





50

TRAITÉ DE L'HYDROCÈLE, *CURE RADICALE* DE CETTE MALADIE;

ET TRAITEMENT de plusieurs autres qui attaquent les Parties de la génération de l'Homme,

PAR M. IMBERT DELONNES, premier Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie Françoise & Etrangère.

DÉDIÉ A S. A. S. Mgr. LE DUC DE CHARTRES.

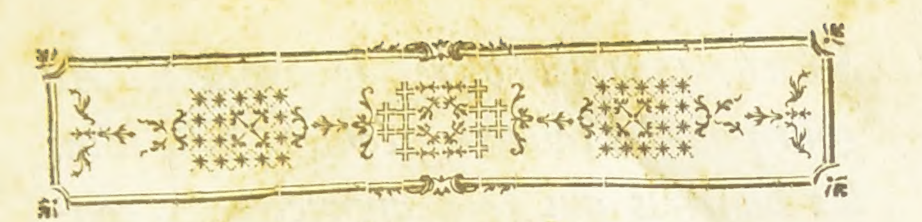


A PARIS,

Chez PIERRE-J. DUPLAIN, Libraire, Cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoise.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

Mgr. LE DUC DE CHARTRES,

PRINCE DU SANG.

MONSEIGNEUR,

AIMER les Sciences & les Arts, les protéger, les cultiver avec ſuccès, ſont des qualités précieuſes dans un Prince, & celles dont votre ALTESSE

Sérénissime offre le modèle. Au goût pour les talens agréables, Elle joint les lumières qui font apprécier les connoissances utiles, & j'ai pensé qu'un travail inspiré par l'amour de l'humanité pouvoit être un hommage digne d'Elle.

Je suis, avec un très-profond respect,

Monseigneur,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur,
Imbert Delonnes.



INTRODUCTION.

RECUEILLIR & publier les Obſervations que les circonſtances nous ont mis à portée de faire, c'eſt prouver le deſir qu'on a de remplir dignement ſa carrière.

L'homme, une fois devenu membre de la ſociété, contracte envers elle, l'obligation flatteuſe de lui payer avec intérêt, s'il eſt poſſible, la ſomme des connoiſſances qu'il tient de ſes prédéceſſeurs. Ainſi s'aggrandit la ſphère des Arts & des Sciences utiles; ainſi l'on voit, à chaque génération, s'élever, pour la poſtérité, un édifice immenſe, & du haut duquel on découvrira, pour les éviter peut-être, des malheurs peu faits pour les hommes.

L'Art de guérir, qu'on a ſi juſtement appellé l'Art divin (1), fit de tout temps

---

(1) *Ars medica, & divinitùs accepta eſt, & divinitùs exercetur. Nonne Raphaëlem Archangelum Hebræi volunt*

partie eſſentielle des connoiſſances. J'étois pénétré de cette vérité, lorſque mon goût me dirigea vers l'étude de cet Art : bientôt deſtiné à l'exercer, je dus réfléchir profondément ſur l'importance de pareilles fonctions ; & toujours occupé du beſoin de m'inſtruire, je fus à portée de voir que pluſieurs maladies particulières aux hommes réclamoient un traitement plus certain & plus doux.

Parmi ces maladies, je diſtinguai ſur-tout

---

hujus Artis opus exercuiſſe? Mittamus reliquos. Chriſtus ipſe, tanquam generis humani medicus, ægros, ægrotoſque quotcumque efferebantur curabat, Diſcipuliſque tradidit poteſtatem medendi. Hanc igitur Artem, utpotè nobiliſſimam, Reges meditari & exercere quondam nequaquam dedignabantur. Quales fuerunt Sabor & Giges, Medorum Reges; Sabid, Rex Arabum; Mithridates, Ponti Rex; Ægyptiorum verò Hermes, Meſue Regis Damaſci nepos. Volunt nonnulli & Avicenam fuiſſe Cordubæ Principem.

MARSILII FICINI, Lib. 1, Epiſt. ad Thomam Valerium, Phyſicum.

l'Hydrocèle par épanchement, qu'on nomme auſſi hernie aqueuſe, ou hydropiſie du teſticule, & je crus appercevoir que ſa ſource, au lieu d'être, comme on l'a prétendu, dans la tunique vaginale de cet organe, eſt plutôt dans ſa tunique ou ſubſtance albuginée.

Quelques réfléxions ſur les hydropiſies en général, m'ont ſoutenu dans cette opinion. En effet, les parties contenues ſervent à filtrer l'humeur qui s'épanche dans les différentes cavités : & perſonne n'a écrit que le diaphragme ou le péritoine ſont la ſource de l'hydropiſie du bas-ventre.

Pareille doctrine ſeroit abſurde. On ſait, au contraire, que l'épanchement ſuit le déſordre des viſcères ou des glandes de cette capacité.

L'hydropiſie de poitrine eſt ordinairement précédée d'une maladie du poumon, & l'on ne cherche point ſa cauſe dans la plevre.

La dure-mère n'eſt pas non plus la cauſe de l'hydropiſie du cerveau.

Enfin, quand après l'évacuation des liqueurs épanchées, on a pu tenter avec eſpoir quelques moyens curatifs, on les a toujours dirigés vers les viſcères, & non pas du côté de leurs enveloppes.

On n'a point adopté les mêmes principes quant à l'hydropiſie du teſticule. C'eſt à l'enveloppe de cette glande, ou tunique vaginale qu'on a cru devoir en attribuer la cauſe.

Ruiſch l'a fait entendre de même. MM. Samuël, Sharp, & Platner l'ont écrit formellement, & l'opinion de ces grands hommes, adoptée en France comme ailleurs, a retardé nos progrès ſur la cure de cette maladie.

Perſuadé que la tunique albuginée étoit ſa principale ſource, je vis ſur pluſieurs cadavres cette partie du teſticule, & je

la trouvai très-diſpoſée à laiſſer échapper la matière de l'épanchement.

Des Auteurs célèbres, tels que Galien, Higmor, Heiſter, la Faye, Bertrandi, Haller, Petit, la Vauguyon, Garengeot, & pluſieurs autres, ont vu cet organe de manière à encourager mes recherches, & je finis par être aſſuré que je ne m'étois point trompé dans les obſervations multipliées que j'avois faites.

C'eſt ainſi que j'ai établi une opération favorable à la cure de l'Hydrocèle. Pour prouver combien la nouvelle opération a d'avantage ſur les autres, j'ai fait, ſans prévention, l'hiſtoire & l'analyſe de celles qu'on a pratiquées depuis Celſe juſqu'à nous.

J'ai enſuite décrit le manuel de la mienne, & l'on voit, par les ſuccès nombreux & conſtans, qui l'ont ſuivie, combien elle eſt ſûre.

Parmi les ſujets que j'ai guéris, pluſieurs avoient des Hydro-Sarcocèles commençans.

Chaque opération que j'ai faite, forme, en quelque ſorte, un Procès-verbal. Je nomme la Ville dans laquelle je l'ai faite, & les différens Médecins ou Chirurgiens qui m'ont vu opérer. J'ajoute auſſi le nom & la qualité de ceux qui, ayant été guéris, m'ont permis de les citer. Cette attention que certaines perſonnes pourroient blâmer, m'a paru devoir intéreſſer ceux de mes lecteurs qui, ayant la même maladie, voudroient conſulter les perſonnes citées.

On ſait d'ailleurs que l'homme ſage doit être en garde contre les découvertes qu'on lui offre; l'enthouſiaſme de leur Auteur en fait ſouvent tout le mérite; & cet enthouſiaſme, qui ſéduit pour l'ordinaire, a toujours été funeſte, ſur-tout en Médecine, puiſque les malades ſont devenus victimes de la ſéduction.

Auſſi, pour donner plus de poids encore aux vérités que je publie, je crois devoir les appuyer ici d'un Procès-verbal d'opéra-

tions faites par ordre du Roi dans l'Hopital militaire de Toulon.

Je prouve par-là que ma méthode fut généralement adoptée dans cette Ville par MM. les Médecins & Chirurgiens des départemens de la Guerre & de la Marine, ayant eu des ſuccès complets, pendant la ſaiſon la plus chaude & la plus inſalubre de l'année.

Les faits contenus dans ce Procès-verbal ſont garantis long-temps après par MM. les Officiers compoſant le Conſeil d'Adminiſtration des Régimens, des Bas Officiers & Soldats, dont il eſt fait mention dans ledit Procès-verbal ou dans le corps de l'Ouvrage.

Ces différentes pièces, qui conſtatent d'une manière poſitive la ſûreté des guériſons que j'ai obtenues, m'ont paru néceſſaires, puiſqu'on a vu pluſieurs fois que l'Hydrocèle traitée par divers procédés, tels que le ſéton, l'inciſion, le cauſtique, &c.

reparoiſſoit bientôt après une cure apparente.

Procès-verbal d'Opérations de l'Hydrocèle, faites par Ordre du Roi dans l'Hopital Royal & Militaire de Toulon.

» AUJOURD'HUI 16 Juillet 1781, Nous,
» Médecins & Chirurgiens pour le Roi,
» dans ſes Hopitaux de Terre & de Mari-
» ne, aſſemblés à la requiſition de M. IM-
» BERT DE LONNES, premier Chirurgien
» de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Char-
» tres, dans la Salle des Opérations de
» l'Hopital de Terre, pour y voir les
» nommés Vilars, Grenadier au Régiment
» du Perche, Lamare, Sergent au Régiment
» de Piémont, & Borel, Tambour au
» Régiment de Guienne, tous trois opé-
» rés en notre préſence de l'Hydrocèle,
» par la méthode dudit S[r]. IMBERT, le 6 Juin
» dernier, avons reconnu qu'ils étoient
» complètement guéris de cette maladie,

» n'ayant éprouvé depuis ce temps au-
» cun accident qui ait pu donner la moin-
» dre inquiétude ſur leur état.

» Le rapport des Soldats prouve que
» leur maladie étoit fort ancienne. Le
» Sergent avoit été traité déja dans plu-
» ſieurs Hopitaux, avec des moyens inef-
» ficaces; le Tambour avoit éprouvé ſans
» ſuccès les mêmes moyens, ainſi que
» les injections faites dans le ſac de l'Hy-
» drocèle avec l'eſprit-de-vin. Les tuni-
» ques vaginales de ces deux ſujets avoient
» contracté un épaiſſiſſement conſidérable,
» tendant au skirre, & le teſticule du
» nommé Borel avoit pluſieurs points d'é-
» roſion dans ſa ſurface, qui auroient pu
» cauſer la perte prochaine de cet orga-
» ne, & devenir funeſtes.

» Nous devons certifier en faveur de
» M. Imbert, que ſa méthode n'étant
» ſujette à aucun inconvénient, eſt juſ-
» qu'à préſent la ſeule qu'on puiſſe em-

» ployer dans une infinité de circonſtan-
» ces, & nous l'avons adoptée avec ſa-
» tisfaction, la regardant comme très-
» utile à l'humanité. En foi de quoi nous
» ſignons le préſent Procès-verbal.

» BARBERET, *premier Médecin de la Marine.*

» VERGUIN, *Chirurgien-major de la Marine*
» *& des Armées navales.*

» BUREL, *Médecin en chef de l'Hopital mi-*
» *litaire.*

» RAIMOND, *Chirurgien-major de l'Hopital*
» *militaire.*

» FAURE DE ROUSSIEUX, *Médecin de la*
» *Marine.*

» LA BERTHONIE, *Médecin en ſecond de*
» *l'Hopital militaire.*

» BODUER, *Chirurgien-major adjoint de*
» *l'Hopital militaire.*

» NOUS, Membres du Conſeil d'Admi-
» niſtration du Régiment du Perche, In-

» fanterie, certifions, d'après le Certificat
» du Chirurgien-Major dudit Régiment,
» que le nommé Vilars, Grenadier, étoit
» réellement incommodé d'une Hydrocè-
» le, de laquelle il a été opéré par M. Imbert, dans l'Hopital de Toulon, avec
» tout le succès possible, d'où il résulte
» que ledit Vilars se trouve à présent
» radicalement guéri, faisant son service
» sans ressentir aucune incommodité. A
» Toulon, le 20 Janvier 1782. *Signés* Burandes, Defrenoi, de Coutelier,
» Boneau, Laval.

» Nous Officiers, composans le Conseil
» d'Administration du Régiment de Guien-
» ne, Infanterie, certifions, d'après le
» rapport de M. Savarin, Chirurgien-ma-
» jor dudit Régiment, que le nommé Borel,
» Tambour, qui a été opéré de l'Hydro-
» cèle par M. Imbert, à l'Hopital militaire

» de Toulon, au mois de Juin dernier, » eſt radicalement guéri de ſa maladie; » que ledit Borel remplit, ſans incommo- » dité, les fonctions de ſon état, & qu'il » nous a déclaré lui-même être parſaite- » ment guéri. A Antibes, le 11 Avril 1782. » *Signés*, CHOISEUIL, LA FARGUE, DE » LA RIVIÈRE, LA BIZIÈRE, MOUCHY.

» NOUS Officiers de l'Adminiſtration » du Régiment de Piémont, Infanterie, » certifions, que le nommé Lamare, Ser- » gent audit Régiment, a été parfaitement » guéri de l'Hydrocèle par l'opération que » M. IMBERT lui a faite à l'Hopital de » Toulon, le mois de Juin dernier, 1781, » & que ledit Lamare nous a déclaré lui- » même n'avoir eu aucune incommodité » depuis l'opération. Toulon, 21 Jan- » vier 1784. *Signés*, DE BAULLI, DURANT, » BOULET, LA VOLRÈNE, PAROLSAI.

» Nous Membres du Conſeil d'Aminiſ-
» tration du Régiment Royal-Rouſſillon,
» Infanterie, certifions que les opérations
» d'Hydrocèle, faites par M. Imbert de
» Lonnes, ci-devant Chirurgien-major
» audit Régiment, à pluſieurs Officiers,
» Bas-Officiers & Soldats, ont eu le ſuc-
» cès le plus complet; que les cures ſe
» ſont parfaitement ſoutenues, puiſque la
» plupart de ceux qui ont été traités &
» guéris par ſa méthode, ſont encore au
» Régiment, & qu'ils n'ont aucun ſymp-
» tôme de cette maladie.

» En foi de quoi nous avons donné le
» préſent Certificat audit M. Imbert de
» Lonnes, & à icelui fait appoſer le cachet
» du Régiment, pour lui ſervir & valoir
» en ce que de raiſon.

» Fait à Longwi, le 27 Mars 1785. *Si-*
» *gnés*, Saint-Alembert, la Cassaigne,
» Saint-Estève, Villeneuve, d'Allons «.

J'AUROIS pu rassembler un plus grand nombre de preuves, en faveur de la nouvelle méthode, si j'avois inséré dans le corps de cet ouvrage une quantité d'observations qui présentent autant de cures à-peu-près semblables. Mais j'ai cru devoir les omettre, pour éviter à mes lecteurs cette monotonie toujours ennuyeuse, pour peu qu'elle soit soutenue.

Il me reste à parler de plusieurs maladies dont on verra les détails à la suite de ce Traité de l'Hydrocèle; je me suis prescrit avec plaisir ce travail, dans l'idée qu'on pourra tirer quelqu'avantage des Observations qu'il renferme.

Parmi ces maladies, j'ai distingué surtout le Sarcocèle, le Skirre, l'Hydro-Sarcocèle & l'Hydro-Skirre, dont les Auteurs n'ont presque rien dit encore. Il est pourtant bien vrai que, par leur nature, ces différentes tumeurs réclament la plus grande attention de la part des Chirurgiens, puis-

que la manière de les traiter décide preſque toujours du ſort du malade. L'humeur qui forme l'engorgement eſt ſouvent bénigne dans le premier temps de la maladie, mais on doit craindre qu'elle ne dégénère : voilà pourquoi il eſt urgent de mettre à profit les inſtans qui ſont marqués pour l'adminiſtration des ſecours néceſſaires. Il eſt vrai que ces mêmes ſecours ſont des opérations effrayantes & cruelles par leur nature, mais la pratique journalière prouve que leurs ſuites ſont plus heureuſes qu'on ne l'avoit cru d'abord, & l'on ne doit jamais s'écarter du grand précepte : *Meliùs anceps remedium experiri, quàm nullum*, ſous prétexte de laiſſer mourir tranquilles des malheureux qui meurent mille fois pour une, dans les douleurs les plus affreuſes.

On pourra trouver ſurprenant peut-être, qu'ayant traité de pluſieurs tumeurs, qui ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, je n'aie rien dit de celle que nombre d'Au-

teurs ont décrite, & qu'on eſt convenu d'appeller Pneumatocèle; je crois que cette maladie n'a jamais exiſté que dans les livres. Quant à moi, je ne l'ai jamais vue, & il paroît probable que la mépriſe du premier Auteur qui en a parlé, aura fait croire ſon exiſtence à tous les autres. Hé certes, l'humanité n'eſt déja que trop affligée, ſans augmenter gratuitement à ſes yeux le nombre des maux qui la menacent! Augmentons plutôt les moyens d'anéantir, s'il eſt poſſible, ceux dont l'exiſtence n'eſt que trop démontrée.

Les autres maladies des parties naturelles de l'homme, dont je parlerai dans cet Ouvrage, telles que l'Hœmatocèle, le Varicocèle, le Spermatocèle, l'induration apparente du teſticule, ſa diſſolution & les pierres trouvées dans les enveloppes de cet organe, ſont à la vérité des maladies plus rares que l'Hydrocèle, le Sarcocèle, & le Skirre, on peut dire auſſi qu'elles ne

ſont

ſont pas, à beaucoup près, ſi dangereuſes, car le Chirurgien éclairé remédie pour l'ordinaire aux accidens qui les accompagnent.

Ainſi cet Ouvrage, loin d'être un tableau qui puiſſe décourager les Elèves, leur fera voir qu'en ſe livrant à l'Obſervation, ils pourront contribuer aux progrès de la Chirurgie & à l'augmentation de ſes reſſources, car la perfection de cet Art ſalutaire eſt encore loin de nous; & chacun d'eux pourra mériter ainſi la gloire d'avoir défriché un champ qui deviendra plus ou moins fertile par la manière dont il ſera cultivé par la ſuite.

Mais quoique mon objet principal ſoit d'inſtruire les jeunes Chirurgiens, j'ai cru devoir écrire auſſi pour tous ceux qui, étant attaqués des maladies dont j'ai traité, voudroient être en état de diſtinguer, & la nature des ſecours qu'ils auroient à réclamer par préférence, & le moment fa-

vorable à l'adminiſtration de ces mêmes ſecours. Je devois en même-temps prouver combien nous avions beſoin d'un nouveau travail ſur l'Hydrocèle, afin de n'être pas ſoupçonné d'avoir voulu me livrer à la manie d'écrire, pour faire un livre. Eh, n'eſt il pas affreux d'importuner, ſans inſtruire, une claſſe reſpectable de citoyens, qui ſe font un devoir de tout lire, dans l'eſpoir d'être dédommagés de leur travail ſtérile, par la rencontre d'une idée utile & nouvelle ? C'eſt donc à vous auſſi que j'adreſſe le fruit de mes veilles, hommes dévoués aux Sciences, & dont les connoiſſances ſe répandent par-tout ! C'eſt vous que je charge de ma défenſe contre ces êtres pernicieux & biſarres, qui croyant devoir tout blâmer, diſent toujours d'avance que tout eſt mal, parce qu'ils ne ſont bons à rien ; & pour vous mettre plus à portée de décider ſi l'Ouvrage que je vous offre peut être de quelqu'utilité, je

finirai cette Introduction par l'article *Hydrocèle* de l'Encyclopédie, & par le résumé des meilleurs moyens qui nous sont offerts contre cette maladie. Vous verrez que l'insuffisance de ces moyens, & les dangers résultans de leur application, imposoient aux Praticiens la nécessité de les abandonner, pour s'en tenir à la cure palliative.

Cette cure consiste à faire évacuer l'eau contenue dans le sac formé par la tunique vaginale du testicule. On ouvre le sac avec un séton, une lancette, & pour l'ordinaire, avec un trocart. L'appareil de cette opération est une compresse trempée dans le vin ou autre liqueur tonique, appliquée sur les bourses pendant quelques jours, au moyen d'un suspensoir.

On réitère cette opération tous les deux ou trois mois, & plus ou moins souvent, selon les circonstances; & si, comme je l'ai dit, on préfère cette cure palliative, c'est parce qu'on la croit exempte de suites fâcheuses,

dont on a juſtement accuſé les opérations pratiquées juſqu'à nous pour la cure radicale.

Il étoit donc important de prévenir mes lecteurs que la nouvelle méthode de guérir l'Hydrocèle ſans retour, n'a jamais eu de ſuites fâcheuſes, comme on le verra par mes Obſervations : il n'étoit pas moins intéreſſant d'expoſer que l'opération pratiquée pour obtenir la cure palliative, a été ſuivie d'accidens les plus triſtes, comme on va le voir par les faits qui ſuivent.

Première Obſervation.

Le nommé Battardi (rue Guillaume, Iſle-Saint-Louis, n°. 14, à Paris) avoit, depuis environ dix-huit mois, une Hydrocèle volumineuſe & très-gênante, à la ſuite d'une chute de cheval. On lui fit la ponction le 10 Janvier 1785, avec le trocart. Cette opération donna cours à l'humeur aqueuſe, & le malade ſe crut ſoulagé.

Mais trois ou quatre jours après, le volume de la tumeur fut aussi considérable qu'avant la ponction, avec poids & douleur à la partie. Ces accidens, qui n'avoient point été prévus, augmentèrent d'une manière effrayante : on employa la saignée & les cataplasmes, & je fus appellé le douzième jour après la ponction. Ayant examiné la tumeur, je crus être assuré qu'elle contenoit une grande quantité d'un fluide quelconque ; je sentis aussi que ses parois avoient contracté un épaississement considérable, & j'établis la nécessité de l'ouvrir le lendemain, pour mieux juger de l'état intérieur des parties. Le malade, toujours souffrant, se décida bientôt à suivre la route que je lui traçois ; en effet je fis l'opération vingt-quatre heures après assisté de M. Vaton, Chirurgien-major du Régiment de Languedoc, Infanterie. L'incision du sac, longue d'environ trois pouces, donna issue à une eau bourbeu-

ſe, mêlée avec beaucoup de pus; j'avois trouvé quelque difficulté à pénétrer dans le ſac avec le biſtouri, à cauſe de la tunique vaginale, qui avoit dans pluſieurs endroits ſix à ſept lignes d'épaiſſeur. Sa face interne étoit d'un rouge noirâtre, & dans un état de gangrène : cette tunique s'étendoit ainſi non-ſeulement ſur le teſticule & l'épididyme, mais encore ſur le cordon ſpermatique juſques & au-delà de l'anneau. Le teſticule étoit grêle, applati ſur ſes bords, & creuſé dans pluſieurs endroits d'une manière irrégulière par de petits ulcères, deſquels diſtilloit une matière plus ſanieuſe que purulente; il étoit preſqu'inſenſible au toucher comme à l'impreſſion de l'air; on ne le diſtinguoit de la tunique vaginale, que par ſa couleur blanchâtre, il étoit d'ailleurs comme applati ſur la partie poſtérieure de cette tunique, & l'on ne pouvoit appercevoir ni ſes bords ni l'épididyme, à

cauſe de l'adhérence qui régnoit entre ces parties. La tunique vaginale du cordon, qu'il eſt fort aiſé de diſtinguer dans l'état de ſanté, ne fait, dans l'Hydrocèle un peu ancienne, qu'une ſeule & même partie avec la tunique vaginale du teſticule; c'eſt une même cavité juſqu'à l'anneau des muſcles obliques, & ſouvent plus loin dans le plus grand nombre d'Hydrocèles, ce qui fait qu'on ne peut pas toujours diſtinguer l'état du cordon, qui, comme le teſticule, ſe trouve confondu dans le fluide. Mais dans le malade dont il s'agit, cette tunique du cordon étoit auſſi ſemblable à celle de la tunique vaginale. Elle étoit de plus, adhérente aux vaiſſeaux par ſa partie poſtérieure, & je me contentai de la diviſer juſqu'auprès de l'anneau. Le cordon étoit lui-même de conſiſtence ſkirreuſe, ce qui eût été d'un mauvais préſage pour les ſuccès de la caſtration. La maladie étoit grave par ſa nature; d'un autre côté, le

malade, âgé de ſoixante-deux ans, quoique aſſez vigoureux, avoit le teint plombé avant l'opération, & je n'avois pas grand eſpoir pour ſa cure. Pluſieurs petites artérioles fourniſſoient une aſſez grande quantité de ſang & je crus à propos de laiſſer dégorger cette partie pendant quelques minutes. Je voulois d'ailleurs réfléchir un moment ſur le parti que je pourrois prendre. Je ſavois par le malade que la ponction qu'on lui avoit faite dix jours avant, avoit laiſſé la partie dans l'état le plus naturel, & qu'il avoit ſouffert ſur la fin de cette opération, par le contact de la canule du trocart avec le teſticule. Ainſi, la maladie étoit produite par une cauſe externe; elle ne pouvoit dater que du jour de cette opération; & le tout conſidéré, je crus qu'il y auroit plus à eſpérer de l'exciſion entière de la tunique vaginale, que de la caſtration; je procédai donc à cette opération, longue & pénible par l'adhérence de la face externe

de cette tunique, lorſqu'elle eſt malade : la plaie fut remplie avec de la charpie, ſaupoudrée de colophane, pour diminuer l'hémorragie, qui étoit aſſez conſidérable. Je fis part de toutes mes craintes aux parens du malade, leur laiſſant néanmoins l'eſpoir d'une bonne ſuppuration.

Les trois premiers jours le malade fut aſſez tranquille, il n'éprouva que les inquiétudes inſéparables d'une attitude & d'un repos conſtant.

La nuit du trois au quatre, il eut des douleurs aſſez vives au-deſſous de chaque talon, avec des taches noires qui occupoient toute cette partie; on auroit preſque aſſuré que ces taches renfermoient, ſous les tégumens, une matière épanchée, qui ſembloit vouloir s'étendre dans toutes les parties voiſines. L'appareil n'ayant pas encore été renouvellé alors, répandoit une odeur des plus infectes; il s'écouloit par la plaie une grande quantité de matière ſanguinolente,

& toute la plaie étoit dans cet état d'indolence & d'affaissement qu'on voit souvent précéder la gangrene.

Cependant, d'un autre côté, le malade, que je faisois soutenir avec du vin de Bordeaux, & du meilleur bouillon, avoit beaucoup de courage, & son pouls donnoit encore quelque espoir.

C'est ici l'instant & le lieu de donner au quinquina le plus grand éloge: je le fis prendre à la dose d'une once par vingt-quatre heures, delayé dans le vin. Je le fis appliquer sur toute la plante des pieds, délayé avec l'eau-de-vie camphrée; je m'en servis aussi pour laver l'intérieur de la plaie, qui, toujours un peu saignante, n'annonçoit pas la moindre inflammation pour les suites. Ce pansement réitéré, au lieu de retarder la suppuration, comme on auroit pu le craindre, fit cesser l'odeur putride, donna du jeu à l'intérieur des parties, les stimula; & quoique je ne puisse pas dire

qu'elles aient éprouvé de l'inflammation, elles n'ont pas moins été diſpoſées à la ſuppuration, qui s'eſt préparée peu-à-peu, ſans que le malade ait ſenti la plus petite douleur. Enfin le quatorzième jour, la ſuppuration étoit de la meilleure eſpèce; les eſcarres du reſte de la tunique vaginale tombèrent à mes yeux, car la plaie étoit ouverte depuis l'anneau juſqu'au fond du ſcrotum, auquel il ne reſtoit que peu de profondeur : le ſujet de l'Obſervation ſe porte au mieux, & ſa maladie n'a duré que deux mois à compter de la ponction.

Deuxième Obſervation.

On lit dans un Recueil d'Obſervations ſur l'Hydrocèle, publié à Londres, (en 1783, par M. Howard) que la ponction faite deux fois, ſelon les règles de l'Art, a été ſuivie du danger le plus éminent. Le malade, âgé de quarante à cinquante ans, étoit d'un tempérament ſanguin. Il avoit

vécu d'une manière peu ſobre. M. Howard fit la première ponction avec le trocart, & le fluide contenu fut évacué; il ſurvint une douleur légère, qui augmenta par degrés, mais ſans qu'il ſe formât une nouvelle collection de fluide; les ſymptômes inflammatoires furent aſſez conſidérables pour qu'il ſe fit une adhérence des parties entr'elles, & cette cure fut heureuſement radicale.

Deux ans après, le même homme ayant une ſeconde Hydrocèle de l'autre côté, M. Howard crut devoir évacuer le fluide avec une lancette. Cette opération fut ſuivie d'une inflammation & d'une diſtenſion des parties. La douleur & l'inflammation cédèrent, en apparence, aux anti-phlogiſtiques, mais la diſtenſion perſiſta, & la tunique vaginale contenoit évidemment un fluide : elle fut ouverte de nouveau, & la matière reſſembloit à du chocolat clair. A cette époque, la douleur ſe ranima, elle fut plus vive qu'à la première opération;

les ſymptômes, malgré tous les remèdes, augmentèrent deux jours après avec force, & l'état inflammatoire fut porté ſi loin, que le malade tomba dans un délire violent, qui continua deux ou trois jours, & qui fut terminé par une hémorragie du nez. *As to bring on a very violent delirium, which continued two or three Days. And then very fortunately for the patient terminal by an hemmorrhage from the noſo.* Le danger de cette inflammation fut remplacé par un autre, non moins alarmant; la partie inférieure du ſcrotum ſe décolora, & toute la partie parut être dans un état prochain de gangrène, le pouls devint petit & fréquent, avec proſtration de forces & ſueur froide; le quinquina produiſit avec le vin un effet merveilleux: les parties gangrénées ſe ſéparèrent, & la tunique vaginale tomba en lambeaux, ce qui conduiſit le malade à la cure radicale.

Troisième Observation.

Les Essais de la Société d'Edimbourg, nous fournissent un exemple également frappant des suites de la ponction. Un homme fort âgé, sur lequel cette opération fut pratiquée, eut la fièvre avec une inflammation considérable, & ces accidens ne se calmèrent que par la suppuration du testicule : *inflictâ acu santorianâ ad fundum tumoris inferioris, ipse evacuabatur. Verùm aliquibus elapsis diebus, ægri culpâ, pars inflammatur, & febris accenditur, quæ nonnisi suppuratione didymi destitit ; aperto abscessu, puris unciæ penè duodecim extrahuntur.*

Ces détails, déja longs, m'obligent de renvoyer à la Note de la page 47 d'autres Observations sur la même matière. Le chapitre de l'Hématocèle, qu'on trouvera à la suite de cet Ouvrage, prouve aussi que

cette dernière maladie peut être occaſionnée par la ponction. Mais on voit un exemple cruel des ſuites de cette opération dans le Chapitre du Sarcocèle (1).

L'on peut aiſément conclure de ces différentes Obſervations, que la ponction, ou cure palliative, à laquelle on eſt obligé d'avoir ſouvent recours, peut devenir dangereuſe : & voilà peut-être une des raiſons pour leſquelles Holler vouloit qu'on entreprît la cure radicale : *in aquoſo ramice ſi nihil efficitur fomentis, cataplaſmatis, emplaſtris dictis, purgationibus, ad inciſionem, punctionem, cultellum, cauterium actuale, potentiale, veniendum. Habitâ tamen ratione corporis, viſcerum, partis affectæ, & multis diebus præparato ægro ad menſem aut quadraginta dies, adhibitis emplaſtris ſuperiori parti quâ humor defluit.* HOLLERIUS, Cap. LXII.

Cette manière de s'exprimer de Holler,

---

(1) Voyez l'Obſervation ſur le nommé Couët, Quinze-vingts du Fauxbourg Saint-Antoine.

prouve aſſez que les différens moyens propoſés pour parvenir à la cure radicale de l'Hydrocèle, trompoient ſouvent l'attente des Chirurgiens, puiſque cet Auteur conſeille d'employer ſucceſſivement ces moyens, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à détruire la maladie. Poſtérieurement à Holler, d'autres Praticiens, faits pour obſerver avec ſoin tout ce qui peut intéreſſer les progrès de notre Art, ont vu que toutes les opérations pratiquées dans la vue de guérir radicalement l'Hydrocèle, pouvoient produire des accidens plus redoutables que la maladie elle-même; auſſi ont-ils cru devoir renoncer à ces différentes opérations, pour s'occuper de la cure palliative.

M. Wiſeman, Chirurgien très-eſtimé en Europe, comme à Londres ſa patrie, n'a pas craint d'écrire » *que l'inciſion &* » *les cauſtiques, qu'on regarde comme les* » *moyens les plus ſûrs pour guérir l'Hydro-* » *cèle,*

» *cèle, peuvent être ſuivis de colique, de* » *fièvre, d'inflammation, de hoquet, & de* » *gangrène* «. For wether thei be made by inciſion or cauſtik, thei are generally ſubject to inflammation, colik, fever, and ſingultus, if the native heat be weak, theĩ are apt to gangrene. WISEMAN, *Book I, of waterish tumours, pag.* 126, *and.* 131.

Et M. Sharp a cru devoir nous apprendre, dans pluſieurs de ſes Ouvrages (1), qu'il a renoncé à la cure radicale de l'Hydrocèle, parce que les traitemens que cette maladie exige ſont ſuivis d'accidens fâcheux; ce Chirurgien Anglois, dont la réputation n'eſt pas moins bien établie que celle de M. Wiſeman, ſon compatriote, a donc cru, avec beaucoup de Chirurgiens éclairés, devoir s'en tenir à la cure palliative.

---

(1) Voyez le Traité d'Opérations de Chirurgie de M. Sharp, & les Recherches ſur l'état préſent de la Chirurgie, par le même Auteur.

Mais il eſt de l'homme qui ſe dévoue à l'Art de guérir, de ne point adopter ſervilement les opinions des autres, lorſqu'elles ſemblent devoir aſſigner des bornes aux progrès de cet Art : auſſi M. Sabatier a-t-il vu la néceſſité de ſe livrer à de nouveaux travaux relatifs à ce même objet. Le fruit de ſes recherches eſt inſéré dans le cinquième volume de l'Académie de Chirurgie, & forme un Mémoire qu'on peut regarder comme l'ouvrage le plus intéreſſant que nous ayons en France ſur l'Hydrocèle. Cet Auteur, ſi bien connu, & par ſon ſavoir profond en Anatomie, & par les différentes places qu'il occupe avec diſtinction, fait l'hiſtoire des différens procédés qu'ont employés juſqu'à ce jour les Chirurgiens les plus célèbres, depuis le commencement de l'Ère chrétienne, & c'eſt d'après l'examen le plus ſcrupuleux de ces divers procédés, auxquels il a joint ſes propres Obſervations, qu'il termine ſon

Mémoire, en avouant, comme tant d'autres, qu'il renonce, pour ainſi dire, à toutes les opérations connues, pour n'employer déſormais que la ſimple injection faite dans le ſac de l'Hydrocèle avec le vin rouge. Il eſt néanmoins généralement reconnu que cette injection guérit à peine un dixième de ces maladies, pour leſquelles on la met en uſage : auſſi l'Auteur, plein de bonne-foi, ne craint-il pas de dire à ce ſujet, » *qu'il vaut mieux s'en tenir à un remède* » *moins ſûr & moins efficace, que d'en em-* » *ployer un dont les ſuites peuvent être fâ-* » *cheuſes* ». Ce précepte de M. Sabatier, poſtérieur de quelques années à l'Ouvrage de M. Percival Pott, qui préconiſe la méthode du ſéton pour la cure de l'Hydrocèle, prouve aſſez que cette méthode ne remplit pas les vues de la Chirurgie : auſſi voit-on que les Maîtres de l'Art, qui, comme M. Sabatier, ont eu occaſion de l'employer, ne ſont plus diſpoſés à l'employer davan-

tage ; & M. Vaux déclare aſſez hautement dans un nouvel Ouvrage ſur cette maladie, qu'un malade traité par M. Pott avec le ſéton, fut obligé de recourir enſuite au cauſtique de M. Elſe. I was preſent at this opération performed by M. Elſe, as I had been at the former performed by M. Pott. GEORG. VAUX, *Appendix to M. Elſe treatiſe on the Hidrocele, pag. 127, London 1782.*

Après avoir démontré que les différens moyens de guérir, & même de pallier l'Hydrocèle, pouvoient produire des accidens fâcheux, j'ai cru qu'on pourroit mieux juger encore du beſoin que nous avions d'un travail étendu ſur cette maladie, en ajoutant à cette Introduction l'article entier de l'Encyclopédie qui la concerne. Ce dernier Ouvrage, qui ſuppoſe indiquer les moyens les plus ſûrs de guérir chaque maladie, doit prouver, ce me ſemble, combien peu l'on étoit éclairé relativement à celle dont il s'agit. Il fournira en même-temps un

objet de comparaiſon d'autant plus utile, que les Gens de l'Art, & les malades mêmes, pourront voir quel eſt le meilleur des moyens qui leur ſont offerts; car mon intention n'eſt pas de ſéduire par de vaines promeſſes, comme on en voit faire à tant d'autres. Je ſuis dans une diſpoſition tout-à-fait contraire; je donne le fruit de mon travail, & j'avoue que je ſuis bien récompenſé par le plaiſir d'annoncer une vérité nouvelle, dont l'utilité ſe trouve conſtatée par une infinité d'exemples.

Quelques perſonnes attaquées d'Hydrocèle, ont négligé de recourir à la cure de cette maladie, dans la crainte qu'ils avoient de contrarier la nature, qui, ſelon eux, ſemble s'être choiſi un égout pour ſe débarraſſer d'une humeur impure. J'ai vu même en dernier lieu un homme inſtruit faire cette objection à la découverte que je publie. Je lui ai répondu, 1°. Que la continuité de cette maladie, locale pour

l'ordinaire, étoit mille fois plus dangereuſe que l'Hydre qu'il redoutoit après la guériſon. 2°. Qu'en ſuppoſant qu'elle pût être regardée comme provenant d'un vice des humeurs, rien n'étoit plus aiſé que de remplacer, par quelque remède doux, une excrétion ſemblable, en même-temps qu'on travailleroit à changer la mauvaiſe diſpoſition des humeurs. 3°. Que l'on voit tous les jours des gens ſe bien porter, ayant été attaqués d'hydropiſie générale, dont on les avoit guéris. 4°. Que l'humeur de l'Hydrocèle eſt la même que celle de la tranſpiration, ou celle de l'urine, & que les reins ou les pores exhalans de la peau peuvent ſuppléer de reſte à cette évacuation contre nature, dont la matière pourroit être évaluée à zéro, comparée à celle des urines. 5°. Que je pouvois réfuter victorieuſement ſon objection en diſant que l'Hydrocèle provenant le plus ſouvent, à notre connoiſſance, de

causes externes, il y avoit plusieurs causes de même nature, lesquelles n'étant point apperçues par le malade, étoient regardées souvent à tort comme internes. 6°. Enfin, que la solidité de mon opinion se trouvoit démontrée par des expériences sans nombre, puisque toutes les personnes que j'ai guéries, ont joui après leur cure d'une santé parfaite. Et je puis dire avec vérité que cette guérison a été chez presque tous mes malades l'époque à laquelle plusieurs autres affections, qui sembloient tenir à la maladie principale, ont été également guéries : telles sont les migraines, les éruptions fréquentes, la diarrhée, l'affection hypocondriaque, &c.

Le sieur Battardi, dont ont vient de lire l'Observation, est une preuve bien convaincante pour tous ceux qui voudroient le consulter. Cet homme, âgé d'environ soixante ans, & avec une fortune médio-

cre, fruit des économies d'un état honnête, ſentit pour la première fois le beſoin de s'aſſocier une femme vertueuſe pour ſe procurer un ſecours de plus dans la vieilleſſe qu'il ſentoit s'avancer à grands pas. Son Hydrocèle commençoit alors : il étoit en même temps fatigué d'une diarrhée continuelle, & ces maux, s'augmentant enſemble tous les jours, l'avoient réduit à un état de maigreur inquiétante; tandis qu'au moment où j'écris, trois mois après ſon traitement d'Hydrocèle, le ſieur Battardi a repris l'embonpoint qu'il avoit dans la vigueur de ſon âge, qu'il ſemble avoir reculé de pluſieurs années.

Je pourrois rapporter pluſieurs Obſervations à-peu-près ſemblables, mais elles deviendroient ſuperflues ; car ayant fait des opérations heureuſes dans les différentes Villes de France, où je me ſuis trouvé en garniſon, ou mandé pour cet effet, j'ai

toujours fait voir que dans ces différentes Villes, les perſonnes guéries ont joui pleinement des avantages communs à tous les membres de la ſociété ; & pour peu qu'on veuille s'inſtruire de la phyſique médicale, on verra bientôt que l'homme affligé d'Hydrocèle porte par-tout une maſſe de fluide, qui, n'étant plus ſoumis aux loix de la circulation, peut en dégénérant infecter au moins les parties qu'il environne, s'il ne ſe porte, à la faveur des vaiſſeaux inhalans, ſur des organes plus eſſentiels encore, leſquels s'en trouvent très-incommodés.

Feu M. Tronchin m'a communiqué, deux mois avant ſa mort, pluſieurs cas à-peu-près ſemblables à celui dont on pourra lire l'hiſtoire à la pag. 11 de l'Ouvrage. Mais ceux qui, ayant lu cette Introduction, ſe refuſeroient à croire que l'Hydrocèle peut attaquer, ſans phénomène, la ſource de la vie, je les invite

à lire avec attention tout mon travail ſur cette maladie, ſans oublier les notes des pag. 9 & 10; ils verront que ſi j'oſe les avertir de l'orage prêt à fondre ſur eux, c'eſt en leur donnant le pouvoir certain de s'en garantir.

Car les Auteurs les plus eſtimés ont de tout temps indiqué la néceſſité de guérir l'Hydrocèle : & croire que ces Auteurs ont donné des ſoins très-ſuivis au traitement d'une maladie qu'il ſeroit pernicieux de guérir, ſeroit ſuppoſer une erreur trop générale, ou pour mieux dire, l'égarement de la raiſon entière.

Il eſt dans toutes les Sciences, des principes plus ou moins certains, & dans la Médecine ſurtout; il en eſt auſſi auxquels on ne doit ſe livrer qu'avec retenue. Mais ſi, relativement à la maladie dont il s'agit, on a vu conſtamment que la cure radicale ſe ſoit ſoutenue pendant pluſieurs années, ſans que la perſonne

guérie ait éprouvé d'accidens, excepté de ceux qui ſont communs à tous les hommes; ſi je puis prouver que loin de nuire au fond du tempérament du ſujet guéri de l'Hydrocèle, mon opération n'a jamais produit qu'un changement favorable ſur le même ſujet, ne ſeroit-il pas injuſte, & même abſurde, de dire qu'il vaut mieux vivre avec ſon ennemi que de le vaincre, tandis que de l'autre côté l'on a vu ce même ennemi devenir indomptable, en s'emparant d'un organe eſſentiel, qu'on regarde avec raiſon comme la ſource de la vie.



EXTRAIT DE L'ENCYCLOPÉDIE.

L'HYDROCÈLE eſt une tumeur aqueuſe du ſcrotum; il n'y en a que deux eſpèces qu'on puiſſe diſtinguer, quoique les Auteurs en aient diſtingué beaucoup plus. La première a ſon ſiége dans la tunique vaginale du cordon, elle occupe rarement les deux côtés; l'autre ſe fixe dans le tiſſu cellulaire du ſcrotum, ou bien l'eau s'épanche dans l'une des cavités du ſcrotum, ou dans toutes les deux. Dans celle-ci, les deux côtés ſont ordinairement affectés; quelquefois l'Hydrocèle ſe trouve compliquée avec une hernie, & eſt preſque toujours compliquée avec l'anazarque. Le caractère de l'Hydrocèle eſt de former une tumeur ronde, le plus ſouvent claire & tranſparente vis-à-vis une lumière vive. Elle augmente & devient tous les jours plus tendue; le malade ſent un poids à cette partie. On diſtin-

gue l'hydropisie du cordon, de l'hydropisie du scrotum, en ce que la première n'occupe qu'un côté des bourses : au lieu que la seconde occupe tout le scrotum : d'ailleurs, l'hydropisie du cordon ne retient pas aussi facilement l'impression du doigt, comme l'hydropisie du scrotum, qui est toujours mêlée avec une hydropisie générale. La verge, dans cette hydropisie, n'est pas toujours gonflée. L'Hydrocèle ne cède pas plus aisément à l'impression du doigt que dans l'hydropisie, où la fluctuation & l'impression du doigt sont plus marquées. Dans l'Hydrocèle, un côté du scrotum est tendu à-peu-près comme une outre remplie d'eau ; & si on le presse, l'impression du doigt s'efface bientôt, on ne sauroit toucher le testicule. Il ne faut pas confondre l'Hydrocèle avec le pneumatocèle, qui est une tumeur formée par un air enfermé qui gonfle le scrotum & qui fait du bruit lorsqu'on le comprime. Il ne produit d'ailleurs

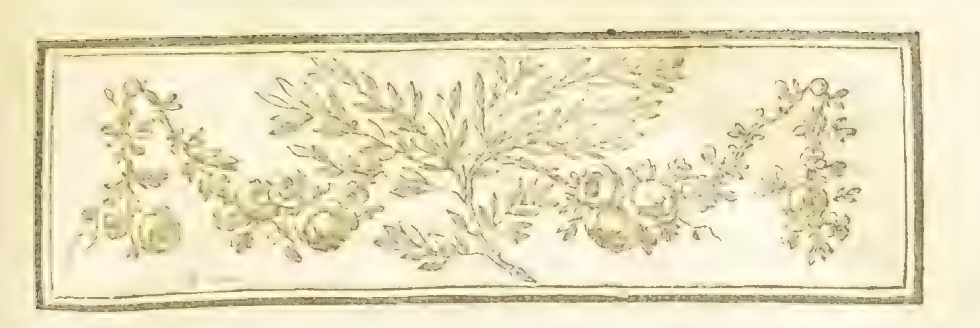
aucun ſentiment de peſanteur. Les cauſes de l'Hydrocèle ſont ordinairement locales. Ainſi, ſi les vaiſſeaux du cordon ſpermatique, les veines, les vaiſſeaux lymphatiques ſe trouvent comprimés par quelque corps, la lymphe, trouvant un obſtacle, s'extravaſe dans le tiſſu cellulaire, & produit l'Hydrocèle. Les différentes compreſſions ſur cette partie, l'équitation, un bandage mal-appliqué, un ſarcocèle & une hernie, ſont autant de cauſes qui peuvent produire cet effet. En général, l'Hydrocèle ſimple, telle que nous venons de la décrire, eſt ſans danger. L'uſage du ſuſpenſoir ſuffit ſouvent pour la guérir; mais ſi, par ſa groſſeur, elle empêche l'excrétion de l'urine, comme Alphonſe Ferrari, Médecin d'Italie, qui vivoit vers le commencement du XVI[e] ſiècle, l'a vu ſurvenir, ou occaſionne des douleurs très-vives, elles peut devenir dangereuſe. L'humeur qui la forme peut auſſi devenir âcre, putride. L'indication que préſente l'Hydro-

cèle, consiste à faire évacuer les eaux épanchées, & à empêcher un épanchement nouveau. L'usage du suspensoir est indispensable, & remplit souvent ces deux indications; les hidragogues, pris intérieurement, ne font aucun bien. On fait des fomentations spiritueuses sur la partie; on applique des astrigens, des toniques, l'éponge d'églantier réduite en poudre, la sciure de bois de saule en poudre sur la tumeur. Si ces remèdes ne réussissent pas, on fait la ponction avec le trocart, en évitant de faire l'ouverture près du raphé, crainte de blesser l'artère. On évacue les eaux, & on contient le testicule. On peut ouvrir avec le scalpel, avec les mêmes précautions, & toujours à la partie inférieure. Si l'Hydrocèle résiste encore à ces secours, on fait suppurer la plaie quelque temps, & & on la tient ouverte par le moyen d'un séton. Avant de faire l'ouverture, le Chirurgien doit s'assurer s'il n'y a pas une her-

nie, crainte de percer un boyau, ce qui eſt très-dangereux. La plaie ouverte, on la lave avec l'eau-de-vie. On fait tenir long-temps le malade couché, & on relève le ſcrotum avec un ſuſpenſoir. Dans toutes les maladies du ſcrotum, redoutez toujours l'inflammation & la gangrène.



CURE



CURE RADICALE
DE
L'HYDROCÈLE.

Nihil opinionis cauſâ, omnia conſcientiæ faciam.
SEN. de Vitâ beatâ, 20.

L'HYDROCÈLE eſt un amas d'eau dans les bourſes (1). Les Auteurs qui ont traité

(1) On entend par les bourſes ou ſcrotum, l'enveloppe commune des teſticules, de leurs tuniques & des cordons ſpermatiques. C'eſt un ſac formé par le prolongement de la peau, dont il diffère néanmoins en ce qu'il eſt ridé & parſemé d'un plus grand nombre de glandes ſébacées, qui ſéparent du ſang une humeur graſſe & d'une odeur déſagréable. Quelques Anatomiſtes ont diſtingué cette enveloppe en deux parties, dont la première eſt cellulaire, & la ſeconde muſculaire, connue ſous le nom de dartos.

Le dartos eſt un muſcle propre à chaque teſticule : il tient au ſcrotum par un tiſſu cellulaire ſerré, dont il faut le ſéparer avec ſoin dans la diſſection, ſi l'on veut conſerver les deux envelop-

de cette maladie très-commune, l'ont diſtinguée en celle qui ſe fait par infiltration dans

---

pes. Les deux dartos ſe réuniſſent enſemble; cette réunion ſe fait au-deſſous du raphé, & forme la cloiſon des bourſes.

On trouve ſous chacun de ces muſcles un tiſſu cellulaire, dont les cellules plus ſenſibles, ſont auſſi plus étendues. Ce tiſſu recouvre une autre enveloppe, de laquelle pluſieurs Anatomiſtes ont voulu faire un muſcle qu'ils ont appellé cremaſter, ou tunique erythroïde, à cauſe de la couleur de ſes fibres muſculaires.

Le cremaſter naît du bord inférieur du muſcle oblique interne du bas ventre, & ſort par l'anneau de l'oblique externe, en ſe prolongeant dans une étendue d'environ deux pouces ſur le cordon ſpermatique, juſqu'auprès du teſticule. Les fibres du cremaſter s'uniſſent à la gaîne du cordon & à la tunique vaginale par un tiſſu cellulaire, moins ſenſible que celui par lequel elles ſont adhérentes au dartos. On attribue à ces fibres l'uſage de relever le teſticule, ou de le ſuſpendre en même temps que le dartos exécute ſon action, de laquelle dépend l'état de contraction & l'état de relâchement des bourſes.

Au-deſſous du cremaſter on apperçoit la gaîne des vaiſſeaux ſpermatiques ou gaîne du cordon, formée de pluſieurs feuillets. Cette gaîne, en s'approchant du teſticule, ſe disjoint pour former une double enveloppe, qu'il eſt fort aiſé de remarquer. La plus interne de ces enveloppes s'avance pour ſervir de loge au teſticule, & s'appelle alors tunique vaginale du teſticule. La partie externe qu'elle ſemble avoir quittée pour aller recouvrir le teſticule, vient ſe réunir à elle à quatre ou cinq lignes de diſtance. On diroit que la gaîne du cordon s'eſt diviſée en cet endroit pour pouvoir s'étendre enſuite & former avec plus d'aiſance l'enveloppe du teſticule. Une longue macération prouve que cette en-

le tissu cellulaire du scrotum, & en celle qui arrive par épanchement.

---

veloppe est composée de plusieurs feuillets. J'en ai compté jusqu'à huit dans l'état de maladie, aussi est-elle susceptible de contracter un épaississement considérable.

La tunique vaginale n'est pas au testicule ce que son nom semble indiquer, c'est-à-dire, une véritable gaîne, puisqu'elle contracte avec cet organe une adhérence très-marquée dans son bord supérieur. Cette adhérence étoit nécessaire pour le soutien des différentes circonvolutions formées dans cet endroit par l'épididyme, ou le canal secréteur de la semence.

Ce canal, ou corps vermiculaire, commence à la partie supérieure du testicule. C'est la continuité du centre de cette glande, communément nommé centre d'higmor, comme le canal salivaire de stenon est la continuité de la glande parotide, &c.

L'épididyme & le testicule ont une enveloppe qui leur est propre. On la nomme tunique albuginée, a cause de sa couleur. Elle est d'une consistance épaisse & serrée. Elle tient au parenchyme du testicule comme la pelure de la pomme tient à sa substance, de maniere qu'on ne peut plus l'en séparer sans couper leur continuité.

C'est assez improprement qu'on appelle tunique ce corps blanchatre, qui n'est qu'un tissu particulier formé par la continuité des vaisseaux du testicule, d'autant qu'on n'a point admis de tunique particuliere au cœur après le péricarde, ni aux poumons après la plevre, &c.

La tunique albuginée a des pores exhalans & inhalans, qui servent au libre cours d'une humeur séreuse, dont l'usage est de lubrifier le testicule, pour s'opposer aux maladies que pourroit produire le frottement de cette tunique avec la tunique vaginale.

Ils lui ont aſſigné différentes cauſes, qu'ils

Lorſque cette humeur ſéreuſe ſe ramaſſe en trop grande abondance entre ces deux tuniques, elle forme la maladie qu'on nomme Hydrocèle par épanchement.

Les teſticules ſont deux corps glanduleux, ſitués l'un à côté de l'autre dans l'intervalle des aines : on les nommoit anciennement didymes ou jumeaux.

Cependant, pour l'ordinaire, ces deux corps différent un peu par leur volume, qui eſt à-peu-près celui d'un gros œuf de pigeon : ils ſont auſſi plus ou moins bas, & rarement ſymétriques. Leur forme eſt un ovale légèrement applati des deux côtés, ce qui fait qu'on les diviſe en deux extrémités, deux côtés & deux bords.

Leurs extrémités ſont, l'une en devant & un peu en haut, l'autre en arrière & un peu en bas : leurs bords ſont en haut & en bas, & leurs côtés peuvent ſe diviſer en internes & externes.

Le bord ſupérieur de chaque teſticule eſt ſurmonté d'une eſpèce d'appendice ou corps vermiculaire, qu'on appelle épididyme, avec lequel il eſt enveloppé par la tunique vaginale & par le ſcrotum.

Le parenchime du teſticule eſt un composé de vaiſſeaux ou canaux blanchâtres très-déliés, qui, ſe pliant de tous les ſens en différens paquets, forment différentes cloiſons membraneuſes, enveloppées d'une ſubſtance blanche, qu'on nomme tunique albuginée.

Ces cloiſons diſpoſées longitudinalement, vont aboutir à un corps blanc, long & étroit, comme à une eſpece d'axe. Ce corps blanc eſt appellé par M. Winſlou le noyau du teſticule, & par un grand nombre d'autres Anatomiſtes, le centre d'Hygmor.

L'étendue des petits canaux ou vaiſſeaux qui forment le teſticule eſt tres-conſidérable : on peut en compter un grand nombre

ont diviſées en internes & externes. Les cau-

---

d'autres lorſqu'on les ſoumet à la macération, pour faire fondre le tiſſu cellulaire qui les unit enſemble.

Le corps blanc ou noyau du teſticule eſt le principe de divers autres canaux plus gros que ceux dont je viens de parler : ils vont ainſi percer l'extrémité antérieure du teſticule, vers le haut, & s'arranger par différens plis le long de la partie latérale externe du bord ſupérieur, juſques vers l'extrémité poſtérieure. L'union de ces canaux forme un paquet long & blanchâtre qu'on nomme épididyme ou corps vermiculaire.

L'épididyme eſt diſtingué en tête & en queue. La tête eſt la partie la plus groſſe, elle commence à la partie antérieure & ſupérieure du teſticule. Elle adhére peu à la tunique albuginée, au lieu que la partie poſtérieure, ou la queue, eſt la continuité du teſticule. Celle-ci ſe coude de derriere en devant & de bas en haut pour prolonger ſa route vers l'anneau des muſcles du bas ventre, en paſſant au-deſſous de la gaîne des vaiſſeaux ſpermatiques. L'épididyme prend le nom de canal déférent, à l'endroit où il quitte le teſticule, après avoir formé pluſieurs tours ſerpentins : ſon cylindre, un peu applati du côté de la tunique albuginée, ſe rétrecit au même endroit où il change de nom.

Les vaiſſeaux ſpermatiques ſont deux paquets ou trouſſeaux de chaque côté. On en diſtingue un gros & un petit. Ils vont ſe perdre dans la propre ſubſtance du teſticule. Le plus gros ſe diſtribue à la partie antérieure de cet organe, le ſecond à l'épididyme. Ces vaiſſeaux ſont un compoſé d'artères, de veines & de nerfs, dont l'origine eſt très-connue quoiqu'elle varie quelquefois ; ils ont avec les vaiſſeaux voiſins beaucoup de communications & d'anaſtomoſes, qu'il eſt inutile de rappeller ici, puiſque je n'entre pas dans le même détail pour les autres parties que je viens d'expoſer.

ſes internes tiennent à la dépravation des humeurs, comme à la foibleſſe des parties affectées. Les cauſes externes ſont les coups, les chutes, le froiſſement du teſticule, & tous les agens extérieurs qui peuvent produire la tuméfaction des bourſes.

Ainſi les différentes parties qui conſtituent les bourſes, peuvent fournir un ſiége à l'Hydrocèle.

En effet, quelques Auteurs, en parlant de l'Hydrocèle qui ſe fait par épanchement, entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du teſticule, parlent auſſi de celle qui arrive à la tunique vaginale du cordon ſpermatique, de celle qui ſe fait ſous la tunique albuginée, & de celle qui a lieu dans le ſac herniaire des hommes qui ont eu des hernies (1).

(1) M. Ledran, *Obſ.* 75, donne l'hiſtoire de la maladie d'un Menuiſier nommé Jean Robin, attaqué de trois Hydrocèles à un ſeul côté. Cet homme avoit eu une hernie vraie, & le ſac herniaire n'ayant pas été réduit exactement, avoit fourni le ſiége de la première Hydrocèle. La ſeconde étoit entre la première & le cremaſter, & la troiſieme entre la tunique albuginée & la tunique vaginale.

Je ne m'occuperai point ici de ces diffé-rentes Hydrocèles, qui sont autant de phé-

---

Le testicule étoit sain, il fut néanmoins amputé par M. Ledran, comme on va le voir par son texte.

» Quoique le testicule fût dans son état naturel, dit cet Auteur, » je ne pus le conserver, les vaisseaux spermatiques étant, comme » ils le sont toujours, confondus avec le sac herniaire qui faisoit » la première Hydrocèle : ainsi je fis la ligature & du cordon & » du sac herniaire au niveau de l'anneau du muscle oblique » externe, je coupai ensuite à un demi travers de doigt au-dessous » de la ligature. Deux heures après l'opération, je fis saigner le » malade, & je lui fis faire sur le ventre des fomentations qu'on » continua pendant plusieurs jours. La suppuration se mit en » train, & la plaie devint une plaie simple «.

Quoique le sac herniaire & la seconde Hydrocèle fussent confondus avec les vaisseaux spermatiques, on auroit pu les en séparer aisément, on auroit même pu faire l'excision de la plus grande partie des différens kistes, sans toucher aux vaisseaux sains, & la suppuration auroit achevé la cure en conservant le testicule.

Ainsi le traitement que M. Ledran a fait dans cette maladie, & qu'il a l'air de vouloir compter parmi ses succès, n'est point dans le cas d'augmenter sa réputation dans l'esprit des gens instruits.

Boerhave, Wilman & plusieurs autres Auteurs disent avoir vu l'Hydrocèle de la tunique vaginale du cordon spermatique, que M. Pott dit avoir guérie par la ponction. Heister a cherché cette Hydrocèle avec beaucoup de soin, & ne l'a jamais trouvée. M. Sharp l'appelle collection d'eau enkistée, qui se fait entre les lames des membranes du cordon. Il dit l'avoir vue deux ou trois fois. Le même Auteur parle encore des Hydrocèles qui ont leur siége entre les lames de la tunique vaginale, comme de

nomènes, & dont on varie le traitement ſuivant les circonſtances.

Je ne parlerai pas non plus de cet œdème, qu'on eſt convenu d'appeller Hydrocèle par infiltration, puiſque les moyens qu'on doit employer pour la traiter ſont connus de tout le monde.

L'Hydrocèle qui ſe forme par épanchement entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du teſticule a été l'objet principal de mes recherches, & je crois, avec M. Petit, que cette cavité peut ſeule ſervir de ſiège à cette eſpèce d'Hydrocèle.

Si l'eau y ſéjourne trop long-temps, elle occaſionne des accidens très-graves.

---

celles dont le ſiége eſt ſous la tunique albuginée : mais il ne croit point à ces eſpeces d'Hydrocèle, & les Chirurgiens qui prétendent les avoir vues, s'appuient ſur l'apparence extérieure de la tumeur, ce qui fait juſtement ſoupçonner qu'ils ſe ſont trompés dans leur diagnoſtic.

Job a Mekren dit que les Hydrocèles les plus communes ſont les Hydrocèles par infiltration, & celles qui ont leur ſiége entre la tunique vaginale & l'albuginée; il nie l'Hydrocèle qui ſe fait ſous la tunique albuginée. *Spatio enim eo quod eſt inter teſticulum & tunicam, imo in ſcroto ipſo aqua ſæpius colligitur : nunquam in teſtibus ipſis, niſi putreſcant.*

Gui de Chauliac, Fallope & Fabrice d'Aquapendente diſent que le teſticule peut tomber en pourriture, ou devenir carcinomateux : Fabrice de Hilden, Skenkius, la Vauguyon, Heiſter & Bertrandi penſent à-peu-près de même (1).

En évacuant de temps en temps les eaux

---

(1) En toute hernie apoſtemale, il ſe faut adviſer des teſticules, car le long ſejour des choſes étrangères aupres d'eux les altère & corrompt. GUI DE CHAULIAC, *Doctrine 11, Traité 11, Chapitre 11.*

» Sciendum eſt quòd in illà herniâ, in quâ continetur aqua in » vaginâ teſtis & quæ aliquantiſper ſit diuturna, corruptus eſt » teſtis. FALLOPIUS.

» Notandum vero aquam in ſcroto non diu eſſe reliquendam, » ne à morâ teſtis corrumpatur, vel una cum aquâ adveniat hernia » carnoſa. FABRICIUS AB AQUAPENDENTE.

» Cavendum quoque eſt ne aſſiduo fotu excoquatur teſticulus » & corrumpatur, ut vidimus contigiſſe in aquoſo ramice. HOL» LERIUS.

» Nam quidquid præter teſticulos in ſcrotum illabitur, toto » genere eſt contra naturam, ſcrotumque corrumpit, nec ab eo, » ſalvis rebus, admitti poteſt. LUDOVICUS DURETUS.

» Teſtis autem ſubſtantia ab acrimoniâ humoris, ſucceſſu » temporis, corrumpitur ». SKENKIUS.

On ne doit pas négliger la cure de l'Hydrocèle, car les corps étrangers, venant à ſéjourner longuement, gâtent & corrompent le teſticule. COVILLARD.

qui se sont accumulées dans la tunique vaginale, l'on prévient d'ordinaire ces accidens; mais ce procédé reconnu par les plus anciens Maîtres de l'art (1), n'opère point la cure

---

Si les eaux deviennent âcres & corrosives ou limoneuses, elles se convertissent assez souvent en pus, elles corrompent le testicule de manière qu'on est obligé de l'emporter, en faisant la castration. LA VAUGUYON.

» Ita etiam si testiculus ex aquâ corruptus sit, quod ex fœtore » & pravo colore aquæ cognoscitur, testis extollendus est. SENNERTIUS.

» Ubi paulò diutius humor ille intus relinquitur, metuendum » est ne testiculus sensim cum eodem corrumpatur vel occallescat, atque ita skirrum vel sarcocelem vel cancrum tandem » sentiat. HEISTER.

» Alias testis, ab initio morbi incolumis, perpetuâ maceratione » resolvitur; ruptâ nempe ejus tunicâ propriâ, aliàs vasa ipsa » rumpuntur, & sanguis cum aquâ immiscetur. BERTRANDI «.

M. Nanoni a vu un testicule putréfié par la présence de l'humeur qui formoit l'Hydrocèle. L'application seule de la charpie sèche fit séparer cet organe du cordon spermatique dans sa partie saine, & le malade fut heureusement guéri sans autre accident.

(1) » Ferramentum autem demittitur, magnâ cura habitâ, » ne qua vena incidatur: eò tùm plumbea aut ænea fistula conji- » cienda est. CELSUS, *Lib. VII. Cap. XV.*

» Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis » substantiâ, tota natura est: sicuti etiam quæ in ascitis hydropicis » continetur aqua, quarum certè vacuationem vel medicamentis » quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ. In Hydrocele quidem » immisso syphone. GALENUS, *de Meth. medendi, Lib. XIV* «.

radicale, puiſque la maladie revient bientôt après. Il eſt même quelquefois dangereux, comme on pourra le voir au Chapitre de l'inciſion. D'ailleurs je crois très-poſſible que l'humeur de l'Hydrocèle, quoiqu'ordinairement bénigne, produiſe quelques funeſtes effets, en ſe portant ſur une autre partie.

Un homme de la plus haute conſidération ayant une Hydrocèle depuis long-temps, fut attaqué d'un flux de ventre de mauvaiſe nature. La matière des déjections étoit ſanguinolente, bilieuſe, & quelquefois ſemblable à l'humeur de l'Hydrocèle.

Le troiſième jour de la maladie, la tumeur ayant perdu de ſon volume, on crut avec raiſon que l'eau dont elle étoit formée ſe portoit ſur les entrailles. Elle fut évacuée par la ponction, & les accidens ceſsèrent bientôt après. Si cette humeur produiſoit en effet la maladie ſecondaire, il y a lieu de croire qu'elle avoit été portée par métaſtaſe dans les inteſtins.

On pourra dire encore qu'une liqueur ſtagnante, ſans ceſſe abſorbée par les vaiſ-

ſeaux lymphatiques de la tunique albuginée, ou par ſes pores inhalans, doit porter dans les humeurs une diſpoſition vicieuſe. D'un autre côté, le teſticule ne doit point être environné d'un fluide, qui, le preſſant de toute part, doit en gêner les fonctions principales ; & c'eſt vouloir détruire cet organe, que de le laiſſer long-temps expoſé à cette eſpèce de macération.

Tous ces dangers, qu'on peut joindre à la gêne conſidérable occaſionnée par les Hydrocèles un peu volumineuſes, doivent inſpirer aux malades le deſir de guérir d'une manière ſûre.

Ce point important pour la Chirurgie, a toujours occupé les plus grands Maîtres : ils ont imaginé pluſieurs procédés, qu'on peut réduire à ſix principaux :

Savoir, l'inciſion, l'exciſion du ſac, la cautériſation, l'uſage du ſéton, celui de la tente, & les injections.

Les accidens fâcheux qu'on a vu ſuivre l'emploi de ces différens moyens, prouvent de reſte qu'on eſt encore peu avancé dans

le traitement de la Maladie dont il s'agit.

Des obſervations faites avec ſoin, m'ont fait voir qu'on a généralement méconnu ſa cauſe : ce qui ſuppoſe avec raiſon qu'elle n'a point été attaquée dans ſa ſource. Delà vient que la méthode que l'on a vu réuſſir dans certains cas, a manqué dans des cas ſemblables ; & qu'on a ſucceſſivement employé des moyens inſuffiſans, ou des moyens dangereux (1)

---

(1) » Hernia aquoſa, ſi ex cauſâ internâ ac latente originem » habet, ut plurimum ſiniſtram partem ſcroti occupat, ſeroſuſque humor ille in membranâ teſtem involvente, Erythroïdeâ » dictâ, colligitur : idque præcipuè fit rene ſiniſtro, ut Dodonæus » rectè annotavit, malè affecto. Quapropter ſeroſos humores non » attrahens, & ad veſicam mittens venam ſeminariam, quæ iſto » in latere ab emulgente procedit, in membranam erythroïdeam » delabitur. FABRICIUS HILDANUS, *Centur. IV. Obſerv.* 66.

Les Auteurs qui ont écrit ſur l'Hydrocèle avant Fabrice de Hilden, n'ont pas tous donné leur opinion ſur l'origine de cette maladie. Ceux qui en ont parlé ne ſont guères plus ſatisfaiſans que lui.

» Cauſa iſtarum herniarum eſt debilitas virtutis digeſtivæ, » præcipuè in hepate. GUI DE CHAULIAC.

J'ai ordinairement obſervé que les perſonnes que j'ai guéries de l'Hydrocèle digéroient avec aiſance, & avoient le foie en très bon état.

Je dis donc que l'Hydrocèle tire le plus communément sa source des pores exhalans

---

Je me contenterai de citer ces deux Auteurs anciens, quant à l'origine de l'Hydrocèle. L'opinion des Chirurgiens modernes est bien différente.

L'hydropisie de la tunique vaginale (dit M. Sharp) est causée par un épanchement contre nature de la sérosité, qui se sépare continuellement, mais en petite quantité, à la surface interne de cette tunique pour humecter ou lubrifier le testicule, & qui, s'amassant alors trop vite, forme avec le temps une tumeur considérable. SHARP, *Traité de ses Opérations*, *pag.* 126.

L'erreur de M. Sharp ne lui viendroit-elle pas d'Albucasis ou de Ruisch ?

Le premier veut que l'on enlève toute la tunique vaginale, pour que la cure soit certaine.

» Nam si non exquisitè perscruteris in incisione ejus, non fit se- » curitas quin aqua redeat «. ALBUCASIS.

Ruisch veut que cette tunique soit détruite par la suppuration, & qu'on la tire hors de la plaie avec des pinces commodes pour cette opération : Ruisch regarde même cette tunique comme la source de la maladie. *Donec suppuratio partem membranulas stillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris.*

Quoique l'Auteur dise *membranulas stillantes*, il n'a pas entendu parler de la tunique albuginée. Cette tunique n'éprouve point une suppuration semblable à celle de la tunique vaginale : la contexture membraneuse de la derniere peut exiger qu'on la tire avec des pinces, lorsqu'elle gene dans le fond de l'ulcère qui suppure : *tuncque eas tenaculo eduxeris*. La tunique albuginée

de la tunique albuginée, lorſque les pores inhalans de cette tunique ſont troublés dans leur fonction. Je dis auſſi que la tunique vaginale doit n'entrer pour rien dans l'Hydrocèle, par cauſe externe, & qu'elle a très-peu de part à l'Hydrocèle de cauſe interne.

S'elever contre une opinion généralement reçue, eſt ici le fruit de l'obſervation qu'on

---

n'a jamais ſuppuré de cette manière, elle n'éprouve d'autre changement qu'une eſpèce de végétation vermeille & mamillaire, telle qu'elle arrive à la ſurface des plaies faites au corps propre des muſcles les plus charnus.

Ainſi Ruiſch n'a voulu parler que de la tunique vaginale, qu'il a regardée comme la ſource de l'Hydrocèle.

» Ultimam frequentiùs fieri videtur in cellulis utriuſque tunicæ » vaginalis, tum illius quâ vaſa ſpermatica comprehenduntur, » tum alterius, quâ teſticulus cingitur, quando cellulæ quâ parte » ex variis occaſionibus occalluerunt. ZACH. PLATNER, *Diſſert.* x.

La tunique vaginale (dit M. Sabattier) eſt l'organe qui ſiltre & qui contient cette eſpèce d'Hydrocèle. *Mém. de l'Académie de Chir. Tom. v. pag. 695.*

» Optima hosce morbos curandi ratio in evacuatione humoris » & ablatione facci poſita eſt «. BERTRANDI, *Mém. de l'Acad. de Chirur. pag.* 105.

La meilleure méthode de guérir l'Hydrocèle, conſiſte à procurer l'évacuation de l'humeur épanchée, & à emporter le ſac qui la contenoit. M. SUE, *Dictionnaire de Chirurgie*, 4[illegible].

verra d'un œil favorable, s'il doit en résulter des notions utiles.

L'Hydrocèle, à la suite d'une contusion, d'une secousse, d'un froissement au testicule, ou d'après une tuméfaction quelconque de ce corps glanduleux, démontre évidemment qu'il se débarrasse lui-même du fluide qui le gênoit.

Quelle que puisse être la cause déterminante de l'épanchement dans ce cas, peu importe. Il est certain qu'avant qu'il ait lieu, le testicule malade est plus gros qu'à l'ordinaire (1), &

(1) La première chose dont se plaint le malade, dit M. Petit, est d'avoir un testicule plus gros que l'autre; dans un grand nombre de personnes qui sont venues me trouver pour pareille maladie, j'ai reconnu en effet l'augmentation de volume du testicule; le malade se plaignoit d'une douleur sourde, quelquefois tensive & gravative: l'attouchement ne l'augmentoit point; les remedes généraux & quelques topiques employés ont fait souvent dissiper le tout: d'autres fois la tumeur ne faisoit que s'amollir, & devenoit moins douloureuse, quoiqu'elle augmentât; dans cet état on n'apperçoit point encore de fluctuation: enfin, quelques jours après, en faisant beaucoup d'attention, & en touchant avec circonspection & douceur, je sentois un fluide formant, pour ainsi dire, une atmosphere autour du testicule: cette atmosphere aqueuse augmentant peu-à-peu, l'Hydrocele devenoit par degrés plus apparente. J. L. PETIT, *Tome II, pag.* 485.

que

que l'humeur qui forme le volume eſt dans ſes vaiſſeaux propres, ou en ſtaſe dans l'intervalle de ces mêmes vaiſſeaux.

Il eſt également certain que la tunique albuginée a des vaiſſeaux lymphatiques & des vaiſſeaux ſéreux qui la traverſent, en communiquant avec les vaiſſeaux propres du teſticule. Galien & Nathaël Hygmor nous en donnent la certitude (1).

L'on refuſe néanmoins à cette tunique la puiſſance de ſe débarraſſer de ce qui la gêne. On lui ôte ainſi la faculté de filtrer une partie de la ſéroſité deſtinée à lubrifier le teſticule

M. Petit dit avoir obſervé que lorſque le gonflement du teſticule, produit par différentes cauſes, ne ſe diſſipe pas, on voit l'Hydrocèle ſe former peu-à-peu. *Page 592, Tom. II.*

(1) » Continetur autem ſeroſus humor in teſtibus, ab hujuſ» modi utique ipſorum corpus nutritur. GALENUS, *de Semine.*

» Arteriæ cum ad teſtium ſummitatem pervenerint, ſe in inte» riori illorum tunicâ diffundunt, & in ſurculos infinitos penè » [illegible], qui circum circa vagantes invicem per anaſtomoſes » uniuntur nonnulli : alii ſuperficiem deſerentes verſus interiora » [illegible], ſuoſque terminos ſub tunicâ abſcondunt, eamque » [illegible]. NATHANAEL HIGMORUS, *Diſquiſitiones Anatomicæ*, *Lib. I. Pars 4, Cap. primum.*

dans l'état ſain, & l'on attribue cette fonction à la tunique vaginale ſeule.

Une fois d'accord avec moi ſur ce point échappé, l'on ne s'occupera plus d'enlever toute la tunique vaginale dans l'opération de l'Hydrocèle par exciſion de cette tunique, quand elle n'aura contracté aucun caractère ſuſpect; & ſi la cure n'eſt pas radicale, on pourra croire avec raiſon que la tunique albuginée n'aura pu s'oppoſer à l'épanchement, n'ayant point encore éprouvé la criſe dont j'établirai la néceſſité.

Cette théorie eſt prouvée par mes obſervations, comme par l'obſervation de M. Louis (1), rapportée dans le Mémoire de M. Sabatier. » On y lit que M. Louis n'ayant pas enlevé toute la tunique vaginale fut obligé, ſur la fin du traitement, de

(1) M. Louis, ſucceſſeur du célèbre M. Morard dans la place de Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie; ce ſavant Chirurgien, auquel la Chirurgie doit pluſieurs excellens Ouvrages, n'a malheureuſement rien écrit encore ſur l'Hydrocèle. Il s'eſt contenté de donner une ſeule Obſervation dans le Mémoire de M. Sabatier.

placer un séton pour évacuer un nouveau sac, secours sans lequel la cure étoit manquée «.

Par la manière dont M. Sabatier rapporte l'histoire de cette maladie, il semble croire que le séton ait détruit ce qui restoit de la tunique vaginale, ou, selon la Chirurgie moderne, la source restante des eaux. Il est néanmoins difficile de croire que le séton ait fait tomber en suppuration ce même reste de tunique seul.

La tunique vaginale étant moins susceptible d'irritation que la tunique albuginée (1), il est plus naturel de penser que la présence du séton a procuré les différens degrés d'inflammation favorable à cette dernière tunique & au testicule même, ensuite une

(1) J'ai fait observer à M. Desault, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, si bien connu par ses Démonstrations anatomiques, que la tunique vaginale étoit infiniment peu sensible. Le sujet sur lequel j'en faisois l'excision partielle, pour le guérir de l'Hydrocèle, ne donna aucun signe de douleur dans cet instant, au lieu qu'il trouva très-douloureuse l'incision par laquelle j'avois divisé les tégumens.

ſuppuration, une exfoliation, & enfin la ceſſation de l'épanchement.

Pour ſe convaincre que le ſéton a plutôt agi ſur la tunique albuginée, que ſur la partie reſtance de la tunique vaginale, il ſuffira de faire attention à la route qu'il a parcourue, & à la manière dont M. Louis l'a appliqué. » M. Louis, dit M. Sabatier, ſe ſervit pour placer le ſéton, d'un pharingotôme, dont il appuya le bout de la canule dans la plaie, à côté des vaiſſeaux ſpermatiques, en faiſant avec le doigt de l'autre main un contr'appui poſtérieurement vers la partie inférieure du ſcrotum «. Ce qui ſuppoſe que le ſéton fut appuyé ſur toute la longueur du teſticule.

Ce n'eſt pas dans ce ſeul point que l'Obſervation de M. Louis vient à l'appui de ma doctrine, elle la confirme encore parce que cette Hydrocèle avoit ſuccédé à la tuméfaction du teſticule; & douter que la tunique albuginée ait produit l'épanchement du fluide dans tous les cas ſemblables, c'eſt ſe refuſer à l'évidence, c'eſt ne point accorder à cette tunique des pores, tandis qu'il eſt démontré qu'elle en a qui ſont plus à portée

de faciliter ce défordre, que ceux de la tunique vaginale (1).

Ainfi dans l'opinion reçue, que la tunique vaginale étoit la fource de l'Hydrocèle, on

(1) Il eft aifé de voir fur le cadavre, même fans microfcope, que le tefticule légerement preffé entre les doigts laiffe échapper à travers la tunique albuginée une humeur féreufe, en forme de rofée. Les pores qui facilitent l'iffue de cette humeur, ne font autre chofe que l'embouchure des artères lymphatiques, qui, felon Nathaël Higmor, percent la tunique albuginée.

M. le Baron de Haller dit avoir vu fortir du fang par l'hypocondre droit, fans aucune bleffure, & ce phénomène s'eft renouvellé plufieurs fois fous fes yeux. HALLER, *Oper. pract.*

M. Moor a vu une fille de vingt-deux ans bien réglée & fujette a des hémorragies qui fe faifoient par les bras & par les joues. MOOR, *Præf. de Med. inftat.*

J'ai vu à Saint-Servan, près Saint-Malo, une fille de feize ans, qui, n'étant point encore nubile, avoit fouvent une effufion de plufieurs gouttes de fang par les glandes ciliaires de Meibomius, qu'on fait avoir leur fiege dans la face interne des paupieres. Cette fille eft une fermiere de M. de Kamarcan, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Berwick., Plufieurs perfonnes l'ont vue comme moi.

Par la raifon qu'il faut une pléthore fanguine & locale pour déterminer une effufion dans ces diverfes parties, je fuis fermement perfuadé qu'il faut une plethore féreufe au tefticule ou aux vaiffeaux dont il émane, pour produire l'Hydrocele, dont la matiere arrive dans le fac par les pores exhalans de la tunique albuginée.

a donné le rigoureux précepte de l'emporter en totalité, de la faire tomber en eſcarre (1).

Ce précepte ne s'accorde pas avec mes

---

(1) M. Bertrandi, qu'on ſait être un de ces Auteurs, croit néanmoins que l'Hydrocele eſt occaſionnée par le vice du teſticule : ce qui le fait tomber dans une véritable contradiction. *Voyez les Mém. de l'Acad. de Chirurgie, Tom. III, pag.* 104.

Les idées erronées, dit M. Pott, ſur la nature, l'origine & le ſiége des maladies, ſont communément ſuivies d'un mauvais traitement : & à l'égard du cas préſent, les méthodes de traitement qu'on a propoſées & pratiquées, ne le cedent pas pour l'abſurdité aux conjectures qu'on a faites touchant les circonſtances & la maladie.

Dans la ſuppoſition que l'extravaſation du fluide étoit la ſuite d'une conſtitution hydropique, on a preſcrit les forts purgatifs & les remédes puiſſamment diurétiques, on a employé les cautéres actuels, on a fait des ligatures & des inciſions, tant aux vaiſſeaux ſpermatiques qu'à l'aine, pour empêcher l'eau de deſcendre dans le ventre : on a injecté des liqueurs aſtringentes & des eſprits ardens, dans la vue de réunir ou de ſouder les vaiſſeaux ſpermatiques rompus ; on a pratiqué des opérations longues & ennuyeuſes, pour détruire & déraciner les kiſtes imaginaires ; on a donné des préceptes pour évacuer l'eau à différentes fois, de crainte que les forces du malade ne manquaſſent, & que ſa ſanté n'en ſouffrît en l'évacuant trop ſubitement. Enfin, comme on a penſé que le teſticule étoit ſouvent dépouillé par ſon ſéjour au milieu de l'eau, on a fréquemment fait l'opération de la caſtration dans l'Hydrocele ſimple. Le docteur Monro, le père, Profeſſeur d'Anatomie à Edimbourg, & M. Samuël Sharp, ancien Chirurgien de l'Hôpital de Saint-Gui, ſont preſque les ſeuls Auteurs qui aient bien

principes ; emporter entièrement la tunique vaginale eſt une opération longue, qui peut être ſuivie d'accidens fâcheux, & qui ne guérit pas, ſi la tunique albuginée n'éprouve une ſuppuration dans toute ſa ſurface.

J'étois, avant ces réflexions, ſort embarraſſé ſur le choix d'une méthode qui pût guérir l'Hydrocèle, lorſque je me décidai en faveur de l'exciſion, que Douglas a préconiſée. Elle guérit mon malade comme on va le voir. Mais pour croire à ſon efficacité, je voulus attendre qu'elle fût confirmée par pluſieurs exemples. Si chaque praticien en faiſoit autant, nos progrès, ſouvent imaginaires, ſeroient plus ſûrement appréciés ; nos procédés, moins multipliés, ſeroient toujours ſûrs, & la Chirurgie gagneroit à ſe réduire comme la matière médicale.

---

expliqué la véritable ſource de cette maladie, & qui en aient bien expoſé la théorie. L'Art leur a certainement de grandes obligations, parce qu'ils ont répandu beaucoup de lumière ſur le ſujet préſent, & que leurs lecteurs tirent de leurs Ouvrages des idées plus juſtes que de tous les autres. PERCIVAL POTT *pag.* 12, *Sect.* 2 *Tom.* 11.

OBSERVATION.

J'OPÉRAI le 10 Mars 1776, à Dunkerque, le nommé Bodin, Colporteur, par la méthode de l'excision.

Après avoir emporté un lambeau ovale des tégumens du scrotum, je mis à découvert la tunique vaginale, en enlevant par la dissection le tissu cellulaire qui la recouvre; je la fendis ensuite par une incision d'environ deux pouces de longueur, & j'emportai à droite & à gauche les parties divisées. Le pansement fut fait avec la charpie sèche & les compresses, le tout soutenu par un suspensoir.

Une heure après l'opération il survint une hémorragie assez forte, que j'arrêtai avec beaucoup de peine. L'appareil fut enlevé le surlendemain; je trouvai tout le scrotum recouvert d'un caillot de sang noir. Les parties furent enveloppées d'un cataplasme émollient, le pansement fut renouvellé toutes les six heures; il n'y eut plus d'hémorragie, mais il survint œdème avec empatement & ecchymose dans tout le scrotum, depuis l'anus

juſqu'au bout du prépuce; il ſe fit pendant les ſept premiers jours un ſuintement conſiderable d'une ſéroſité rougeâtre, qui affoibliſſoit le malade; auſſi la fièvre ne fut pas inquiétante.

Le poids de la tumeur étoit gênant; ſon volume étoit devenu plus conſidérable qu'avant l'opération. L'œdéme & l'écchymoſe ſembloient augmenter par l'uſage des cataplaſmes, & je leur ſubſtituai des compreſſes trempées dans la décoction de quinquina, que le malade prenoit également en boiſſon. Ce remède opéra ſenſiblement en deux jours les plus grands effets. La ſuppuration s'établit, elle fut très-abondante du ſept au vingt, & le teſticule ſe dégorgea ſi bien, que le malade fut guéri le 15 Avril, c'eſt-à-dire, le trente-cinquieme jour de l'opération.

Ce premier ſuccès me fit grand plaiſir: j'avois craint pour mon malade pendant les premiers jours, enſuite pour le teſticule, tant à cauſe de ſon énorme groſſeur, qu'en raiſon d'une eſpèce de fluctuation que je ſoupçonnois avoir détruit ſes vaiſſeaux intérieurs;

mais le dégorgement se fit sans crevasse & sans ulcération apparente de cette glande. Il s'éleva sur la tunique albuginée des bourgeons innombrables, qui suppurèrent ainsi que les tortuosités de l'épididyme exposées à l'action de l'air & des médicamens. J'ai vu le sujet de l'Observation une année après, il jouissoit d'une santé parfaite.

Ayant réfléchi sur ce qui s'étoit passé dans ce traitement, je crus que d'avoir enlevé le lambeau ovale du scrotum, comme l'a recommandé Douglas, pouvoit avoir procuré l'hémorragie opiniâtre dont j'avois été témoin. J'avois observé que la plaie, faite en enlevant ce lambeau, laissoit le testicule trop à découvert. Je crus donc devoir supprimer à l'avenir l'excision du lambeau, comme dangereuse & cruelle ; dangereuse, parce qu'elle produit des hémorragies considerables, en coupant l'artère moyenne du scrotum en plusieurs endroits ; cruelle, en ce qu'elle fait à pure perte une déperdition de substance à une partie très-sensible. MM. Saviard & Louis, peut-être les seuls en France qui

euſſent pratiqué une ſeule fois l'exciſion, quand M. Sabatier écrivoit ſon Mémoire, n'avoient point enlevé ce lambeau (1).

Le nommé Ga, Caporal au Regiment Royal Rouſſillon, Infanterie, & Tailleur de ſon métier, s'étoit donné un coup au teſticule gauche, en montant ſur ſa table de travail. La partie fut douloureuſe pendant un certain temps avec tumeur. Une année après il me conſulta pour une Hydrocèle d'un aſſez gros volume; je lui conſeillai la cure que je croyois radicale, il l'accepta volontiers.

L'opération fut faite en ſuivant le nouveau plan que je m'étois formé. La diviſion des tegumens, ſemblable à celle qu'on fait dans l'opération du Bubonocèle, fut aſſez grande pour faciliter l'exciſion entière de la tunique vaginale (2).

---

(1) M. Pott. déſapprouve auſſi la ſouſtraction du lambeau ovale du ſcrotum recommandée par M. Douglas. POTT, *Tom. II*, *pag.* 141.

M. Sharp eſt du même avis, relativement à ce lambeau, comme il le dit dans ſes recherches ſur l'état préſent de la Chirurgie.

(2) Le mot d'exciſion entière ne doit point être pris ici dans le

Je conſervai un cul-de-ſac au ſcrotum, propre à recevoir le teſticule après ſon dépouillement. Il n'y eut point d'hémorragie dans cette ſeconde opération, ni de fièvre dans la ſuite. La partie fut enveloppée avec les compreſſes trempées dans la décoction de quinquina, le teſticule n'enfla preſque pas, les parties inciſées ſuppurèrent en apparence, & les lèvres de la plaie ſe rapprochèrent ſi bien, que la cicatrice fut faite avant la fin du mois.

Peu de jours après les eaux formèrent un nouveau ſac au fond du ſcrotum; je propoſai l'uſage du ſéton; le malade le refuſa : le temps de ſon congé expiré, j'eus le déplaiſir de le voir quitter le Régiment pour aller ſervir dans un autre, ou il porta ſon Hydrocèle.

J'avoue que cette cure manquée me fit beaucoup de peine : auſſi je projettai de nouvelles recherches ſur cette opération. La

---

ſens littéral. Il eſt aiſé de voir qu'on a emporté le plus qu'on a pu de cette tunique, en reſpectant les parties qu'il faut reſpecter dans pareille opération, pour éviter les hémorragies, & conſerver le teſticule en bon état.

cauſe de l'Hydrocèle étoit externe; je la comparai à celle du malade de M. Louis; d'après l'effet que j'attribue au ſéton, je crus que j'aurois guéri la maladie, ſi j'avois excité la ſuppuration de la tunique albuginée. Plein de cette idée, je conſultai différens Auteurs ſur l'origine de l'Hydrocèle, & je vis que j'avois raiſon.

Ætius dit que l'Hydrocèle a deux ſortes de cauſes, qu'on diſtingue en manifeſtes & en occultes. Les manifeſtes, ſont la colliſion, la rupture des vaiſſeaux de la partie. Il appelle Hydrocèle par cauſes occultes, celle qui arrive d'une manière ſpontanée (1).

Fabrice d'Aquapendente ſemble avoir entièrement adopté l'opinion d'Ætius ſur l'origine de l'Hydrocèle.

---

(1) » Hernia aquoſa quandoquè ex occultâ, quandoquè ex » manifeſtâ causâ contingit: ex occultâ quidem, cùm aquoſus » humor circa partes corpuſculorum quæ ſcrotum contexunt ac » implicant, ſanguini immixtus, collectus fuerit. Ex manifeſtâ » vero, cùm ex plagâ, colliſione aut fractis vaſis, ſanguis affluens » in aquoſam ſubſtantiam tranſmutatur «. AETII *Sermo II*, *Cap. XXII.*

Heiſter dit que cette maladie paroît dépendre de la rupture ou éroſion des vaiſſeaux lymphatiques du teſticule (1). Cet Auteur avoit adopté en ce point l'opinion d'Antoine Nuck (2). Platner croit que l'Hydrocèle peut être occaſionnée par cette même cauſe (3).

M. Bertrandi, en parlant de l'Hydrocèle dont le ſiége eſt entre la tunique vaginale & la tunique albuginée, dit que cette Hydrocèle vient ſouvent du vice du teſticule, & qu'elle peut alors procurer l'Hydro-ſarcocèle (4).

---

(1) » Sed non una ſemper humoris illius noxii ſolet eſſe ſedes : » tametſi enim is ut plurimùm in tunicâ teſticuli vaginali, id eſt, » inter teſticulum & tunicam huic proximam colligatur, ita ut » teſticulus huic humori quaſi innatet tactuque tunc percipi » nequeat, atque tum ex diruptis vel exeſis teſticuli vaſis lympha- » ticis profluxiſſe videatur. HEISTER.

(2) » Non rarò contingit aquarum mole ſcrotum, aut ex parte, » aut in totum, mirificè diſtendi : quæ diſtenſio vel aſcitem, vel » vaſa lymphatica teſtium diſrupta antecedentem cauſam agnoſcit. ANTON. NUCK, *Experiment.* 37.

(3) » Aqua autem ex duabus cauſis defluere & increſcere videtur, » vel ex rupto lymphæ receptaculo, vel ſi ora venularum intercluſa » ſunt, quibus humor, qui naturaliter inter tunicas exſudat, ab- » ſorbetur. PLATNER.

(4) » Hujuſmodi Hydroceles teſtis vitio quandoquè oritur, ut » Hydroſarcocelem referat. BERTRANDI.

M. de la Faye dit que les circonvolutions & les tours ſerpentins que forment les veines ſpermatiques dans leur centre, ſont la cauſe la plus ordinaire de l'Hydrocèle (1).

M. la Vauguyon, Médecin de Paris, l'avoit préſumé long-temps avant M. de la Faye (2).

M. Sabatier, dans la deſcription qu'il fait du teſticule, aſſigne à la tunique vaginale ou *périteſte*, l'uſage de filtrer une humeur propre à lubrifier cet organe (3). » Cette ſéroſité dit-il, s'échappe de ſes parois, & peut-être de ceux de la tunique albuginée «.

M. le Baron de Haller dit expreſſément que les pores de la tunique albuginée concourent avec ceux de la tunique vaginale à filtrer une roſée ſuſceptible de ſe coaguler (4).

---

(1) Opérations de Dionis, commentées par la Faye.

(2) On pourroit encore conjecturer, dit la Vauguyon, que les différentes circonvolutions des veines ſpermatiques peuvent être la cauſe de l'Hydrocèle, parce que ces différens détours s'oppoſent, en quelque manière à la prompte circulation du ſang, ce qui donne le temps à la ſéroſité de s'en ſéparer & de ſuinter dans les bourſes. *Pag. 62, Chap. VII.*

(3) Traité d'Anatomie par M. Sabatier, *Tom. III, Pag. 39.*

(4) Vaginalis tunicæ intimum ſtratum inter ſe & teſtem leve

Petit & Garengeot ne disent pas que l'épanchement vienne plutot de la tunique vaginale que de la tunique albuginée.

Galien, après avoir dit que les testicules contiennent une humeur sereuse, laquelle sert à leur nourriture, dit dans un autre endroit que cette humeur, préparée par les vaisseaux du testicule, se sépare de cet organe lorsqu'elle a rempli, envers lui & ses tuniques, les fonctions auxquelles il est destiné; qu'ensuite elle est portée dans les vésicules séminales, d'où elle sort lors de l'acte vénérien. (1).

Tous les Anatomistes ont reconnu des pores à la tunique albuginée, ce qui doit changer la doctrine adoptée sur la formation

---

habet spatium, in quo non raró aqua effunditur de coagulabili genere, is ros & ex teste & ex vaginali tunicâ exhalat. HALLER.

(1) » Continetur autem serosus humor in testibus, ab hujusmodi utique ipsorum corpus nutritur.

» Trahunt itaque serosum humorem testes, quem ipsis antè
» præparant vasorum involutiones : deinde ubi qualitatis ex ipso
» fructum ceperunt, eamque cæteris communicarunt partibus id
» quod superfluum est in meatus seminarios deponunt : hi verò
» foras in coitu excernunt «. GALENUS, *Lib. II. de Semine.*

de

de l'Hydrocèle par les pores de la tunique vaginale.

M. Sabatier, après avoir exposé la méthode de l'incision, fait honneur à M. Gooth, Chirurgien de Norwich, d'avoir le premier fait mention de l'exfoliation du testicule, pour la cure radicale de l'Hydrocèle; (il est bon de dire ici que Lambert, Chirurgien François, en avoit parlé cent ans auparavant M. Gooth. (1).) Elle doit avoir lieu, dit M. Sabatier, pour que la tunique albuginée puisse contracter des adhérences avec le dedans du *kiste* «.

---

(1) M. Lambert, Chirurgien de Marseille, a parlé de l'exfoliation du testicule environ cent ans avant M. Gooth. Il s'explique très-clairement à ce sujet dans ses Œuvres Chirurgicales, page [illegible]41. Après avoir décrit sa méthode de guérir l'Hydrocèle par les injections réitérées de l'eau phagédénique : On doit aussi observer, dit Lambert, les marques & signes de la suppuration & exfoliation de la membrane ou de la chair spongieuse du testicule, contaminée par le séjour des eaux. Nous connoissons les premiers par la fievre, par la douleur, &c.

Quoique le mot exfoliation ne soit point applicable aux parties molles, je m'en servirai à l'exemple de MM. Lambert & Sabatier, parce qu'on entend son acception.

M. Sabatier auroit pu ajouter encore que cette exfoliation devient néceſſaire pour changer la ſurface de cette tunique, dont les pores malades laiſſent échapper la matière de l'Hydrocèle.

Un précepte ſemblable, donné par ce Maître de l'art, auroit éclairé ſur la néceſſité de changer les pores de la tunique albuginée avec des moyens incapables de nuire. En effet, MM. Pigrai, Thevenin & Lambert n'ont pas craint de faire ſuppurer la tunique albuginée, ou le corps propre du teſticule (1). On voit tous les jours des abſcès, des plaies, des crevaſſes, des ſinus même dans cette partie, qui ont les ſuites les plus heureuſes : & par les connoiſſances que nous en avons, nous ſavons qu'elle eſt capable d'éprouver des accidens très-graves ſans ſe détruire.

Abſcès au Teſticule.

Le nommé Brasdor, Soldat au Régiment

(1) Ces différens Auteurs ont connu la néceſſité de l'exfoliation du ſac & celle de la tunique albuginée.

Royal Rouſſillon, Infanterie, s'amuſoit à fendre du bois, ayant une gonorrhée tombée dans les bourſes. Les premières ſecouſſes de ce pénible métier, firent beaucoup enfler la partie engorgée. Il ſurvint une fièvre violente & beaucoup de douleur : rien ne put empêcher l'abſcès qu'il fallut ouvrir.

J'avois craint d'être obligé à faire la caſtration, auſſi je mis à découvert une partie du cordon qui ſembloit devoir me forcer à pratiquer cette triſte opération ; mais, contre mon attente, il s'établit une ſuppuration ſi efficace, que la cure fut parfaite en ſix ſemaines, & le teſticule ſe conſerva preſque dans ſon volume ordinaire.

Le ſujet de cette obſervation auroit pu être attaqué d'une Hydrocèle, ſi les différentes ſecouſſes qu'il avoit éprouvées, ayant été moins fortes, n'avoient pas cauſé la deſtruction de quelque vaiſſeau du teſticule dans ſon propre corps, & produit ainſi la ſtagnation ; d'où réſulte cette augmentation de viteſſe dans les vaiſſeaux voiſins, ſelon M. Fi-

zes (1), ou, ſelon M. Queſnai, ce mouvement inteſtin, cette fermentation qu'on voit toujours précéder les abſcès (2).

Ces ſecouſſes, plus ou moins violentes, doivent varier le degré de déchirement, & cauſer des maladies plus ou moins graves, relativement à la diſpoſition du ſujet.

Il eſt poſſible que la ſécrétion des pores de la tunique vaginale & de la tunique albuginée ſoit troublée ou interrompue à l'occaſion de ces ſecouſſes, ce qui produiroit l'adhérence des deux tuniques entr'elles. Cette ſécrétion empêchée, pourroit également donner lieu à la hernie humorale, ſi la nature n'employoit à-propos de nouveaux moyens pour y ſuppléer.

Mais ſi ces mêmes ſecouſſes portent leur effet avec trop de véhémence vers le centre du teſticule, elles pourront détruire l'organiſation de pluſieurs vaiſſeaux.

Alors le premier épanchement ſe fera loin

(1) » Hinc ſanguinis celeritas in eâ proportione creſcet, &c. «, Fizes.

(2) Traité de la ſuppuration de Queſnai.

des pores qui auroient facilité l'excrétion du fluide épanché : le séjour de ce fluide peut produire, comme corps étranger, une gêne, une irritation locale, ce qui attire à la partie une plus grande quantité de fluide ; de-là, nouvelles vibrations dans les différens tubes qui ne manquent pas de procurer ensuite l'inflammation & les accidens qui l'accompagnent.

Si au contraire la secousse n'est point considérable, le testicule, comme corps élastique, à certains égards, en éprouvera l'action à sa circonférence, ce qui peut être d'un effet nul, ou bien produire cette oscillation modérée, qui divise davantage nos humeurs, & les rend d'autant plus susceptibles de s'épancher, si les pores inhalans ne jouissent pas de leur faculté première.

Cette secousse peut aussi déterminer la rupture des vaisseaux lymphatiques du testicule, dont parlent Nuck, Heister & Platner.

Dans ces deux dernières circonstances, le fluide cherche à s'échapper du côté de la tunique albuginée, n'ayant qu'un très-petit

eſpace à parcourir pour rencontrer ſes pores exhalans; & voilà l'Hydrocèle, maladie qu'on a imaginé devoir toujours guérir par la deſtruction de la tunique vaginale, qui n'entre ſouvent pour rien dans ſa cauſe. Il eſt vrai que ce moyen a été fructueux, lorſqu'il a occaſionné en même temps une ſuppuration modérée au teſticule, & ce nouvel état de bonne organiſation, qui ne permet plus d'épanchement.

Indépendamment des hernies humorales, des abſcès, & de l'Hydrocèle, dont j'ai déduit le méchaniſme, les ſecouſſes & les agens extérieurs peuvent donner lieu à d'autres maladies, telles que l'Hœmatocèle, le Varicocèle, le Sarcocèle, le Skirre, l'Hydro-Sarcocèle, le Spermatocèle, l'induration apparente du teſticule, ſon induration réelle & ſa diſſolution.

Comme toutes ces maladies ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, je parlerai de chacune d'elles, à la ſuite de ce Traité. Je paſſe à l'expoſition des différentes méthodes qu'on a cru devoir employer pour la guériſon de l'Hydrocèle.

De l'Incision.

L'INCISION faite ſur l'Hydrocèle, de manière à ouvrir les tégumens & le ſac pour en évacuer les eaux, paroît à tous égards la méthode la plus ancienne qu'on ait employée pour ſon traitement. Mais ceux qui l'ont pratiquée dans les premiers temps ne l'ont point regardée comme un moyen curatif. Celſe, le premier des Auteurs connus qui ſe ſoient occupés de guérir l'Hydrocèle, ajoutoit, à l'ouverture de la tumeur, la ſage précaution de retrancher une partie de la tunique vaginale; il faiſoit enſuite des ablutions, dans le reſte du ſac, avec l'eau ſalée ou nitrée. Cette exciſion partielle de la tunique vaginale, a pu donner lieu dans la ſuite à l'exciſion entière de cette tunique, dont quelques Auteurs ont fait leur méthode particulière, pour parvenir à la cure radicale.

Celſe recommande d'ouvrir la tumeur à l'aîne, lorſque c'eſt un enfant qui eſt attaqué de l'Hydrocèle: il veut au contraire qu'on l'ouvre ſur le ſcrotum, ſi c'eſt un adulte.

Paul d'Egine veut que l'incision soit faite sur le centre de la tumeur, & qu'elle soit ensuite dirigée vers la partie supérieure par une ligne parallèle à celle du raphé. Il croit nécessaire d'employer une érigne pour soulever la poche qui renferme l'eau, & en extirper une partie. Il recommande encore d'ouvrir la tumeur de haut en bas, au moyen d'une sonde, afin qu'il ne reste ni sang ni pus dans le fond de la plaie après le traitement. Le pansement de Paul d'Egine doit être fait avec une mèche trempée dans l'huile, qui remplisse le fond de la plaie. Il veut ensuite que le ventre & la partie malade soient fomentés avec les médicamens appropriés. Lorsque la plaie a suppuré pendant un certain temps, il faut supprimer la mèche & panser la plaie simplement jusqu'à la fin de la cure.

La méthode de Fabrice d'Aquapendente est à-peu-près celle de Celse.

Albucasis conseille d'enlever le plus qu'il est possible de la tunique vaginale, ce qui, à son avis, fait la sûreté de son procédé.

Deinde perfora ſiſac, plenum aquâ, perforatione amplâ, & extrahe totam aquam. Deinde ſepara inter duo labia ſectionis cum uncinis : & extende ſiſac ad ſuperiora, & non tangas cutem teſticulum comprehendentem : & incide ſiſac, qualitercumque eſt poſſibile tibi incidere ipſum, aut cum totalitate ſuâ aut fruſtatim præcipuè ejus latus ſubtile. Nam ſi non exquiſitè perſcrutueris in inciſione ejus, nonſi tſecuritas quin aqua redeat.

La méthode d'Albucaſis ayant plus de rapport avec l'exciſion ſeule, j'en parlerai ailleurs dans un plus long détail.

Parmi les différens moyens propoſés par Gui de Chauliac, il en eſt un qui conſiſte dans une inciſion qui commence ſur le centre de la tumeur, & finit à l'aine. Gui de Chauliac dit que cette opération eſt pratiquée par Albucaſis & par Haliabas.

Ambroiſe Paré, après avoir expoſé la méthode du ſéton, comme à-peu près la ſeule dont il ait fait uſage, parle auſſi de l'inciſion que l'on pratiquoit de ſon temps.

Cette inciſion doit être faite au bas du

ſcrotum, elle doit être longue d'environ un pouce & demi, pour qu'on puiſſe évacuer avec aiſance le fluide qui forme la tumeur. On met enſuite au fond de la plaie des tentes, qu'on retire lorſque la guériſon eſt prochaine.

Cette manière de guérir appartiendroit moins à l'inciſion qu'à la tente; j'aurai ſoin de le faire obſerver en parlant de la méthode de la tente.

Fabrice de Hilden a également attaqué l'Hydrocèle par l'inciſion, mais l'addition qu'il a faite de la ligature de la tunique vaginale, comme on pourra le voir, prouve bien qu'il faiſoit conſiſter le ſuccès de ſon opération dans le retranchement de la tunique liée, ce qui reſſemble à l'exciſion de cette tunique.

Brunus étoit partiſan de l'inciſion. Il dit que la cure de l'Hydrocèle conſiſte à faire une large ſection au ſcrotum, à ouvrir enſuite la poche des eaux qu'il faut évacuer.

Curatio ejus eſt, ut incidatur cutis teſti-

culorum ſectione amplâ, ſecundùm longitudinem ejus : dein perfora, & aquam extrahe.

Brunus n'entre dans aucun détail relatif aux ſuites de cette opération.

Jacques Holler, Medecin de la Faculté de Paris, nous a laiſſé dans ſes Œuvres une Obſervation, par laquelle il eſt prouvé qu'on pratiquoit de ſon temps la méthode de l'inciſion ſans autre ſecours.

Cette Obſervation n'encourage point à l'exercice de cette méthode.

Le malade opéré au mois de Mars 1555, éprouva des douleurs affreuſes; il eut auſſi la fievre & le délire; enſuite la gangrène s'empara de la partie malade.

Nobili cuidam cultello apertâ herniâ aquoſâ, unde in gangrænam, dolorem intolerabilem, febrim & delirium incidit.

Le même Auteur dit que le malade étoit ſans reſſource, lorſqu'une grande évacuation d'urine & le retranchement des parties gangrénées le retirèrent de ce triſte état.

Rambert Dodonée, premier Médecin des

Empereurs Maximilien II & Rodolphe II, ensuite Professeur en l'Université de Leyde, rapporte un exemple plus frappant encore des effets de l'incision. Le malade dont il parle mourut de la gangrène. Il est vrai que l'Hydrocèle étoit compliquée d'une maladie au testicule.

Effluxit citò omnis humor, tumorque subsedit : vel cùm testis ipse omninò esset corruptus, vicinas partes facilè infecit ; subsecutâ mox scroti universi & etiam penis cum tumore & ingenti dolore, gangrænâ, delirium cum vehementi febri propter doloris magnitudinem supervenit : ac non ità multò post mors successit.

Il paroît que ces deux opérations furent faites par la méthode de l'incision.

Cette méthode a réellement commencé vers le temps de Holler & de Rambert Dodonée, non point à l'époque de Fabrice de Hilden, comme l'a cru M. Sabatier, puisque Fabrice de Hilden, qui écrivoit sa quatrième Centurie en 1606, est postérieur d'un demi-siècle à l'Observation de Holler, écrite en 1555, ainsi qu'à Rambert Dodonée, mort

en 1585. D'ailleurs Fabrice de Hilden avoit adopté une autre méthode, & ses connoissances supposent qu'il avoit lu ces deux Observations, qui, n'étant point favorables à l'incision, l'auroient empêché de l'adopter.

Sennert croit que l'incision doit se pratiquer seulement pour l'Hydrocèle dont le siége est dans le tissu cellulaire du scrotum. *Aperitur autem scrotum cum scalpello : quod quidem præsidium, si intra scrotum saltem aqua continetur, satis tutum & efficax est. Si verò intra proprias testium tunicas delitescat, minùs tutum & efficax.* SENNERT.

Wiseman, qui a pratiqué l'incision, dit qu'elle est souvent suivie de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet & de gangrène, lorsque le malade n'est pas d'une constitution robuste.

Douglas a quitté cette méthode, d'après les accidens facheux qu'éprouva le premier malade sur lequel il l'avoit employée.

Chezelden prétend avec raison qu'on achète bien cher les cures que l'on peut obtenir par elle.

MM. Sharp & Bertrandi ſont également d'accord ſur les accidens redoutables qu'elle occaſionne, auſſi l'ont-ils abandonnée.

Il y a lieu de croire que ces accidens ſont en partie dus à la difficulté qu'on a trouvé juſqu'ici à faire ſuppurer les parties membraneuſes.

Platner dit avoir vu l'inciſion produire le ſecond jour, la fièvre, la douleur & l'inflammation ſur un jeune homme auquel on avoit fait deja pareille opération. *Rursùs ſcrotum incidendum fuit.... Inciſus fuit tumor: plaga ad duos, tres-ve circiter pollices longa, emiſſuſque omnis humor; purum lineamentum fuit vulneri impoſitum, & in hoc nihil nec conciſum nec exciſum. Altero die inflammatio ſe oſtendit cum febre atque etiam dolore, qui ad lumbos uſque aſcendit. Non tam ſcrotum intumuit quam teſticulus, qui, multò plenior factus atque durus, tactu dolorem excitavit, &c.* Zach. Platner, *Diſſert.* x.

On reproche encore à l'inciſion des cures manquées. M. Bertrandi a vu une Hydrocele qu'on avoit crue guérie, revenir au bout de ſept mois.

M. Capdeville en a vu une autre après trois mois d'une guériſon apparente.

M. Collignon, Chirurgien très-connu d'Amiens, a éprouvé deux fois ſur le même malade l'inefficacité de l'inciſion.

M. Sabatier dit que cette opération eſt ſuivie de gonflemens, d'abſcès au teſticule & de crevaſſes dans ce même corps. Il lui attribue auſſi les dangers menaçans qu'un des malades de M. Pott courut à la ſuite d'une hémorragie conſidérable.

Mais ce dernier accident ne peut ſe rapporter à l'inciſion, puiſqu'on la pratiqua pour remédier à une hémorragie occaſionnée par la ponction, ce qui prouve que la ponction, ou cure palliative de l'Hydrocèle, n'eſt pas exempte de danger (1).

---

(1) M. Pott n'eſt pas le ſeul témoin des accidens occaſionnés par la ponction. Cependant elle eſt réputée exempte de toute fâcheuſe ſuite ; & voilà pourquoi tout plein de gens l'aiment mieux que la cure radicale. Auſſi eſt-il néceſſaire d'expoſer des faits capables d'inſpirer la juſte crainte qu'on doit avoir dans la pratique de cette opération, pour qu'on la faſſe avec prudence. M. Nannoni rapporte qu'un homme auquel on faiſoit la ponction pour la huitième fois, mourut à la ſuite d'une inflammation à la partie. L'ouverture du cadavre, en prouvant que le teſticule n'avoit point

Si je défends ici la méthode de l'inciſion,

été piqué dans la ponction, fit voir les cruels effets de cette opération ſur les parties voiſines.

Un Religieux de S. François au Couvent du Saint-Eſprit à Florence, avoit une Hydrocele qu'il portoit depuis ſon jeune âge, laquelle contenoit une liqueur épaiſſe que l'on avoit pluſieurs fois évacuée par la ponction. Il étoit âgé de 76 ans, lorſque la tumeur devint trop volumineuſe pour pouvoir en ſupporter le poids. Ce vieillard ſe détermina donc encore à ſouffrir la cure palliative. On évacua par le trocart une aſſez grande quantité de liqueur noirâtre; mais la petite plaie s'enflamma ſi fort, que la gangrène ſurvint au ſcrotum & à la tunique vaginale : les teſticules furent dépouillés, & la ſéparation de leur enveloppe ſe fit ſans ſecours étranger : on n'employa même aucun des remèdes indiqués dans la gangrene. L'eſcharre étant tombée, la plaie devint vermeille, & la cicatrice ſe forma parfaitement avec un peu de lenteur néanmoins, à cauſe de l'âge avancé du malade, qui dut s'eſtimer très-heureux de ſurvivre à ces accidens redoutables.

Un jeune homme, livré aux ſoins de M. Nanoni, avoua que dans la ponction qu'il venoit de ſouffrir, la douleur avoit été plus cuiſante que dans les ponctions précédentes. L'eau évacuée étoit trouble, & peu de temps après l'opération le ſcrotum ſe tuméfia de nouveau. La tumeur groſſiſſant toujours davantage, M. Nanoni s'apperçut qu'elle étoit formée d'un ſang épanché dans le ſac. Le malade, fort affoibli, tomboit ſouvent en ſyncope. La tumeur fut ouverte par une inciſion longitudinale, laquelle donna libre iſſue à la matière de l'épanchement. La cavité de la plaie fut remplie avec de la charpie, le vaiſſeau qui avoit donné lieu à l'Hœmatocèle fut conſolidé par la compreſſion, & la ſuppuration qui s'établit dans peu de jours, termina heureuſement la maladie.

relativement

relativement aux hémorragies dangereuſes dont on l'accuſe, c'eſt pour prévenir le même reproche qu'on pourroit faire au procédé que je publie, puiſqu'on ne peut le mettre en pratique, ſans inciſer les parties contenantes.

M. Pott donne, à la vérité, l'hiſtoire malheureuſe d'une Hydrocèle dont l'homme mourut, après une hémorragie que produiſit l'inciſion. Mais, outre que le ſujet de cette obſervation avoit le ſang appauvri, l'on peut dire avec beaucoup de raiſon, que les moyens d'arrêter cette hémorragie, furent négligés dans les premiers temps.

Le quinquina & l'opium employés à cet effet intérieurement, ne valoient pas à beaucoup près les boiſſons froides & acides, ainſi que les topiques indiqués par la bonne Chirurgie. En ſuppoſant même qu'on eût employé à pure perte les véritables moyens, il ſemble que le reproche, alors, devoit être fait au Chirurgien, d'avoir méconnu le fond du malade opéré, & non point à la méthode employée, puiſque, dans pareille occurrence, on auroit pu, ou ſe diſpenſer de tenter la

cure radicale, ou l'entreprendre avec les cauſtiques qui ſont exempts de produire des hémorragies, lorſque l'application en eſt dirigée avec beaucoup de circonſpection.

M. Sabatier veut auſſi que l'inciſion ait produit les accidens éprouvés par le malade qui fait le ſujet de l'Obſervation 66 de Fabrice de Hilden, Cent. IV.

Il eſt pourtant notoire, que Fabrice de Hilden n'a jamais pratiqué l'inciſion, proprement dite, puiſqu'il nous aſſure que ſon malade doit ſa guériſon à la ligature de la tunique vaginale, comme on va le voir par le texte de l'Auteur.

Ægrum in ſede collocavi, deinde in ſuperiori parte uſque ad tunicam erythroïdeam, inciſo ſcroto, ipſum ex anteriori parte ab ipſâ membranâ aliquantùm ſeparavi. Et quia tota aqua in illâ tunicâ continebatur, univerſam hanc tunicam (præter vaſa ſeminalia) apprehendi & mediocriter conſtrixi atque ligavi. Poſteà, ex inferiori parte ligaturæ membranam jam ante dictam ſecundùm longitudinem incidi, & aquam ad libras aliquot extraxi,

paulatim tamen, ne vires deficerent. Deinde, turundam satis longam crassamque ex stupis factam & albumine ovi madefactam, ad latus testiculi & interiorem partem scroti, versùs infixi.

Assurément cette méthode n'est pas celle de l'incision, qui consiste seulement à ouvrir le sac dans toute son étendue. M. Sabatier dit encore, que depuis la fin du onzième siècle, jusqu'en 1602, temps auquel Fabrice de Hilden décrivoit la méthode de l'incision, personne n'en avoit parlé; & la manière dont M. Sabatier rend le texte de Fabrice de Hilden, semble prouver que ce dernier Auteur a fait revivre cette méthode.

» L'incision fut faite d'abord aux seuls té-
» gumens. La tunique vaginale, mise à dé-
» couvert, fut ensuite fendue dans toute sa
» longueur; après quoi la cavité fut remplie
» avec une tente assez longue, faite d'étou-
» pes, que l'on plaça le long du testicule,
» jusqu'à la partie inférieure du sac «.

Il est évident, que M. Sabatier n'a voulu compter pour rien, la ligature de la tunique

vaginale, ce qui, ſelon Fabrice de Hilden, fait la partie eſſentielle de ſon traitement. *Ne in poſterùm denuò deſcenderet aqua acu incurvata, &c.* On voit même que la tunique vaginale, au lieu d'être fendue *dans toute ſa longueur*, fut ouverte avec une lancette ou un ſcalpel, puiſque le Chirurgien fut maître de tirer les eaux peu-à-peu, de peur que ſon malade ne tombât en ſyncope; *paulatim, ne vires deficerent.*

Après avoir démontré par le texte de Fabrice de Hilden, qu'il n'a point fait revivre l'inciſion, il eſt, je crois, néceſſaire de rappeller ici que Holler & Rambert Dodonée ſont les premiers qui aient expoſé clairement la pratique de cette méthode. Ces deux Médecins vivoient, comme on l'a vu, plus de cinquante ans avant Fabrice de Hilden. Dodonée a vu mourir un homme opéré par l'inciſion; il blâme fort ce malheureux homme d'avoir conſenti à ſe faire opérer de cette manière.

Temerarii Chirurgi conſilio acquieſcens,

aperiri sibi scapello tumorem permisit. Effluxit citò omnis humor, tumor quoque subsedit.

Voilà bien l'exposé de l'incision conforme à celle que nous pratiquons : la manière dont Dodonée s'explique, semble annoncer qu'il avoit craint les suites de cette opération, comme d'un nouveau moyen de guérir, sur lequel on n'a point encore les connoissances nécessaires.

C'est donc à ce temps qu'on pourroit porter l'origine de l'incision, si cette observation de Dodonée se trouve antérieure à celles de Holler & de Griffonius. Dodonée ne donne pas la date de cette opération ; & comme il a vécu depuis 1517 jusqu'en 1585, il peut l'avoir vue pratiquer avant 1555, époque de l'opération de Holler.

Griffonius (a dû être en exercice à-peu-près dans le même temps, puisque son Observation a été insérée en 1602 dans les Œuvres de Fabrice de Hilden son élève.

Ces recherches, sur l'origine de l'incision, étoient nécessaires, pour révendiquer à Fabrice de Hilden, en faveur de ceux qui ont pratiqué

cette méthode avant lui. D'ailleurs, il falloit fixer l'époque de cette opération dans l'histoire de l'Hydrocèle.

Après avoir prouvé que Fabrice de Hilden n'a point fait revivre l'incision, je ne crains pas d'avancer encore, que cet Auteur n'a véritablement décrit d'autre méthode que celle du cautère actuel, dont je parlerai en son lieu. Il n'a donné, dans ses Centuries, que quatre Observations, d'après lesquelles on seroit fort embarrassé de choisir une méthode de guérir l'Hydrocèle : puisque des quatre malades dont il fait mention, il n'en a traité que deux, l'un par le caustique, & l'autre, par la ligature de la tunique vaginale, à laquelle il associa l'introduction d'une tente d'étoupes dans le sac. Quant aux deux autres Hydrocèles, l'une a été opérée par l'incision qui fut faite, à ce qu'il semble, d'un seul coup de bistouri, & le malade mourut. C'est l'Observation de Griffonius, dont j'aurai occasion de parler encore. La quatrième Hydrocèle dont Fabrice de Hilden parle, fut traitée par un Charlatan, qui fit

l'amputation du testicule. Il est donc bien difficile, comme je l'ai déja fait observer, que l'on fasse choix d'une méthode, d'après ces quatre Observations : aussi Fabrice de Hilden a-t-il adopté la méthode du cautère actuel dont j'aurai soin de faire l'histoire.

De tout ce qui vient d'être dit, relativement à la méthode de l'incision, l'on pourra conclure que cette opération ne peut être regardée comme un moyen sûr de guérir l'Hydrocèle. Il est vrai qu'elle a été d'un bon effet dans quelques circonstances : mais on peut lui reprocher avec raison des cures manquées : il est également prouvé qu'elle a produit de grandes inflammations, la gangrène & la mort même, suites malheureusement trop funestes pour qu'on doive oser l'employer davantage.

De l'Excision de la tunique vaginale du testicule, ou du sac de l'Hydrocèle.

» On croit communément, dit M. Saba-
» tier, que l'excision du sac est aussi ancienne
» que l'incision. Celse l'a, dit-on, décrite avec

» clarté. Il est vrai que cet Auteur, après avoir » conseillé d'emporter une partie de la poche » dans laquelle les eaux étoient contenues, » dit que si la maladie a son siége dans l'une » des deux tuniques du testicule, il faut faire » une incision au scrotum, pour mettre la » tumeur à nud, & les extirper en entier. » Voilà du moins ce que me paroit signifier » le texte latin, qui n'est pas toujours aussi » facile à entendre qu'on le desireroit.

Si sub mediâ, imâ-ve tunicâ, totæ hæ extra collocandæ, excidendæque sunt.

» Mais Celse veut-il qu'on enlève toute la » tumeur, & par conséquent que l'on fasse » en même temps l'extirpation du testicule, » ou que l'on se contente d'emporter les » membranes qui servent de kiste à l'Hydro- » cèle? Voilà ce qu'on ne peut déterminer.

» Galien, qui le suit immédiatement, est » d'avis que la partie affectée soit enlevée » avec la maladie. Il semble qu'Albucasis est » le premier qui ait parlé de l'excision sans » aucune équivoque ».

Il est vrai que Celse pourroit s'exprimer

plus clairement dans l'endroit cité par M. Sabatier, mais le Chapitre 19 *de testiculorum Curationibus communibus*, peut servir à faire connoitre les intentions de notre ancien Auteur, relativement à la conservation du testicule, qu'il recommande très-expressément.

Si media tunica vexata erit, aut sub eâ malum increverit, excidenda erit sic ut altè ad ipsum inguen præcidatur, infra tamen non tota demenda est. Nam quod ad basim testiculi vehementer cum imâ tunicâ connexum est, excidi sine summo periculo non potest; itaque ibi relinquendum est. Inde in imâ quoque tunicâ, si læsa est, faciendum est. Sed non à summâ inguinis plagâ, verùm infra paululùm ea abscidenda, ne læsa abdominis membrana inflammationes moveat. Neque tamen nimium ex eâ rursùs relinquendum est, ne postea sinuetur & sedem ei malo præstet. Purgatus ita testiculus per ipsam plagam, cum arteriis & venis è nervo suo demittendus est: videndum est ne sanguis in scrotum descendat, ne-ve concretus aliquo loco maneat. Quæ ita fient, si

venis vinciendo Medicus prospexerit; lina quibus capita earum continebuntur, extra plagam dependere debebunt, quæ purè orto sine dolore excident.

On ne peut rien de moins équivoque, à mon avis, que les documens de Celse : le savoir & la prudence sont consignés dans chacune de ses phrases : & quoiqu'il ait traité de l'Hydrocèle dans un Chapitre particulier, l'on voit clairement qu'il veut en parler dans l'endroit du Chap. 19 que je viens de transcrire. Le mot *malum* manifeste toute espèce d'épanchement sous la tunique vaginale, & le passage suivant, *Neque tamen nimium ex eâ rursùm relinquendum est, ne posteà sinuetur, & sedem ei malo præstet*, ne peut convenir qu'à l'Hydrocèle.

Celse veut donc qu'on excise la tunique vaginale lorsqu'elle est dans un état de maladie, ou qu'elle est elle-même l'enveloppe du mal. Il faut commencer l'excision du côté de l'aine, avec la précaution de laisser une portion de cette tunique dans sa partie inférieure. Cette précaution est nécessaire pour

éviter les accidens de l'exciſion que l'on feroit trop près de la baſe du teſticule.

Celſe dit enſuite qu'il faut également retrancher la tunique albuginée, ſi elle ſe trouve en mauvais état. On voit qu'il veut parler des Hydrocèles dont quelques Auteurs ont parlé d'après lui ſans doute, & dont le ſiége eſt ſous la tunique albuginée.

Celſe recommande auſſi de ne point faire l'exciſion de la tunique vaginale trop près de l'aine, dans la crainte d'occaſionner des inflammations au péritoine; il exige qu'on garde un juſte milieu dans l'exciſion de cette tunique, afin que ce qui en reſte ne puiſſe, en ſe rapprochant, former de poche pour un épanchement nouveau. L'opération finie, le teſticule ſe trouve ainſi débarraſſé de ce qui auroit pu le corrompre, & le Chirurgien le remet à ſa place avec ſon cordon; il veille à ce qu'il n'arrive point d'hémorragie, à laquelle on remédieroit en liant les vaiſſeaux ouverts.

Il eſt donc très-évident que Celſe ne vouloit point retrancher le teſticule lorſqu'il le

croyoit ſuſceptible d'être conſervé ; mais il n'héſitoit point à faire cette opération lorſque cet organe étoit malade ſans reſſource, comme on doit l'entendre d'après le texte. *Inde ſi qua vitioſa ſunt, circumcidenda ſunt :* ce qui ne peut s'appliquer à l'Hydrocèle ſimple.

La méthode de Celſe eſt d'autant plus ingénieuſe, qu'à notre connoiſſance, perſonne ne l'avoit éclairé ſur cette matière. Il ne manqueroit à ſon opération que la manière de conduire la plaie, ce qui contribue pour beaucoup à la cure de la maladie ; & l'on voit avec regret que Celſe recommande d'y faire une eſpèce de ſuture entortillée, ſur laquelle il veut mettre un topique propre à faciliter le recollement des parties. *Ipſi autem plagæ injiciendæ duæ fibulæ ſunt, & inſuper medicamentum quo glutinetur.* Outre que cet appareil étoit douloureux, il étoit au moins inutile lorſqu'il arrivoit tuméfaction au teſticule, & ſuppuration abondante, & pouvoit produire des inflammations dangereuſes dans tous les cas.

Quant au moyen d'éviter l'hémorragie, en liant les vaisseaux ouverts dans l'opération, on ne peut que louer cet excellent précepte; il suppose que ce Praticien, justement célèbre, réunissoit l'adresse au profond savoir.

M. Sabatier, comme on vient de le voir, dit aussi que Galien, lorsqu'il prescrit d'emporter la partie affectée avec la maladie, semble vouloir indiquer d'emporter le testicule avec ses tuniques, si l'on veut guérir l'Hydrocèle.

Comme Galien m'a paru s'être expliqué sans équivoque sur ce point, j'ai cru devoir à ce sublime Auteur de transcrire ici ce qu'il a dit relativement à l'Hydrocèle.

Quicumque igitur ex tumoribus toto genere existunt præter naturam, sui ablationem indicant : ut, exempli gratiâ, myrmecia, accrochordon, calculus in vesicâ, hipochima & mola in utero, hoc est, caro quædam informis. Si quidem omnia ejusmodi summovere in totum contendimus. Quorum verò etiam locus ipse affectus una quæpiam naturalium est partium, prima indicatio est ut affectus sanetur. Secunda

ab hâc, si is insanabilis sit, ut una cum vitio pars quoque ipsa excidatur: sicuti in cancro & ulceribus omnibus quæ curationem respuunt. È contrario verò in suffusione quod hypochima vocant, victi in primâ indicatione ad alium eam locum, qui minoris sit momenti transferimus. Non desunt tamen qui hanc quoque evacuare conentur. Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis substantiâ tota natura est: sicuti etiam quæ in ascitis hydropibus continetur aqua: quarum certè vacuationem vel medicamentis quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ: in Hydrocele quidem, immissò syphone: in ascite verò, punctione adhibitâ.

Quemadmodùm autem in iis quæ antè comprehensa sunt, cum affectu ipso excluditur etiam pars affecta, sic & in herniosis aliquid peritonei. Pari modo & columella aliquando unà cum vitio amputatur: itidemque in cruribus & in testiculis unà cum varicibus ipsæ venæ. Ad hæc tunica in naso cum polypo, & foratus dens cum foramine. Verùm ex his, nullum est, quod ad naturalem adhibitum re-

duci poteſt. In columellâ verò, id omninò eſt curandum, nec properandum ad eam excidendam; ſed quando ad lori videtur tenuitatem redacta, tunc auferenda eſt. Similiter & excreſcentias carnis reducere ad mediocritatem oportet. Danda autem in hiſce ſemper opera eſt, ut tùm brevi tempore, tùm citrà dolorem, tùm quàm tutiſſimè cures; verùm ut toto cures, tribus ſis intentus opportet. Unum primumque eſt, ut omninò abſolutionem operis conſequaris: alterum ut ſicubi hanc non conſequaris, ſaltem cubantem non lædas: tertium ut vitium non facilè revertatur. GALENUS, Lib. XIV, de Method. medendi.

Galien veut que l'on extirpe les tumeurs contre nature, & qu'enſuite on guériſſe l'endroit où ſiégeoit le mal. La partie affectée doit être enlevée avec la maladie, lorſqu'on ne peut parvenir à la guériſon par des moyens plus doux, comme dans le cancer des lèvres, des ſeins, dans les ulcères malins, &c.

L'humeur de l'Hydrocèle eſt un corps étranger, ſemblable à l'eau contenue dans

le bas-ventre des hydropiques. Galien ne dit pas d'emporter le testicule, non plus que les viscères de l'abdomen qui fournissent la matière de l'épanchement, puisqu'il propose la ponction dans l'hydropisie, & l'introduction d'un syphon dans l'Hydrocèle. Il dit qu'on est obligé d'emporter une portion du péritoine dans l'opération de la hernie ; qu'on en fait autant aux veines des jambes & des testicules, quand ces veines sont variqueuses ; qu'on extirpe également la dent avec sa carie, ainsi que le polype revêtu de la membrane pituitaire qui lui sert d'enveloppe, parce que toutes ces parties ne peuvent être rendues à leur état naturel. Galien veut qu'on fasse tous ses efforts pour conserver les parties qui servent d'appui aux autres parties ; qu'on ne hâte rien dans l'extirpation de parties saines, & qu'on attende au contraire que la nécessité d'opérer soit bien constatée. Il faut, dit-il, opérer avec célérité, assurance & légereté. Pour que l'opération soit fructueuse, il faut la terminer de manière à ce qu'elle guérisse

radicalement

radicalement le malade, au lieu d'aggraver ſa maladie.

Voilà comment j'ai cru devoir interpréter Galien. Il eſt vrai qu'Albucaſis indique bien preciſément de conſerver le teſticule dans l'opération qu'il enſeigne ; mais ce dernier Auteur n'eſt pas plus clair que Celſe, Galien, & Paul d'Egine, quoiqu'il ait fait la Chirurgie ſur la fin du onzième ſiècle, c'eſt à-dire, environ onze cents ans après Celſe, & ſept cents après Paul d'Egine. On pourroit dire auſſi qu'Albucaſis n'a pas tiré grand avantage des Auteurs qui l'ont précédé. Sa méthode eſt imparfaite, en ce qu'il veut faire la ſuture de la plaie du ſcrotum, peut-être à l'imitation de Celſe, qui l'auroit vraiſemblablement abandonnée, s'il avoit pu vivre aſſez long-temps pour perfectionner les découvertes qu'on lui doit.

Texte d'Albucaſis.

ACCIPE ſpatumile latum & ſeca cutem teſticulorum ex medio, per longitudinem, uſque propè pectinem, & fiat ſectio ſecundùm recti-

tudinem, æquidistans lineæ quæ dividit cutem testiculorum, donec perveniat vel sifac album comprehendens : & excoria ipsum & observa vel cave ex hoc ut seces ipsum ; & sit excoriatio tua, quâ ipsum excorias, ex parte quâ suspenditur cum ovo, plus & subtiliter scrutare cum excoriatione summam quantitatem quàm tibi possibile sit. Deinde persora sifac plenum aquâ, persoratione amplâ, & extrahe totam aquam. Deinde separa inter duo labia sectionis cum uncinis, & extende sifac ad superiora, & non tangas cutem testiculorum comprehendentem : & incide sifac qualitercumque est possibile tibi incidere ipsum, aut cum totalitate suâ, aut frustatim, præcipuè ejus latus subtile. Nam si non exquisitè perscruteris in incisione ejus, non fit securitas quin aqua redeat. Si autem procedit ovum exteriùs à cute suâ, in horâ operationis tuæ, tunc quando compleveris sectionem, sifac reduc ipsum. Deinde aggrega duo labia cutis testiculorum cum suturâ, deinde cura ipsum sicut reliqua vulnera donec sanetur. Si invenis ovum corruptum ex nigredine aliâ, tunc opportet ut liges vasa quæ sunt suspenso-

rium, timens fluxum sanguinis. ALBUCASIS, Lib. II, Chap. LXII.

Après avoir fait observer qu'Albucasis n'a pas expliqué ses intentions plus clairement que Celse & Galien, je ne crains pas d'avancer encore que Paul d'Egine, dont on n'a point regardé la méthode comme appartenant à l'excision, est pour le moins aussi clair, relativement à cette méthode, qu'aucun des Auteurs connus : il a dit expressément que pour guerir l'Hydrocèle, il falloit faire l'excision d'une portion de la tunique vaginale; il a dit aussi qu'on ne devoit emporter le testicule qu'en supposant une maladie de cet organe qui seroit incurable par l'emploi de tout autre moyen. Enfin, le traitement de cette maladie par Paul d'Egine, est écrit avec ordre, savoir, & précision: l'on y voit par-tout l'homme prudent, habile & profond, le Médecin qu'on a si justement surnommé, l'imitateur de Galien, (*Galeni simia dictus*).

Cependant, par la manière dont on a rendu compte de la méthode de Paul d'Egine, il

ſemble qu'on ait voulu omettre beaucoup de points intéreſſans dont il a traité ; il eſt poſſible qu'on n'ait pas conſulté le véritable ouvrage de l'Auteur Grec, traduit en latin par Jean Gontier de la ville d'Andernack, près du Rhin, & publié à Paris en 1552. Voilà pourquoi j'ai cru devoir tranſcrire ici le Chapitre entier de l'Hydrocèle par Paul d'Egine, cet Ouvrage ſi intéreſſant n'étant pas entre les mains de tout le monde.

Humoris otioſi in parte aliquâ corporum ſcrotum implicantium colluvies tumorem excitans ſenſibilem, hoc nomen ſortita eſt. Colligitur itaque humor, magnâ ex parte, in tunicâ erythroïde appellatâ, circà anteriorem teſticuli regionem, quâ potiſſimùm membrana illa à teſticulo ſeparatur. Raro extrà membranam hanc erythroïdem vitium contrahitur. Subinde peculiari tunicâ humor comprehenditur, vocantque hoc mali Chirurgici inſuper venienti ortum. Quare, ſi ob cauſam præcedentem, exempli gratiâ, particularum imbecillitatem, vitium aboriatur, ſanguis, alimenti ratione abductus, in aquoſam ſeroſamque ſubſtantiam mutatur.

Si ex ictu, ſanguinea aut fæculenta ſubſtantia comprehenditur. Communis nota eſt tumor indolens, firmus ac ſtabilis in ſcroto, quâcumque tamen occaſione non evaneſcens, ſed in iis qui qui modicum continent humorem, cedens : in illis qui copioſum habent, non item. At in quibus erythroïdes tunica humore diſtenta eſt, tumor rotundus paululùm, & ovi modo longiuſculus apparet. His teſticulus in conſpectum non venit, ut qui undequaquè ſit implicitus; ſi extrà erythroidem membranam ſub dartis habeatur, per pauca tempora ſublabitur. At ſi humor ex ſupervenienti coïerit, propter contractionem ex omni parte & rotunditatem, tumor alterius teſticuli imaginem exhibet : & cùm aquoſus humor extiterit, tumor concolor pellucet : cùm fæculentus, aut ſanguineus, aut rubicundus, aut lividus apparet : cùm autem in utrâque ſcroti parte hæ notæ apparuerint, duplicem ibi ramicem eſſe cognoſces. Hoc modo ſcapello curantur : deraſâ pube & ſcroto, niſi puer fuerit, ægrum ſuper ſedile reſupinabimus podici paniculo multiplici ſubjecto, ſcroto autem ſpongiâ juſtæ magnitudinis : ac ſedentes à ſiniſtrâ ægrotantis,

ministro, qui ad dextram sedebit, jubebimus ut genitale in alteram partem protendat, & cutem scroti ad abdomen elevet, nos scapello scrotum à medio, juxtà longitudinem, usque ad pubem, ferè rectâ lineâ incidemus, quæ vicina sit lineæ scrotum per medium secanti, dividemusque tunicam erythroïdem. Porrò, si humor ex accessorio in adnatâ membranâ hæreat, quâ vertex ejusdem tunicæ eminet, illac divisionem moliemur; hamulo autem oræ vulneris diducentur, & cultro ad Hydrocelicos aptato scalproque membranis detractis, erythroïdes nudatur, mox eadem per medium scapello finditur, per illas potissimùm partes, in quibus à testiculo recedit; humore jam toto, aut majore ipsius portione, in vase aliquo excreto, erythroïdem membranam hamulis eximemus, ut potè tenuissimam ipsius partem. Inde verò Antyllus suturis & Medicinæ cruentis accommodata utitur: recentiores ea, quòd carnem inducant, Sarcoticen appellant. At si testiculus putredinem expertus, alio-ve modo vitiatus deprehendatur, vasa cum nervo, qui ab inguinibus dependet, cremastere dicto, fune excipiemus, ipsoque

cremastere præciso testiculus eximitur. Item in iis qui duplici laborant ramice, similiter bifariàm curationem moliemur utrinque per scroti partes ad inguina lineas incidentes. Mox specilli mucrone per divisionem deorsùm ad scroti extremum demisso, ipsoque scrotum extollentes acuto scalpro, lineam quâ humoris est emissarium incidemus. Ut & sanguinem concretum & pus per eam excernamus, ipso verò scapelli mucrone obturamentum superiori divisioni inseremus, & vibicibus per spongiam detersis lanam oleo madentem per inferiorem testiculum insinuabimus; extrinsecus alias lanas elæone imbutas, scroto, imo ventri, inguinibus, peni, & lumbis superinjiciemus; linamentum triplex super hæc explicitum deligabimus vinculo in sex costas porrecto, congruisque ligamentis: deinde homo decumbet lanis scroto subjectis, ut conquiescat, pelleque super ipsas molli explicatâ, quæ fomenta excipiat. Cæterùm, superfundemus oleum calens. Post hoc, ubi solveris, tetrapharmaco linteolis illito in vulnere uteris, linamentum ex farinaceo polline immutans; extrinsecùs fomenta rursùs, propter inflammationem, usque ad

diem septimum injicientur; inde medicamento quod linamentum contineat utemur. Vulnere expurgato, & carne jam mediocri obductâ, deinceps, etiam lavacris adhibitis, linamentum auferri debet; & reliqua curationis, parte subsequente, quemadmodùm priùs explicatum est, utemur. At si inflammatio quæpiam fuerit, aut sanguinis profluvium, aut aliquid ejusmodi intereà supervenerit, convenienter unicuique occurrere convenit ne semel dicta iterùm repetantur.

Si verò ustionem potiùs in aquoso ramice, sicut recensioribus visum est, adhibeamus, omnia quæ antè Chirurgiam & post eam dicta sunt exequemur; ipsum verò Chirurgiæ opus, sine ferro solùm & divisione per humoris emissarium fieri debet. Decem itaque aut duodecim ferramentis litteram Græcorum Γ *imitantibus, & duobus gladiolis primum scrotum ferro* Γ *referenti per medium aduremus, cultello antè aut obtuso hamo membranas excoriantes, ferramento ensi simili has ceu præcidentes aduremus. Nudatâ verò tunicâ erythroïde, facilè autem, cùm alba & tenuis existat, cognoscitur, acie ferramenti instar* Γ *litteræ facti, perurentes, humo-*

rem excernemus, poſteà totam ipſam detectam hamulis attolientes, ferramento gladiolo ſimili auferemus. PAUL. ÆGINETÆ, Lib. VI, Cap. LXII, de aquoſo ramice.

Paul d'Egine veut que, l'Hydrocèle une fois reconnue à des ſignes certains, on procede à ſa guériſon de la manière ſuivante.

» Le malade ſera couché ſur un lit garni » d'alaiſes & d'une éponge pour recevoir l'hu- » meur de l'Hydrocèle. Le Chirurgien, chargé » de l'opération, ſera aſſis à la gauche du ma- » lade; ſon aide, placé du côté oppoſé, pin- » cera le ſcrotum le plus qu'il pourra, en » même temps qu'il rapprochera la tumeur du » coté de l'abdomen : le Chirurgien, tenant » ainſi de ſon côté le pli du ſcrotum, le cou- » pera. L'inciſion ſera parallèle à la cloiſon des » bourſes, & voiſine de cette cloiſon. Elle » commencera ſur le centre de la tumeur, & » finira ſur l'aine. Enſuite, avec le ſecours » d'une érigne & d'un ſcalpel fait pour cette » operation, il ſéparera la tunique vaginale de » la peau. Il enlevera, dans cette diſſection, » toutes les parties muſculaires & cellulaires

» compriſes entre la tunique vaginale & le
» ſcrotum. Lorſque cette tunique ſera décou-
» verte, le Chirurgien la fendra dans la partie
» la plus éloignée du teſticule, & en extirpera
» la portion la plus mince. (Si le teſticule étoit
» gangréné ou vicié d'une manière grave, on
» en feroit l'amputation, ayant lié préalable-
» ment le cordon ſpermatique). Il faut en-
» ſuite introduire une ſonde cannelée juſqu'au
» fond du ſcrotum, pour le fendre de haut en
» bas, & ſuivant l'inciſion première. Cette
» dernière opération favoriſera l'écoulement
» du ſang & du pus, qui doit ſe faire dans le
» courant de la maladie. On lavera la partie,
» & la plaie ſera panſée avec une tente de
» charpie trempée dans de l'huile; le bas-ven-
» tre ſera fomenté ainſi que le ſcrotum, avec
» des remèdes convenables.

» On aſſujettira le bandage d'une manière
» ſolide; le malade ſera mis dans un lit garni
» d'alaiſes & d'une peau bien douce au-deſſus
» pour recevoir la matière des fomentations.
» On renouvellera l'huile chaude ſur le ſcro-
» tum juſqu'à la levée du premier appareil.

» Alors, au lieu de fomentation on se servira
» d'un cataplasme fait avec la fleur de farine,
» jusqu'au septième jour, afin de prévenir l'in-
» flammation. La plaie sera pansée ensuite
» avec un onguent approprié, la tente sera
» supprimée dans le temps convenable, & le
» traitement se terminera comme celui des
» autres plaies ».

Si l'Hydrocèle étoit dans une poche particulière, on la guériroit avec les moyens indiqués par les circonstances.

Si elle étoit double, on feroit deux fois l'opération décrite. Si malgré les soins du Chirurgien il survenoit une hémorragie opiniâtre ou une inflammation considérable, on emploieroit les remèdes les plus convenables.

Paul d'Egine parle du nommé Antyllus qui employoit la suture pour guérir la plaie faite dans l'opération. Ce traitement ne paroit pas avoir séduit Paul d'Egine, non plus que l'usage des sarcotiques qu'il dit être employé par les Chirurgiens modernes.

Le cautere actuel étoit aussi en vigueur de

ſon temps ; j'aurai occaſion de rappeller ce procédé, lorſqu'il ſera fait mention de la cure de l'Hydrocèle par le cautère.

Si on compare la méthode de Paul d'Egine avec celle d'Albucaſis, on verra que ce dernier l'a copié dans pluſieurs endroits. Paul d'Egine veut conſerver le teſticule, excepté qu'il ne ſoit gangréné ou vicié d'une autre manière. Albucaſis recommande de le remettre à ſa place, lorſqu'il en eſt ſorti pendant l'opération.

Quant à l'exciſion de la tunique vaginale, voici le texte de Paul d'Egine.

Erythroïdem membranam hamulis eximemus, ut potè tenuiſſimam ipſius partem.

Albucaſis s'exprime de la manière ſuivante: *Incide ſifac qualitercumque eſt poſſibile tibi incidere ipſum, aut cum totalitate ſuâ, aut fruſtatim, præcipuè ejus latus ſubtile.*

Les mots *tenuis* & *ſubtile*, que les deux Auteurs ont employés, ſont à-peu-près ſynonimes. Il eſt à croire qu'on a voulu leur don-

ner l'acception de *mince*, parce qu'en effet la tunique vaginale dans l'Hydrocèle, est, ou doit être plus mince dans sa partie inférieure, tant à cause de ce que cette membrane est plus loin de sa production, qu'en raison du poids que la masse de la tumeur exerce plus particulièrement sur elle dans ce point qui cède véritablement davantage.

J'ai examiné avec attention cette tunique, après un grand nombre d'opérations, mais je n'ai jamais pu y distinguer une différence sensible dans ses différentes parties. L'uniformité qu'elle m'a fait voir, vient sans doute de la contraction qu'elle éprouve conjointement avec les autres enveloppes, au moment auquel les eaux s'en séparent.

Quoiqu'il soit bien prouvé par les deux textes que je viens de rapprocher, que Paul d'Egine ait servi de modèle à Albucasis en quelques endroits, & sur-tout relativement à l'excision, on a cependant écrit que ce dernier Auteur *est le premier qui ait parlé de l'excision sans aucune équivoque.*

Si cet honneur doit s'attribuer à l'un d'eux,

nous le devons à Paul d'Egine, qui écrivoit environ ſept cens ans avant Albucaſis. Mais Celſe ne ſeroit-il pas en droit de le revendiquer, puiſqu'il a recommandé d'une manière claire & préciſe, 1°. D'emporter aſſez de la tunique vaginale, pour empêcher la formation d'un nouveau ſac. 2°. De reſpecter la partie ſupérieure de cette tunique, pour éviter les inflammations du péritoine. 3°. D'en faire autant à ſa partie inférieure, pour que la baſe du teſticule ne ſouffre point de cette exciſion.

Nous avons vu avec peine qu'Albucaſis, à l'imitation de Celſe, faiſoit une eſpèce de ſuture entortillée à la plaie de l'Hydrocèle. Cette pratique, malheureuſement adoptée pour le traitement de pluſieurs autres plaies, doit peut-être tout ſon crédit à la réputation de Celſe; & voilà comme les grands hommes ont beſoin d'examiner rigoureuſement ce qu'ils ont à faire, afin d'éviter les imperfections dans toutes les choſes qui viennent d'eux; car on ne manque jamais de les copier. Ainſi leurs écarts ſont infiniment redouta-

bles, puiſqu'on ſuit aveuglément la route qu'ils ont tracée; & cette route ſert à la poſtérité la plus reculée, ſi quelque pilote plus éclairé, peut-être même plus accrédité, ne prouve un jour d'une manière inconteſtable, qu'il eſt dangereux de la ſuivre.

La méthode de Paul d'Egine, quoique plus parfaite que les autres, a auſſi ſes inconvéniens. Il veut qu'avant l'exciſion de la tunique vaginale, l'on diſsèque toutes les parties qu'on trouve entre cette tunique & les tégumens. Ce précepte augmente les douleurs & la durée de l'opération. Il eſt d'ailleurs inutile de mettre parfaitement à découvert la tunique vaginale que l'on veut extirper.

J'ai obſervé, depuis pluſieurs années, que les eaux à peine écoulées par une ſeconde inciſion ſur le ſac, parallèle à celle des tégumens, la tunique vaginale qui s'affaiſſe avec le reſte des enveloppes, forme preſque toujours une partie à-peu-près ſéparée des autres, ou n'y tenant alors que par un tiſſu cellulaire très-lâche, dont on la ſépare avec aiſance, ſi on la ſaiſit adroitement avec le bout des

doigts armés d'un peu d'ongle, pour ensuite la couper avec un bistouri bien tranchant.

Ainsi la dissection que Paul d'Egine faisoit pour rendre son opération plus sure, la rendoit aussi plus longue & plus compliquée. Elle pouvoit d'ailleurs donner lieu à des hémorragies, en detruisant plusieurs artérioles qu'on rencontre entre le dartos & la tunique vaginale, & qui serpentent entre le crémaster & le tissu cellulaire des parties environnantes.

La dernière incision, recommandée par Paul d'Egine, après l'excision de la tunique vaginale pour faire écouler le pus & les eaux, est à-peu-près inutile. On peut dire aussi que les pansemens de Paul d'Egine sont compliqués : d'ou l'on peut aisément conclure que Celse, Paul d'Egine, & Albucasis ne peuvent nous servir de modèles dans la cure de l'Hydrocèle.

La méthode de l'excision a semblé rester dans l'oubli depuis Albucasis. Il est vrai que Fallope dit en passant que les Anciens la pratiquoient sur l'Hydrocèle enkistée; mais

Fallope entend parler d'un kiſte particulier, dont pluſieurs Auteurs ont fait mention, & non point du ſac ou kiſte formé par la tunique vaginale. Ainſi Fallope n'a point été partiſan de l'exciſion de cette tunique, & l'on a tort de dire que *cette méthode ait été décrite par Fallope d'une manière fort préciſe.*

Fallope parle de la caſtration que les Anciens pratiquoient pour guérir l'Hydrocèle de la tunique vaginale, comme ſi le teſticule avoit été vicié. Ce procédé lui déplaît beaucoup; il le regarde avec raiſon comme cruel : il dit auſſi qu'il eſt fort incertain. Ce n'eſt pas qu'il doute que l'Hydrocèle puiſſe encore avoir lieu d'après cette opération, mais il croit avoir des raiſons pour défendre la cure radicale, ſurtout aux adultes : *Unde ſi penitùs ſanetur, poterit morbos multos poſteà inferre.*

Les doutes de Fallope ſur le retour de l'Hydrocèle, ne portent que ſur la méthode du ſéton, qu'il a néanmoins décrite comme celle qu'il avoit choiſie par préférence.

Fabrice d'Aquapendente, diſciple de Fallope, propoſe le cautère actuel d'après Avi-

cenne, ensuite le caustique, qu'il regarde comme un moyen d'ouvrir la tumeur. Il parle aussi de la méthode de Galien, du séton de Gui de Chauliac, & de la méthode de Celse. Le silence que Fabrice d'Aquapendente garde sur son Maître, prouve qu'il n'avoit point adopté ses principes, sur-tout dans la cure de l'Hydrocèle.

C'est à M. Saviard que l'on peut (je crois) justement attribuer l'honneur d'avoir fait renaître la méthode de l'excision de la tunique vaginale, seule opération qu'on puisse pratiquer dans un grand nombre de cas.

Ce Chirurgien François, qui jouissoit de la plus grande réputation vers la fin du dernier siècle, l'a pratiquée avec succès dans un cas où la tunique vaginale skirreuse ne pouvoit être attaquée efficacement par d'autres méthodes; & depuis ce succès de M. Saviard, M. Medalon, Chirurgien François, non moins estimable, a démontré la nécessité d'emporter la tunique vaginale dans l'Hydrocèle ancienne. Ce dernier Auteur a recommandé en même temps de conserver le testicule,

même dans l'Hydrocèle dont la tunique vaginale feroit malade. Il donne ce précepte d'après une connoiffance bien exacte de la tunique albuginée, qu'il dit être d'une nature bien différente de celle de la tunique vaginale, puifqu'elle parvient aifément à une fuppuration avantageufe pour la cure (1).

Un apperçu de cette nature ne fçauroit trop être publié, dans la malheureufe fuppofition qu'il exifte encore de ces Empyriques, femblables à celui dont Fabrice de Hilden nous a tranfmis l'hiftoire, qu'on trouvera parmi mes Obfervations.

Le pays de Fabrice de Hilden n'étoit pas le feul où l'humanité fût ainfi dégradée;

---

(1) Il femble que la néceffité d'emporter le kifte de l'Hydrocèle ancienne, entraîne la néceffité d'emporter le tefticule & la partie du cordon comprife dans l'Hydrocèle. Cependant comme l'épaiffiffement & la dureté du kifte dépendent principalement de l'extenfion que ces membranes ont foufferte, on ne doit point être furpris que les membranes qui recouvrent le tefticule & le cordon confervent prefque toujours affez de foupleffe pour fournir une fuppuration convenable; il eft rare que la dureté des membranes du tefticule obligent de faire la caftration. M. MEDALON, *Prix de Chirurgie, Tom. III, Pag.* 24.

c'étoit, à la vérité, dans le dernier ſiecle, temps auquel la Chirurgie avoit beaucoup moins de reſſources; auſſi avoit elle moins d'eclat & moins de prérogatives. Je me contenterai de citer ici deux Chirurgiens remarquables, qui n'ont pas craint de conſeiller l'amputation du teſticule dans l'Hydrocèle, qui ne gueriroit pas avec les moyens ordinaires.

Si la tumeur eſt invétérée, l'eau ne peut tarir que par l'amputation du teſticule. COVILLARD.

Quod ſi vas lymphaticum, ſemel diruptum inductâ cicatrice denuò lympham eructet, ſingulis ſequentibus annis ſemel operationem reiterare licebit, quemadmodum tales novimus, in quibus cum ſucceſſu quotannis inſtituitur. Si verò operationem toties repetendam ægrè ferat patiens, teſticulus neceſſariò extirpandus erit, quo ablato, lymphæ ſtillicidium certò ceſſabit. ANT. NUCK, Experim. 37.

Mais, puiſqu'il eſt démontré qu'on peut & qu'on doit conſerver le teſticule dans l'Hydrocèle, dont la tunique vaginale ſeroit

dure & épaiſſie; à plus forte raiſon, doit-on ſe flatter de conſerver cet organe lorſque cette même tunique eſt en état de ſanté.

Cette conſéquence naît de la théorie de MM. Saviard & Medalon.

Ainſi l'exciſion de la tunique vaginale, regardée comme méthode de guérir l'Hydrocèle, eſt une des opérations qui doivent diſtinguer ces Auteurs.

C'eſt peut-être d'après eux que Jean Douglas, Chirurgien de Londres, a fait un procédé particulier de cette exciſion, il n'a pas craint de publier qu'elle étoit l'unique moyen de guérir l'Hydrocèle.

Nous avons vu déja que ce Chirurgien eut à ſe plaindre de l'inciſion, ce qui le conduiſit vraiſemblablement à imiter Saviard ou Medalon, peut-être d'autres Chirurgiens dont nous n'avons pas connoiſſance.

Douglas n'avoit guéri que ſix perſonnes attaquées d'Hydrocèle, lorſqu'il publia ſa manière d'opérer; elle conſiſte dans l'exciſion entière de la tunique vaginale, précédée de la ſouſtraction d'un lambeau ovale des

tégumens du ſcrotum, & d'une diſſection du tiſſu cellulaire qui ſépare ces parties. Outre que cette opération eſt très-longue, elle eſt auſſi très-douloureuſe. L'exciſion du lambeau du ſcrotum, peut devenir dangereuſe par les hémorragies auxquelles elle peut donner lieu; l'exciſion entière de la tunique vaginale augmente encore le danger, comme on l'a vu par le texte de Celſe, dont j'ai deja fait uſage; cette exciſion eſt d'ailleurs quelquefois inſuffiſante : je l'ai prouvé par l'obſervation de M. Louis & par la mienne.

M. Withe ayant pratiqué cette méthode de Douglas, fut témoin d'une hémorragie de l'artère moyenne du ſcrotum, qui fut arrêtée par l'application d'une éponge de l'invention de M. Withe. Cette éponge s'emploie de la même manière que l'agaric que nous avons en France de M. Broſſard.

M. Gooch a pratiqué également l'exciſion, mais avec un ſuccès qu'il n'auroit pas dû eſpérer.

Son malade, attaqué de deux Hydrocèles, fit une chute qui porta ſur les parties malades. La contuſion qu'elles avoient ſoufferte

disparut bientôt, & les deux Hydrocèles sembloient être dans leur état ordinaire, lorsqu'on fit la ponction; les eaux se trouvèrent sanguinolentes; il fut décidé, dans une consultation, qu'il faudroit faire l'excision de la tunique vaginale: en conséquence, M. Gooch y procéda. Il trouva cette tunique fort épaisse d'un côté, & d'une dureté remarquable; le testicule étoit dans un état de macération, il avoit même diminué de volume, & il fut extirpé avec les précautions d'usage.

M. Gooch passa de suite à l'autre Hydrocèle, fit l'excision projettée, & le testicule fut conservé, parce qu'il étoit en bon état.

Ces deux opérations, faites dans le même moment, & d'ailleurs toutes les deux très-graves, prouvent les grandes ressources de la nature; & l'heureuse surprise que M. Gooch dit avoir éprouvée de leur succès, n'est point une raison pour qu'on doive imiter ce Praticien.

Il est bien vrai que l'excision de la tunique vaginale étoit un moyen de guérir la seconde Hydrocèle: il est également vrai que l'état du testicule extirpé indiquoit la nécessité de

pourvoir promptement à la conſervation de l'autre. Mais cette ſeconde opération, nous avons vu qu'elle étoit dangereuſe par elle-même, & la ſomme du danger dont elle pouvoit s'augmenter par l'opération première, ſeroit difficile à déterminer, ſans la connoiſſance du malade qui fait le ſujet de cette obſervation.

Auſſi, je crois que dans une circonſtance pareille, on doit renvoyer à un autre moment la cure de la ſeconde maladie, & ſe contenter, en attendant, d'une cure palliative, par laquelle on préſerve ordinairement le teſticule d'une maladie plus grave.

Cette conduite de M. Gooch prouveroit, ce me ſemble, qu'il a eu peut-être un peu trop de confiance en la méthode de l'exciſion: & comme elle ne s'accorde point avec cette prudence qui doit caractériſer le vrai Chirurgien, elle me donne lieu de croire que M. Gooch a fait peut-être trop légèrement l'extirpation du teſticule dans la première Hydrocèle. Il eſt dit que ce teſticule étoit diminué de volume & même macéré.

L'état de cet organe étant la ſuite de la maladie première, il eſt vraiſemblable qu'une fois débarraſſé de l'ennemi qui l'opprimoit, il auroit pu rentrer dans tous ſes droits, comme l'a heureuſement éprouvé un malade opéré par Saviard, dont j'aurai occaſion de parler.

En effet, un teſticule, grêle & macéré par la préſence d'une humeur quelconque, n'eſt pas un teſticule qu'on doive extraire dans aucun cas; quelque dureté qu'on trouve à la tunique vaginale, on doit ſe flatter que l'exciſion qu'on en fera, & la ſuppuration future, dirigée d'après de bons principes, fondront ou ramolliront la portion de cette tunique qui reſte continue au teſticule.

Il ne peut donc y avoir d'indication poſitive pour la caſtration, ſi ce n'eſt la maladie déſeſpérée du cordon ſpermatique, en ſuppoſant que le teſticule n'ait pas lui-même une maladie, qui ſeule puiſſe impoſer la cruelle néceſſité de cette opération.

On a vu dans le Chapitre de l'inciſion, qu'un malade opéré deux fois à Amiens, par

ce procédé, fut ensuite guéri par M. Louis, qui pratiqua l'excision de la tunique vaginale, accompagnée du séton. M. Louis est à notre connoissance le troisième Chirurgien François qui ait fait cette opération : son Observation est si intéressante, qu'on me saura bon gré de l'avoir insérée en entier dans cet Ouvrage, avec les reflexions de M. Sabatier qui la suivent.

» Le malade, jeune encore, confessa, dans » une consultation, qu'il avoit eu une go- » norrhée virulente, laquelle avoit été ac- » compagnée de l'engorgement inflammatoire » du testicule, du coté malade. Il fut décidé » qu'on lui administreroit les frictions mer- » curielles, comme pour le traitement de la » maladie vénerienne, quoiqu'il n'en eût » aucun symptome, & qu'on en feroit par- » ticulièrement sur la tumeur. Ces remèdes » n'eurent aucun effet «.

» M. Louis l'avoit déterminé, avant le trai- » tement, à souffrir l'extirpation du kiste de » son Hydrocèle, si les eaux se reformoient. » Elles avoient été évacuées par la ponction,

» au commencement de l'usage des frictions ; » & voyant que le kiste contenoit à-peu-près » le tiers du fluide qu'on avoit coutume d'en » tirer au bout de cinq à six mois, il ne » jugea pas d'attendre une plus grande exten- » sion du sac. MM. Pipelet, l'aîné, & Marvi- » des, Chirurgien-major du régiment de M. le » Comte d'Artois, Cavalerie, alors élève de » M. Louis, assistèrent à l'opération.

» Il incisa les tégumens longitudinalement, » avec les précautions nécessaires ; il les dissé- » qua à droite & à gauche, sans endommager » le kiste, dont il emporta plus des deux tiers, » ne laissant que la partie postérieure qui tient » au testicule & aux vaisseaux spermatiques. Il » remplit la plaie de charpie sèche. Les pan- » semens suivans furent faits avec des pluma- » ceaux couverts d'un digestif animé. Il s'éta- » blit en peu de jours une suppuration louable » dans toute l'étendue de la plaie ; les parties en » devinrent vermeilles sans exfoliation appa- » rente des membranes ; les tégumens se rap- » prochèrent & couvrirent le testicule. Le » malade se flattoit d'être au moment d'une

» guérison parfaite, qu'il avoit si fort desirée.
» M. Louis, ayant cessé de tremper les com-
» presses dans l'eau de chaux, & les posant
» sèches, s'apperçut alors qu'elles étoient
» mouillées, d'un pansement à l'autre. Il crut
» d'abord que, faute d'attention, le malade
» pissoit sur le suspensoir ; mais au bout de
» deux jours, il vit, à la levée de l'appareil,
» une lymphe limpide, qui sourdoit de la par-
» ti esupérieure & moyenne de la plaie à tra-
» vers les bourgeons charnus ; & la partie
» postérieure du scrotum commençoit à être
» tuméfiée. La cure auroit été manquée sans
» la ressource du séton. M. Louis se servit, pour
» le placer, du pharingotôme, dont il appuya
» le bout de la canule dans la plaie, à coté
» des vaisseaux spermatiques, en faisant, avec
» le doigt de l'autre main un contre-appui,
» postérieurement vers la partie inférieure
» du scrotum. Il poussa la lancette cachée,
» pour percer obliquement de haut en bas,
» à travers le tissu cellulaire infiltré. La sonde
» à séton, armée d'une bandelette de linge
» effilé, fut glissée le long de la gaîne du

» pharingotòme, & retirée de haut en bas. » Le séton fit tarir toutes les humidités. Dès » les premiers jours, les compresses cessèrent » d'être humectées, mais la bandelette ne » fut supprimée qu'au bout de quinze jours » ou environ. La cicatrice du trajet se fit sans » difficulté en peu de jours. La guérison a » été radicale, & s'est parfaitement soutenue. » La personne est venue voir M. Louis plu- » sieurs fois, en différens voyages qu'elle a » faits à Paris, & il l'a examinée depuis peu, » quinze ans après la guérison «.

» Cette Observation ne confirme pas seu- » lement les avantages qu'on peut se promet- » tre de l'excision du sac de l'Hydrocèle; » elle fait voir en même temps qu'on ne peut » apporter, en la pratiquant, trop d'attention » à enlever la totalité de la tunique vaginale, » si on desire une réussite complette, & mon- » tre que le séton peut aussi être utile & con- » tribuer efficacement à la guérison «.

Les réflexions de M. Sabatier sont toujours la suite des principes de Ruisch, Sharp & Bertrandi sur l'origine de l'Hydrocèle. En effet,

d'après ces principes, il faut toujours emporter ou détruire la tunique vaginale que ces Auteurs ont jugé devoir fournir invariablement la source de l'Hydrocèle.

Aussi, M. Sabatier, en parlant des caustiques, est toujours pénétré de ces mêmes principes. » Mais quand il seroit prouvé, dit-il, » que l'usage du caustique ne produit pas toujours la guérison radicale de l'Hydrocele, » son défaut de succès ne pourroit-il pas venir » de ce que ce remède n'a pas atteint la tuni- » que vaginale «? *Mém. de M. Sabatier, Tom. V, de l'Acad. de Chirurgie, Pag. 658.*

Convaincu, par mon experience, que la tunique vaginale n'est pas la source de l'Hydrocèle, je ne crains pas d'avancer que chez le malade de M. Louis, cette tunique n'ayant pas été emportée en totalité, la partie échappée à l'instrument, s'est avancée spontanément sur le testicule, avec lequel elle a contracté une adhésion dans les bords de la partie restante; que cette adhésion, faite dans ce seul endroit, a dû laisser un vide dans les parties postérieures & latérales du

testicule, & que ce vide a servi de siége au nouveau fluide. On auroit paré à cet inconvénient, si la plaie avoit été réellement remplie de charpie sèche; la tunique albuginée auroit éprouvé ce dégré d'inflammation dont j'ai parlé déja; le gonflement n'auroit pas manqué d'avoir lieu; ensuite la suppuration se seroit établie dans tous les points du sac, & la cure eût été radicale.

M. Louis, ayant donc vu que la maladie existoit encore à certains égards, ne pouvoit rien faire de mieux que d'appliquer le séton; c'est dans pareille occurrence que ce moyen mérite d'être préféré aux autres; la proposition qu'on auroit pu faire au malade d'employer encore l'instrument tranchant sur la nouvelle tumeur, n'auroit pas manqué de l'affliger beaucoup, ayant éprouvé son insuffisance pendant trois fois, & toujours dirigé par des mains très-exercées.

Du Cautère actuel.

On peut croire avec raison que la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'excision de la tu-

nique vaginale, ne réunissoit point, au gré des Anciens, les conditions d'une cure radicale, puisque les contemporains de Paul d'Egine, ou, selon cet Auteur, les Chirurgiens modernes de son temps, avoient imaginé de soumettre cette maladie à l'action du feu. Ce moyen, tel qu'on le pratiquoit alors, est un des plus douloureux & des plus cruels de notre art. Paul d'Egine, qui n'en faisoit point usage, nous dit qu'on bruloit le scrotum avec des fers rouges de différentes formes, ce qui n'empêchoit pas d'employer, conjointement avec eux, des instrumens tranchans & des érignes pour faire l'excision de la tunique vaginale & des parties environnantes.

Le cautère actuel est aussi recommandé par Guillaume Salicet, Chirurgien, pensionnaire de Véronne. Salicet dit qu'il faut ouvrir le scrotum en deux endroits différens avec une lancette, & cautériser l'intérieur de la plaie, précaution sans laquelle il croit l'Hydrocèle sujette à revenir après très-peu de temps. Si cependant le malade avoit quelque repugnance pour ce moyen, cet Auteur conseille alors

alors l'application d'une tente garnie d'un onguent corrosif.

L'ouvrage de Salicet, achevé en 1275, n'a été imprimé qu'en 1502, & l'on ne peut pas dire qu'il ait voulu employer la tente comme moyen principal, puisque ce n'étoit-là que l'instrument dont il se servoit pour porter le caustique dans la partie malade.

On a fait une autre édition des Œuvres de Salicet, en 1566. Ce second Ouvrage fait mention de la tente, telle que l'employoit, quelques années auparavant, le célèbre Franco. Il est bon de faire ici cette remarque, afin qu'on ne dispute point la découverte de la tente à Franco.

Si autem infirmus timeret cauterium, cauterisetur vulnus usque ad profundum, cum tentâ involutâ in unguento viridi ustivo, aut involutâ in pulvere assodillorum. SALICET, Editio ann. 1502.

Gui de Chauliac parle du cautère actuel, comme d'un moyen très-accrédité de son temps. Il dit, fort ingénument, que cette manière de guérir est bonne, *pourvu que*

l'eau forte & ne revienne point. Le cautère actuel est le dernier moyen décrit par cet Auteur, qui indique ensuite l'amputation du testicule, s'il se trouve corrompu, *ce qu'on apprend, dit-il, par sa puanteur & mauvaise couleur.*

Lanfranc avoit la plus grande confiance au cautère actuel ; il le regardoit comme l'unique moyen d'empêcher le retour de l'Hydrocèle.

Et cùm totam evacuaveris aquam, cauterisa locum quem aperuisti, & fac duo cauteria punctualia in inguine, ex utrâque parte ; unum, supra didymum : quòd si non cauterises, aqua iterùm redit. Sed cauteria redire materiam iterùm non permittunt. LANFRANC.

Brunus avoit, du cautère actuel, la même opinion. *Et iterùm redit Hydroceles, nisi pars cauterisetur post perforationem.*

Fabrice de Hilden a décrit ce procédé d'après Paul d'Egine, & la manière dont il l'employoit est exactement la même. Après avoir dit qu'il a fait cette opération avec un de ses confrères, appellé Jean Germain, & d'autres fois seul, il nous apprend qu'Ætius, Avicen-

ne, Damas, André de la Croix & Durand Scacchius, l'ont pratiquée aussi. Scacchius reproche au cautère actuel des cures manquées : & Fabrice de Hilden s'est vu obligé de renouveller ce moyen sur le même malade, en brulant le scrotum en plusieurs endroits, avec un cautère en forme de croissant, pour faire contracter cette enveloppe, de manière que l'eau n'y revînt jamais, & toujours avec la sage précaution de ne point blesser le testicule.

Parmi les méthodes décrites dans les Œuvres de Franco, l'on trouve également une espèce de cautère actuel, puisque l'aiguille dont il se servoit, pour placer le séton, étoit quelquefois rougie au feu; il est vrai que cette méthode décrite, long-temps avant, par Gui de Chauliac, tient plus du séton encore que du cautère.

Marc-Aurèle Séverin a mis deux fois, avec succes, le cautère actuel en usage; peut-être auroit-il fini par l'abandonner, s'il l'avoit continué plus long-temps, & si sur-tout il lui avoit manqué de succès, comme à Fabrice

de Hilden; ce qui, joint à ſa cruauté, doit le faire oublier.

Le moxa, qu'on a propoſé de brûler ſur l'Hydrocèle, eſt encore une eſpèce de cautère; ce moyen doit être également douloureux, & je ne le croirois pas ſuſceptible de procurer la guériſon de la maladie, ſi l'on n'en faiſoit des applications multipliées, pour procurer une ulcération profonde, ce qui pourroit faire naître des accidens très-graves.

Du Cauſtique, ou Cautère potentiel.

M. Sabatier croit que ce moyen de guérir l'Hydrocèle doit être attribué à Fabrice de Hilden, pendant qu'il appartient de droit au célèbre Ætius, qui en a fait ſa méthode particulière pluſieurs ſiècles auparavant.

Le topique qu'employoit cet ancien Maître de l'Art, pour cautériſer le ſcrotum, étoit fait avec la cendre de racine de choux & la graiſſe de cochon rancie, amalgamées enſemble, à conſiſtance d'emplâtre. Il regardoit comme ſûres, les applications répétées de cet emplâtre, ou d'un corroſif quelconque, ce qui ne le diſpenſoit point d'ouvrir enſuite la

tunique vaginale avec l'inſtrument tranchant dans toute la longueur de l'eſcarre, qui devoit être de quatre travers de doigt, dans les Hydrocèles volumineuſes. Je joins ici le procédé d'Ætius pour rendre à cet ancien Auteur ce qui lui appartient à cet égard.

Tutiſſima itaque curatio herniarum Chirurgiâ & uſtione perficitur, ſi peritus artifex contingat. Poteſt tamen etiam ſcrotum inuri, & conſumpto humore, ac cicatrice inductâ firmari. Ad hunc uſum efficax hoc eſt. Radicis braſſicæ uſtæ cinerem, cum adipe ſuillo inveterato, ad emplaſtri formam adigito, & impoſitum alligato, ægrumque quieſcere ſinito, & poſtridie, ſoluto medicamento, fomentum adhibeto, & rursùs apponito, idque tamdiu repetito, donec uſtio peracta fuerit. Emplaſtrum autem anguſtum & oblongum eſſe opportet, neque, plus quàm convenit, locus inuratur, ita ut in magnis tumoribus quatuor digitorum longitudinem & auricularis digiti latitudinem exæquet. At verò ubi tunica per uſtionem detecta eſt, ſcapello eam diduces, excluſoque humore, fiſtulare collirium fiſſuræ indes, quo vicinæ partes erodantur.

Deinde, suppurante medicamento uteris, postea dilapsâ crustâ, repurgatoria ulcerum per linamenta immittes, postremò ad astringentia progredieris, quale est emplastrum barbarum appellatum. Poteris etiam, pro brassicæ radice, medicamenta erodentia, septica Græcis appellata adhibere : de quibus sequenti sermone agetur. Post humoris exclusionem, ne rursùs collectio fiat hujusmodi, malagmatibus uteris, &c. Ætius.

Ætius traitoit donc l'Hydrocèle avec le caustique, a-peu-près dans le temps auquel Paul d'Egine avoit décrit le cautère actuel. La manière dont Ætius parle de son moyen, sembleroit annoncer qu'il en est l'Auteur. L'addition de l'espèce de trochisque avec lequel il recommande de bruler les environs de la plaie, est une seconde application du caustique. Ce moyen, dirigé prudemment, peut guérir l'Hydrocèle; mais, outre qu'il seroit très-long dans ses effets, l'on ne peut pas dire qu'il soit à l'abri des inconvéniens qu'on reproche aux caustiques en général.

Gui de Chauliac conseille une autre ma-

nière d'employer le cauſtique ; il faut ouvrir la tumeur avec une lancette, pour que l'eau en ſorte aiſément, & pour qu'on ſoit libre enſuite de faire naître, au moyen du cauſtique, une inflammation intérieure, qui procure l'adhéſion des parties.

Le cauſtique de Gui de Chauliac, eſt l'arſenic en poudre, mis ſur du coton. Cet Auteur parle de Pierre d'Horlac, Chirurgien d'Avignon, & de pluſieurs autres Chirurgiens, qui ouvroient la tumeur avec les cauſtiques.

Guillemeau fait auſſi mention du cauſtique employé par pluſieurs perſonnes, qu'il ne nomme point : mais il paroît qu'il n'en a jamais fait uſage lui-même.

Pigrai ſembloit avoir adopté la manière d'ouvrir l'Hydrocèle par le cauſtique, lorſque la perſonne qui en étoit attaquée avoit la peau dure & épaiſſe. Cependant, il recommande bien de conſerver le teſticule, en ſuivant ce procédé, auquel il préfère la tente, dont il fait ſa méthode ordinaire.

Apertio etiam fieri poteſt medicamento cauſtico, in his potiſſimùm qui duram & denſam

cutem habent ; deinde per escarram seu crustam perforatam educenda. PIGRAI.

Fabrice de Hilden s'est aussi servi du caustique ; mais comme ce Chirurgien fit, le troisième jour, l'excision de l'escarre, on ne peut guères attribuer au caustique la cure qu'il obtint de la maladie dont je parlerai dans un autre endroit.

Ainsi, l'on ne peut pas dire que, *Fabrice de Hilden soit le premier des Auteurs qui fasse mention du cautère potentiel*, puisqu'Ætius, Gui de Chauliac & plusieurs autres, en ont fait usage avant lui.

Holler, dont j'ai parlé déja relativement à la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'incision, étoit partisan du cautère potentiel : il a néanmoins proposé la ponction, l'incision, & le cautère actuel ; mais il donne la preférence au caustique, d'après les accidens qu'il a vu être occasionnés par les autres moyens.

Sectio periculosa è cultello, multis gangræna indè mota, atque indè mors. Meliùs cauterium potentiale & alia remedia. HOLLER.

Fabrice d'Aquapendente propose le caus-

tique : il ne dit pas la manière dont il faut le placer; il dit ſeulement d'ouvrir la tumeur, & par ce moyen d'en évacuer l'eau, puis d'empêcher un nouvel épanchement, par l'application d'un emplâtre deſſicatif, comme celui d'Ætius, fait avec la cire, la poix, l'alun, l'ammoniac, &c.

Thevenin ſe ſervoit du cauſtique pour ouvrir le ſcrotum; l'ulcère qu'il procuroit étoit long de deux travers de doigt. Thevenin ne dit pas l'endroit où il plaçoit le cauſtique, qu'il laiſſe au choix du Chirurgien; mais il veut qu'on ouvre l'eſcarre juſqu'au vif, & qu'on remette des cauſtiques juſqu'au fond, ſans craindre d'accident fâcheux. Il remarque, avec raiſon, que l'activité des cauſtiques périt lorſqu'ils touchent l'eau; & conſéquemment, ils ne peuvent nuire au teſticule. La manière dont cet habile Chirurgien conduiſoit enſuite le traitement de l'Hydrocèle, tient moins du cauſtique encore que de la tente, puiſqu'il employoit ce dernier moyen, dont je parlerai en ſon lieu.

La Vauguyon n'avoit d'autre moyen de

traiter l'Hydrocèle, que le cauſtique. L'eſcarre, une fois tombée, il rempliſſoit la plaie de bourdonnets, laiſſant ſéjourner pendant quatre ou cinq jours ceux du fond de la plaie, pour exciter ainſi la ſuppuration des enveloppes de la tumeur.

Saviard a fait uſage du cauſtique une fois ſeulement. L'Hydrocèle qu'il avoit à traiter étoit douloureuſe & fort accrue dans l'eſpace de deux jours, ce qui ſembloit annoncer une complication dans la maladie. M. Beſſière, Chirurgien de réputation, fut conſulté, & les doutes qui reſtèrent ſur la nature de la tumeur, firent décider qu'on l'attaqueroit avec le cauſtique. L'eſcarre fut fendue, & le dartos fut diſſéqué, l'inciſion fut enſuite prolongée juſqu'à l'aine, & les lèvres du ſcrotum furent exciſées en partie. Saviard, qui connoiſſoit le danger de l'hémorragie, prit des meſures convenables pour l'éviter. Le teſticule flétri, & pour ainſi dire raccorni par la ſalure des eaux, ſembloit être un ſimple repli du dartos. Cependant il reprit bientot ſa vigueur & ſon volume ordinaire.

Cette cure qui présente, comme on le voit, une Observation très-heureuse, ne fut que cinq semaines à s'opérer ; elle dépose contre M. Gooch, qui, comme nous l'avons remarqué déjà, fit mal-à-propos l'amputation d'un testicule semblable.

Saviard ne dit rien des accidens qui ont pu survenir pendant le traitement de son malade. Il est vraisemblable qu'il n'y en a point eu, ou que, du moins, ils ont été fort légers.

En faisant quelques réflexions sur la conduite de MM. Saviard & Bessière, on verra bientot que la méthode du caustique auroit pu, dans le cas dont il s'agit, augmenter les douleurs de la partie malade, susciter une nouvelle inflammation, & rendre la complication plus fâcheuse. L'instrument tranchant auroit donc été préférable dans pareille circonstance; l'incision mettant à découvert le fond du sac, auroit manifesté l'état du testicule, du cordon, & de la tunique vaginale, état que le caustique auroit pu masquer momentanément, & induire à erreur les

Chirurgiens ſur le parti qu'ils devoient prendre.

Je ne crois point que le feu du cauſtique puiſſe ſe communiquer au teſticule, à travers les eaux de l'Hydrocèle, comme l'ont prétendu quelques Auteurs. Mais ſi l'on conſidère que cette glande, par ſa partie poſtérieure, adhére à la tunique vaginale, au crémaſter, au dartos & aux tégumens, l'on verra, comme choſe poſſible que la chaleur de ce médicament arrive au teſticule, ſans avoir beſoin de traverſer les eaux, & qu'il augmente le danger de la maladie qu'on lui ſoupçonneroit d'avance.

L'Obſervation ſuivante vient à l'appui de ma propoſition; elle appartient à Wiſeman, Chirurgien Anglois, & contemporain de Saviard.

» Le malade avoit une Hydrocèle à cha-
» que teſticule, & j'attaquai, dit Wiſeman,
» la première avec un cauſtique, appliqué à
» la partie extérieure du ſcrotum. Le lende-
» main je ſéparai l'eſcarre, & donnai iſſue
» à une quantité d'eau, de matière putride,

» de quelques filamens de chair corrompue, » & enfin d'un ſérum ſanguinolent. La tumeur » s'affaiſſa, & l'autre côté reſta comme au- » paravant. Le baſilicum & le ſuſpenſoir fu- » rent appliqués : le malade éprouva des » coliques & de l'anxiété pendant la nuit. » Le lendemain, je preſcrivis un clyſtère » carminatif & la ſaignée. Le ſoir l'eſcarre » étoit sèche, & les parties d'alentour enflées, » avec un principe d'inflammation. Je fis une » fomentation avec la décoction d'abſynthe, » de camomille & de ſureau dans le vin » rouge : j'appliquai auſſi le baſilicum comme » auparavant, & un cataplaſme de farine » d'orge & de fèves cuites dans l'oximel. » J'ajoutai enſuite l'huile de térébenthine. » Ces applications firent ſuppurer la partie & » ſéparer l'eſcarre, mais le gonflement con- » tinua. J'employai le cataplaſme de cigüe & » de juſquiame : l'ulcère fut panſé avec le » mondificatif de Paracelſe. J'obſervai, quel- » ques jours après, dans le panſement une » eſcarre corrompue, & je la tirai avec mes » pinces, c'étoit le kiſte putréfié. La tumeur

» s'affaissa, je fis les pansemens d'une ma-
» nière convenable, l'ulcère se détergea par
» ce moyen ; mais pendant le traitement, il
» survint un gonflement dur, avec fungus
» sur le testicule, je fus obligé de dilater la
» plaie avec un bistouri & des ciseaux, &
» de consumer ce fungus avec le précipité
» & le vitriol, & l'ulcère fut guéri.

» Pour éviter tous les accidens dont j'avois
» été témoin (continue M. Wiseman) dans
» l'opération précédente, je crus devoir bien
» faire en ouvrant, par une incision d'un
» pouce de longueur, l'Hydrocèle de l'autre
» côté : j'évacuai à-peu-près la même quantité
» d'humeur, mais le malade n'en souffrit
» pas moins la fièvre, les coliques, &c. jus-
» qu'à ce que le kiste eût acquis un degré de
» suppuration, qui arriva vers le douzième
» jour. L'ulcère fut heureusement guéri par
» ce procédé, & le scrotum revint à son état
» naturel «. WISEMAN, 9 *Observat. of an Hydrocele. With, Sarcomata, of both testicles. Book I, Pag.* 130.

Wiseman, pour nous prouver que l'incision

qu'il avoit pratiquée ne l'avoit pas ſatisfait davantage que les cauſtiques, nous recommande bien d'examiner l'âge & la conſtitution du malade, avant d'entreprendre de pareils traitemens, qui, ſelon ſes obſervations, ſont, en général, ſuivis de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet; d'ailleurs, ſi la chaleur naturelle eſt en défaut, la gangrène peut s'emparer de la partie.

Dionis, un des flambeaux de la Chirurgie de ſon temps, regarde l'application du cauſtique comme la meilleure manière de traiter l'Hydrocèle : la traînée de cautère, qu'il conſeille, doit comprendre toute l'étendue de la tumeur; il ouvre enſuite l'eſcarre, & remplit, comme Thevenin, la plaie de plumaceaux, qui facilitent une ſuppuration efficace. On ne touche point, dit-il, aux tuniques ou membranes propres du teſticule, qu'il faut défendre ou conſerver le mieux qu'il eſt poſſible.

Dionis veut-il recommander qu'on ne touche point la tunique propre du teſticule,

avec l'instrument tranchant qui doit ouvrir l'escarre? Son précepte alors seroit excellent; mais, comme il ne le donne qu'après avoir conseillé l'application des plumaceaux dans le fond de la tumeur, pour procurer la suppuration, qui entraîne avec elle *les escarres & les membranes altérées par le séjour que les eaux ont fait*, il semble que Dionis craint la suppuration de la membrane propre ou albuginée du testicule, & que son précepte porte sur les plumaceaux, qui ne doivent point toucher à cette membrane.

La remarque que je viens de faire me conduit à croire que Dionis s'en est toujours tenu à la cure palliative de l'Hydrocèle, puisqu'il ne dit rien des changemens qui arrivent nécessairement à la tunique albuginée, par l'application des plumaceaux dont il parle.

M. de la Faye, Commentateur de Dionis, n'approuve pas l'usage du caustique pour la guerison de l'Hydrocèle; il dit que les Praticiens l'ont abandonné à cause des inconvéniens auxquels il est sujet.

M.

M. de la Faye décrit ensuite la méthode de l'incision, sans dire quels sont les inconvéniens du caustique.

M. Garengeot reproche à ce moyen d'agir lentement, d'étendre souvent son action plus loin qu'on ne voudroit, & d'avoir besoin d'un instrument tranchant pour diviser l'escarre. Il ne craint pas de dire aussi qu'il peut donner de l'âcreté aux eaux de l'Hydrocèle; ce qui produit, à son avis, de très-grands désordres.

Ces différens reproches annoncent un peu de prévention, de la part de M. Garengeot, contre les caustiques. La pierre à cautère, employée avec prudence, à petite dose, reste assez dans l'enceinte qu'on lui marque, & son action n'est pas aussi lente que l'a prétendu M. Garengeot. Quant à l'âcreté communiquée à l'eau de l'Hydrocèle, elle est purement idéale; car l'instrument, avec lequel on ouvre les parois de la tumeur, quand l'escarre est formée, prévient cette âcreté, (qui seroit d'ailleurs de courte durée) en donnant issue au fluide épanché.

L'inciſion qu'on eſt obligé de faire, peut, à la vérité, ſe compter pour un inconvénient du cauſtique, puiſque c'eſt une ſeconde opération, qui ſeule auroit pu guérir l'Hydrocèle, comme on l'a vu arriver quelquefois.

M. Bertrandi, dans ſon ſavant Mémoire inſéré dans le troiſième volume des Recueils de l'Académie Royale de Chirurgie, ſemble préférer les cauſtiques à l'inciſion, parce que la ſupuration eſt plus aiſée à produire par ce procédé. Mais cet Auteur, recommandable à tant de titres, ſe décide enſuite pour l'inciſion, qu'il pratique après avoir pris des précautions qu'il juge devoir diminuer les dangers attachés à ces deux traitemens, tels que ſont, l'hémorragie, l'inflammation, la gangrène, & la mort même.

Cauſticis nempè aut ſcapello tumor per longitudinem operiatur, & ſacci ſuppuratio excitetur. Ea præſerenda, ob id, videntur, quòd ſacci ſuppurationem citiùs excitent quæ adeò difficilè oritur, quando inciſione tentatur, atque ſi gangrenæ metu eadem rejicimus, ex hâc non minus quandoquè periclitamur: inflammatio enim & alia graviſſima ſymptomata

sæpè urgent, ut non rarò membranarum inflammatio, quæ suppurationem antecedere debet, præcipuè si eæ ita occalluerint, ut vi vitæ difficiliùs commoveantur. Magna præterea, quæ persæpè exscindi debet, scroti pars, curationem periculosiorem reddit. Ut horum magnam partem vitaremus, consultum duximus in amplâ Hydrocele aquam per acum triquetram educere, atque corroborantibus remediis, tùm suspensorio scrotum fovere & sustinere per aliquot dies, donec aliqua humoris copia iterùm fuit collecta, atque tunc, priusquàm ad antiquam amplitudinem perveniat, iterùm iterùmque perforatur, ac tandem scapello inciditur; ita enim minor est gangrenæ aut hemorrhagiæ metus. Tùm partes corrugatæ corroboratæque medicamenta faciliùs admittunt, & suppuratio citiùs, faciliùs, & æquabiliter excitatur, quod ex repetitis experimentis affirmamus. BERTRANDI, Tom. III, Academ. Reg. Chirurg. Pag. 3.

M. Gooch, duquel j'ai déja parlé, relativement à l'excision, a guéri des Hydrocèles par le caustique; cependant, l'excision qu'il

a pratiquée enſuite, d'après Douglas, lui a paru préférable. Il fonde la raiſon de cette préférence, ſur la facilité avec laquelle on peut voir l'état des parties intéreſſées, lorſqu'on ouvre la tumeur avec le biſtouri.

Il eſt vrai qu'on n'a pas cet avantage avec le cauſtique, qui tuméfie le ſcrotum, même après que les eaux ſont écoulées, au point que le teſticule ſe trouve gêné par la preſſion que cette enveloppe exerce ſur ſon corps & ſur-tout pendant les premiers jours du traitement.

M. Monro penſe bien différemment des cauſtiques; il ne craint pas de dire qu'ils ont l'avantage de faire aux tégumens une ouverture plus grande que celle qu'on fait par la ſimple inciſion; que l'inflammation, inſéparable de l'eſcarre, peut être utile pour exciter une ſuppuration louable dans les tempéramens pituiteux, & que les panſemens ſont plus aiſés, en ce qu'on n'eſt point obligé à tenir la plaie ouverte par d'autres moyens, ce qu'il croit néceſſaire dans toutes les plaies profondes.

Je croirois, avec M. Monro, que les tempé-

ramens pituiteux & phlegmatiques pourroient tirer des caustiques les avantages d'une suppuration efficace. Mais, est-il en notre pouvoir de mesurer les médicamens avec la sensibilité, avec l'irritabilité des parties? & voit-on à des signes certains la différence de ces tempéramens, que tant de gens disent connoître, & que les vrais Médecins étudient sans cesse?

Nous voyons tous les jours parmi nos malades, des gens qui le sont pour la première fois de leur vie, & qui ne peuvent nous éclairer d'aucune manière sur ces signes. Nous n'avons alors que l'apparence pour nous, & cette apparence est souvent trompeuse.

En effet, l'homme qui, d'après notre apperçu, doit être l'homme le plus fort, l'athlète le plus vigoureux, est souvent l'être le plus foible, le plus délicat, prêt à descendre dans la tombe au plus petit choc qu'il éprouve.

Mais, à côté de ce malheureux être, nous voyons quelquefois l'homme dont l'existence nous semble foible & précaire, avoir par

devers lui la force d'un coloſſe, & être propre à ſupporter les grandes douleurs, comme les plus grandes fatigues & les plus violens exercices.

L'état phyſique de ce dernier individu, qui ſembleroit permettre les ſtimulans, les irritans, & enfin les cauſtiques, tromperoit ſans doute M. Monro; ſon tempérament ne doit point être phlegmatique, il eſt plus naturel de le croire iraſcible & ſanguin. Ainſi, dans un ſujet ſemblable, l'application des cauſtiques pourroit avoir des ſuites fâcheuſes.

M. Sharp a été témoin des effets dangereux des cauſtiques, & ſon témoignage doit avoir plus d'autorité encore que celle de MM. Garengeot & Monro, qui n'ont pas l'air d'en parler d'après leur expérience.

» Un homme, âgé de trente-ſept ans, & » d'un très-bon tempérament, ayant une » Hydrocèle, avoit déja ſouffert une fois » l'application d'un cauſtique à la partie ſu- » périeure de la tumeur; le Chirurgien ayant » ouvert l'eſcarre, en tira près de trois cho- » pines d'eau; mais la maladie étant reve-

» nue peu de temps après, M. Sharp entreprit » la cure radicale le 15 Décembre 1736, » par un nouveau cauſtique.

» Le cauſtique, employé par le premier Chi» rurgien n'avoit occupé qu'un petit eſpace. » Celui dont M. Sharp fit uſage avoit environ » ſix pouces de long ſur un pouce de large ; il » le plaça ſur la partie antérieure & ſupérieure » de la tumeur. L'eſcarre fut ouverte le len» demain, il en ſortit plus d'une pinte d'eau. » Depuis le 17 juſqu'au 24, le malade ſouf» frit toujours beaucoup, non-ſeulement à la » partie affligée, mais encore au dos & aux » lombes, & il repoſa très-peu. Le ſcrotum » devint très- enflammé & très-épais, & la » fièvre ſymptomatique fut très - violente, » ſans que la plaie donnât aucun ſigne de » ſuppuration. Le 24 au ſoir, le malade ſe » trouva un peu mieux, & ce mieux continua » juſqu'à la ſéparation de l'eſcarre, qui ſe fit » le 29 ; mais la plaie avoit toujours mauvaiſe » mine, & il ne paroiſſoit point de grain » charnu à ſa ſurface. Depuis le 29 Déçem» bre juſqu'au 5 Janvier les choſes demeurè-

» rent dans le même état; depuis le 5 Janvier » jusqu'au 13, le malade fut attaqué d'un » accès de fièvre, qui revint deux fois encore, » & cela de deux en deux jours. Depuis le 17 » jusqu'au 26, la fièvre ayant cessé, il com- » mença d'aller beaucoup mieux, deux abscès » au scrotum s'étant ouverts dans cet inter- » valle.

» Vers le 2 Février, la douleur cessa entiè- » rement, la tumeur diminua beaucoup, & » la dureté se ramollit; la plaie se cicatrisa » ensuite en fort peu de jours, & le 24 Fé- » vrier le malade fut en parfaite santé.

Si M. Sharp se plaint des caustiques, relativement aux accidens qu'il en a vu survenir, il se plaint aussi des autres méthodes de guérir radicalement l'Hydrocèle, ce qui lui fait dire qu'il les rejette entièrement & qu'il s'en tient à la cure palliative.

Les Observations de M. Sharp diffèrent en tout de celles de M. Heister, puisque ce dernier est un des plus zélés partisans des caustiques. Etoit-il plus heureux dans ses opérations, que ce célèbre Chirurgien

Anglois? Le tempérament des ſujets qu'il a traités par cette méthode, l'air du pays qu'il habitoit, ont-ils influé ſur ſes ſuccès? Tout cela peut être; mais toujours eſt-il vrai que M. Heiſter a joui d'une grande réputation en Europe, & cela peut faire croire qu'il a guéri des Hydrocèles par les cauſtiques.

Il les appliquoit à la partie externe & latérale de la tumeur ſur un emplâtre percé d'une ouverture longue & étroite, dont il ne donne pas les dimenſions, ce qui nous empêche de ſçavoir celle que doit avoir l'eſcarre. Il ne marque pas non plus le temps auquel l'eſcarre doit être ouverte : il recommande ſeulement de la percer avec le bout d'un inſtrument approprié, ſi les cauſtiques n'ont pas ouvert toute l'épaiſſeur des membranes: il veut que, lorſque les eaux ſont évacuées, on rempliſſe la cavité de la plaie avec des lambeaux de linge, & qu'on ſe comporte enſuite d'une manière convenable pour guérir complètement la maladie.

Il paroît que M. Heiſter s'en eſt tenu à l'application des cauſtiques pour traiter les

Hydrocèles que ſa pratique lui a fournies. Il nous dit expreſſément avoir guéri pluſieurs perſonnes par cette méthode, tandis qu'il ſe borne au ſimple expoſé des autres, ſans dire qu'il en ait pratiquée aucune.

Les ſuccès de M. Heiſter ſont-ils aſſez nombreux pour fixer l'opinion générale ſur les bons effets des cauſtiques ? c'eſt ce que j'aurois de la peine à déterminer, même en ſuppoſant que ce Praticien fût le ſeul qui les eût employés.

Il ſuffit donc que MM. Wiſeman, Garengeot, Sharp, Bertrandi, & autres Chirurgiens de la première réputation, ſe ſoient plaints des cauſtiques, pour que nous devions y renoncer, lorſque nous aurons trouvé des moyens exempts de toute eſpèce de reproche.

M. Heiſter nous fournit lui-même une preuve de la validité de cette dernière conſéquence. Il s'appuie de l'autorité de M. Douglas, pour avancer que le cauſtique eſt préférable aux autres méthodes ; mais M. Douglas ne s'eſt point ſoutenu dans cette opinion ; la preuve en eſt inſérée dans ſon Traité par-

ticulier ſur l'Hydrocèle, imprimé en 1755, par lequel il publie la méthode de l'exciſion, qui lui eſt particulière ; & cela détruit entièrement ce que cet Auteur avoit dit en faveur des cauſtiques, dans ſon Abrégé des opérations de Chirurgie, plus de dix ans avant ſon dernier Ouvrage.

Cependant les ſuccès de l'exciſion, publiés par Douglas, n'ont point empêché M. Elſe, Chirurgien en chef de l'Hopital Saint-Thomas à Londres, d'employer les cauſtiques. Sa méthode eſt à-peu-près celle que Guillemeau & Pigrai ont décrite, d'après Gui de Chauliac. Il paroît que M. Elſe ayant trouvé cette méthode établie dans ſon Hopital, a continué de la pratiquer, ainſi que M. Giſle l'avoit pratiquée avant lui.

Le cauſtique dont M. Elſe faiſoit uſage, étoit compoſé de la manière ſuivante :

℞. *Lixiv. Sapon. Pharmacop. Londin. unc. xxxij.*

Coque ,ad unc. viij.

Adde calc. viv. pulv. unc. iij, vel q. ſ. extrac. Thebaïci pulv. unc. j.

Donec omnem liquorem abſorbſerit, ut fiat paſta, quæ vaſe optimè clauſo ſervari debet.

» On l'applique au moyen d'un emplâtre » fenêtré, & dont l'ouverture eſt à-peu-près » du diamètre d'une pièce de douze ſols, pour » que l'eſcarre qui en réſulte ait le double » de grandeur. Ce remède produit ordinai- » rement ſon effet dans quatre ou cinq heu- » res. Le malade éprouve quelquefois la co- » lique & la fièvre avec des douleurs dans » les lombes & dans le ſcrotum; ſa langue » devient blanchâtre, & dans quarante-huit » heures on remarque une altération ſenſible » à la tumeur, qui paroît alors tendue & beau- » coup plus dure qu'elle n'étoit auparavant. » Ces accidens ceſſent, pour l'ordinaire, » après un ou deux jours, ſans qu'on ſoit » obligé d'employer les ſaignées & les la- » vemens «.

M. Vaux, en nous donnant la recette du cauſtique de M. Elſe, prétend que l'opium, qui en fait partie, diminue ſes effets douloureux, au point que le malade peut dormir pendant ſon action. Il aſſure que l'opium

n'empêche point l'escarre de se former dans l'espace d'environ douze heures, & que cette escarre, une fois tombée, laisse appercevoir aisément la tunique vaginale, qu'il faut ouvrir avec précaution, pour évacuer l'humeur épanchée. M. Vaux a fait usage de ce moyen dont il a tiré beaucoup plus d'utilité que du séton. Il a été à même de faire cette remarque sur un homme qui, ayant deux Hydrocèles, permit qu'on en traitât une par le séton, & l'autre par le caustique. Il donne une Observation non moins concluante & semblable à la sienne, faite par M. Ford, son confrère & son ami.

Nous savons aussi que M. Wai a fait usage des caustiques, à l'exemple & d'après les renseignemens de M. Else. M. Baker's a vu ce moyen manquer sur deux malades, qui furent ensuite guéris par une nouvelle application du caustique, dont on fut obligé d'augmenter la dose

Si M. Else a trouvé des partisans du caustique, & si ces mêmes partisans n'ont pas craint de publier que ce moyen est de beau-

coup préférable au séton, si fort vanté par M. Pott, comme nous le ferons observer, ce dernier Praticien rencontre à son tour un zèlé défenseur du séton dans M. Howard, qui ne craint pas de dire que l'application des caustiques peut produire les accidens les plus redoutables. M. Howard fait les remarques les plus judicieuses sur les malades, dont les uns peuvent être d'une complexion saine, & les autres peuvent avoir l'habitude du corps altérée par l'intempérance, les boissons spiritueuses, le scorbut, la goutte, &c.

» Les personnes d'un tempérament sanguin, dit-il, ont des maladies inflammatoires; les plus légères causes suffisent pour » exciter dans elles une inflammation générale & particulière, qui, une fois produite, » persiste avec obstination, & peut s'augmenter relativement à diverses circonstances. Une autre cause rend les maladies inflammatoires dangereuses, c'est le degré exquis » d'irritabilité du systême nerveux. L'inflammation d'une partie membraneuse dans une » constitution pareille, peut causer les accidens

» les plus fâcheux : & quoique dans ces » individus l'atonie & la gangrène ſoient » moins à craindre, on peut dire néanmoins » qu'une partie trop long-temps enflammée, » dans l'inſtant où l'irritabilité nerveuſe exiſte » à ſon plus haut degré, ſera ſujette à la gan- » grène, non par l'habitude du corps malade, » mais par la violence & la durée de l'in- » flammation.

» Une autre eſpèce de gangrène arrive aux » perſonnes qui, ayant abuſé des liqueurs » ſpiritueuſes, ont le ſyſtême nerveux débilité, » & incapable de ſouffrir le moindre degré » d'irritation ; car c'eſt le pouvoir nerveux qui » donne le ſentiment & le mouvement à tou- » tes les parties, & ſi la vie eſt une chaîne » continuelle d'excès, ce même pouvoir af- » foibli, enlève aux vaiſſeaux de toute eſpèce » la force qu'il leur faudroit pour réſiſter aux » effets des cauſtiques «.

M. Howard, après avoir ainſi expoſé les dangers des cauſtiques, prend de-là occaſion de leur préférer le ſéton : il dit enſuite avoir employé pendant pluſieurs années cette der-

nière méthode, ſans qu'il en ſoit résulté des ſymptômes fâcheux.

On dit de M. Robertſon, Chirurgien à Richemond, qu'il a guéri pluſieurs perſonnes par le cauſtique appliqué ſur toute la longueur de l'Hydrocèle ; il faut que le cauſtique reſte aſſez long-temps pour que la tunique vaginale ſoit ouverte. Le teſticule n'a, dit-on, jamais ſouffert de ce procédé. Il eſt vrai que M. Robertſon a ſouvent été obligé d'avoir enſuite recours à l'inſtrument tranchant dans les Hydrocèles anciennes & ſur des ſujets avancés en âge.

La chute de l'eſcarre entraîne d'ordinaire le reſſerrement de la partie, & le pus qui ſe ramaſſe dans le fond de l'ulcère n'a pas toujours la facilité d'en ſortir, ce qui oblige d'en aggrandir l'ouverture au moyen d'une inciſion.

Il eſt ſurprenant que M. Douglas, bien informé des divers ſuccès que MM. Robertſon, Baker's & autres Praticiens avoient obtenus par les cauſtiques, dont il s'étoit ſervi lui-même avec avantage, ait enſuite abandonné

abandonné cette méthode, pour lui préférer celle de l'excision. Cette conduite de Douglas me fait croire que les détracteurs des caustiques ont eu de grandes raisons pour les abandonner, & ces détracteurs méritent bien qu'on respecte leur opinion.

Zacharie Platner, dont la réputation est si bien établie dans toute l'Europe, ne craint pas d'avancer que l'action des caustiques sur les parties nerveuses du scrotum peut causer une vive douleur, & faire naître en même temps une inflammation des plus dangereuses.

Nam, qui illum, impositis adurentibus, aperiunt, iis nihilominùs sæpè ferro opus est, si medicamentum non transiit, vel si plaga non satis patet. Ubi verò medicamentum altiùs descendit, offendere illud potest partes nervosas, & periculosissimam inflammationem cum gravi dolore movere. JOH. ZACHARIÆ PLATNERI, Dissertatio x de Hydrocele, pag. 371.

J'ai vu moi-même que ce moyen de guérir l'Hydrocèle étoit plus long & plus dou-

loureux que ne l'ont prétendu certains Maîtres de l'Art. Le malade que j'ai traité avec les caustiques, est attaqué d'un asthme convulsif, qui depuis vingt-quatre ans l'oblige à passer les nuits dans un fauteuil ; je ne voulus point le soumettre à l'incision, à cause de l'atonie considérable que je crus remarquer à ses fibres, ce qui suppose presque toujours trop de fluidité dans les humeurs. Je craignois donc que les secousses occasionnées par la toux que produit l'asthme, n'eussent déterminé quelque hémorragie opiniâtre.

En conséquence, je me servis de la pierre à cautère pour faire une escarre d'environ trois pouces de long sur un de large. Cette première application fut assez douloureuse, pour que le malade tombât en syncope pendant deux ou trois minutes, ce que je n'ai jamais vu arriver dans mon opération ordinaire.

Les tégumens, irrités par ce caustique, devinrent fort épais ; & leur poids, joint à celui de la tumeur, étoit fort incommode. Je réitérai tous les jours l'effet du caustique, ayant soin d'enlever, avec la pointe d'une

ſpatule un peu tranchante, ce qui me paroiſſoit calciné ; ainſi chaque jour je renouvellai mon cauſtique, que je plaçai ſur une cannelure que je pratiquai ſur la tumeur, avec la ſpatule. Une fois que cette gouttière fut profonde d'environ trois lignes, je quittai la pierre à cautère, dont la diſſolution, trop facile, procuroit de vives douleurs, en ſe communiquant, malgré moi, au bord de la brûlure, toujours très-ſenſible. Je ſubſtituai à ce cauſtique le crayon de pierre infernale, légèrement ſaupoudré du ſublimé corroſif en poudre impalpable. Ce qui fut d'un effet plus commode, plus prompt & moins douloureux. J'aggrandiſſois tous les jours la gouttière avec la pointe de ma ſpatule, & malgré mon deſir d'accélérer l'ouverture de la tumeur, par ce moyen, je n'arrivai à la tunique vaginale que le dixième jour. Je la ſoumis à l'action du cauſtique, pendant quatre jours. Elle étoit, au bout de ce temps, d'une conſiſtance ſemblable à celle d'un vieux parchemin ; & j'aurois attendu long-temps qu'elle fût percée, ſi je n'avois pris le parti

de la diviser avec un bistouri, pour évacuer l'eau qu'elle contenoit. J'insinuai ensuite dans le sac plusieurs brins de charpie, ce qui fut assez douloureux pour que mon malade éprouvât encore une syncope, moins longue, à la vérité, que la première, attendu que je l'avois accoutumé à souffrir pendant quatorze jours.

La charpie put rester au fond de la plaie pendant deux jours, sans causer une grande douleur, mais le troisième, elle devint insupportable; je fus donc obligé de la retirer, tant pour terminer les douleurs, que pour diminuer la tension du pouls du malade, menacé d'une fièvre violente. Le testicule avoit augmenté de volume à cette époque; l'humeur qui sortoit par la plaie, étoit toujours aqueuse, l'escarre de la tunique vaginale tomba dans cet intervalle, le dix-huitième jour de l'opération première : je profitai de l'ouverture qu'elle me laissa, pour introduire dans la plaie une petite mèche de linge effilé avec laquelle je tamponai de petits espaces que je trouvai à droite & à gauche, entre le

testicule & la tunique vaginale restante. Ce nouveau moyen fut encore très-douloureux, & sur-tout pour un malade, obligé de rester dans un fauteuil ; il fit naître une fièvre assez vive, des douleurs de tête & de reins, avec une insomnie de 24 heures. J'enlevai cette mèche au bout de douze heures, & la matière du suintement eut un peu de consistance, c'étoit le vingtième jour du traitement. La suppuration devint de bonne espèce peu de temps après. Alors, plus de fièvre, plus de douleur. La maladie fut terminée le 10 Juillet 1783, & le traitement avoit commencé le 28 Mai. Il est vrai que je crus devoir entretenir la plaie ouverte pendant quelques jours de plus, pour pouvoir m'assurer si la suppuration avoit été générale, ce qui me parut assuré par la forme du testicule, qui, quoiqu'un peu plus gros qu'à l'ordinaire, avoit contracté une adhérence exacte avec toutes ses enveloppes.

Comme cette cure s'est accomplie sous mes yeux seulement, la personne respectable sur laquelle je l'ai obtenue, m'a permis de

la nommer ; c'eſt M. Pigault de Grandcourt, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie, en réſidence à Calais, âgé d'environ quarante-huit ans. Il a ſupporté ſes douleurs ſans ſe plaindre, & avec une tranquillité rare. Il étoit venu à Paris pour ſe faire opérer par l'inſtrument tranchant ; mais ſon état ne me permettoit pas d'en faire uſage pour ſon Hydrocèle. Je me ſuis néanmoins rapproché de mon procédé ordinaire, dont l'eſſentiel conſiſte à produire la ſuppuration de la tunique albuginée dans toute ſa ſurſace, condition ſans laquelle on ſe flatteroit en vain de guérir cette maladie.

Du Séton.

Si nous conſidérons combien l'on a varié, de tous les temps les moyens de guérir l'Hydrocèle, il ſera fort aiſé de voir qu'ils ont été en général d'un uſage peu certain. En effet, nous voyons les Auteurs anciens & modernes, conſeiller & proſcrire ces moyens, parce qu'aucun n'a rempli complètement leur objet.

Le séton, par exemple, étoit en vigueur du temps d'Abubater Rhasis, qui faisoit la Chirurgie vers la fin du onzième siècle. Il fut ensuite oublié jusqu'à Gui de Chauliac. Ce dernier Auteur attribue, sans fondement, à Galien d'avoir conseillé le séton.

Galien, comme nous l'avons dit déja, parle d'un syphon, pour évacuer les eaux de l'Hydrocèle, ce qui suppose que, ne connoissant pas le trocart, il perçoit la tumeur avec un instrument qui laissoit la place à son syphon, *immissò syphone*, c'est-à-dire, un tuyau recourbé, ou une seringue, & non point un séton, comme a cru le voir Gui de Chauliac, dans le Livre 14e de la Thérapeutique de Galien.

Ainsi, d'après Gui de Chauliac, la méthode du séton seroit bien plus ancienne que Rhasis, ce qui n'est pas vraisemblable, puisqu'il est seul de son avis : & si Galien en avoit dit quelque chose, les Auteurs qui l'ont suivi de près en auroient également fait mention. C'est donc vers le onzième siècle qu'on peut porter la découverte du séton. Ensuite,

ce moyen a resté dans l'oubli jusqu'au quatorzième siècle, temps auquel Gui de Chauliac l'a fait revivre comme un moyen palliatif. Il l'employoit dans l'Hydrocèle, comme les Chirurgiens Arabes l'ont employé dans différentes maladies.

Gui de Chauliac veut qu'on saisisse la tumeur avec des tenettes plates & percées à leur bout, pour le passage d'une grande aiguille ardente, qui traverse cette même tumeur, en y laissant le séton, jusqu'à ce l'eau soit sortie; Gui de Chauliac recommande fort de s'éloigner de la cloison des bourses, & de remuer souvent le séton, dont il n'indique pas la forme & les dimensions. Il veut qu'on applique sur la partie, de l'huile & du blanc d'œuf, pendant les premiers jours de l'opération; ensuite il se contente, pour tout appareil, d'une feuille de choux appliquée sur la partie.

Fallope regarde l'application du séton, dans l'Hydrocèle, comme une méthode nouvelle. Cependant, Gui de Chauliac & Rhasis en avoient parlé plusieurs siècles avant lui. Fal-

lope ne faiſoit point uſage de tenettes plates & percées, pour pincer la tumeur & la traverſer avec une aiguille ardente. Il dit ſeulement que les Chirurgiens modernes ſe ſervent d'un ſéton fait de pluſieurs fils de ſoie, paſſés dans la tumeur, avec le ſecours d'une aiguille, & qu'ils laiſſent le ſéton en place pendant pluſieurs jours, ayant ſoin de le retirer de part & d'autre, juſqu'au parfait écoulement du fluide. » Cette méthode me » plaît aſſez, dit Fallope, mais il eſt bon de » faire obſerver qu'elle eſt ſouvent infruc- » tueuſe «. Malgré cet inconvénient, Fallope préfère le ſeton à tout autre moyen.

Fabrice d'Aquapendente, élève de Fallope, parle du ſéton d'après Gui de Chauliac, ce qui ſemble devoir fixer l'époque de ce procédé à ce dernier Auteur.

Franco, qui exerçoit la Chirurgie à Orange, tandis que Fallope la faiſoit à Padoue, c'eſt-à-dire, vers la ſin du ſeizième ſiècle, a également parlé dans ſon Ouvrage de la méthode du ſéton, d'après Gui de Chauliac. Il a ſeulement ajouté que la matière du ſéton doit être de ſoie en

huit ou neuf doubles. Franco reproche à ce moyen de produire des inflammations auxquelles on ne pare pas toujours, faute de remèdes connus. Il dit que dans pareilles circonstances il faut ôter le seton.

Ambroise Paré, après avoir parlé d'un onguent auquel il croit quelque vertu pour la cure de l'Hydrocèle, dit que si ce remède n'opère aucun effet, » il faut en venir à » l'opération manuelle, en appliquant un séton à travers le scrotum & les membranes, » où est contenue l'aquosité, & passer une » aiguille assez grosse, qui ait la pointe en » triangle, enfilée de fil de soie en huit ou » neuf doubles : la passer promptement au » travers des trous des tenailles à séton, se » gardant bien de toucher la substance pro» pre du testicule. Cela fait, on y laissera le » fil, lequel sera remué deux fois le jour, » afin que l'eau soit évacuée peu-à-peu; & » s'il y survenoit grande douleur & inflam» mation, à cause dudit séton, subit sera » ôté, & la propre cure délaissée pour sub» venir aux accidens «.

Les préceptes d'Ambroiſe Paré, ſur l'uſage du ſéton, diffèrent peu de ceux de Franco. Ce dernier a décrit deux manières de l'appliquer, dont l'une, ſans tenailles, ce qui fournit un appareil beaucoup moins déſagréable. Il ſemble même que Franco ait donné la préférence à celle-ci. Paré, ſon contemporain, a préféré l'autre, & pour le placer, il s'eſt ſervi d'une aiguille triangulaire, au lieu d'une aiguille ardente, ce qui rend l'opération moins douloureuſe, & ſon appareil moins effrayant.

Quant à la confiance que les deux Chirurgiens avoient au ſéton, elle eſt à-peu-près la même : Franco aſſure qu'il occaſionne ſouvent une inflammation dangereuſe » & » alors, dit-il, eſt le plus expédient de l'ô» ter «. Paré l'a vu produire le même accident : » & dans ce cas, dit il, ſubit ſera » ôté, & la propre cure délaiſſée «.

Cette reſſemblance parfaite dans la doctrine de nos deux Auteurs, prouve bien que Paré, dont l'Ouvrage eſt poſtérieur de quelques années à celui de Franco, n'a pas craint

de le copier. Cependant Franco a renoncé au séton & lui a préféré l'usage d'une tente large, faite au choix du Chirurgien, avec la charpie, l'étoupe, le linge, ou une éponge: tandis que Paré s'en est tenu au séton, & que s'il a parlé de la tente, il en a parlé comme d'un moyen décrit par Franco, ou autres Chirurgiens qu'il ne nomme point.

Guillemeau, élève de Paré, n'a point adopté le séton de son maitre. Il n'en dit presque rien : il décrit une autre opération, laquelle consiste à faire une incision sur la tumeur, afin de pouvoir placer ensuite dans le sac une tente de linge mollet. Guillemeau a porté si loin l'usage de ce procédé, qu'il le pratiquoit sur des petits enfans.

Pigrai a trouvé le séton d'un usage peu sûr & très douloureux. Il lui préfère la tente, qu'il semble avoir employée d'après Guillemeau.

Nonnulli abscessum aperiunt, acum filo instructam, ad formam seti trajiciendo : sed hoc majorem dolorem infert, & hæc curandi ratio minùs certa est quàm illa superior. PIGRAI.

Covillard dit auſſi qu'on employoit de ſon temps le ſeton, à la faveur d'une aiguille rougie au feu, longue d'un demi-pied, & enfilée d'une ſoie en 8 ou 9 doubles. Ce procédé étoit, ſelon Covillard, meilleur que celui des tenailles, par la difficulté qu'on éprouve à rencontrer le ſecond trou de cet inſtrument. Mais il lui reproche des cures manquées, à cauſe de l'inflammation dont il eſt accompagné; accident qui oblige à renoncer à la cure par ce même moyen.

Wiſeman veut qu'on emploie le ſéton dans l'Hydrocèle par infiltration, & croit que ce moyen peut ſe comparer aux ſcarifications que l'on fait pour guérir cette eſpèce d'œdême. If it be an Anaſarca that poſſeſſeth the whole ſcrotum, the way to diſcharge it is either by ſcariſication, or by a ſeton. WISEMAN, *Book I, Chap. XXIII.*

Thévenin parle du ſéton comme d'un moyen douloureux & peu certain pour la cure de l'Hydrocèle. Il dit enſuite que les Anciens l'employoient lorſque la maladie

occupoit les deux bourſes ; le ſéton traverſoit en même temps la double tumeur & la cloiſon dans la partie la plus éloignée du ſiége. Thevenin croit que, par cette manière, les eaux s'écouloient peu-à-peu, & qu'on s'oppoſoit ainſi à leur débordement ; que d'ailleurs la fluxion & l'inflammation arrivoient plus difficilement, lorſqu'on avoit ſoin de placer le ſéton à la partie ſupérieure de la tumeur, au lieu de le placer à la partie la plus déclive, & que les ouvertures gênoient moins le malade.

Dionis n'a regardé le ſéton que comme un moyen d'obtenir la cure palliative : Garengeot le propoſe pour faire évacuer les eaux contenues dans le tiſſu cellulaire du ſcrotum, & ne veut pas qu'on s'en ſerve dans l'Hydrocèle par épanchement.

On trouve dans les Œuvres de Fernel, que Silvius ſe ſervoit du ſéton, lorſqu'un topique ridicule ne guériſſoit point l'Hydrocèle.

Hydrocele autem, ſtercore vaccino & caprarum impoſito, curetur : id ſi non ſufficiat,

filo ad aquarum locum transfixo paulatim emittantur aquæ, posteà ulcus glutinetur, & parti aquas transmittenti, ut hepati lieni prospiciatur. SILVIUS, in Fernel. operibus.

M. Bertrandi, en parlant des Hydrocèles formées en peu de temps dans la tunique vaginale du cordon spermatique, lesquelles sont ordinairement cellulaires, dit avoir observé plusieurs fois que le séton avoit très-bien réussi dans ce cas, lorsque les cellules n'étoient ni trop épaisses, ni trop distendues, au lieu qu'en ouvrant la tumeur avec un instrument tranchant, toutes les cellules s'affaissent; & si après l'écoulement de l'humeur on veut détruire les cellules, ou les dessécher, il faut employer des remèdes caustiques ou dessicatifs, dont l'action peut, à cause de la proximité, porter sur les vaisseaux spermatiques & les corroder ou les obstruer; ainsi il y a à craindre pour ces vaisseaux. Les corrosifs, en les ulcérant, peuvent produire une hémorragie ou l'inflammation du testicule, le skirre ou l'atrophie de cet organe peuvent être causés par

les remèdes qui desséchent, & l'on a le désagrément de voir la maladie se renouveller lorsqu'on la traite par des moyens plus doux.

Le séton que M. Bertrandi conseille d'appliquer, doit être placé avec une aiguille un peu courbe, platte & assez large pour diviser un assez grand nombre de cellules. On doit la faire entrer par la partie externe de la tumeur, & la faire pénétrer jusqu'au centre. Après que les cellules sont bien dégorgées par la suppuration, M. Bertrandi propose le baume de soufre, pour terminer la cure.

Si l'Hydrocèle est ancienne, M. Bertrandi ne veut pas employer le séton, il dit que, par ce moyen, la matière purulente creuse & forme des sinus qui se dégorgent difficilement, si on ne les ouvre par différentes incisions, ce qui n'est pas agréable, & pour le malade & pour le Chirurgien.

Le même Auteur convient cependant que le séton a quelquefois réussi dans les Hydrocèles de la tunique vaginale; mais il lui reproche de produire rarement le degré d'in-

flammation

flammation desirable pour détruire le sac, sans exciter une suppuration dangereuse, suivie de sinus & de clapiers ; il croit que ces accidens ont fait abandonner le séton.

M. Heister a compté le séton parmi les moyens de guérir radicalement l'Hydrocèle, & quoiqu'il dise qu'on peut en accomplir le traitement en trente jours, ou plus, selon les cas, par ce moyen ; il ne lui préfère pas moins l'incision & le caustique, à cause de l'aisance avec laquelle on fait sortir les eaux, ainsi que la matière de la suppuration, par ces deux méthodes, qui permettent en même temps qu'on examine avec soin l'état du testicule & du cordon. » En effet, dit » M. Heister, si le testicule est attaqué de » pourriture, s'il est skirreux ou atteint de » toute autre maladie dont on ne puisse le » guérir, il faut sans doute le retrancher «.

Le séton, recommandé par M. Heister, doit être fait d'un ruban de fil, ou d'une bandelette de linge effilé : on le place, en perçant, avec une grande aiguille, le scrotum de haut en bas ou de bas en haut, pour

exciter une ſuppuration efficace. Mais, ſi la ſuppuration n'arrive pas avec ces précautions, il faut mêler au digeſtif quelques grains de précipité rouge en poudre.

M. Douglas dit que l'application du ſéton eſt très-douloureuſe, que ce moyen ne peut mettre le kiſte en ſuppuration. Il lui reproche auſſi de s'oppoſer à ce que l'on puiſſe voir l'état du teſticule. Il agit d'ailleurs avec tant de lenteur, & produit tant d'irritation, que M. Douglas n'a pas cru devoir le conſeiller.

M. Monro, Profeſſeur en Médecine à Edimbourg, eſt d'un avis tout-à-fait contraire, relativement au ſeton : il le croit plus ſûr que tous les procédés connus juſqu'à lui. Il dit qu'on excite par ce moyen, une inflammation de la tunique vaginale, laquelle eſt ſuivie de l'adhérence de cette tunique avec la tunique albuginée. Cette méthode, dit-il, eſt la moins douloureuſe & la plus facile à conduite : elle excite des ſymptômes moins fâcheux, & elle réuſſit beaucoup plus ſouvent.

M. Percival Pott a fait des épreuves très-

ſuivies ſur l'uſage du ſéton. Ses travaux, à ce ſujet, ſont les derniers que nous ayons. Il a trouvé ce moyen de guérir l'Hydrocèle bien ſupérieur à tous les autres, & l'a mis en uſage de deux manières.

Il évacuoit d'abord les eaux avec la canule ordinaire d'un trocart, dans laquelle il paſſoit une ſonde armée d'un ſéton compoſé de dix ou douze brins de fil de coton, tel que celui dont on ſe ſert pour la chandelle; il pouſſoit enſuite cette ſonde auſſi haut qu'il le pouvoit, vers la partie ſupérieure de la tunique vaginale, & il faiſoit ſur la ſonde une inciſion aſſez grande, pour pouvoir la tirer avec le ſéton qu'il laiſſoit en place, ayant ſoin de recouvrir les orifices des deux petites plaies avec des plumaceaux.

M. Pott dit que cette méthode étoit en général très-heureuſe, attendu qu'il avoit ſoin de faire ſaigner ſon malade le ſurlendemain de l'opération, de lui procurer une ou deux ſelles, & d'envelopper toute la partie dans un cataplaſme émollient, le tout ſoutenu d'un bon ſuſpenſoir. Il a cru néan-

moins devoir employer le séton d'une autre manière.

» J'ai trouvé, dit M. Pott, qu'il étoit in-
» commode de faire une incision sur l'extré-
» mité de la sonde. Premièrement, à cause de
» sa petitesse & de sa flexibilité. 2°. Parce
» qu'il étoit quelquefois difficile de la tenir
» ferme & stable. 3°. Parce que le Chirurgien
» avoit toujours besoin du secours de la main
» d'une autre personne, circonstance qu'on
» doit toujours chercher à éviter, lorsque cela
» est possible. J'ai trouvé encore que le séton
» de coton, tel que je l'ai dit, ne passoit pas
» aussi aisément que je l'aurois souhaité, &
» excitoit plus de douleur que je n'aurois vou-
» lu, en frottant trop rudement la tunique
» albuginée. D'ailleurs ce séton, composé de
» coton, restoit adhérent, dans quelques cas,
» trop long-temps & trop fortement. Enfin,
» par la connexion intime des parties du co-
» ton humide l'une avec l'autre, je ne pou-
» vois le faire sortir qu'en entier ; ce qui,
» dans quelques circonstances, occasionnoit
» une perte de temps inutile ; & ce qu'il y a

» de pire, je l'ai trouvé, dans deux cas, ad-
» hérant ſi fortement, que j'ai été obligé de
» pratiquer une petite inciſion pour le faire
» ſortir tout-à-fait. Or, j'ai remédié à tous ces
» inconvéniens & à toutes ces difficultés, & je
» crois les avoir fait diſparoître entièrement.

» Les inſtrumens dont je fais maintenant
» uſage, ſont un trocart, dont la canule n'a
» pas tout-à-fait un quart de pouce de diamè-
» tre. Une autre canule, que j'appelle la canule
» du ſéton, qui eſt d'argent, à laquelle j'ai
» donné un diamètre juſtement proportionné,
» pour paſſer par la canule du trocart, &
» dont la longueur eſt de cinq pouces; une
» ſeconde de ſix pouces & demi de long, ayant
» à une de ſes extrémités une pointe de tro-
» cart bien acérée, & à l'autre un œil qui con-
» duit le ſéton.

» Le ſéton eſt compoſé de fil à coudre,
» aſſez fort & aſſez gros pour remplir la der-
» nière canule, & en même temps pour paſſer
» à travers ſans aucune difficulté.

» Je perce avec le trocart la partie infé-
» rieure & antérieure de la tumeur, comme

» dans la ponction palliative ordinaire. Aussi-
» tôt que l'eau est sortie, & que le perfora-
» teur est retiré, je pousse la canule du séton,
» à travers la canule du trocart, jusqu'à ce
» qu'elle soit parvenue à la partie supérieure de
» la tunique vaginale, & que je la sente à la
» partie très supérieure du scrotum ; cela fait,
» j'introduis la sonde, armée de son séton,
» dans la dernière canule, je perce avec sa
» pointe la tunique vaginale & les tégumens,
» & je tire le séton à travers la canule, jus-
» qu'à ce qu'il en soit sorti une quantité
» suffisante par l'ouverture supérieure. Je re-
» tire ensuite les deux canules, & mon opé-
» ration est achevée. Elle s'exécute en deux
» ou trois secondes, & le malade n'éprouve
» pas une douleur beaucoup plus grande que
» dans la ponction ordinaire.

» Cette méthode a tous les avantages de la
» première opération, & n'est pas sujette aux
» mêmes inconvéniens. La canule du séton,
» qui est forte & non susceptible de flexi-
» bilité, appuie fermement contre l'endroit
» par où le séton doit sortir; la pointe acérée

» de la ſonde ne peut ni vaciller ni s'écarter, » parce qu'elle eſt retenue dans cette canule. » Cette pointe perce la peau immédiatement » & exactement à l'endroit où l'on a inten- » tion de faire l'ouverture ; & le ſéton, en » traverſant la canule, ne peut pas exercer » ſur le teſticule un frottement trop rude.

» Auſſi-tôt que le malade eſt opéré, je le » mets dans ſon lit, & je lui fais prendre » vingt ou vingt-cinq gouttes de teinture » Thébaïque, que je répète ou que je ne ré- » pète pas, ſelon les circonſtances «.

Cette dernière manière de placer le ſéton eſt aſſurément préférable à la première; mais l'on peut dire que cela ne change point la nature du moyen auquel les Anciens & les Modernes font des reproches qu'on ne ſauroit ſuſpecter. Il eſt heureux que M. Pott ait de-vers lui de fortes raiſons pour perſévérer dans la pratique de cette méthode. Il nous aſſure qu'elle eſt ſuivie d'une cohérence générale & parfaite dans les parties qui contenoient le fluide de l'Hydrocèle, pourvu que l'inflammation, qui doit précéder, ne ſoit

pas aſſez violente pour cauſer la ſuppuration, l'abcès, & la gangrène à la partie affectée.

» Je ſuis ſouvent parvenu, dit M. Pott, » à produire cette cohérence par l'uſage du » ſéton ; c'eſt un traitement dont fait men- » tion Fabrice d'Aquapendente, d'après d'au- » tres qui l'employoient avant lui. Toutefois » leur procédé étoit un peu différent du » mien «.

On diroit que M. Pott attribue ſes ſuccès à la manière d'employer le ſéton ; ſa manière diffère des autres à la vérité par l'aiſance avec laquelle on fait cette opération, ce qui la rend moins douloureuſe, mais les ſuites en ſont les mêmes.

En ſuppoſant donc que le ſéton eût toujours l'avantage de procurer la parfaite cohérence des parties entr'elles ſans accident fâcheux, il ſeroit aſſurément préférable à tous les autres moyens, mais cette ſuppoſition eſt purement gratuite ; M. Pott ne garantit pas cette cohérence. » Je ſuis ſouvent parvenu, dit-il, à » produire cette cohérence par l'uſage du ſé-

» ton «. Ce texte ſignifie que ce moyen n'a pas eu conſtamment le même effet.

J'ai de la peine à croire que la ſuppuration ſoit à craindre, mais je crois que M. Pott a raiſon de redouter l'abcès & la gangrène du teſticule, ainſi que la violence de la fièvre ſymptomatique. Ces derniers accidens peuvent être ſuivis de la mort ou de la perte de l'organe malade ; mais ſi au contraire l'inflammation n'eſt pas aſſez forte, la cohérence parfaite doit avoir lieu difficilement : & d'après la variété des tempéramens dont j'ai parlé à l'occaſion des cauſtiques, je crois mal-aiſé de rencontrer ce juſte dégré d'inflammation, qui ſe borne à opérer la parfaite cohérence, ſans produire les accidens ci-devant énoncés. Depuis que M. Pott a publié ſa méthode, M. Roc, Chirurgien d'Edimbourg, en a imaginé une autre, qu'il dit être plus parfaite. Elle conſiſte à faire deux petites inciſions ſur la peau pincée dans les parties ſupérieures & inférieures de la tumeur. Il perce enſuite le ſac avec une lancette dans la partie ſupérieure, & pendant

l'écoulement des eaux, une ſonde creuſe ſert à conduire un ſtilet pointu qui perce le ſac en dedans & en dehors. Ce ſtilet eſt cannelé vers ſa pointe, & permet la dilatation de la plaie au moyen d'un biſtouri. On tire le ſtilet pour lui ſubſtituer l'aiguille du ſéton, qui doit entrer par la partie inférieure de la tumeur.

C'eſt ſans doute la nouveauté de ſon moyen, qui plaît à M. Roc, car il n'a aucun avantage ſur les autres; on peut même ſans injuſtice le regarder comme plus long, plus douloureux, & moins parfait que celui de M. Pott.

Depuis que l'ouvrage de ce dernier a paru, M. Elſe a publié une ſeconde édition de ſa manière de guérir l'Hydrocèle par les cauſtiques: il eſt dit dans ce dernier Ouvrage que deux malades, traités avec le ſéton par M. Martin, à l'Hopital de Saint-Thomas, ont éprouvé des accidens fâcheux & déſagréables; & M. Vaux, plus récemment encore, ayant eu occaſion d'employer le cauſtique & le ſéton ſur la même perſonne, attaquée de

deux Hydrocèles, assure que ce dernier moyen a produit des douleurs & une inflammation si considérables, qu'il a été forcé d'avoir recours à la saignée, aux fomentations, au clystère, & à l'opium; tandis que les accidens occasionnés par les caustiques, appliqués sur la seconde Hydrocèle, avoient été si légers, que le malade avoua qu'il n'avoit presque pas souffert. M. Vaux rapporte ensuite une Observation faite par M. Ford, son confrère, qui peut servir de pendant à la sienne, & sur-tout relativement aux accidens survenus de l'usage du séton.

Cependant M. Howard ne craint pas d'assurer, postérieurement à M. Vaux, qu'ayant suivi, avec le plus grand soin, le traitement de l'Hydrocèle par la méthode du séton, il n'a jamais vu qu'elle ait été suivie de fâcheux accidens.

M. Howard, qui se déclare hautement contre les caustiques, doit être fondé sur la préférence qu'il donne au séton. Mais cela ne détruit pas les observations faites par MM. Vaux & Ford, qui ne craignent pas

de publier les mauvais effets de ce dernier procédé, dans un pays où il eſt encore en vigueur.

Parmi les Chirurgiens qui ont employé le ſéton, pour le traitement de l'Hydrocèle, quelques-uns l'annoncent comme un moyen de pallier cette maladie; d'autres ne craignent pas de dire qu'il peut faire naître des accidens plus graves que la maladie qu'on veut anéantir; & pluſieurs enfin le regardent comme celui des moyens qu'on doit préférer à tous les autres. L'application du ſéton eſt pourtant à-peu-près la même entre les mains des perſonnes de l'Art qui en ont fait uſage, & parmi le nombre de ces perſonnes, on peut en compter qui ont joui de la première réputation; auſſi la différence qu'on a remarquée dans ſes effets, l'on pourroit l'attribuer, peut-être, aux différens degrés de la maladie, comme à l'extrême variété qui règne dans les individus, ſoit par rapport à l'état phyſique, ſoit par rapport à l'état moral.

Que dire de tout cela? faut-il encore ap-appliquer le ſéton, ou bien faut-il le faire

oublier, en le déclarant plus dangereux que les autres moyens? On trouvera plus loin le Corollaire de ces propoſitions, que j'ai cru devoir faire précéder de nouvelles Obſervations publiées par des grands Maîtres, qui ne veulent point nous induire à erreur. La première eſt de M. Sabatier, ſi bien connu, & par les places diſtinguées qu'il remplit, & par la réputation qu'il a méritée. La ſeconde, eſt de Fabrice de Hilden, homme ſi juſtement diſtingué par les qualités rares de ſon eſprit & de ſon cœur.

Le malade ſur lequel M. Sabatier voulut faire uſage du ſéton, ſouffrit beaucoup, il eut une fièvre violente, pour laquelle on fut obligé de le ſaigner pluſieurs fois; cette précaution produiſit un bon effet; mais elle n'empêcha point la grande ſuppuration de la partie: il fallut auſſi pratiquer une inciſion longue d'un pouce, aux deux endroits du ſéton, qu'on fut contraint d'enlever pour prévenir de nouveaux accidens plus dangereux. La maladie fut néanmoins guérie en trente-ſix jours; mais quoique M. Sabatier n'ait pas vu le

malade en grand danger de mort, il avoue que la guériſon fut achetée bien cher.

Nous liſons dans Fabrice de Hilden, Obſ. 67, Cent. IV, qu'un Savoyard, traité en Eſpagne d'une Hydrocèle, par la méthode du ſéton, guérit en apparence de cette maladie, qui reparut enſuite avec des excroiſſances fongueuſes au corps du teſticule. Ces excroiſſances prirent inſenſiblement un caractère cancéreux. Le malade, qu'on jugea ſuſceptible d'être opéré avec quelqu'eſpoir pour la guériſon, mourut peu de jours après l'opération, dans les plus vives douleurs, & rien ne put s'oppoſer à ce que le vice de la partie ne gagnât rapidement les parties voiſines.

Cette Obſervation eſt de Griffonius: Fabrice de Hilden, qui l'a recueillie, l'a jugée très-intéreſſante. Il eſt ſûr que nous pouvons la voir comme une preuve de la néceſſité d'opérer à bonne heure l'Hydrocèle pour empêcher les dangereux effets de l'eau ſtagnante ſur les parties qui ne ſont point altérées. Elle nous prouve encore que le ſéton n'avoit pas

produit la plus parfaite cohérence des tuniques dont parle M. Pott, avec plusieurs Auteurs, puisqu'il se fit entr'elles un nouvel épanchement. Il est vrai que l'Observateur porte l'histoire de la nouvelle maladie à quelques années plus tard, disant qu'elle fut occasionnée par la faute du malade, qui négligea les remèdes & le régime, ce qu'il n'est pas naturel de croire ; au lieu qu'il paroît probable que le séton aura porté une première atteinte au testicule, ou tout au moins que la cohérence n'ayant pas été parfaite, un nouvel épanchement aura affecté l'organe, qui avoit déja souffert de la présence du séton.

Enfin, de quelque manière qu'on puisse voir ces Observations, je crois pouvoir avancer, d'une manière positive, qu'elles ne sont point favorables au séton; & l'on ne peut se dissimuler que l'emploi de ce moyen seroit très-dangereux, toutes les fois que l'on soupçonneroit, ou le mauvais état des tuniques du testicule, ou la plus légère indisposition à cet organe. Il irrite à coup sûr les parties qu'il touche sans cesse, & qu'il frotte à cha-

que panſement. Ces parties irritées doivent néceſſairement éprouver une ſuppuration imparfaite.

Le fil du ſéton, & le plan ſur lequel il eſt placé, ne peuvent manquer d'attirer dehors cette matière première, dont le ſéjour dans les parties malades, produit, à la longue, la bonne ſuppuration. (*Pus purem generat*).

La manière dont Fabrice d'Aquapendente traitoit l'Hydro-Sarcocèle eſt la preuve de cette aſſertion. Ce célèbre Auteur faiſoit une ouverture ſur la partie ſupérieure de la tumeur, & laiſſoit au teſticule un aſſez grand cul-de-ſac, dans lequel il fomentoit une ſuppuration efficace, au moyen d'une tente: & cette ſuppuration conſumoit les excroiſſances charnues qui ſe trouvoient autour du teſticule.

Le ſéton, qui s'oppoſe aſſez ordinaireau ſéjour du pus, produiroit à coup ſur un effet contraire, lorſque ſur-tout on ſoupçonneroit, ou le mauvais état du teſticule, ou celui de ſes tuniques; complication qui exigeroit

exigeroit indiſpenſablement une opération d'une autre nature. Rien d'ailleurs n'eſt plus difficile à connoître que l'état du teſticule, quand il nage dans une grande quantité de fluide. On peut en dire autant de l'état des tuniques; ainſi, la maladie ne peut être bien jugée qu'après l'ouverture de la tumeur qui fait voir l'état de ces parties.

Fabrice de Hilden dit encore, dans ſa 65ᵉ Obſervation, Cent. IV., qu'il a vu mourir un de ſes malades à Lauſanne, de la même manière que celui de Griſſonius. Il croit que tous les deux avoient le ſang vicié. *Sed ambo iſti viri, quod non omittendum, pravis humoribus referti erant.*

Cette opinion de l'Obſervateur latin, n'eſt point à la décharge du ſeton, non plus que le prétendu régime qui n'a pas été ſuivi par le Savoyard, après ſon traitement.

Les Anciens attribuoient toujours la ſuite des opérations à la nature du ſujet qu'ils avoient à traiter, ou à ſa manière d'obſerver le régime preſcrit. Cette logique étoit adoptée par leurs concitoyens, plus indulgens,

& peut-être moins éclairés que les nôtres. Le Chirurgien alors avoit rarement des torts envers le malade ; aussi avoit-il moins de gloire dans beaucoup de circonstances, où le savoir & l'adresse décident irrévocablement du salut de la personne opérée.

Fabrice de Hilden prouve encore ce que je viens d'avancer, en faisant l'histoire d'une Hydrocèle, qui, à son grand étonnement, étoit compliquée de Sarcocèle. Il dit, que son malade guérit, parce que son sang étoit d'une bonne qualité. Il n'a pas remarqué qu'il dut cette cure à sa maniere de conduire le traitement, ou du moins a-t-il été trop modeste pour l'écrire.

Ayant appliqué sur la tumeur un caustique dont il ne dit point la nature, il fit l'excision de l'escarre, mit ainsi les parties à découvert, & trouva les vaisseaux spermatiques environnés d'une excroissance charnue & dure. *Carneam quandam & induratam materiam circùm circà vasa spermatica inveni. Post excisionem itaque escarræ, &c.*

Cette manière de s'exprimer est très-posi-

tive, Fabrice de Hilden enleva l'eſcarre & la tunique vaginale qui en faiſoit partie; il mit ainſi à découvert le teſticule malade, & avec le ſecours de l'art il put faire naître une ſuppuration aſſèz heureuſe pour fondre les fongoſités & les duretés qu'il avoit trouvées, ce qui n'étoit peut-être que l'épaiſſiſſement que l'on rencontre quelquefois à la tunique vaginale.

Il eſt à croire que pareille maladie, traitée avec le ſéton, dans le premier temps, auroit pu devenir fâcheuſe. Par la manière dont Griſſonius a opéré, l'on voit qu'il n'a pratiqué aucune eſpèce d'exciſion, qu'il a fait au contraire une diviſion peu conſidérable au ſac. *Inciſo ſcroto, plurimùm effluxit aquæ, hinc ſcrotum primò ſubſedit.* Il s'écoula par la plaie beaucoup d'eau, & le ſcrotum s'affaiſſa; ce qui fait croire, avec raiſon, que les parties ne furent pas aſſez miſes à découvert, pour ſe flatter qu'elles éprouveroient une bonne ſuppuration. Il ſurvint au contraire le troiſième jour une vive douleur, inflammation, ulcère cancéreux & malin;

ce qui, peu de jours après, donna la mort au ſujet de cette Obſervation.

Cette maladie, dont nous n'avons pas eu tout le détail, étoit d'une nature différente: auſſi la mort, dont elle a été ſuivie, a fait faire à Fabrice de Hilden des réflexions qu'il donne comme un avis important.

Admonitio.

Diligenter itaque Chirurgus ſigna omnia quæ de herniis, à Celſo, Paulo Æginetâ, aliiſque Medicis & Chirurgis deſcribuntur, examinet eſſentiamque morbi accuratè inveſtiget, antequàm manus operi adhibeat, ne malum in pejus ruat. Præterea videat ne corpus multis pravis humoribus ſcateat, vitium aliquid inſigne in renibus ſubſit, quemadmodùm fuerunt in iſtis viris herniosis, quorum Dodonæus mentionem facit. Quotieſcumquè verò Chirurgus unà cum aquâ carnem circùm circà teſticulum concretam ſubeſſe cognoverit, præſtat ſcrotum incidere, teſticulum & quidquid circa ipſum concretum ſeparare atque excindere,

dummodò id radicitùs fieri possit. Si enim skirrosa illa materia, processium sive didymum, ut vocant, jam occupat, & abdomini adhæret, frustrà tentabitur incisio, & Chirurgo infamiam, ægro verò immaturam mortem inferet (1).

---

(1) Il est très-difficile de bien juger l'état du testicule, lorsqu'il est dans un grand volume d'eau. Le précepte que donne ici Fabrice de Hilden ne s'accorde point avec la guérison qu'il a opérée sur le sujet de son Observation 65ᵉ, & duquel j'ai parlé déja. Ce Chirurgien très-célèbre, prit l'Hydro-Sarcocèle pour une Hydrocèle, malgré toute l'attention qu'il eut d'examiner la tumeur, & par le tact, & par les yeux, à la faveur d'une bougie placée derrière la tumeur.

Cette manière de juger la maladie n'est pas très-sûre. Mon expérience m'a appris qu'on ne voit pas toujours la lumière traverser la tumeur, comme on la verroit passer au travers d'une bouteille. La tunique vaginale, souvent épaissie, s'oppose au libre passage des rayons. Quant au tact, c'est le moyen le moins équivoque d'établir un pronostic. C'est par le tact qu'on peut s'assurer jusqu'à un certain point, de l'état du cordon, qui, dans l'Hydro-Sarcocèle, est plus ou moins enflé, & plus ou moins sensible. La tumeur elle-même ne se laisse pas comprimer sans produire une certaine douleur; c'est à cette douleur qu'on pourroit soupçonner la maladie du testicule, qui, dans toutes les Hydrocèles un peu considérables, se trouve comme suspendu dans l'eau, excepté dans son bord postérieur, qui adhère à la tunique vaginale, mais qu'il n'est pas facile de distinguer. La tension du sac rend

Il eſt aiſé d'extraire de cet avis tout ce qui peut avoir rapport au bien de la Chirurgie. Aſſurément le Chirurgien ne ſauroit porter trop d'attention ſur la nature & le ſiége de la maladie ; ce qui ſuppoſe qu'il n'en doit pas moins avoir ſur le choix des moyens qu'il a pour guérir. Quant au précepte de retrancher le teſticule, toutes les fois qu'il y aura Hydro-Sarcocèle, il ſeroit dangereux de

---

pour l'ordinaire vaines, les tentatives qu'on fait pour toucher le teſticule en entier.

Ainſi, quelque bonne opinion que nous puiſſions avoir de l'état des parties, nous ne devons point imiter Fabrice de Hilden dans le pronoſtic qu'il a fait. Cet Auteur nous dit qu'il avoit promis, aux parens de ſon malade, de le guérir dans trois ſemaines, & ſa promeſſe étoit fondée ſur une erreur, qu'il avoue avec toute la candeur & toute l'ingénuité poſſibles. *Sed, bone Deus, quàm me fefellit opinio! Quàm veriſſimam eſſe divini Hypocratis ſententiam, judicium difficile, reipſâ inveni!*

En ſuppoſant même que la tumeur parût tranſparente, à certains égards, le teſticule ne peut jamais être bien jugé par les yeux, qui, ſelon les loix de l'optique, ſeroient toujours trompés par les corps intermédiaires, plus ou moins épais : &, dans tous les cas, il ſeroit imprudent de dire que la maladie eſt ſimple, puiſque le teſticule peut être quelquefois malade de pluſieurs manières, ſans que le cordon ſpermatique ait la plus légère apparence de maladie.

l'adopter trop généralement. Les grandes incisions, sur toute la longueur des parties intéressées, peuvent être suivies de suppuration favorable, sur-tout dans l'excroissance charnue qui naît autour des vaisseaux spermatiques & du testicule, que les Anciens ont appellée *caro adnata circà testes.* Et si ces incisions ne sont pas toujours suffisantes, du moins sont-elles nécessaires lorsque l'amputation de la tumeur est l'unique moyen de conserver le malade à la vie.

Fabrice de Hilden croit beaucoup aux vices des humeurs, comme aux maladies des reins; il n'observe pas que l'Hydro-Sarcocèle, dont Pierre Crottesius est mort en 1606, & dont il nous donne l'histoire, étoit la suite d'une chute de cheval. Plusieurs de ces maladies naissent de causes étrangères; il est vrai qu'elles peuvent devenir plus ou moins graves, relativement aux tempéramens qui en sont affligés. Mais parler *vice des humeurs* par-tout, c'est être étrangement prévenu contre *les humeurs :* c'est vouloir nier que les maladies puissent devenir mortelles

par la timidité, la mal-adreſſe, l'ignorance, ou l'erreur du Chirurgien.

Il ſeroit donc très dangereux de croire trop généralement *au vice des humeurs*, & de ne pas tenter l'amputation du teſticule dans le cas de maladie au cordon, prolongée même au-deſſus de l'anneau. M. Pott nous a donné pluſieurs exemples de guériſon de cette eſpèce ; & ne pas ſe conformer au grand précepte de Celſe, ſeroit inhumain, ſans doute; *meliùs anceps remedium experiri, quàm nullum.*

Je ne puis applaudir à la propoſition de Fabrice de Hilden, quand il prétend que le Chirurgien ſe couvre d'infamie par la mort de ſon malade; elle ſeroit vraie, cette propoſition, ſi le Chirurgien, n'ayant pas connu la maladie, avoit manqué de mettre en œuvre les moyens de la guérir. Mais s'il a fait au contraire un pronoſtic juſte, s'il s'eſt conduit d'après de bons principes : il eſt honorable aux yeux de ſes concitoyens, & ne doit point s'effrayer de la calomnie. Craindre dans certains cas le venin de cette Hydre,

nous feroit négliger des ſecours ſouvent très-efficaces, que l'humanité réclame de nous. Et notre Art ne ſeroit plus cet Art ſalutaire, ſi nous en refuſions l'exercice, quand la mort eſt inévitable ſans lui.

D'après ce que j'ai dit plus haut, relativement au ſéton, l'on voit que le traitement de l'Hydrocèle par cette méthode, a été rarement heureux dans tous les temps, ſi ce n'eſt entre les mains de M. Pott. Voilà pourquoi les Anciens ont cru devoir recourir à l'uſage d'une tente introduite dans une ouverture faite au ſac de l'Hydrocèle, afin d'exciter, à ſa ſurface intérieure, une ſuppuration qui pût tarir la ſource des eaux.

De la Tente.

Si l'on conſulte les différens Auteurs qui ont parlé de la tente, on trouve que Franco, Chirurgien d'Orange, l'a décrite avant tous les autres, & qu'il en a fait ſa méthode particulière. Auſſi doit-on l'appeller *méthode de Franco*, au lieu de l'appeller *méthode de Ruiſch* ou *de Marinus*, comme l'ont fait

MM. Heiſter & Bertrandi : il eſt à croire que ces deux derniers Ecrivains ont ignoré ce que Franco, Ambroiſe Paré & autres Auteurs ont écrit ſur l'uſage de la tente, avant Ruiſch & Marinus. Franco décrit ſon procédé de la manière ſuivante. » Il faut, » dit-il, ouvrir la tumeur avec une lancette » ou un raſoir. L'ouverture ſera faite avec » la précaution de ne point bleſſer le teſti- » cule; elle aura trois ou quatre doigts de » longueur, ſelon le volume de l'Hydrocèle, » & la taille de la perſonne qu'on opère. » Lorſque les eaux ſeront écoulées, on pla- » cera une tente dans la plaie pour la tenir » ouverte. Cette tente ſera faite avec la » charpie, l'étoupe, le linge ou une éponge; » elle ſera de la longueur de la plaie, & » large plutôt que ronde, & on la trempera » dans l'huile roſat un peu chaude «.

Franco fait conſiſter la bonté de ſa méthode dans la ſage précaution de laiſſer longtemps la plaie ouverte, afin que les humeurs ſoient bien évacuées, & les parties deſſéchées; » *choſe*, dit-il, *qu'on ne peut faire aiſément*

» *avec le séton, comme je l'ai éprouvé plusieurs* » *fois* «. Il recommande ensuite l'application des astringens ou *restreintifs*, selon son langage, afin d'empêcher la fluxion & procurer la guérison comme celle des autres plaies ou ulcères.

Ce dernier précepte de Franco prouve assez que la partie des topiques étoit peu connue de son temps, ce dont il se plaint, en parlant de l'inflammation occasionnée par le séton, qu'on ne peut éviter faute de moyens connus.

Ambroise Paré veut qu'on place la tente d'une autre manière. » L'incision doit être » faite au bas du scrotum, avec une lancette » ou un rasoir, mais la plaie ne doit avoir » qu'environ un demi-doigt de longueur. On » la tiendra ouverte avec des tentes, jusqu'à » parfait écoulement des eaux, on la cauté- » risera ensuite «.

Paré prétend qu'on peut guérir les Hydrocèles qui sont dans un kiste. Cependant il ne décrit cette méthode, que comme appartenante à d'autres personnes. S'il est vrai

que plusieurs Chirurgiens aient, à la connoissance de Paré, mis la tente en usage, il est impossible que Franco n'en soit point l'inventeur, puisqu'il n'a devancé Paré que de quelques années; au reste, Franco n'a pas moins l'honneur d'avoir le premier décrit la méthode qui diffère d'une maniere avantageuse de celle qu'on trouve dans Paré, puisque celle-ci ne peut être regardée que comme palliative par la nature de l'incision, tandis que l'autre ayant guéri très-souvent, mérite d'être comptée parmi les méthodes curatives.

Guillaume Salicet conseille aussi l'application de la tente. » Elle doit être garnie d'un » onguent corrosif; la tumeur doit être » ouverte avec une lancette; on ne doit » évacuer qu'une partie de l'eau contenue; » l'ouverture sera fort étroite, afin que la » tente puisse la boucher, de manière que » l'on soit maître d'évacuer l'eau quand on » voudra. Pour empêcher, d'une manière » sûre, le retour de la maladie, Salicet pré- » tend qu'il faut réitérer souvent cette éva-

» cuation ; qu'indépendamment de la tente, » il faut appliquer un emplatre sur la partie » qu'on liera fortement pour empêcher l'eau » de descendre dans les bourses par le di- » dyme «.

Guillemeau n'avoit pas, de la tente, la même idée que Paré & Salicet ; il en parle comme d'un moyen fort au-dessus de ceux qu'on a mis en usage. On voit que les Médecins de son temps en avoient aussi bonne opinion, puisque MM. Duret & Hautin, Medecins ordinaires du Roi, l'avoient conseillée pour guérir de l'Hydrocèle un enfant de deux mois, appartenant à M. de Villautrais.

Guillemeau a fait l'application de la tente, sur plusieurs enfans. Ses premiers succès l'ont engagé, sans doute à la continuer.

» L'incision doit être faite sur la partie inférieure de la tumeur, avec l'attention de » ne point blesser le testicule, ainsi que le » cordon spermatique ; il faut enlever, s'il » est possible, une partie du kiste, & intro- » duire une grosse tente de linge mollet dans

» la plaie, pour la tenir ouverte pendant un » certain temps, ce qui occaſionnera une » ſuppuration aux parties reſtantes. Il eſt très- » néceſſaire de faire ſuppurer la plaie pen- » dant long-temps : ſans cette précaution, » les parties, abreuvées de matière ſéreuſe, » pourroient donner lieu à un nouvel épan- » chement «.

Guillemeau ſe croit bien fondé dans la préférence qu'il donne à la tente ſur le cauſtique & le ſéton. Paré préféroit le ſéton à la tente (1).

---

(1) Ces variétés, dans les opinions, ne ſont pas faites pour prévenir en faveur de ces différens moyens ; & nous devons croire que pluſieurs des Auteurs dont j'ai parlé, ont eu de fortes raiſons pour décrier telle ou telle méthode, que d'autres perſonnes diſent avoir vu produire des ſuccès conſtans.

Il en eſt de même des éloges pompeux que tant de gens, peut être intéreſſés, ou du moins trompés, font de pluſieurs moyens merveilleux qu'on emploie pour guérir toutes les maladies. Les hommes, conſidérés, d'un côté, comme individus précieux, & de l'autre, comme le ſoutien de l'eſpèce, ont droit de réclamer nos ſoins les plus aſſidus, lorſqu'il eſt queſtion d'examiner les ſoi-diſans remedes qui leur ſont offerts. C'eſt ainſi que nous devons les défendre des effets ſouvent très-funeſtes de l'empyriſme ; & ce devoir, nous l'avons contracté, en nous

Pigrai, à l'exemple de Guillemeau, préfere la tente au caustique & au séton. » Il » conseille de la placer dans une plaie oblique, » faite avec un scalpel; cette manière d'ouvrir la tumeur favorise l'écoulement de l'eau » qu'elle contient. Il faut qu'on ait le plus grand » ménagement pour les vaisseaux spermatiques, afin de ne point les blesser. La tente » doit être d'une longueur médiocre ; elle » doit tenir la plaie ouverte, jusqu'à ce que » la matière soit totalement évacuée. Ce procédé fait naître une légère inflammation à » la partie, ensuite la suppuration arrive, & » la maladie ne revient pas sitôt «.

Quòd si ulcus, ex necessitate ac per vim, apertum maneat, quoad illi exigua quædam inflammatio, per quam crudus humor meliùs suppuretur, supervenerit, recidiva mali non tam citò contingit.

---

dévouant à l'Art de guérir : il est sacré, ainsi nous ne pouvons préconiser un nouveau remède dont l'usage n'est point indifférent, si son utilité n'a été reconnue par une suite d'Observations, faites sous les yeux de témoins irrévocables & compétens.

Cette manière de parler de la tente nous autorise à croire que Pigrai l'a vu manquer de succès, ce qui ne peut que diminuer notre confiance en ce moyen.

Covillard, qui a décrit plusieurs procédés pour la cure de l'Hydrocèle, parle de la tente; & ce qu'il en dit, semble avoir été puisé dans l'Ouvrage de Franco. Il établit la nécessité de faire suppurer la plaie pendant long-temps, pour que la cure soit radicale; indépendamment de l'huile rosat que Franco employoit pour enduire la tente, Covillard se servoit aussi d'un digestif de la même manière. Quoiqu'il ait préféré cette méthode à toutes les autres, il dit qu'elle peut être suivie d'inflammation & de gangrène, surtout dans les corps cacochymes.

Job a Meeckren propose une tente particulière, dont la matière est un emplâtre; elle doit être creuse comme une canule de plomb, & couverte d'onguent basilicum: l'Auteur croit que cette espèce de tente n'est pas susceptible de blesser le testicule. *Ne durities foret molesta, turundam ex emplastro*

formatam,

formatam, unguento basilico incrustatam foramini imposuimus.

Ce moyen ne doit point nous séduire : l'Auteur avoue qu'ayant été obligé de l'appliquer différentes fois sur une Hydrocèle qui revenoit toujours, le testicule finit par être malade, ce qui l'obligea d'aggrandir la plaie. La maladie fut guérie néanmoins avec une pommade faite de miel rosat & de précipité, le tout couvert d'un emplâtre fondant. Cette cure surprit agréablement le Chirurgien & le malade, fort inquiets pour les suites. *Et sic Deo, nobisque gratias referens, integrè convaluit.*

Antoine Nuck, qui vivoit à-peu près dans le temps de Job a Meeckren, peut être compté parmi les partisans de la tente : l'eau une fois écoulée par une incision faite avec une lancette, il introduisoit une tente, qu'il regardoit comme un moyen palliatif.

Le célèbre Ruisch parle de la tente, de manière à faire voir qu'il en est satisfait. Il conseille d'ouvrir la tumeur dans sa partie supérieure & latérale, & de mettre dans la

plaie une tente oblongue, enduite d'onguent rosat, dans lequel on aura mis du précipité rouge. Il veut qu'on laisse la tente en place jusqu'à l'époque d'une légère suppuration, par laquelle on détruit les membranes qui fournissoient l'épanchement. On extrait ensuite ces membranes avec de petites pinces.

Si autem curationem aggrederis, aperiendo scrotum à superiori parte ad latus, tumque vulnus turundâ oblongâ, unguento rosaceo, mercurio præcipitato rubro, inunctâ, oppleveris, donec lenis inflammatio, eique succedens suppuratio parva, membranulas stillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris. RUISCH.

Il semble que l'incision faite sur la partie supérieure & latérale de la tumeur, ait pu donner lieu à des amas de pus dans la partie inférieure du sac, à moins que Ruisch n'ait fait garder, à ses malades, une situation par laquelle la plaie soit devenue la partie la plus déclive.

Cette remarque est de M. Sabatier, qui révoque en doute les succès de Ruisch. Il est vrai qu'il doit se faire aisément des amas

de matière purulente dans le cul-de-ſac formé par la nature de l'inciſion que Ruiſch a propoſée ; mais pour peu que l'on accorde d'étendue à la plaie, dont cet Auteur ne donne point les dimenſions, le cul-de-ſac ſe videra avec aſſez d'aiſance, ſi l'on réitère les panſemens deux fois le jour, ayant ſoin d'appliquer des plumaceaux ou de petites compreſſes graduées ſur la partie inférieure du ſcrotum. Ce moyen de compreſſion, ſoutenu par le reſte de l'appareil, placé dans les mêmes vues, augmentera la force des fibres cutanées & muſculaires de la partie, & leur contraction facilitera de reſte l'expulſion de l'humeur dont il s'agit.

Voilà vraiſemblablement quelle étoit la manière dont le célèbre Ruiſch ſe conduiſoit dans le traitement de l'Hydrocèle, lorſqu'il employoit la tente.

Si cependant la plaie n'étoit pas aſſez ouverte, pour que la matière de la ſuppuration eût une libre iſſue, il pourroit arriver que cette même matière produisît la deſtruction partielle du ſcrotum dans la partie la plus

baſſe, ce qui ſeroit ſuivi de l'amincissement de cette enveloppe, & la fluctuation, qui ne tarderoit pas à ſe manifeſter, indiqueroit le moment de donner jour au fluide. J'ai vu quelquefois des abcès de cette nature qui n'ont jamais eu d'autre inconvénient que celui de procurer une douleur ſupportable à la partie, ſans que le teſticule ait éprouvé le moindre accident.

Thevenin s'eſt déclaré très-zèlé partiſan d'un moyen particulier, qui participe du cauſtique & de la tente; il veut que l'ouverture de la tumeur ſoit faite avec le cauſtique, & qu'après avoir ſéparé l'eſcarre avec une lancette, on plonge, dans le fond de l'ulcère, un ou pluſieurs plumaceaux attachés par un fil ciré, qu'on laiſſe ſéjourner pendant ſept à huit jours: » Afin, dit-il, que la nature » irritée par la préſence de ces corps étran- » gers, y envoie des humeurs, & faſſe ſup- » purer le ſac où les eaux étoient contenues, » pour préſerver le malade de rechute. Au- » trement, s'il en reſtoit quelque portion, » elle ſerviroit de germe à une nouvelle con-

» geſtion ; c'eſt par cette méthode, que j'ai » traité juſqu'ici très-heureuſement les Hy- » drocèles. On peut faire la même choſe des » deux côtés tout à la fois, quand ils ſont » tous deux malades ». THEVENIN, *Traité d'Opérations*.

Ce traitement prouve que le teſticule & ſon cordon, peuvent réſiſter pendant pluſieurs jours à l'impreſſion très-incommode, & ſouvent très-douloureuſe des corps étrangers. Cependant, il exiſte divers exemples de gangrènes, dans ces parties, à la ſuite d'inflammations. Cette vérité doit faire craindre de nouveaux exemples de cette nature, & nous preſcrit de reſter obſervateurs ſcrupuleux des règles de la prudence dans le traitement de ces maladies. Nous avons vu que la ſeule application des cauſtiques a cauſé des accidens très-dangereux, & Thevenin n'a pas redouté d'aſſocier à ces cauſtiques la préſence des plumaceaux, introduits dans la plaie par une ouverture peu conſidérable, qui ſuppoſe une gêne occaſionnée par leur ſéjour dans cette cavité.

Je ſuis perſuadé, cependant, que Thévenin a guéri, comme il le dit, des Hydrocèles par cette méthode ; mais il me reſte auſſi la liberté de croire que ſes cures ſont ſi peu nombreuſes, qu'il ſeroit imprudent de faire de nouveaux eſſais de ſa méthode, & ſur-tout pour guérir deux Hydrocèles à la fois au même malade.

Heiſter regarde auſſi la tente comme un moyen de guérir l'Hydrocèle. On diroit que Heiſter a vu, pour la première fois, dans les Œuvres de Ruiſch, l'expoſé de cette méthode, qu'il appelle, mal-à-propos, methode Ruiſchienne, comme je l'ai déja fait remarquer. Il rapporte le texte de Ruiſch, & paſſe enſuite à la méthode de Marinus, qu'il dit être à-peu-près la même. Ce dernier Auteur faiſoit, comme Ruiſch, une inciſion à la partie ſupérieure du ſcrotum, il paſſoit d'abord le doigt dans cette plaie, & enſuite une tente de cire, de pareille groſſeur, longue d'environ trois travers de doigt, & un peu recourbée à la pointe. Cette tente étoit enduite d'onguent d'altea ; il la laiſſoit dans

la cavité du ſcrotum pendant vingt-quatre heures, temps au bout duquel la partie ſe trouvoit dans un état d'inflammation.

Marinus ne vouloit pas évacuer les eaux; il ſe contentoit de diminuer la longueur de la tente, à meſure que la cavité diminuoit elle-même; il appliquoit par-deſſus un emplâtre émollient, pour faciliter la ſuppuration. Lorſque la ſuppuration étoit établie, il portoit du digeſtif dans la plaie; à la faveur de la tente, il faiſoit auſſi entrer dans la même plaie de l'onguent roſat. Le ſeptième jour, la tente devoit être enduite d'huile d'hipericum; il détergeoit bien l'ulcère ſur la fin du traitement.

Quoique M. Heiſter prétende que cette méthode diffère peu de celle de Ruiſch, nous voyons cependant que la tente de ce dernier doit être enduite d'onguent roſat, mêlé avec du précipité rouge, & qu'il n'emploie ce moyen, que pour porter dans le ſac le remède qui doit produire une inflammation & cette ſuppuration ſuffiſante pour détruire la poche des eaux. Ruiſch abandonne

la tente, lorſque la ſuppuration eſt établie, au lieu que Marinus veut en continuer l'uſage juſqu'à la fin du traitement. D'ailleurs, les onguens de celui-ci ſont d'une nature bien différente de ceux de Ruiſch, qui veut exciter une inflammation plus ou moins conſidérable, relativement à la doſe plus ou moins forte de précipité rouge, qu'il fait entrer dans l'onguent roſat. Je crois donc que l'intention de Ruiſch, dans le traitement de l'Hydrocèle, étoit de produire une ſuppuration efficace, & qu'il a regardé l'onguent roſat & la tente, comme un récipient du précipité rouge, cauſtique qu'il employoit comme le moyen eſſentiel.

Ainſi donc, la méthode de Marinus ne peut ſe comparer à celle de Ruiſch; & ſi l'une des deux mérite d'être employée, c'eſt, je crois, celle de ce dernier, qui eſt la plus ſimple & la meilleure, ſi ſur-tout la doſe de précipité peut ſe meſurer aſſez exactement pour que l'inflammation ne ſoit point exceſſive.

Outre que Marinus étoit fort attaché à ce

nombre d'onguens, qu'il changeoit à tous propos, on pourroit dire aussi qu'il continuoit trop long-temps l'usage de la tente. Ce corps très dur peut, en procurant des douleurs & une irritation suivies, changer la bonne disposition du testicule en une très-mauvaise.

M. de Haller a regardé comme médiocre l'Ouvrage de Marinus, que M. Heister croit être un des plus habiles Chirurgiens d'Italie. M. Heister convient néanmoins de l'inutilité de ses onguens, & trouve ridicule sa répugnance à entreprendre la cure de l'Hydrocèle sous le signe du Scorpion. Une superstition de cette nature est, à la vérité, peu faite pour un homme qui se destine à l'Art de guérir.

M. Bertrandi, en parlant de la tente, en attribue l'invention à Marinus; son erreur est plus blâmable encore que celle de M. Heister; elle suppose avec raison qu'il n'a pas lu les Œuvres de ce dernier Auteur, encore moins les Œuvres de Ruisch, qui écrivoit sur la fin du dix-septième siècle.

Les Ouvrages de Ruisch, de Marinus, ceux de Franco, de Salicet, beaucoup plus anciens encore, sont néanmoins bien intéressans pour les Chirurgiens, qui, comme M. Bertrandi, veulent arriver à une certaine célébrité.

M. Sue, le jeune, est tombé dans la même erreur que M. Bertrandi, dont il a transcrit le texte. » La méthode de Marinus, dit-il, » peut quelquefois, dans l'Hydrocèle de la » tunique vaginale du cordon spermatique, » mériter la préférence sur le séton. On la » pratique en ouvrant la tumeur à sa partie » supérieure & latérale ; on panse la plaie » avec une tente molle, faite d'huile & de » cire, que l'on couvre d'onguent digestif » cathérétique ; on diminue le volume de » cette tente, à mesure que la suppuration » diminue en quantité, jusqu'à ce qu'on » puisse faire usage des épulotiques. Si la tu- » meur est ancienne & d'un certain volume, » on ne doit pas faire grand fond sur cette » opération ni sur le séton, parce que les » tégumens deviennent alors si minces, qu'il

» faut enfin les retrancher. SUE, *Dictionn. de Chirurgie, pag.* 401.

Henri Moinichen, Médecin Danois, dans ses Observations Médico-chirurgicales, parle des bougies & des sondes que les plus habiles Chirurgiens de son pays employoient en guise de tente, pour guérir l'Hydrocèle. Leur procédé consistoit à percer la tumeur avec un trocart ou avec une lancette; on introduisoit dans le sac, par cette ouverture, une bougie de la longueur du doigt; ce corps étranger faisoit naître une irritation légère aux tuniques, & la suppuration qui venoit ensuite procuroit la réunion des tuniques avec le testicule, ce qui prévenoit toute espèce d'épanchement.

Une canule de plomb remplissoit ce même objet: mais quoique Henri Moinichen expose ces divers moyens de traiter l'Hydrocèle, il prétend qu'ils irritent un peu trop les parties intéressées, ce qui peut faire naître une inflammation dangereuse. La fièvre symptomatique n'est pas moins redoutable; elle peut devenir mortelle, lorsqu'on y pense le

moins. Il peut même ſurvenir une affluence d'humeur au teſticule, qui faſſe dégénérer la maladie.

M. Bertrandi a penſé que ces moyens étoient à tous égards très-dangereux.

M. Monro les a vu néanmoins réuſſir deux fois. Il avoit introduit dans la canule du trocart, une bougie dont le bout s'avançoit d'environ trois lignes, afin que la tunique albuginée ne fût point bleſſée par la canule. M. Monro croit que cette manière d'employer la tente, eſt la meilleure de toutes; mais, malgré les deux ſuccès dont il a été témoin, il ne craint pas de dire qu'il a été trompé, dans quantité d'autres circonſtances, où il a voulu réitérer le même moyen. D'autrefois l'inflammation eſt devenue ſi conſidérable, qu'il a fallu ouvrir le ſac dans toute ſa longueur, pour prévenir de nouveaux ravages.

M. Pott, en parlant des Hydro-Sarcocèles que Fabrice d'Aquapendente dit avoir guéries par l'uſage de la tente, croit que cet Auteur n'a guéri que des Hydrocèles ſimples,

dans lesquelles il y avoit gonflement au corps du testicule. » L'adhérence de la tunique vagi-» nale avec la tunique albuginée, dit M. Pott, » peut être la suite de ce traitement employé » dans le cas de l'Hydrocèle, & par consé-» quent le malade peut obtenir une cure » radicale ; mais celui qui est un peu au fait » de la maladie, proprement dite Sarcocèle, » sait qu'elle supportera très-rarement un » pareil traitement «.

Il résulteroit de l'opinion de M. Pott, que Fabrice d'Aquapendente pourroit être compté parmi les premiers Chirurgiens qui ont employé la tente, puisque nous fixons les premières épreuves de ce moyen à Franco, son contemporain. Fabrice d'Aquapendente fait aussi mention de la canule d'argent dont Fallope avoit parlé avant lui. L'on a vu que Galien s'étoit occupé de ce même moyen, (*immisso syphone*). Reste à savoir si ces Auteurs ont parlé de la canule pour évacuer les eaux seulement, ou pour occasionner cette irritation qui, successivement, produit la cure radicale.

Il eſt donc difficile de déterminer quels ſont les Auteurs de la tente, de la bougie, & de la canule ; nous ſavons ſeulement que ces différens moyens peuvent produire des accidens fâcheux. M. Monro, fils, rapporte qu'un jeune homme, opéré de l'Hydrocèle par la méthode de l'inciſion, s'apperçut, le quinzième jour de ſon opération, que la plaie, preſque cicatriſée, donnoit paſſage à un peu d'eau ; il introduiſit lui-même dans la plaie une ſonde, pour faire place à une tente de fil ciré, qu'il pouſſa auſſi avant qu'il le put dans l'intérieur de la partie ; après quoi il ſe coucha & s'endormit ; mais peu de temps après il fut éveillé par une douleur très-vive avec une fièvre violente & inflammation au teſticule, ce qui l'obligea de recourir à la ſaignée réitérée. Ces accidens furent ſuivis d'une ſuppuration violente, qui auroit pu devenir très-funeſte.

M. Nanoni, fils, rapporte que ſon père, ainſi que M. Bacciochi, premier Chirurgien de l'Hopital de Breſcia, ont employé la tente, & que ce moyen avoit guéri l'Hydrocèle,

lorſque l'inflammation & la ſuppuration qu'il a excitées ont été conſidérables.

M. Nanoni donne enſuite l'hiſtoire de la maladie ſuivante, qui l'a fait renoncer à cette méthode.

Le Marquis Albizzi, de Césène s'en fut à Florence en Octobre 1774, pour s'y faire traiter d'une Hydrocèle jointe à un petit gonflement du teſticule. Après avoir ſouffert pluſieurs fois la cure palliative, il ſe préſenta chez M. Molinelli, Chirurgien d'un grand mérite à Boulogne, lequel ayant bien examiné la maladie, lui dit que l'extirpation du teſticule étoit néceſſaire, puiſqu'il étoit attaqué d'une Hydro-Sarcocèle. M. Nanoni, père, penſa que la maladie principale étoit l'Hydrocèle, & qu'on pourroit conſerver le teſticule, lequel, à ſon avis, n'étoit pas fort affecté.

On commença la cure avec la tente, le 2 du mois d'Octobre. La nuit qui ſuivit l'opération, le malade fut attaqué de friſſons & d'une fièvre qui dura pendant quelques jours.

L'inflammation, qui causoit la fièvre, se manifesta dans le scrotum par un gonflement accompagné de rougeur & de douleur, le sixième jour après l'opération : on leva la tente pour la première fois, & on en replaça une autre plus petite, & dont, chaque jour, on diminua le volume. Le vingt-quatrième jour on supprima la tente; le gonflement étant dissipé, & la suppuration terminée, la plaie étoit prête à se cicatriser, lorsqu'on vit paroitre une nouvelle tumeur, qui fit lentement des progrès. On jugea qu'il s'étoit formé une nouvelle Hydrocèle; on l'ouvrit par une incision oblongue, qui mit à découvert toute la partie interne du sac dans lequel l'eau étoit contenue.

L'ouverture, faite par cette méthode, se cicatrisa de la manière la plus simple, & le malade jouit ensuite d'une guérison parfaite.

Outre l'incertitude d'obtenir la cure radicale avec la tente, cette méthode est, selon M. Nanoni, très-douloureuse, vu la nécessité de la renouveller souvent; au lieu que la méthode de l'incision a, selon le même Auteur,

Auteur, l'avantage de mettre le Chirurgien à portée de voir & d'examiner la maladie, pour ſavoir ſi le teſticule eſt affecté. D'ailleurs, la douleur de l'inciſion n'eſt pas très-conſidérable, & le traitement eſt on ne peut plus facile.

M. Warner a fourni une Obſervation à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, par laquelle on voit que les corps étrangers, introduits dans le ſac de l'Hydrocèle, ne procurent pas toujours une prompte irritation aux tuniques, & qu'on eſt quelquefois long-temps à l'attendre. Cela dépend, ſelon les apparences, de la diſpoſition du ſujet opéré.

M. Warner, au lieu de tente, s'eſt ſervi d'une petite éponge pour procurer cette irritation. Ayant ouvert le ſac, il plaça dans cette cavité l'éponge, qu'il laiſſa pendant vingt-quatre heures, ſans y appercevoir le moindre changement. Il mit enſuite une ſeconde éponge, dont l'effet ne fut ſenſible que le trentième jour; ce fut alors ſeulement que le ſcrotum parut dur & enflammé. La tente

fut enlevée, & l'on appliqua ſur la partie un cataplaſme fait avec la mie de pain & le lait; le trente-quatrième jour il ſurvint une légère ſuppuration, qui augmenta conſidérablement pendant dix jours; enſuite un petit abcès, au voiſinage de la plaie, fournit environ une once de pus, & le malade guérit peu de temps après. Depuis cette cure, M. Warner dit en avoir entrepris pluſieurs autres avec le même avantage.

Je crois à quelques ſuccès de l'éponge, puiſque M. Warner nous les garantit; je crois auſſi que la tente, les ſondes, les canules, peuvent avoir guéri certaines Hydrocèles. Mais tous ces moyens ont des inconvéniens, puiſque pluſieurs Auteurs s'en plaignent. Outre qu'ils opèrent lentement, ils ſont auſſi très-douloureux; la tuméfaction qu'ils occaſionnent, ſi elle n'eſt ſuivie d'une ſuppuration dans toute la cavité du ſac, n'eſt pas toujours efficace.

M. *** avoit une Hydrocèle d'un aſſez gros volume, dont il deſiroit fort la guériſon; mais, ſoit qu'il eût des affaires d'une

nature à l'empêcher de garder le lit, ſoit qu'il eût quelque répugnance pour l'inſtrument tranchant, il ne voulut point être opéré par ma méthode. Je lui parlai des ſuccès obtenus par Franco, Salicet, Ruiſch, Warner, Pott, & pluſieurs autres Chirurgiens de mérite, qui, à leur rapport, guériſſoient leurs malades en excitant, par le ſéton, ou par la tente, une ſuppuration peu incommode, ou une cohérence efficace des tuniques ou ſac avec le teſticule. M. * * * fut ſéduit par l'eſpoir d'être guéri par un de ces moyens. Après quelques jours de régime, j'évacuai les eaux de l'Hydrocèle avec le trocart; je laiſſai la canule en place, & m'étant aſſuré du bon état du teſticule, je me ſervis de cette canule, pour conduire dans le ſac une petite bougie flexible, & ſaupoudrée d'une poudre impalpable, faite avec trois parties de ſucre & une partie de précipité rouge. Lorſque j'eus introduit cette bougie aſſez avant pour qu'elle pût toucher à la partie ſupérieure du ſac, je retirai la canule du trocart, en laiſſant la

bougie dans le ſac, croyant l'y laiſſer pendant quelques heures.

Mais je vis bientôt la néceſſité abſolue de débarraſſer le malade de ce corps étranger, qui, cinq à ſix minutes après ſon entrée, procura les douleurs les plus aigües, & enſuite une ſyncope aſſez longue. Le teſticule augmentoit ſenſiblement de volume, au point qu'environ deux heures après il ſe trouva plus gros qu'une groſſe poire.

Ce changement devoit me faire bien augurer pour les ſuites; il ſembloit annoncer une inflammation aux tuniques, une légère ſuppuration, & enſuite leur recollement. La ſuppuration ne ſe fit qu'aux environs de la petite plaie, elle fut même ſéreuſe, le gonflement diminua par l'application des topiques, & la maladie revint preſque auſſi vîte qu'après une ponction ordinaire.

M. Sigaux, Docteur en Médecine, a vu le ſujet de cette Obſervation, rue d'Anjou, Fauxbourg Saint-Honoré.

Peu de jours avant cet eſſai de la tente,

j'en avois fait un autre ſur un Graveur, qui, obligé d'être ſouvent à ſon attelier, choiſit la même opération, perſuadé qu'il ne ſeroit point obligé à garder le lit. L'application de la tente ne fut pas, à beaucoup près, ſi douloureuſe, je la laiſſai dans le ſac pendant vingt-quatre heures.

Le teſticule s'enfla moins que dans l'autre malade; il y eut plus de chaleur & de douleur à la partie; du 5 au 6, la fièvre ſe fit ſentir; elle dura pendant deux jours, il ſurvint une ſuppuration peu abondante, à cette époque, qui dura pendant vingt-cinq jours par la petite plaie; enſuite le teſticule, qui ſembloit reprendre ſon volume ordinaire, devint plus gros, plus douloureux, & d'une forme irrégulière. Le malade eut la fièvre une ſeconde fois; l'application des cataplaſmes anodins parut favorable. Je m'apperçus qu'il ſe formoit un abcès dans la partie externe & ſupérieure du teſticule; j'en fis l'ouverture, lorſque la matière me parut préparée; j'aurois abandonné cette opération à la nature, ſi le foyer n'avoit pas été ſous

la tunique vaginale, qui auroit pu résister trop long-tems à l'action du pus. La suppuration de cette nouvelle plaie fut plus abondante que la première ; elle dura plus de quinze jours ; le testicule avoit perdu sa forme ordinaire, qu'il reprit peu-à-peu. Cette cure a été plus de deux mois à s'accomplir ; il est vrai qu'elle a été complette, & que le malade n'a couru aucune espèce de danger, il a seulement supporté deux opérations. J'ai eu aussi quelqu'inquiétude pour le testicule, à cause d'une consistance plus dure que la consistance ordinaire, qu'il a conservée plusieurs mois après sa cure.

Depuis ce temps, je n'ai plus voulu faire usage de la tente : Pigrai, zèlé partisan de ce moyen, avoue, comme on l'a vu, qu'il ne guérit pas toujours l'Hydrocèle, ce qui s'accorde parfaitement avec mon expérience.

Ainsi, la tente ne mérite pas d'être préférée à d'autres procédés, qui n'offrent pas des ressources plus certaines, puisque chacun d'eux est sujet à différens reproches.

Des Injections dans le sac de l'Hydrocèle.

M. MONRO, célèbre Professeur en Médecine & Chirurgie à Edimbourg, croit que la manière de traiter l'Hydrocèle par injection, nous vient d'un Chirurgien de son nom, attaché au Régiment de Hume, tandis qu'elle appartient de droit à M. Lambert de Marseille, qui, comme on l'a vu déja, faisoit la Chirurgie avec distinction, il y a plus de cent ans. Ses Œuvres chirurgicales ont eu plusieurs éditions : la troisième, de 1677, renferme d'excellens préceptes & des observations intéressantes. C'est donc avec une véritable satisfaction que je lui rends hommage sur la bonté de ce Traité, dans lequel il nous dit avoir fait, avec succès, des injections d'eau phagédénique dans le sac de l'Hydrocèle; & la manière dont il en parle prouve bien qu'il est inventeur de ce moyen.

M. Sabatier, dans l'histoire des injections, n'a pas disputé cette découverte à M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, parce que, ainsi que le Professeur d'Edimbourg,

il n'a pas eu occaſion de lire l'Ouvrage du Chirurgien François.

Lambert, après avoir parlé des procédés employés par Gui de Chauliac, Franco, & Thevenin, s'exprime de la manière ſuivante :

» Ma façon de traiter l'Hydrocèle, que j'ai » conçue d'après Galien, eſt beaucoup plus » ſure & moins incommode ; & d'un grand » nombre de maladies de cette eſpèce que » j'ai traitées, pas une n'a manqué de guérir, ce qu'on ne peut pas dire de la ponc- » tion. L'uſage des remèdes âcres attaque la » calloſité des membranes, & les oblige de » s'unir enſemble, comme elles l'étoient ci- » devant. Auſſi les Hydrocèles traitées de la » manière ſuivante, ſont-elles rarement ſu- » jettes à récidiver, ſi ce n'eſt du côté op- » poſé, par quelque nouvelle cauſe.

» On ſe ſervira d'une lancette, pour faire » l'ouverture de la tumeur dans ſa partie la- » térale externe, trois ou quatre travers de » doigt au-deſſous du pli de l'aine. On in- » troduira une ſonde dans la plaie, & cette

» ſonde doit ſervir elle-même à conduire » une canule d'argent, longue d'environ un » pouce, groſſe comme une plume à écrire, » & percée de pluſieurs trous à ſon rebord, » pour qu'on puiſſe la tenir fixée dans le ſac, » au moyen d'un ruban de fil. Cette canule » donnera paſſage à une injection compoſée » avec une livre d'eau de chaux & un demi-» gros de ſublimé corroſif; cette injection » ſera réitérée deux fois le jour ; elle doit » reſter peu de temps dans le ſac. *Ce procédé » eſt propre à nettoyer le ſinus, conſumer la » tunique calleuſe, aiguillonner la nature à » la ſuppuration, s'oppoſer à la pourriture & » aux altérations qui pourroient ſurvenir.*

» La tente ſera bouchée avec un linge en » pluſieurs doubles; la partie, enveloppée d'un » cataplaſme émollient, ſera ſoutenue avec » un ſuſpenſoir, & même un couſſin mollet, » pour éviter le tiraillement du cordon & » autres accidens qui pourroient exiger des » opérations nouvelles.

» *On doit obſerver les marques de la ſup-» puration & exfoliation de la membrane ou de*

» *la chair spongieuse du testicule, contaminées* par le séjour de l'injection, ce qui » s'annonce par la fièvre & par la douleur, » qui se propage quelquefois jusqu'au rein du » côté malade par la continuité des vaisseaux » spermatiques. Le malade éprouve en outre » une espèce de piqûre vers le pli de l'aine » & aux environs de la canule. Ensuite un » peu de chaleur, de rougeur & de tumeur; » & lorsque la suppuration est établie, il sort, » avec le pus & les injections, de petites » pellicules qui marquent la bonne disposition de la partie malade. On diminuera pour » lors la dose de sublimé, de quatre à huit » grains. On ôtera le cataplasme, pour appliquer l'emplâtre diapalme. Peu de jours » après on abandonnera la tente, & le malade se lèvera, il continuera les injections » & leur donnera issue, en pressant doucement la bourse. Cette conduite durera jusqu'à parfaite guérison, qui sera plus ou » moins retardée, relativement à l'état des » parties intéressées avant l'opération.

» Si l'Hydrocèle étoit double, on feroit

» deux fois la même opération. Souvent la » tente canulée ſort plutôt qu'on ne voudroit, » l'Hydrocèle n'en guérit pas moins, ſi l'on » a eu alors des marques manifeſtes de la » ſuppuration.

» L'Hydrocèle guérie, le teſticule ſubſiſte » rarement dans ſa forme première & natu- » relle, mais il reſte dur & ſe rapetiſſe. Il » s'endurcit ſpécialement, ſi ſa propre tuni- » que ou ſa ſubſtance ſont altérées & enta- » mées par le ſéjour des eaux & l'acrimonie » de l'injection, d'où il arrive qu'il ſe cica- » triſe, s'endurcit, & que ſa vertu eſt dimi- » nuée : ſi la tumeur ne ſuppure pas bien, ou » qu'elle ne ſoit pas bien détergée, le malade » ſent, après ſa guériſon, des douleurs juſ- » qu'aux reins «.

Lambert croit ſa méthode de guérir l'Hydrocèle, beaucoup au-deſſus de toutes les autres; & pour encourager les gens de l'Art à la pratiquer, il donne le détail de pluſieurs cures.

Première Observation de Lambert.

Un vieillard de ſoixante-cinq à ſeptante ans, étoit ſi fort incommodé d'une Hydrocèle au côté droit, qu'il ne pouvoit vaquer à ſa profeſſion. Lambert fut prié de le traiter charitablement.

L'ouverture qu'il ſit avec une lancette, pour évacuer les eaux, fit ſortir en même temps beaucoup de ſang, & le volume de la tumeur fut à-peu-près le même. Il n'introduiſit pas moins ſa canule dans le ſac, & enſuite ſon injection d'eau phagédénique, ayant ſoin de boucher exactement l'ouverture de la canule. Le malade éprouva le lendemain beaucoup de douleur & beaucoup de fièvre. La canule étoit ſortie de la plaie, il ne fut plus poſſible de l'y faire rentrer. La tumeur augmenta encore de volume, elle fut auſſi plus dure & plus enflammée. Ces accidens décidèrent Lambert à faire une ſeconde inciſion à la partie la plus déclive de la tumeur, (c'étoit le ſixième jour de l'opération). Il donna ainſi iſſue à une humeur pu-

rulente & fétide. Au lieu de ſon injection ordinaire, il en fit une dans laquelle il avoit doublé la doſe de ſon cauſtique; il la continua pendant quelques jours, & vit que la putréfaction de la partie étoit corrigée par ce moyen. Enſuite l'injection fut réduite à la doſe ordinaire du ſublimé corroſif, & le malade fut guéri après un traitement de deux mois.

Deuxième Obſervation du même.

Un homme de quarante-cinq ans avoit depuis deux mois une Hydro-Hœmatocèle; Lambert, qui avoit pris la maladie pour une Hydrocèle ſimple, trouva convenable de doubler encore la doſe du ſublimé corroſif, dans l'intention de préſerver la partie de la gangrène. Le teſticule s'endurcit, & Lambert crut devoir continuer, pendant quelques jours, la même injection, qu'il rendit enſuite moins corroſive, à cauſe d'un violent flux de bouche qui ſurvint au malade.

La plaie fut fermée au bout de trois mois, mais, quinze jours après, on fut obligé d'en

faire une nouvelle vers la partie antérieure du testicule, à la suite de vives douleurs avec fluctuation en cet endroit. Lambert crut nécessaire de placer encore son injection dans cette circonstance : il sortit de cette plaie un lambeau de tunique corrompue, & la cicatrice s'en fit ensuite sans autre accident.

Troisième Observation du même.

Un homme du Languedoc, âgé de quarante-huit ans, opéré par cette méthode, eut le testicule très-affecté de l'injection : la tumeur devint si dure, que la canule, sortie le troisième jour, ne put plus rentrer dans le sac. Les cataplasmes résolutifs terminèrent la maladie dans un mois & demi.

Lambert nous a donné plusieurs observations à-peu-près semblables, pour nous persuader que l'eau phagédénique a non-seulement la vertu de guérir l'Hydrocèle, mais encore celle de mondifier l'ulcère qui arrive à la suite de différens dépots ; il croit que l'impression de ce corrosif prévient la gangrène d'une manière sûre; aussi l'employoit-il

quelquefois en poudre très-fine sur les parties qui en étoient menacées.

Quatrième Observation du même.

Une femme, accouchée depuis trois jours, eut une tumeur assez volumineuse dans le vagin : Lambert fut obligé de faire une incision à cette tumeur, qui donna issue à une grande quantité de sang grumelé. Comme il craignoit la gangrène de la partie & celle du rectum, il la saupoudra avec le sublimé corrosif, qui produisit, à son avis, le meilleur effet, puisque l'ulcère fut terminé dans peu de temps, en continuant l'usage de ce corrosif dans l'eau de chaux.

Cette manière de provoquer la suppuration dans les parois d'une tumeur, semble en effet devoir changer la disposition des sucs capables de produire la gangrène ; c'est un cautère potentiel, dont l'usage, continué à petite dose, peut être favorable dans certains cas, & sur-tout dans l'Hœmatocèle, qui suppose toujours l'ouverture d'un vaisseau sanguin, dont on connoit difficilement la route.

mais le bien qu'on pourroit obtenir de ce caustique peut-il contrebalancer le mal qui est arrivé au testicule & au cordon spermatique, d'après le rapport même de Lambert?

S'il est bien vrai que cette glande perde de sa vertu prolifique, & qu'elle s'endurcisse en diminuant de volume, on doit craindre aussi que ce changement ne procure, par gradation, le Sarcocèle ou le skirre: ce qui seroit plus cruel que la maladie première.

Lambert a également couru de grands risques d'empoisonner les malades qu'il a traités par les injections surchargées de sublimé. Nous avons plusieurs exemples de mort par cette cause. M. Pibrac en a donné l'authentique publicité dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, ce qui doit rendre tout Chirurgien très-réservé sur l'usage de ce remède.

MM. Genin, Médecin consultant du Roi, Petit & Boudou, Chirurgiens, ont vu ensemble une salivation arrivée par la seule application de plumaceaux, trempés dans l'eau phagedénique, sur un ulcère.

M. Petit

M. Petit a remarqué une autre fois la même ſalivation, qui fut le ſymptôme avant-coureur de la mort la plus douloureuſe.

Lambert parle d'un ſalivation pareille, dont il a deviné la cauſe, comme on l'a vu par ſa deuxième Obſervation.

Dégénérus, Médecin très-eſtimé de la Faculté de Hale, parle d'un Charlatan qui fit mourir une femme le quinzième jour de l'application du ſublimé corroſif à la cuiſſe. La ſalivation, les angoiſſes, les foibleſſes, & les convulſions éclairèrent ſur la cauſe de cette mort, dont l'infâme Charlatan oſoit accuſer le médecin ordinaire, au tribunal des Magiſtrats.

L'application du ſublimé corroſif, comme topique, ſeroit peut-être moins à craindre ſur les parties graiſſeuſes ; mais on ne doit s'en ſervir qu'à très-petite doſe, ſi l'on ne veut le voir pénétrer nos organes, par la voie des vaiſſeaux inhalans.

Ce topique doit être regardé comme très-dangereux, ſi l'on veut l'appliquer ſur une partie glanduleuſe & nerveuſe comme le teſ-

ticule. Le parenchime de cet organe n'eſt que l'aſſemblage de vaiſſeux de toute eſpèce, dont la ſenſibilité eſt exceſſive. Ces vaiſſeaux peuvent tranſporter rapidement la qualité mortifère du ſublimé corroſif dans toutes les parties eſſentielles à la vie. Cependant nous venons de voir pluſieurs cures faites par ce remède, & l'Auteur a porté plus loin encore ſon uſage.

Cinquième Obſervation de Lambert.

Un homme de Florence avoit un teſticule corrompu en apparence, dans ſa plus grande partie. On lui avoit fait deja l'amputation de l'autre teſticule, pour une cauſe à-peu-près ſemblable, & Lambert conçut l'eſpoir de le guérir, en détruiſant peu-à-peu la corruption de la partie, au moyen de ſon injection. La maladie alloit être guérie, lorſque le Florentin fut obligé de quitter Marſeille.

Lambert croit que l'amputation du premier teſticule avoit pu donner lieu à cette ſeconde maladie, en facilitant le reflux de l'humeur : & voilà ce qui l'empècha d'em-

ployer le même moyen, qui auroit pu devenir funeste dans cette circonstance.

Cette dernière cure, opérée par le remède de Lambert, prouve bien qu'on ne doit point se déterminer légèrement à l'amputation du testicule, puisque ce Praticien estimable a vu qu'indépendamment de la perte de cet organe, il peut résulter des accidens très-dangereux pour la suite.

C'est peut-être d'après la même opinion, que Fabrice d'Aquapendente entreprenoit la cure de l'Hydro-Sarcocèle, sans emporter le testicule.

J'aime à croire aussi que Fabrice de Hilden avoit une intention pareille dans l'Hydrocèle compliquée d'excroissance au testicule & au cordon, qu'il a traitée & guérie avec son caustique seul, dont il ne dit pas la nature.

En effet, il n'y a rien qu'on ne doive imaginer, pour éviter à son malade une opération pareille.

Il faut espérer qu'avec de nouvelles Observations bien faites sur cette importante matière, nous pourrons déterminer précisément jusqu'à

quel point on peut tenter une guériſon, qui feroit un ſecours de plus à l'humanité, en même-temps que l'honneur de la Chirurgie.

M. Pott, en parlant des moyens employés par les Anciens, & ſur-tout par Fabrice d'Aquapendente, pour guérir l'Hydro-Sarcocèle, croit que ces Auteurs ſe ſont trompés ſur la nature de la maladie, qui n'étoit qu'une Hydrocèle ſimple. Cependant, à leurs obſervations, nous pouvons joindre encore celle du Florentin de Lambert, ce qui fait une bonne autorité de plus, & je crois volontiers que pluſieurs maladies du teſticule, pour leſquelles on a fait la caſtration juſqu'à ce jour, pourront être guéries par des moyens plus doux, lorſqu'on ſera plus éclairé par l'obſervation. Notre incrédulité ſur les ſuccès d'Aquapendente & de Lambert feroit donc très-nuiſible, puiſqu'elle formeroit obſtacle à la découverte qu'on pourra faire de moyens plus heureux encore que ceux qui ont été employés par ces différens Auteurs.

Mais le ſublimé corroſif, appliqué comme topique, peut-il être compté parmi ces moyens ?

D'après Dégénerus, Pibrac, & d'autres Auteurs, ce corrosif est très-dangereux, & si Lambert en a réitéré l'usage sans éprouver des accidens, c'est peut-être parce que, habitant le midi de la France, il a trouvé dans le climat un véhicule puissant pour en accélérer l'excrétion par les couloirs, plus dilatés dans ce pays, que dans celui de Dégénerus ou de Pibrac.

Dans cette hypothèse, l'usage du sublimé corrosif, appliqué comme caustique ou comme purifiant, seroit moins à craindre dans les pays chauds. Comme topique, néanmoins, nous aurions un reproche à lui faire, d'après Lambert, qui en a préconisé les vertus, puisque cet Auteur confesse que les malades guéris de l'Hydrocèle, ont eu le testicule dur & appauvri; ce qui, à son avis, a diminué la vertu de cet organe.

M. Levret a guéri trois Hydrocèles, en injectant dans le sac une dissolution de deux grains de pierre à cautère, par cinq ou six onces d'eau commune.

Ce caustique, dont la qualité s'éteint au

premier effet qu'il produit, feroit préférable à celui de Lambert. M. Levret, rapporte néanmoins que cette injection a fait naître une douleur affez vive au tefticule, avec tenfion & froncement dans le fac, enfuite le priapifme & la douleur au ventre, accidens qui fembloient annoncer une inflammation confidérable, & qui furent heureufement calmés par des faignées, des embrocations & autres remèdes.

Quoique la dofe de la pierre à cautère fût de deux grains feulement, elle ne procura pas moins une efcarre aux environs de l'ouverture faite avec le trocart : enfuite la fuppuration du fac & la cure de la maladie.

M. Dubertrand a guéri une Hydrocèle par la même méthode. M. Sabatier, qui a publié cette cure, n'en a point donné le détail.

M. Roger, Chirurgien-major du Régiment de la Couronne, n'a pas été auffi heureux. Il a vu manquer deux fois l'injection de M. Levret fur le même malade : quoiqu'il ait doublé la dofe du cauftique, & produit à-peu-près les accidens dont M. Levret a été

témoin. La ſuppuration ſur laquelle M. Roger fondoit l'eſpoir de la guériſon ne put avoir lieu, & l'Hydrocèle revint peu de temps après.

Ces ſortes d'injections ne ſont pas les ſeules qu'on ait miſes en uſage, dans la même vue. M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, en a fait avec de l'eſprit-de-vin, dont nous ignorons la doſe ; nous ne ſavons pas non plus combien de temps ce remède a reſté dans le ſac. Mais la maladie a diſparu, & les accidens ont été ſi effrayans, que M. Monro n'a plus employé ce moyen. Il lui a préféré le vin ſeul, avec lequel il a guéri quelques perſonnes.

Nous liſons dans le Traité d'Opérations de Chirurgie de M. Sharp, combien il fut inquiet ſur le ſort d'un de ſes malades, d'après une injection faite dans le ſac de l'Hydrocèle, avec une once d'eſprit-de-vin. J'ai fait obſerver déja que M. Sharp ayant trouvé dangereux, les moyens connus juſqu'à lui, pour tenter la guériſon radicale de cette

maladie, a conſeillé de s'en tenir à la cure palliative.

Les recherches de cet Auteur, ſur l'état préſent de la Chirurgie, imprimées plus de dix ans après ſes Opérations, ne diſent rien des injections, quoique M. Monro en eût vanté l'uſage. Cet oubli de M. Sharp prouveroit, ce me ſemble, que les Chirurgiens Anglois ont abandonné cette méthode. Il parle ſeulement du cauſtique & des autres opérations pratiquées par Celſe & par les Chirurgiens qui ont ſuivi ce dernier Auteur. M. Sharp n'eſt partiſan d'aucune de ces méthodes. » C'eſt la nature des membranes, dit-» il, de ſuppurer plus difficilement que les » parties charnues, & ceci en eſt un exemple, » car dans l'opération même dont nous par-» lons, la fièvre qui la ſuit eſt plus terrible » que celle qu'on voit arriver après l'extir-» pation d'un teſticule skirreux «.

M. Sharp a fait cette obſervation ſur pluſieurs malades, qu'il dit avoir opérés par la méthode de Celſe. Il appelle cette méthode

opération rude & dangereuſe. Il prétend qu'on l'a adoptée, parce que perſonne n'a oſé la blâmer.

Pluſieurs Chirurgiens François ont fait uſage des injections avec l'eſprit-de-vin. Les uns, comme MM. Planque & Chaſtanet, ont injecté trois gros de cette liqueur dans le ſac de l'Hydrocèle. D'autres, comme M. Majault, ont recommandé d'en injecter deux onces. M. Majault, a prétendu que cette liqueur ne devoit reſter dans le ſac que pendant deux minutes, ou le temps qu'il faut pour manier la tumeur en tout ſens, afin que l'eſprit-de-vin pût imprimer ſon effet ſur toute la ſurface.

M. Sabatier a parlé de cette méthode, & n'a rien dit des ſuccès qu'elle peut avoir procurés, au lieu qu'il a fait mention des cures de MM. Planque & Chaſtanet. Ces dernières cures pourroient être attribuées, ſelon M. Sabatier, à la petite quantité de liqueur injectée. M. Sabatier a néanmoins employé le procédé de M. Majault, qui lui a manqué

plusieurs fois, & voilà pourquoi il a cru devoir l'abandonner.

On lit aussi dans le Mémoire de M. Sabatier, que M. Cuquel a vu guérir plusieurs Hydrocèles par l'injection de l'eau alumineuse. L'alun doit être dissous dans une décoction de roses rouges. M. Cuquel omet la dose de ce remède; il ne dit pas non plus le nom du Chirurgien qui l'employoit, & n'entre dans aucun détail du traitement.

Ce procédé a quelque rapport avec celui de M. Levret, mais la cure s'est-elle accomplie par suppuration ou par recollement des tuniques entr'elles? C'est ce que nous ignorons encore.

M. Capdeville ayant vu qu'il ne pouvoit guérir une Hydrocèle avec l'injection du vin, y joignit un tiers d'eau vulnéraire simple, & fit dissoudre vingt grains de camphre dans un poisson des deux liqueurs mêlées ensemble; il poussa son injection à deux reprises différentes, & la retint dans le sac pendant quelques instans. Le malade, soumis à ce

traitement, ne ſentit que peu de douleur; la partie fut enveloppée d'un cataplaſme confortatif. Il arriva le lendemain un léger gonflement ſur toute la partie, avec échimoſe dans pluſieurs endroits, & la guériſon s'accomplit enſuite.

M. Saucerotte, Chirurgien du feu roi de Pologne, a fait uſage d'une injection de vin dans lequel avoient infuſé des roſes rouges. Il a pouſſé dans le ſac de l'Hydrocèle une quantité de cette liqueur, égale à celle de l'eau qui formoit la maladie. Deux perſonnes ont été delivrées de leur Hydrocèle par cette injection, renouvellée par trois fois différentes, & laiſſée dans le ſac pendant deux ou trois heures. Il eſt ſurvenu gonflement à la partie avec fièvre; mais la ſaignée, les topiques, le repos & la diète, ont fait diſparoître ces accidens.

Quoique cette injection de vin ait preſque toujours manqué de ſuccès, pluſieurs Chirurgiens la préfèrent aux autres moyens. M. Sabatier a déclaré hautement cette préférence,

d'après les funestes effets qu'il avoit vu suivre l'injection d'esprit-de-vin.

Observation de M. Sabatier.

Un Officier invalide avoit une Hydrocèle que M. Sabatier voulut traiter avec l'esprit-de-vin. La douleur qui suivit cette opération fut très-vive, la tuméfaction de la partie fut considérable ; il survint de la fièvre ; les saignées qui se succédèrent promptement, les topiques, les boissons délayantes, les calmans, n'appaisèrent point ces accidens, qui firent craindre pour la vie du malade. Le cordon spermatique se gonfla, le ventre devint tendu ; il fallut porter le nombre des saignées jusqu'à neuf. Le testicule fut longtemps à reprendre son état naturel. Il se fit aussi des abcès que M. Sabatier laissa s'ouvrir seuls. Cette cure fut plus de trois mois à s'accomplir.

Deuxième Observation du même.

Un Garde-du-Corps, très-jeune, éprouva

des accidens à-peu-près ſemblables, à la ſuite d'une injection de la même eſpèce, faite par M. Sabatier. Le teſticule reſta tuméfié pendant fort long-temps, & ne put reprendre ſon état naturel. L'épididyme & le cordon ſpermatique conſervèrent auſſi du gonflement, malgré les remèdes & le régime appropriés.

Feu M. Gourſaud a vu qu'une injection faite dans le ſac de l'Hydrocèle avec l'eſprit-de-vin, avoit occaſionné une fièvre très-violente, avec une inflammation ſi conſidérable, que le Chirurgien fut obligé de faire une aſſez grande inciſion ſur la tumeur. La cure s'accomplit par cette ſeconde opération, à laquelle on ajouta des panſemens très-méthodiques.

Outre les dangereux effets des injections faites avec l'eſprit-de-vin, il arrive ſouvent qu'elles ſont d'un effet nul. M. Sabatier a vu la maladie revenir dans le premier état; auſſi a-t-il renoncé à ce remède, pour lui préférer le vin rouge ſeul.

» Il vaut mieux, dit M. Sabatier, s'en » tenir à un remède moins ſûr & moins

» efficace, que d'en employer un dont les sui-
» tes peuvent être aussi fâcheuses «.

Il est vrai qu'il y a beaucoup moins à craindre des injections faites avec le vin seul; mais cette manière d'attaquer l'Hydrocèle, n'est pas exempte d'inconvénient; voilà pourquoi M. Douglas prétend qu'on ne doit employer les injections que sur les Hydrocèles récentes.

Il croit que la maladie, combattue avec ce moyen, peut dégénerer en cancer, & devenir incurable, dans le cas où les membranes seroient épaissies. Les injections peuvent aussi donner lieu à divers autres accidens.

Observation de l'Auteur.

Un Bourgeois de Saint-Malo, âgé de cinquante cinq ans, avoit une Hydrocèle qu'on crut guérir par l'injection du vin rouge, dans lequel avoient infusé des roses de provins. L'ouverture du sac fut faite avec une lancette à abcès. Ce moyen d'évacuer les eaux fut peu favorable. Les lèvres de la plaie se rapprochèrent; on eut beaucoup de peine à évacuer une partie de l'eau contenue, avec

le ſecours d'une canule introduite dans la plaie. L'injection fut faite par cette même canule avec aſſez de difficulté. On mit ſur la tumeur des compreſſes trempées dans le vin.

Le calme qu'on s'étoit promis à la ſuite de cette opération, fut au contraire un état de douleur. Le malade eut la fièvre, il ne dormit plus. Une dyſſenterie ſe déclara le troiſième jour, & faillit être mortelle. La tumeur devint d'un volume conſidérable. La dyſſenterie fut toujours menaçante. Le pouls, tout-à la-fois intermittent, foible & convulſif ſembloit annoncer une mort prochaine. Le neuvième jour de la maladie, la ſuppuration s'annonça; la matière qui ſuintoit par la plaie, étoit une ſanie de couleur noirâtre, dont l'odeur devint inſupportable. Le douzième jour, le malade n'avoit pas encore dormi deux heures d'un bon ſommeil.

Il eut à cette époque des taches purpurines ſur toute l'habitude du corps, qui durèrent pendant quatre à cinq jours. Le ſommeil fut amené par les narcotiques; & les accidens diminuèrent. La plaie n'étoit point aſſez grande pour donner iſſue à la matière

de la ſuppuration : auſſi j'expoſai pluſieurs fois au Chirurgien mon opinion ſur la néceſſité de mettre les parties à découvert. Une éréſipelle, ſurvenue à la jambe, le décida pourtant à placer un ſéton dans le centre de la tumeur, ce qui rendit un peu plus libre cette ſuppuration vicieuſe. Le malade fut beaucoup mieux, mais ſon état étoit ſi grave, qu'après trois mois de traitement, il y avoit encore dureté, volume & ſuppuration au teſticule.

Je quittai alors Saint-Malo, où j'étois en garniſon, & je n'ai pas ſu quelle a été la fin de cette maladie dont M. *Boſche*, à préſent maître en Chirurgie à Lyon, alors Chirurgien Aide-major de l'armée de Bretagne, a vu, comme moi, les accidens.

On pourroit dire, à la vérité, que les ſecours de la Chirurgie, dans cette circonſtance, auroient pu être adminiſtrés d'une autre manière; mais les accidens ſurvenus dépoſent toujours contre les différentes méthodes, qui, ne mettant pas les parties à découvert, ne permettent point d'en voir l'état.

Au

Au lieu d'employer le ſeton dans cette circonſtance, il falloit faire ſur la tumeur une inciſion prolongée, laquelle, en donnant un libre cours à l'humeur, auroit diminué les accidens qui ont expoſé la vie du ſujet de cette Obſervation.

Réſumé des différentes Méthodes connues.

Si l'on réſume ce que j'ai écrit des différentes méthodes qu'ont employées, juſqu'à ce jour, les plus grands Maîtres de l'Art, pour guérir l'Hydrocèle, l'on verra :

1°. Que toutes peuvent produire des accidens qu'on a craints avec d'autant plus de raiſon, qu'ils ſont quelquefois devenus dangereux ou mortels.

2°. Que pluſieurs de ces méthodes offrent des procédés longs & cruels, qu'il falloit abolir.

3°. Enfin, que l'on ne peut les pratiquer avec la certitude du ſuccès.

Il importoit donc à l'humanité que l'on trouvât un moyen doux & certain pour détruire cette maladie, qui, bénigne en ap-

parence, eſt ſouvent la ſource de pluſieurs autres, dont les ſuites deviennent facheuſes, ſuivant les obſervations des Auteurs irréprochables cités au commencement de cet Ouvrage. Voyez la pag. 9 & la note de cette page.

C'eſt par l'étude & l'obſervation, que j'ai rempli mes vœux ſur ce point eſſentiel, qui m'occupe depuis longues années, & j'atteſte que je n'aurois jamais penſé à publier le réſultat de mes travaux, ſi j'avois pu douter un ſeul inſtant des avantages qu'on doit en retirer.

L'opération par laquelle je guéris l'Hydrocèle, eſt donc une opération qui m'appartient de droit. Elle participe, ſi l'on veut, de l'inciſion & de l'exciſion, pratiquées par Celſe, Paul d'Egine, Albucaſis & autres Auteurs très-anciens, puiſqu'en ouvrant la tumeur, je retranche une partie de la tunique vaginale. Mais ce point de l'opération n'eſt qu'un acceſſoire pour la cure, qui s'accomplit par la ſuppuration & l'exfoliation de la tunique albuginée, ſource ordinaire de l'Hydrocèle, comme on l'a vu, par ma théorie.

MÉTHODE DE L'AUTEUR.

Manuel de l'Opération.

MON malade qui, pendant quelques jours observe un régime frugal, prend une purgation douce deux jours avant d'être opéré, il ne mange aucun aliment solide la veille de l'opération. Ce moment arrivé, je le fais étendre sur un lit garni d'alaises ; ensuite, avec le secours d'un aide, qui pince les tégumens avec moi, comme dans l'opération du Bubonocèle, je fais, dans la partie latérale externe de la tumeur, une incision longue de trois ou même de quatre pouces, si la tumeur est très-volumineuse, ayant soin de conserver assez de profondeur au scrotum, pour soutenir la partie inférieure du testicule après l'opération. Je fais, immédiatement après, une incision au sac, parallèle à la première : je commence cette incision sur la partie la plus basse de la première, avec un bistouri, & comme si je voulois pratiquer une simple ponction. Une fois le sac ouvert,

je vois couler l'eau qu'il contient ; & sans perdre un instant, j'introduis par la petite ouverture une sonde cannelée, qui me permet de prolonger l'ouverture du sac, de bas en haut, & sans la crainte de blesser les parties voisines. Le sac ainsi ouvert, laisse voir le testicule dans son entier, & la partie inférieure du cordon spermatique. Je trouve alors la facilité de pincer avec mes doigts la tunique vaginale, qui n'est pas toujours unie avec le tissu cellulaire du crémaster ou du dartos ; ou qui, du moins, n'y tient pas toujours de manière à être obligé de l'en séparer par la dissection, lorsqu'elle n'est point en état de maladie : je retranche la partie moyenne & inférieure de cette tunique, à droite & à gauche, pour qu'elle ne s'oppose point au contact de deux bourdonnets, faits d'une charpie très-fine, que je place aux deux côtés du testicule, ou de sa tunique albuginée. Quelquefois au lieu de bourdonnets, j'emploie de la charpie angloise, qui est plus longue & plus moelleuse ; j'en laisse une extrémité hors de la plaie, & j'ai ainsi la

facilité de retirer cette charpie, lorſque l'inflammation eſt aſſez conſidérable.

Ce procédé m'a également réuſſi : ſon effet eſt le même. Il facilite la ſuppuration de la tunique albuginée, en empêchant que les deux parties ſupérieures de la tunique vaginale reſtante ne ſe réuniſſent avec le teſticule, pour former enſuite un nouveau ſac.

Le reſte de mon appareil conſiſte à remplir le fond de la plaie avec de la charpie rapée & bien ſaupoudrée de colophane, pour prévenir une hémorragie plus ou moins conſidérable, qui pourroit avoir lieu ſans cette précaution, ſi ſur-tout on s'eſt apperçu qu'on ait ouvert quelque artériole, pendant l'opération. Je mets par-deſſus la charpie rapée, pluſieurs plumaceaux ſecs & des compreſſes fendues ; le tout ſoutenu par un ſuſpenſoir, qui, en exerçant une preſſion ſuffiſante pour ſoutenir l'appareil, ne ſoit point incommode au malade.

Si la tunique vaginale eſt épaiſſe, cartilagineuſe ou viciée d'une manière quelconque,

il faut l'emporter en totalité, pour éviter à la suppuration la peine de ce travail.

L'application des bourdonnets doit se faire de manière qu'ils touchent le fond du sac, & le testicule doit se trouver ainsi maintenu dans sa position naturelle par leur double appui. Alors, ils s'opposeront efficacement à ce que la portion restante de la tunique vaginale ne forme un nouveau sac avec le testicule, & leur contact fera suppurer cet organe dans toutes ses surfaces. Je puis assurer, d'après l'expérience, que sans cette condition la cure de l'Hydrocèle ne seroit pas toujours radicale. Il est donc indispensable de placer avec exactitude deux corps mollets, tels que des bourdonnets liés avec un fil qui pende hors de la plaie, ou bien de la charpie angloise, entre le testicule & les deux parties restantes de la tunique vaginale. Il n'est pas moins indispensable encore, que cet appareil soit soutenu par une nouvelle charpie, fine ou rapée, introduite dans la plaie de manière à pouvoir en remplir tout

le vide ; il faut auffi que cette charpie foit faupoudrée avec de la colophane, & qu'elle exerce une preffion modérée, qui puiffe maintenir l'appareil en place. Ce dernier précepte, je le donne comme très-important ; car, pour avoir négligé de le mettre en pratique, j'ai eu le chagrin très-cuifant de voir deux petits épanchemens nouveaux furvenir après une opération ; & cette cure auroit été imparfaite, fi le malade ne s'étoit prêté à deux nouvelles incifions, peu douloureufes, à la vérité, encore moins dangereufes, mais toujours très-défagréables, & pour celui qui les fouffre, & pour celui qui eft obligé d'y avoir recours. Il eft très-poffible que le malade ait lui-même donné lieu au défaut de fuccès de cette opération, ayant fait, à la connoiffance de fa garde, de grands mouvemens dans fon lit, pendant les premiers jours ; & ces mouvemens auront pu déranger l'appareil : mais loin de vouloir ici me difculper par cette accufation, je dois dire que, ne comptant plus le nombre des guérifons que j'ai opérées, je croyois prefque impoffible

l'évènement que j'ai éprouvé dans cette circonstance ; & j'avoue sans peine que je me suis trompé, parce que l'homme qui exerce une profession aussi délicate que la mienne, doit à ses lecteurs l'histoire de ses fautes, comme celle de ses succès. C'est ainsi qu'il peut se flatter d'inspirer de la confiance aux personnes qu'il veut instruire, car on aime la franchise & l'ingénuité dans un Ecrivain : & si l'on ne trouve ces deux caractères précieux dans ses Ouvrages, il ne pourra jamais atteindre à son but : on sait d'ailleurs que l'homme est sujet à commettre des fautes ; & vouloir toujours paroître infaillible ou parfait, c'est vouloir se faire accuser de n'être pas toujours d'accord avec sa conscience.

Le sujet qui me fournit ces réflexions, âgé de 25 ans, étoit venu de la province pour se faire traiter d'une Hydrocèle, & s'y étoit rendu avec confiance, parce que m'ayant consulté par lettre, je lui avois répondu qu'il guériroit d'une manière sûre. Quoique la tumeur fût assez étendue, & le testicule douloureux par intervalle, on pouvoit néanmoins ap-

percevoir au tact, que cet organe étoit presque adhérent par sa partie antérieure à l'endroit où je fais d'ordinaire l'ouverture du sac. Cette situation, que je n'avois pas encore vue, jointe au sentiment d'une légère douleur, me faisoient soupçonner quelque complication dans la maladie, & je crus devoir porter mon incision plus près de la cuisse de quelques lignes. Je fus agréablement trompé à l'inspection des parties, que je trouvai en bon état, & je fis l'excision accoutumée de la tunique vaginale, laissant peut-être un peu plus de sa partie supérieure, du coté de la cloison; je crus placer de la charpie Angloise à droite & à gauche du testicule, jusqu'au fond de la plaie, & j'espérois que la suppuration auroit lieu comme à l'ordinaire; mais pendant que j'attendois cette suppuration, l'appareil sur lequel je n'avois pas porté toute l'attention possible, fut dérangé, & la charpie fut chassée par le mouvement du malade, ou par l'action organique des parties, sans doute parce que je n'avois pas mis assez de soin à la bien étayer, en rem-

plissant le reste de la plaie avec de la charpie brute, saupoudrée de colophane, qui outre qu'elle prévient les hémorragies, a la propriété de donner de la solidité à l'appareil. Enfin, il se fit un rapprochement d'une portion de la tunique vaginale avec la face interne du testicule, & l'inflammation ne fut que légère & partielle. J'aurois pu susciter une inflammation générale, en écartant les parties rapprochées, au moyen du doigt index, ou d'un instrument approprié, quand je m'en apperçus, lors de la levée du premier appareil, qui eut lieu le sixième jour; mais je crus mal à-propos, que la cure pourroit arriver sans cette opération, qui eût été douloureuse. Sur ces entrefaites, je fus obligé de faire un voyage de six jours, & je pus m'appercevoir, lors de mon retour, qu'il s'étoit formé une petite poche d'eau dans la partie supérieure & interne du scrotum. Sa partie inférieure étoit légèrement engorgée, & cet engorgement se termina par une légère suppuration; mais le dépôt aqueux m'obligea de faire une incision d'environ quinze lignes de longueur.

Je disséquai à droite & à gauche une portion de tunique très-amincie, qui formoit la partie supérieure du nouveau sac. Cette ouverture ne donna pas vraisemblablement issue à toute la liqueur, & le peu qui en resta, en empêchant l'adhérence des parties entre elles, fournit un nouveau moyen de rechute; il ne s'établit qu'une très-légère suppuration, parce que j'avois insinué seulement quelques brins de charpie dans la plaie, & la maladie guérie en apparence, se renouvella deux mois après. Il est vrai de dire que ce dernier épanchement étoit si léger, que la poche placée pour cette fois plus près de la cloison des bourses, & au côté interne de la seconde cicatrice, contenoit à peine une cuillerée d'eau. le malade, inquiet sur son état, l'avoit pressenti long-temps avant; & comme il desiroit sa guérison parfaite, je fus obligé d'en venir à une troisième opération, par laquelle je fis suppurer toute la partie qui avoit servi de siége au troisième épanchement, & la cure fut enfin radicale.

Cette Observation, loin d'être défavora-

ble au nouveau procédé que je viens de publier, nous montre seulement la nécessité de satisfaire à tous les préceptes que je donne, si l'on veut toujours guérir la maladie dont il s'agit; car la suppuration ne s'établit pas avec facilité dans le fond des plaies faites à des parties membraneuses, si elle n'est, pour ainsi dire, sollicitée par la présence d'un agent qui puisse interrompre la continuité des sécrétions premières.

On sait que la nature se suffit souvent à elle-même pour opérer une synthèse parfaite, si les fibres musculaires ou tendineuses n'exigent les secours de l'Art dans certaines plaies, où ces fibres sont coupées transversalement; & dans les incisions faites au scrotum qui renferme un fluide la contexture creuse & musculeuse de cette partie lui permet de se rider assez pour former seulement une loge au testicule, tandis qu'un instant avant l'évacuation du fluide, elle formoit un sac plus ou moins étendu, & quelquefois assez pour envelopper la tête d'un fœtus à terme. Cette excessive élasticité, dans quelques organes, doit être bien connue de tous ceux qui se destinent à la Chi-

rurgie ; elle indique combien l'on doit etre ſoigneux à établir la ſolidité d'un appareil dans le fond des plaies qu'on veut ſoumettre à la ſuppuration, car les parties diviſées tendent à leur réunion réciproque, & cette réunion s'opère avec d'autant plus d'aiſance, que l'obſtacle qu'on leur oppoſe eſt moindre.

Mais, par la raiſon qu'il faut employer les moyens de s'oppoſer à cette réunion, trop prompte dans certaines plaies, il n'eſt pas moins ſalutaire que ces mêmes moyens ne ſoient pas continués trop long-temps, car ils ne tarderoient pas à devenir très nuiſibles ; ils ſuſciteroient des inflammations dangereuſes, ou des ſuppurations trop abondantes pour que le malade n'en fût pas très incommodé. Ces moyens doivent être de nature à exercer une compreſſion douce & modérée aſſez, pour que le malade puiſſe les ſupporter ſans éprouver de ces douleurs incommodes ou cuiſantes, qui ne manqueroient pas d'occaſionner des ſuites fâcheuſes. Voilà, ſans doute, les raiſons pour leſquelles les Praticiens les plus éclairés n'emploient déſormais les

tentes, les éponges préparées, les canules, les ſondes de métal, & même les trochiſques, ſi ce n'eſt dans les cas d'abſolue néceſſité; car ces moyens ſont moins bons qu'on ne l'avoit cru d'abord, & le mal de l'abus qu'on en faiſoit, excedoit à coup-ſûr le bien qu'on a pu en retirer dans le plus grand nombre de maladies : & déterminer, d'une manière préciſe, quels ſont les cas où il faut avoir recours à ces mêmes moyens, ſeroit vouloir trop entreprendre dans un Traité de maladies d'un ſeul organe.

Je dis donc, que dans l'opération de l'Hydrocèle, les bourdonnets doivent être mollets, faits d'une charpie fine & cotonneuſe; qu'ils doivent être liés avec un fil, qui permettra qu'on les ſupprime à volonté : leur application doit ſe faire exactement dans le fond de la plaie, & à chacun des cotés du teſticule, en ſorte qu'ils touchent à toute la longueur, & même au deſſus de ce corps glanduleux, & ſur-tout dans les endroits où il eſt uni à la partie poſtérieure de la tunique vaginale & à l'épididyme. Ces bourdon-

nets ſeront ſoutenus exactement à leur place par une bonne quantité de charpie rapée ou fine, & roulée dans la poudre de colophane, & tout cet appareil ſera placé de manière à ne procurer au malade qu'un ſentiment de peſanteur ſupportable, & qui ne lui ôte pas l'eſpoir du ſommeil.

C'eſt ainſi qu'on parviendra toujours à faire tuméfier le teſticule, à le faire ſuppurer, ainſi que le reſte de ſes enveloppes : c'eſt ainſi, dis-je qu'on préparera la cure radicale de la maladie. Il n'eſt pas impoſſible que la partie ſupérieure de la tunique vaginale qu'on n'a point exciſée, au lieu de ſe détruire entièrement comme elle a coutume de le faire par la ſuppuration, ſe dégorge, s'affaiſſe & s'uniſſe, après cette criſe, à la partie inférieure du cordon, à l'épididyme, & même au teſticule, ce qui n'empécheroit point la cure parfaite (1).

(1) Si l'on me demandoit l'état réel des parties, après la guériſon de l'Hydrocèle, je ne pourrois pas faire de réponſe ſatisfaiſante, n'ayant pas encore eu occaſion de les obſerver ſur le cadavre. Je dirai ſeulement que des perſonnes que j'ai gué-

J'ai vu très-souvent le testicule abandonner le bas fond de la plaie, pour venir occuper sa partie supérieure. Il devient alors plus volumineux, & le traitement dure davantage.

On s'apperçoit de ce petit inconvénient, lors de la levée du premier appareil, qui n'a lieu que du troisième au quatrième jour, dans la belle saison, & qui doit être retardée d'un ou deux jours dans l'hiver.

Ce premier pansement ne regarde d'ordinaire que les compresses, les plumaceaux, & une partie de la charpie qui couvre le dessus de la plaie. Je laisse souvent les bourdonnets, jusqu'à ce que la suppuration les chasse,

---

ries, aucune n'a éprouvé d'incommodité à l'organe opéré; que cet organe jouit complétement des droits attachés à son être. Quant à la partie de la tunique vaginale, que je retranche par l'instrument, ou par la suppuration, je crois que la nature y supplée par un tissu particulier, pris dans le tissu cellulaire ou le dartos, peut-être même dans un prolongement des fibres du crémaster. Au reste, cette partie seroit, à la rigueur, inutile à l'homme; nous voyons qu'elle devient le siége de l'Hydrocèle, maladie dont nous serions exempts, si cette même partie étoit remplacée par une autre, qui eût de l'adhérence avec la tunique albuginée, & qui fût d'un tissu différent.

à moins

à moins que le testicule n'ait acquis un volume incommode & douloureux, ce qui marque le degré d'inflammation suffisant pour l'ouvrage de la suppuration future. Dans ce cas, j'enlève les bourdonnets, pour prévenir les accidens qui pourroient avoir lieu par une irritation trop longue; je couvre la plaie d'un plumaceau garni de digestif, afin d'en accélérer la suppuration.

Quelques Auteurs ont conseillé les cataplasmes émolliens, appliqués sur la partie, immédiatement après l'opération. On auroit tort de suivre ce conseil; il n'a pas été donné d'après une expérience bien faite. Je puis assurer que les cataplasmes sont nuisibles d'abord, parce qu'il relâchent trop la partie, ce qui retarde l'ouvrage de la suppuration, laquelle pourroit devenir vicieuse; mais leur application est indispensable vers le cinquième ou sixième jour, lorsqu'on veut borner les progrès de l'inflammation qu'on juge être suffisante, par le volume de la partie, par sa couleur rougeâtre, & par la nature des

douleurs que le malade éprouve ; cet état, qu'on pourroit dire n'être que momentané, n'a rien qui ne soit très supportable ; il ne donne point une fièvre décidée, le pouls devient plus saillant & plus vif, & ce pouls ressemble assez à celui de l'après-dîné, dans un homme robuste & bien nourri.

Quant à la douleur de l'opération, je sais, d'après le rapport de ceux qui l'ont éprouvée, qu'elle n'est pas si violente & si longue qu'ils l'avoient crue. En effet, le manuel ne dure pas toujours deux minutes, & l'incision de la peau, qu'on peut achever dans trois ou quatre secondes, constitue la douleur principale. Cette douleur est toujours relative à l'adresse du Chirurgien, comme au tranchant des instrumens dont il se sert. Le malade éprouve d'ordinaire après l'opération, quelques instans de gêne dans la région des reins. La suppuration peut être précédée d'une fièvre plus ou moins longue, mais qui cède avant les premières vingt-quatre heures. On est presque assuré de prévenir cette fièvre,

en preſcrivant une diète ſévère pendant les cinq ou ſix premiers jours (1).

---

(1) La diète eſt la privation des décoctions animales, qu'on ſait être plus alkaleſcentes que les végétales. Ainſi l'on doit défendre les bouillons gras à toutes les perſonnes qui ſe trouvent dans l'état préſent ou prochain d'une fievre de ſuppuration ; leur uſage ne manqueroit pas d'alimenter le foyer de cette fièvre ; l'épaiſſiſſement des humeurs, qui en réſulteroit, détermineroit à-coup-ſûr, un engorgement plus conſidérable dans la partie malade.

Cette doctrine s'eſt accréditée de nos jours par la pratique de feu M. Tronchin, l'un des Médecins les plus diſtingués de l'Europe, & le dernier diſciple de l'immortel Boërhave.

Elle nous conduit à preſcrire, les trois ou quatre premiers jours de l'opération, les boiſſons légères faites avec les végétaux, dont les ſels rendent plus méable & plus fondante l'eau qui leur ſert de baſe. On peut joindre à ces boiſſons une petite quantité de ſucre, pour les rendre plus ſtimulantes, plus digeſtives, & moins ſujettes à macérer les parois de l'eſtomach. Il eſt quelquefois néceſſaire d'employer un tonique plus puiſſant encore que le ſucre. Le quinquina mérite la première place parmi les remedes de cette nature. Les expériences, faites par MM. Pringle & la Garraye, ne laiſſent aucun doute ſur les bons effets de cette écorce, & ſont parfaitement d'accord avec celles qu'on a continuées depuis ces deux grands hommes.

La limonade, & l'eau de camomille ſont auſſi très-ſalutaires dans certains cas.

Le quatrième jour de l'opération, on pourra permettre une

On pourroit administrer le quinquina intérieurement & en topique, si la suppuration n'étoit pas de bonne espèce ; il préviendroit la gangrène qu'on auroit à craindre, dans certains tempéramens, dont la maladie seroit compliquée d'un appauvrissement des liqueurs. On pourroit prescrire aussi, dans pareille circonstance, le bouillon bien fait & même la gelée de viande, pour soutenir les forces du malade. Le vieux vin de Bordeaux seroit également indiqué à petites doses plusieurs fois dans la journée ; car dans les craintes de gangrène, on ne risque rien d'augmenter les facultés oscillatoires dans les solides, en accordant aux fluides les nutritifs les plus puissans ; & ces secours seroient indiqués toutes les fois que le pouls ne se-

---

tasse ordinaire d'un bouillon bien dégraissé, toutes les quatre heures, ou l'équivalent en riz, crème ou panade.

Ce régime doit etre continué pendant quatre ou cinq jours, en augmentant ensuite par degré la nourriture avec prudence jusqu'au quinzième jour. On permettra un peu de volaille, lorsque la suppuration sera vers la fin, c'est-à-dire, vers le vingt-cinquième jour ; & alors le malade pourra faire, sans inconvénient, quelques tours de promenade dans sa chambre.

roit point décidément fréquent & plein, avec chaleur à la peau, état qui, en caractérisant la phlogose ou l'inflammation, exigeroit des secours contraires.

J'ai vu, dans une de mes opérations, des hydatides assez volumineuses, s'échapper avec bruit par la première division que j'avois faite à la tunique vaginale; cette espèce d'Hydrocèle peut surprendre un jeune Chirurgien. On voit ces hydatides s'avancer, pour ainsi dire, au-devant de l'instrument; dans ce cas, il faut suspendre l'incision, que l'on achève toujours l'instant d'après, comme je l'ai dit déja, avec un bistouri droit, dirigé par une sonde cannelée. Une fois l'ouverture de la tunique vaginale faite, comme on l'a vu plus haut, on excise avec des ciseaux droits ces hydatides, dont le siége est ordinairement sur le testicule, on fait ensuite l'excision de la tunique vaginale relativement à l'état dans lequel on l'a trouvée.

Je ne saurois trop recommander d'employer les instrumens les plus parfaits, pour faire les différentes incisions qui sont nécef-

faites, car la diviſion des tégumens ſeroit beaucoup plus douloureuſe ſans cette précaution. Quant à la tunique vaginale, elle eſt inſenſible, ainſi que le tiſſu cellulaire; mais comme elle eſt flaſque, mollaſſe, & ſouvent glaireuſe, elle ſemble fuir le tranchant du biſtouri qu'on lui préſente. Cette tunique étant continue au teſticule & à l'épididyme, il eſt eſſentiel que les opérations dont elle a beſoin ſoient faites avec prudence. Il faut auſſi que le Chirurgien évite d'ouvrir, autant qu'il eſt poſſible, les vaiſſeaux ſanguins qu'il appercevroit dans le voiſinage des parties qui doivent être diviſées ou retranchées. Il doit ſur-tout s'éloigner avec beaucoup de ſoin des artères ſpermatiques, & même de la cloiſon des bourſes, à cauſe des différentes ramifications artérielles qu'on rencontre dans cette partie.

Obſervation.

Le nommé Vanderbrouk, Sergent de la Garde bourgeoiſe, & Cordonnier de ſon métier, au Havre-de-Grace, quartier Saint-

François, âgé de 55 ans, avoit une Hydrocèle, aussi volumineuse qu'incommode ; je l'opérai le 10 Août 1777, assisté de M. de la Croix, Chirurgien-major de l'Hopital militaire. Ayant enlevé les deux lambeaux de la tunique vaginale, je plaçai mes bourdonnets à la manière décrite. Il survint une petite hémorragie, environ une heure après, je la fis cesser en changeant l'appareil auquel j'ajoutai de la poudre de colophane.

Le testicule se tuméfia pendant les premiers jours, mais bien moins que chez le nommé Bodin (1). La suppuration parut le cinquième jour, & la fièvre qui l'annonça fut de quatre à cinq heures seulement. Je tirai alors mes bourdonnets pour la première fois : ils avoient contracté une certaine adhérence avec le fond du scrotum : je m'en apperçus à quelques gouttes de sang, qui sortirent en les retirant. Je remis deux autres bourdonnets, plus petits que les premiers,

---

(1) Voyez l'Observation, page 24 & suivantes.

chargés d'un digeſtif ſimple, & ſur la plaie un plumaceau couvert du même onguent, le tout ſoutenu avec des compreſſes trempées dans la décoction de quinquina. Je ſupprimai les bourdonnets le dixième jour, la plaie ſuppura dans tous ſes points, le teſticule reprit ſon premier volume, & la cure fut parfaite au bout de trente jours.

Obſervation.

Le nommé Graſſon, Soldat au Régiment Royal-Rouſſillon, âgé de dix-neuf ans, avoit été traité de l'Hydrocèle à l'Hopital militaire de ***. Le Chirurgien, au lieu de diviſer ſeulement la tunique vaginale, fendit auſſi le teſticule dans ſa partie inférieure. Il attribua cette faute à ſon aide, qu'il prétendoit l'avoir pouſſé au moment de l'opération. La réunion des parties diviſées fut faite dans l'intention de prévenir des maux plus graves encore, & la nature répara ſi bien ce déſordre, que les tégumens étoient rapprochés, ſans le moindre accident, le troiſième jour. La tunique vaginale, l'albuginée & le

teſticule même firent enſemble la cicatrice; mais à peine fut-elle formée, que la poche des eaux reparut encore. Le malade déſerta de cet Hopital, effrayé des nouveaux ſecours qui lui étoient offerts pour ſa guériſon. Il vint au Régiment, où je l'opérai trois mois après.

La tumeur ſe montroit alors ſous une forme irrégulière. Je plaçai mes bourdonnets après avoir emporté la portion de la tunique vaginale, qui étoit aux environs de la cicatrice.

La fièvre de ſuppuration fut à peine ſenſible : les bourdonnets furent ſupprimés le dixième jour, & la guériſon ſe termina comme dans les autres traitemens.

On voit par cette prompte réunion du teſticule, qu'il peut réſiſter à des accidens bien graves ſans ſe détruire; puiſqu'il a été fendu dans ſa partie inferieure; & qu'ayant enſuite ſuppuré par une ſeconde opération, il a conſervé ſon premier volume & ſa même conſiſtance; il a ſeulement changé de forme, à cauſe des cicatrices qui l'ont un peu applati

dans sa partie antérieure & inférieure : & je ne doute pas que cette Observation intéressante n'offre tôt ou tard de nouvelles vues sur les maladies dont cet organe peut être affligé.

Nous lisons, dans Skenkius, l'histoire d'un Anglois qui éprouvoit des douleurs très-vives au testicule, avec tension & tumeur dans toute la partie. Rien ne put calmer ses douleurs; & les Gens de l'Art crurent que le seul moyen de le sauver, étoit la prompte amputation de la partie souffrante. Lorsque cette tumeur fut extirpée, on vit qu'elle contenoit une Hydrocèle que personne n'avoit cru devoir soupçonner. La douleur n'existoit que depuis peu de jours; & quoique le testicule parût très-sain, le Chirurgien l'ayant fendu dans toute sa longueur l'instant d'après l'opération, pour voir son organisation intérieure, il vit jaillir de son centre une humeur spermatique.

Le malade guérit, en apparence, de cette opération, mais bientôt après il éprouva des douleurs inquiétantes aux lombes, il parut en même temps de petits graviers dans les

urines, & l'on crut qu'il avoit une pierre dans les reins. On vit se former ensuite une tumeur nouvelle avec douleur à l'endroit de la cicatrice, près l'anneau; & plusieurs accidens nouveaux vinrent hâter la mort du malheureux sujet de cette Observation.

L'ouverture du cadavre fit voir le rein du même côté dur & plus gros qu'à l'ordinaire. Sa substance blanchâtre ressembloit à du pus épaissi. La tumeur qui s'étoit formée à l'aine étoit pleine d'eau.

Cette Observation sembleroit annoncer que l'humeur de l'Hydrocèle avoit dérangé la sécrétion du fluide séminal, & que ce fluide, ayant séjourné trop long-temps dans le corps du testicule, y avoit contracté un caractère mordicant; ce qui, dans la suite, a pu causer les douleurs violentes.

C'est dans un cas de cette nature, que l'on pourroit, je crois, tenter une incision sur le testicule, quand on auroit quelqu'indice du siége de la maladie dans le corps de cette glande. M. Petit n'a pas craint de faire, sur la tunique albuginée, une incision

de huit à dix lignes de long, qui pénétroit jusques dans la substance du testicule. Cette opération, faite aux deux testicules, à la suite d'un coup de pied de cheval, donna issue à beaucoup de sanie, & le malade fut parfaitement guéri. *Voyez* M. J. L. PETIT, Tom. II, pag. 519.

On vient de voir que la plaie faite dans cette partie, au nommé Grasson, fut bientot guérie sans accident.

M. la Croix, Chirurgien au Havre-de-Grace, a été témoin d'une division semblable au testicule, qui guérit également bien.

Avant neanmoins de tenter pareille opération, il seroit à-propos de voir si d'évacuer les eaux de l'Hydrocèle calmeroit les douleurs; dans le cas contraire, il n'y auroit point d'inconvénient à diviser le testicule, après avoir attendu pendant un ou deux jours les effets de la première opération, dans laquelle on auroit ouvert la tunique vaginale, pour mettre le testicule à son aise. Je suppose toujours qu'il existât une douleur violente & fixe dans le testicule dont le cordon seroit

en état de ſanté ; cet organe n'eſt point exempt des maladies qui attaquent les autres parties du corps humain, & ſur-tout les parties glanduleuſes ; & de nouvelles Obſervations feront voir peut-être qu'on peut tenter ſur le teſticule des opérations heureuſes.

Quant à l'état des reins, il eſt à croire que le reflux des liqueurs, après la caſtration, dont Skenkius parle, aura donné lieu à tout ce deſordre ; ce qu'on auroit bien ſurement évité, ſi l'on avoit eſſayé de conſerver le teſticule par les précautions que je viens d'indiquer.

Les Anciens ne mettoient point un grand prix à la conſervation de cet organe. Pluſieurs d'entr'eux ont propoſé la caſtration, tant pour guérir les deſcentes communes, ou hernies inguinales, que pour enlever plus ſurement l'Hydrocèle. Ce précepte, mis en pratique par des Chirurgiens qui jouiſſoient de la première réputation, empêchoit le Gouvernement de ſevir contre une infinité d'ignorans, qui, trouvant aiſée cette mutilation, couroient les Provinces pour accumuler

le nombre de leurs victimes. La plupart de ces êtres mutilés terminoient leur vie comme le ſujet de l'Obſervation que je viens de traduire. On voit pluſieurs Obſervations de cette eſpèce : Fabrice de Hilden nous en fournit une ſur-tout dont le détail fait horreur à la ſenſibilité : en voici la traduction.

Pierre Crotteſius, Sénateur très-reſpectable de Payerne, homme très-fort & très-robuſte, âgé de quarante ans, eut une Hydrocèle à la ſuite d'une chute de cheval. Fabrice de Hilden, appellé dans le principe de la maladie, en avoit fixé le traitement à quelques mois plus tard. Cependant la tumeur groſſiſſoit beaucoup, & Fabrice de Hilden ayant quitté la ville pour quelque temps, le Sénateur crut devoir s'adreſſer à un Empyrique. Ce dernier, ſans avoir égard à ce que le malade faiſoit tous les jours des orgies, lui coupa le teſticule après l'avoir fait déjeûner avec profuſion, & lui avoir fait boire pluſieurs ſortes de vins de liqueur.

Cette cruelle opération fut promptement ſuivie d'une fièvre ardente & continue, à

laquelle le malheureux Sénateur ſurvécut pendant vingt jours; mais tout ce temps fut marqué par les douleurs les plus cruelles.

C'eſt en 1608 que Fabrice de Hilden porte cet évènement, bien fait pour humilier les perſonnes de ce temps qui oſoient pratiquer de ſemblables opérations.

Obſervation.

Le ſieur Clef, Commis pour la Régie des Cartes au Havre-de-Grace, fit une chute de cheval qui lui occaſionna par la ſuite une Hydrocèle. Il avoit éprouvé pluſieurs fois la cure palliative, quand M. Calais, Chirurgien du Havre, eſſaya de le guérir par l'injection du vin rouge, mais ce fut à pure perte. Le malade ſouffrit beaucoup de l'application de ce moyen, & fut enfin obligé de recourir à la méthode radicale.

Après l'avoir préparé par le régime ordinaire, je l'opérai le 8 Janvier 1778. Il n'eut point de fièvre de ſuppuration; le teſticule ſe tuméfia néanmoins, la tunique albuginée ſuppura, mais la guériſon ne fut accomplie

que vers la fin du mois de Février : la cause de ce retard venoit de ce que je n'avois pas conservé assez de profondeur au cul-de-sac du scrotum. Il sembloit même que le testicule s'étoit rapproché de l'anneau plus que chez mes autres malades.

M. de la Croix eut la bonté de terminer la cure de la maladie, dont je le priai de se charger le 18 Février, jour de mon départ pour la Bretagne avec le Régiment de Royal-Roussillon, Infanterie, auquel j'avois l'honneur d'être attaché, en qualité de Chirurgien-major.

M. de la Croix a observé comme moi que le testicule, placé au centre de la plaie, s'opposoit à la réunion de ses lèvres. Il a vu ce corps glanduleux, sur la fin de la cure, couvert de mammelons qui, en s'unissant à un cercle vermeil des lèvres de la plaie, ont achevé la cicatrice. Ainsi, l'on diroit avec raison que le prolongement de la tunique albuginée aura formé une partie des tégumens, ce que je n'ai pas encore observé, le scrotum s'étant entiérement rapproché pour former la

la cicatrice. Je trouvai dans la tumeur une concrétion pierreuſe de la groſſeur d'une fève; ſon empreinte étoit ſur la tunique albuginée, qui lui fourniſſoit une eſpèce de chatonnement.

Obſervation.

M. de Beaucoroi, Capitaine au Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, fut deſtiné à s'embarquer ſur la frégate la Bellone, au port de Saint-Malo, le 15 Décembre 1778, pour y commander un detachement de Soldats dudit Régiment. Le deſir qu'avoit cet Officier de remplir ſes devoirs, l'empêchoit de ſe plaindre d'une tumeur incommode, & ſouvent douloureuſe, au teſticule gauche; c'étoit une Hydrocèle d'environ un mois de date. M. Dumorier-Charpentier, Chirurgien, fut conſulté en mon abſence. La célérité avec laquelle s'étoit formée la tumeur, la douleur qu'elle occaſionnoit, & ſon augmentation journalière, déguiſoient ſon vrai caractère.

J'arrivai peu de jours après au Régiment, & d'après l'examen que je fis de la maladie, je trouvai

que c'étoit une Hydrocèle, laquelle demandoit une prompte opération. Le malade y consentit, à condition qu'il ne quitteroit pas la frégate sur laquelle il étoit embarqué. Il se flattoit que le vent, contraire alors pour son départ, lui donneroit le temps de guérir dans le port. Je l'opérai dans la Chambre du Conseil le 30 Décembre 1778. L'incision des tégumens faite, je pénétrai dans le sac, & je sentis mon bistouri repoussé, pour ainsi dire, par plusieurs hydatides assez grosses, qui avoient l'air de vouloir s'échapper avec l'eau. Elles avoient leur attache sur la tunique albuginée, du côté interne qui répond au raphé. J'aggrandis l'ouverture du sac avec mon bistouri, dirigé sur une sonde cannelée: je portai le doigt index du côté de l'anneau, pour voir s'il n'y avoit point de hernie: je le trouvai dans son état naturel : je coupai les hydatides dans leur source; elles avoient entr'elles environ deux fois le volume du testicule. Je fis ensuite l'excision entière de la tunique vaginale, parce qu'elle étoit dans un état de rougeur & d'altération, que je crus

devoir attribuer à l'expanſion très-prompte qu'elle avoit ſoufferte par l'épanchement.

La tunique albuginée n'offrit rien de particulier que les hydatides. M. Dumorier-Charpentier, ainſi que M. Delormes, Chirurgien-major de la frégate la Bellone, ont vu les détails de cette opération.

L'appareil fut placé de la manière indiquée. La fièvre fut très-légère ; le malade, qui craignoit le roulis & le bruit de la mer, fut débarqué le quatrième jour ; malgré ce dérangement, la ſuppuration fut établie le ſixième jour, & la cure fut parfaite au bout d'un mois.

Cet Officier, retiré à-préſent à Montreuil-ſur-mer en très-bonne ſanté, uſa de quelques remèdes intérieurs, lorſqu'il fut guéri de ſon Hydrocèle, attendu que ſa maladie, provenant de cauſe interne, ſembloit annoncer que les humeurs étoient altérées. Cette précaution eſt néceſſaire dans pareils cas.

Obſervation.

Le nommé Gagner, Caporal au Régiment

Royal-Rouſſillon, Infanterie, âgé de quarante-deux ans, avoit une Hydrocèle dont il ignoroit la cauſe. Je l'opérai le 6 Mars 1779, en préſence de MM. Dumorier-Charpentier & Deslandes-Pottier, Chirurgiens de Saint-Malo.

La fièvre ſymptomatique fut preſque inſenſible, & la ſuppuration parut le ſixième jour; mais elle n'étoit point établie dans tous les points de l'ulcère. J'apperçus, le ſeptième jour, qu'un des bourdonnets n'ayant pas reſté à la place que je lui avois aſſignée dans l'opération, il s'étoit formé du même côté une nouvelle poche d'eau, peu conſidérable, à la vérité. Il me fut très aiſé de remédier à cet inconvénient léger en détruiſant avec le doigt index, la réunion des parties qui facilitoient cette poche. J'attribuai cet épanchement à quelque vaiſſeau lymphatique. Je remis un très petit bourdonnet dans le reſte du ſac, la ſuppuration s'y établit bientôt; l'exfoliation du teſticule fut complète, & le malade fut guéri le trente troiſième jour.

Observation.

M. LOQUET, de Saint-Malo, Bourgeois notable, âgé de 67 ans, ayant une Hydrocèle ancienne, fut opéré le 15 Mars 1779, en préfence de MM. Dumorier-Charpentier & le Roux, tous deux Chirurgiens. La tunique vaginale étoit épaiffie, mais fans mauvais caractère; je la retranchai prefque en entier. Les bourdonnets & le refte de l'appareil furent placés avec foin; j'ajoutai feulement un cataplafme émollient, que je mis par-deffus la charpie, & que je fis renouveller par mon aide trois fois par jour. L'effet de ce topique ne fut pas auffi heureux que je l'avois efpéré. Je trouvai qu'il avoit produit, au contraire, le troifième jour, une ecchimofe avec affaiffement fur tout le fcrotum, laquelle fembloit annoncer une efcarre gangréneufe confidérable. Je parai à ces accidens avec la décoction de quinquina, dans laquelle je trempai des compreffes pour en envelopper exactement la tumeur, & je mis fur la plaie un digeftif animé. Ce nouveau panfement

ranima la partie affaiſſée, l'ecchimoſe diminua de jour en jour, & la ſuppuration s'établit ſans fièvre apparente. Juſqu'à ce temps, il ſe fit par la plaie un ſuintement conſidérable d'une ſéroſité rougeâtre : la cure fut complète le 12 Mai.

Ce traitement dura près de deux mois, parce que le teſticule s'étant placé dans la partie ſupérieure de la plaie, offrit un obſtacle à la réunion prochaine des tégumens. J'ai éprouvé pluſieurs fois ce petit inconvénient ſur des perſonnes graſſes.

Obſervation.

Le nommé la Franchiſe, Grenadier au Régiment Royal-Rouſſillon, reçut un coup de fleuret au teſticule droit. Il ſurvint tumeur & douleur à la partie. Les émolliens & la ſaignée terminèrent en peu de jours la maladie en apparence. Peu de temps après la tumeur reparut, & l'Hydrocèle fut confirmée.

Je l'opérai le 10 du mois d'Avril 1780, toujours aſſiſté de M. Dumorier-Charpentier.

La tunique vaginale étoit en bon état; j'en extirpai à-peu-près la moitié de chaque côté. Le testicule avoit souffert dans sa partie externe; il y avoit une dépression très-marquée avec une petite ulcération apparente. La suppuration s'établit après une légère fièvre d'environ trente-six heures, & la maladie parcourut tous ses différens états sans difficulté. La plaie fut cicatrisée le 25 du mois de Mai suivant.

Observation.

Le nommé Pajol, Soldat au Régiment susdit, Compagnie de Granjean, fut attaqué d'une Hydrocèle, à la suite d'une fièvre putride, pour laquelle il avoit passé plus de deux mois à l'Hopital militaire de Saint-Malo. Sa tumeur étoit gênante & douloureuse, il avoit de plus la dyssenterie par intervalle, qui l'empêchoit de reprendre ses forces. Je le fis sortir de l'Hopital, pour le faire rentrer dans son quartier, où je lui fis l'opération le premier Juin 1780. Le fluide qui formoit la tumeur étoit sanguinolente; la tunique vaginale n'avoit

fouffert en apparence aucun changement, j'en retranchai les deux lambeaux ordinaires. La tunique albuginée étoit de différentes couleurs, elle annonçoit une difpofition prochaine à la gangrène. Le tefticule groffit chez ce malade plus que chez un très-grand nombre d'autres : la fuppuration s'établit plus tard, mais la cure fut achevée le 3 Juillet.

Obfervation.

M. de ***, Maréchal des Camps & Armées du Roi, portoit depuis nombres d'années une Hydrocèle, dont la circonférence étoit de feize pouces. Il avoit éprouvé divers traitemens, lorfque je l'opérai à Paris le 20 Octobre 1780, affifté par M. Monier, Maître en Chirurgie, alors premier Chirurgien gagnant Maîtrife de l'Hôtel Dieu de Paris. J'apperçus, en ouvrant le fac, une concrétion pierreufe de la groffeur d'une groffe lentille, qui tenoit par un pedicule à l'extrémité antérieure de l'épididyme. La tunique vaginale & la tunique albuginée étoient en très-bon état. La fuppuration s'établit le cinquième

jour. La fièvre qui la précéda ne dura pas douze heures. La cicatrice fut complète avant le quarantième jour.

La suppuration fut précédée d'une abondante sérosité, qui s'échappoit chaque jour par la plaie. On auroit dit qu'elle venoit directement par l'anneau des muscles du bas-ventre.

Si j'étois obligé d'estimer la quantité de cette sérosité, je ne craindrois point d'exagérer, en la portant à trois pintes. L'écoulement de ce fluide est-il l'effet de la division des parties intéressées dans l'opération, ou bien celui du dégorgement des vaisseaux lymphatiques de ces parties? Il seroit, je crois, difficile de répondre d'une manière satisfaisante sur ce point.

Observation.

M. l'Abbé Pichard, ancien Grand Vicaire de la ville de Rodez, âgé de quatre-vingt un ans, étoit depuis très-long temps incommodé d'une Hydrocèle volumineuse. La tumeur, toujours écorchée, procuroit en même temps

douleur vive & démangeaiſon continuelle. On lui avoit fait pluſieurs fois la ponction : enſuite, il avoit éprouvé l'inefficacité des injections de vin rouge ; auſſi voulut-il ſe faire operer le 29 Novembre 1781. La ſuppuration s'établit ſans fièvre, & la maladie fut guérie en un mois. La tunique vaginale reſſembloit à un parchemin (1). J'en emportai le plus qu'il me fut poſſible. Je trouvai, à la partie ſupérieure de la tunique albuginée, une fongoſité qui ſervoit de baſe à une hydatide groſſe à-peu-près comme une ceriſe (2), & dont la couleur

(1) L'épaiſſiſſement de la tunique vaginale dans pluſieurs ſujets attaqués d'Hydrocèle, la conſiſtence qu'elle prend, & ſa diſpoſition au ſkirre, fourniſſent encore une preuve péremptoire à la doctrine que j'ai expoſée, relativement à la ſource de l'Hydrocèle. Il eſt aiſé de voir que cette tunique, qui, dans certains ſujets, reſſemble preſque au parchemin, fournit bien plus difficilement la ſéroſité épanchée après pluſieurs ponctions : tandis que le teſticule, alors dans une ſorte de macération permet aux vaiſſeaux lymphatiques de porter, au-dehors, tout le fluide qu'ils peuvent charier, ce qui pourroit s'appeller *lymphorragie* d'après ce que dit Heiſter, *ex diruptis vel exeſis teſticuli vaſis lymphaticis profluxiſſe videatur.*

(2) Cette fongoſité n'étoit rien moins qu'une Hydro-Sarcocèle, commençant comme chez le troiſième Soldat dont on a fait

étoit bleuâtre. Je détruisis cette fongosité avec le tranchant du bistouri. MM. Blegny, Imbert, Gaujeart & Gomant, tous Chirurgiens internes de l'Hôtel-Dieu de Paris, présens à cette opération, virent comme moi la nécessité de faire suppurer la tunique albuginée, pour détruire ce commencement de Sarcocèle, en même temps que la source des eaux.

M. l'abbé Pichard, n'a pas joui long-temps du bonheur qu'il attachoit à la guérison de

---

mention dans le Procès-verbal, & duquel on a dit que le testicule avoit divers points d'érosion dans la surface. C'est par ces points d'érosion peut-être, que commence la végétarion de la substance du testicule, que les anciens appelloient, *caro adnata circà testes*. On verra la comparaison de Sennert, au Chapitre du Sarcocèle. *Ut enim in arboribus, si cortex externus vulneretur, vel contundatur, ex affluente alimento nodi fieri solent, &c.*

Nous voyons combien cette comparaison est juste dans la végétation de la propre substance du cerveau, d'après certaines plaies de tête. D'où l'on peut conclure que la végétation des glandes admet une maladie première, soit dans leur enveloppe, soit dans leur propre substance. Et cette maladie première, dans le cas d'Hydrocèle, peut être aisément occasionnée par la présence d'un fluide séparé des autres liqueurs, & en stase dans la cavité de la tunique vaginale.

ſon Hydrocèle ; il avoit depuis vingt ans de fréquentes rétentions d'urine, qu'on avoit cru devoir attribuer à la goutte, d'autant que ſes douleurs étoient aſſez périodiques, & qu'elles étoient ſouvent accompagnées d'une attaque réelle de goutte aux deux jambes. Dans cette opinion, le bon vieillard, fort dans le moral & dans le phyſique, s'étoit ſi bien accoutumé à ſouffrir qu'il ne comptoit pour rien les douleurs ordinaires. Mais elles devinrent mortelles, quatre mois après mon opération, & je crus devoir me mettre à portée de prouver, au beſoin, qu'elle n'avoit aucune part à la mort. En conſéquence, je priai M. l'Abbé le Gros, Chanoine de la Sainte-Chapelle, Exécuteur-teſtamentaire, homme juſte & reſpectable, de permettre que des Gens de l'Art, aſſemblés, examinaſſent l'état du cadavre.

L'ouverture du bas-ventre nous fit voir la veſſie très-racornie, dans un état de ſuppuration ; elle renfermoit une pierre ovale, légèrement hériſſée de mammelons arrondis, du poids de ſept onces.

Les parties où ſiegeoit autrefois l'Hydrocèle, étoient parfaitement cicatriſées, & il n'y avoit plus d'apparence de cette maladie.

Il fut donc prouvé que la pierre avoit occaſionné la mort, & que la guériſon de l'Hydrocèle n'avoit point été troublée malgré le triſte état de la veſſie ; état que le Frère Côme n'avoit pu juger deux ans avant.

MM. Moriſot, Deslandes, & Gardane, Médecins de la Faculté de Paris, MM. Cadet & Monier, Maîtres en Chirurgie, & feu M. Gendron, Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, étoient préſens à l'ouverture du cadavre, rue de l'Hirondelle, Hôtel de Rouen.

Obſervation.

M. F**, âgé d'environ trente-huit ans, avoit depuis trois ou quatre ans, une Hydrocèle dont la ſource très-abondante l'obligeoit à ſupporter la cure palliative tous les deux mois. Cette précaution ne l'empêchoit pas d'avoir la fièvre par intervalles, & des maux de tête violents. Ses jambes, toujours œdématiées, ſembloient caractériſer la dépravation de la lymphe. Enfin, M. F** étoit continuel-

lement obligé à faire des remèdes intérieurs.

Je l'opérai le 3 Février 1780. Je trouvai la tunique vaginale saine; le testicule avoit plusieurs taches de couleur purpurine, & son volume étoit à-peu-près double. L'état de cet organe étoit donc un état de maladie réelle; aussi le malade sentit vivement l'impression de l'air sur la tunique albuginée.

J'avois des inquiétudes sur les suites de l'opération, d'après l'état du testicule; ensuite cette suppuration, qui s'établissoit avec peine, augmentoit mes craintes; mais heureusement la suppuration s'établit, & la maladie fut terminée au bout de cinq semaines. Je fus obligé de laisser mes bourdonnets jusqu'au huitième jour dans la plaie, qui fut pansée avec un digestif animé. Je me servis aussi de la décoction de quinquina, pour prévenir des accidens qui pourroient naître d'une fausse suppuration.

MM. Morisot, Deslandes & Gardane, Docteurs de la Faculté de Paris, M. Monier, Maître en Chirurgie de Paris, & M. Bosche, Maître en Chirurgie de Lyon, ont vu opérer M. F**, rue Neuve-Saint-Eustache.

MM. Poiſſonnier & Deperières ont eu connoiſſance de la cure, qui s'eſt accomplie ſous leurs yeux.

La convaleſcence de M. F** fournit un phénomène intéreſſant. Il fut pris d'un accès de fièvre un mois après la cicatrice faite, & dans un temps où le teſticule (vraiment malade avant l'opération) étoit encore dans un état de foibleſſe. Cet organe fut ſi fort affecté de la fièvre, que l'humeur fébrile ſembla ſe nicher dans ſa propre ſubſtance. Il s'engorgea d'une manière à faire craindre le Sarcocèle ou le ſkirre. Il devint très-dur & gros comme une groſſe poire. Je fus conſulté par lettre, me trouvant alors à Toulon où j'avois été envoyé par le Roi, pour l'établiſſement de ma méthode dans les Hopitaux de terre & de la Marine. Mon opinion fut que la partie devoit être ſoutenue avec ſoin pour ſoulager le cordon ; qu'elle devoit être enveloppée d'un cataplaſme émollient; je conſeillai auſſi les bains de fauteuil & les douches. Ces remèdes n'étoient pas d'un effet bien ſenſible. J'arrivai à Paris trois mois après, & dans un temps où le malade déſeſpéroit de ſa gué-

riſon. Le cordon ſpermatique étoit augmenté de ſon volume ordinaire, mais il n'étoit point skirreux. Le teſticule n'étoit plus comme on me l'avoit annoncé ; il avoit moins de dureté que le skirre, il étoit auſſi plus ſouple & doué de la ſenſibilité ordinaire. J'encourageai le malade à continuer ſes topiques, qui, avec l'uſage des remèdes intérieurs, rendirent l'organe à ſon volume naturel.

Obſervation.

Le nommé Borel, Tambour du Régiment de Guienne, avoit éprouvé pluſieurs traitemens pour une Hydrocèle du côté gauche. On lui avoit fait en dernier lieu, dans un Hopital militaire, l'injection avec l'eſprit-de-vin dans le ſac. Ce moyen, très-douloureux, fut plus nuiſible qu'utile : Il y a lieu de croire qu'il produiſit pluſieurs points d'eroſion, que je trouvai ſur la tunique albuginee, & l'epaiſſiſſement de la tunique vaginale. J'opérai ce malade à l'Hopital militaire de Toulon le 6 Juin 1781. Je n'enlevai pas toute la tunique vaginale comme j'aurois pu le faire, auſſi la

ſuppuration

ſuppuration fut-elle retardée, & la cure ſe termina plus tard : outre cet inconvénient, il ſurvint auſſi pendant le traitement de la maladie, à la partie ſupérieure & latérale de l'ulcère, deux petits dépôts cutanés, que je fus obligé d'ouvrir. Ces accidens n'auroient pas eu lieu peut-être, ſi j'avois fait l'exciſion entière de la tunique vaginale. Quoique ce traitement ait été entrepris pendant les plus grandes chaleurs de l'année, & dans un air mal ſain, le malade n'a point eu de fièvre, & le teſticule, qu'on peut dire avoir été dans un état fâcheux, d'après les injections d'eſprit-de vin qu'on avoit faites, n'a heureuſement porté aucun obſtacle à la cure radicale, comme on peut le voir dans le Procès-verbal de l'Introduction.

Obſervation.

M. le comte de B** avoit, depuis trois ans, une Hydrocèle gênante, puiſqu'elle le privoit des exercices qu'il aimoit beaucoup, comme ceux de la chaſſe, du cheval, &c. Il étoit d'ailleurs obligé de recourir tous les

deux ou trois mois à la cure palliative, opération qu'on a vu n'être point exempte de dangers. Je l'opérai à Avignon, lieu de ma patrie, le 14 Août 1781. Les grandes chaleurs qu'il fit pendant ce mois, ne changèrent rien à la bonne diſpoſition du ſujet dont la cure fut complète au bout de trente ſix jours.

M. Seigneuret, Chirurgien major des Forts de Villeneuve-les-Avignon, & M. Hugues, tous les deux chargés de la ſanté du ſujet de l'Obſervation, ont ſuivi ſon traitement avec la plus grande exactitude.

Obſervation.

M. Lourdet de Santer, Maître des Comptes de Paris, âgé d'environ cinquante ans, avoit une Hydrocèle aſſez incommode, dont il ignoroit la cauſe. Je l'opérai le 9 Décembre 1781, en préſence de M. le Long, Maître des Comptes (1), M. Jean Roy, Docteur en

(1) M. le Long unit à la qualité reſpectable de magiſtrat, celle d'ami de l'humanité ſouffrante. Bon par caractère & par

Médecine de la Faculté de Paris, & M. Braſdor, Maître en Chirurgie.

Une artériole, ouverte dans l'opération, fournit ſur le ſoir une hémorragie aſſez opiniâtre. Je fis prendre au malade une eau acidulée, je changeai l'appareil pendant deux

---

principe, cet homme eſſentiel donne preſque tous ſes momens de loiſir à l'étude & à l'exercice de la Chirurgie. C'eſt ainſi, qu'occupé à ſecourir les malades que ſon zèle & ſa réputation lui font connoître, il ſe diſtingue & par l'aumône & par la pratique des opérations que leurs maux exigent. M. le Long, pour rendre à l'humanité de plus grands ſervices, a cru devoir acheter *le Magnétiſme animal*, moyen ſi vanté par quelques perſonnes *pour le traitement de toutes les Maladies*.

Je connois encore un homme également reſpectable, dans la perſonne de M. du Coëdic. Ce Gentilhomme, digne compatriote de l'immortel M. de la Garraye, guérit tous les jours des maux de jambes ſouvent très-graves; & ſes ſoins aſſidus pour les pauvres & pour les riches, le rendent cher à la nation Françoiſe.

Le remède dont il ſe ſert eſt une toile ou ſparadrap, qu'on fait de la manière ſuivante.

Cire vierge, une livre & demie.

Huile vierge,

Eau-de-vie forte,

Beurre frais du mois de Mai,

De chaque demi-livre. Faites fondre le tout; trempez de la toile à demi uſée; laiſſez refroidir, & poliſſez avec ſoin.

fois, & je fis une compreſſion ſur la partie avec le creux de la main, pendant trois ou quatre heures. Je fis auſſi éteindre le feu de la chambre du malade, qui avoit pu donner lieu à cet accident; & l'on n'en fit plus juſqu'au ſixième jour. Depuis ce temps je veille à ce que l'appartement deſtiné à l'opération ſoit plus froid que chaud, ſur-tout pendant les deux ou trois premiers jours; je preſcris des boiſſons froides, & des couvertures aſſez légères pour diminuer la raréfaction des fluides.

La perſonne opérée doit ſe priver abſolument de parler & de rire. Les grands mouvemens qu'on pourroit faire dans le lit, ſeroient également nuiſibles; on doit ſe borner à ceux que les circonſtances exigent indiſpenſablement, & encore eſt-il prudent de ne faire ces mouvemens qu'avec le ſecours de la garde.

Cette conduite préſerve de toute eſpèce d'hémorragie.

La preſſion que j'avois faite ſur la tumeur, pour m'oppoſer à l'hémorragie, put donner

lieu, sur la fin du traitement, à un dépôt cutané, dont je fis l'ouverture pour accélérer la guérison.

Ces dépôts s'ouvriroient seuls, si l'on vouloit attendre; mais on gagne d'ordinaire à les ouvrir, lorsque la fluctuation est décidée.

Outre qu'on épargne des douleurs à son malade, l'ouverture qu'on fait avec un bistouri est beaucoup plus favorable à l'issue de la matière contenue, que les ouvertures naturelles. Celles-ci sont rondes & petites, & souvent on est obligé de les aggrandir, pour expulser la partie épaisse du pus & deterger le fond de l'ulcère.

Le sujet de l'Observation n'a point eu de fièvre symptomatique, & l'hémorragie dont j'ai rendu compte n'a pas retardé sa guérison.

L'on peut dire aussi qu'elle n'étoit point dangereuse, puisqu'elle s'arrêta par l'application des premiers moyens.

Cependant quelques méchans esprits n'avoient pas craint de publier que M. Lourdet de Santer avoit failli perdre la vie, & ce bruit n'auroit pas manqué de nuire à l'éta-

bliſſement de la nouvelle méthode, ſi je ne l'avois promptement détruit.

En conſéquence, j'écrivis à M. Lourdet, pour le prier de vouloir donner au Public l'hiſtoire de ſon traitement.

Il eut la bonté de faire inſérer dans le Journal de Paris la Lettre que je lui avois écrite à ce ſujet, avec la réponſe qu'il crut devoir y faire.

Je vais joindre ces Lettres à l'hiſtoire de la maladie de M. Lourdet, parce qu'ayant paru dans une Feuille éphémère, la juſtice & la reconnoiſſance, qualités précieuſes & dictinctives de ce Magiſtrat, devoient être dépoſées dans un Ouvrage plus durable.

Extrait du Journal de Paris, 26 Janvier 1782.

Lettre de M. IMBERT DE LONNES, premier Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Chartres, &c. à M. LOURDET, Maître des Comptes.

MONSIEUR,

» On a vu dans tous les Journaux, que mon

» opération de l'Hydrocèle étoit incapable de » produire aucun accident fâcheux. Cependant » il court dans le monde, qu'elle a failli vous » être funeste. Ce bruit feroit tort à ma ré- » putation, & ceux qui sont attaqués de cette » maladie n'oseroient s'en faire guérir.

» Je vous prie donc, Monsieur, de vou- » loir bien donner à vos concitoyens l'histoire » de votre traitement, pour détruire ce bruit. » J'ai reçu trop de témoignages de votre esti- » me, pour ne pas attendre cette grace de vous.

» J'ai l'honneur d'être, &c. «.

Réponse de M. LOURDET. Extrait du même Journal.

» JE ne saurois, Monsieur, mieux faire l'é- » loge de vos talens, & vous marquer ma re- » connoissance, qu'en rendant hommage à la » vérité. Vous m'avez fait l'opération de l'Hy- » drocèle avec la plus grande adresse, & avec » l'approbation des Gens de l'Art que vous » avez eu l'honnêteté d'y inviter. Le vrai mé- » rite ne peut que gagner à avoir des témoins » de ses actions. Une hémorragie m'est surve-

» nue au bout de trois ou quatre jours ; & voilà
» peut-être l'origine des bruits désavantageux
» que des gens mal-instruits ont fait courir ;
» mais cet accident léger ne pouvoit avoir au-
» cune suite fâcheuse : vous y avez remédié avec
» la plus grande aisance ; je n'en ai pas même
» eu la moindre inquiétude, & ma guérison
» totale n'a été retardée que de quelques jours.
» Je ne peux d'ailleurs, Monsieur, me louer
» assez de votre zèle assidu, & de tous vos soins
» complaisans à la suite de l'opération. La dé-
» couverte que vous avez faite pour guérir cette
» maladie désagréable, est bien précieuse à l'hu-
» manité, la manière honnête & consolante
» avec laquelle vous traitez vos malades, ajoute
» un nouveau prix à vos talens. J'ai grand plai-
» sir, Monsieur, à vous rendre ce témoignage
» public que je vous dois, & à vous réitérer
» les assurances de l'estime avec laquelle j'ai
» l'honneur d'être, &c. «.

Observation.

M. le Chevalier de * * *, Capitaine des Vaisseaux du Roi, au département de Roche-

ſort, vint à Paris pour ſe faire guérir d'une Hydrocèle qu'il portoit depuis environ trois ans. Je l'opérai en préſence de MM. le Long, Maître des Comptes, Deſault & Monier, Maîtres en Chirurgie de Paris, & Bruguières, Chirurgien-major de l'Hopital militaire de Toulon.

Le malade eut une fièvre de cinq à ſix heures pendant la nuit du troiſième jour, & ſa cure fut achevée avant quarante jours, malgré une attaque violente de goutte qui lui ſurvint pendant ſon traitement.

M. Deſault obſerva, avec tous les aſſiſtans, que la douleur de l'opération ne peut ſe compter que pour la diviſion des tégumens, ce qui dure à peine trois ſecondes. L'exciſion des deux lambeaux de la tunique vaginale, ainſi que l'inciſion par laquelle on entre dans le ſac, ſont à peine ſenſibles; & s'il ſurvient quelque douleur, outre celle de la diviſion des tégumens, c'eſt de l'impreſſion de l'air ſur la plaie & ſur la tunique albuginée. Au reſte, les douleurs ſont ſi ſupportables, que M. le Chevalier de * * * a conſervé aſſez de ſang-

froid pour compter ſur une montre à ſecondes la durée de l'opération.

Obſervation.

M. Andrieu, Négociant-Armateur à Nantes, âgé de ſoixante-quatre ans, me pria de vouloir me rendre dans cette Ville, pour le guérir d'une Hydrocèle très-ancienne.

Je l'opérai le 23 Mai 1782, en préſence de MM. Blin, Chirurgien-major du Régiment de l'Iſle-de-France, Groſſiei, Chirurgien-major du Régiment Dauphin, Infanterie, & Guichard, Maître en Chirurgie à Nantes.

M. Andrieu, quoique d'un embonpoint conſidérable, ne s'eſt point apperçu de la fièvre de ſuppuration, qui ne fut marquée que par une tranſpiration aſſez abondante, pendant la nuit du quatrième jour. Sa guériſon a été complète après le trente-troiſième.

Obſervation.

Le nommé la Croix, Cocher de M. le Marquis de Saint-Vincent, âgé de cinquante-neuf ans, a été guéri d'une Hydrocèle. Il

s'en fit traiter parce qu'il ne pouvoit plus monter ſur le ſiege ſans ſouffrir beaucoup; d'ailleurs, le volume de la tumeur étoit fort gênant pour lui dans tous les temps. Je l'opérai rue Royale-Saint-Honoré, le 27 Juillet 1782, pendant les plus grandes chaleurs. MM. Coulomb, frères, & Bouſquet de Draguignan, tous trois membres du Collége de Chirurgie de Paris, étoient préſens à l'opération.

Cette cure a été ſi prompte, que le ſujet de l'Obſervation fut en état d'entreprendre un voyage dans le Maine, le vingt-ſeptième jour de ſon traitement.

Obſervation.

M. de Saint-D**, Capitaine de Dragons, fut opéré rue Sainte-Anne. M. Braſdor, membre de l'Académie de Chirurgie, m'aſſiſta dans cette opération. La tumeur n'étoit point ancienne, auſſi l'épanchement étoit-il moindre que chez les autres malades.

Le traitement de M. de Saint-D** a été plus long que les autres, parce que n'ayant pas placé les bourdonnets aſſez ſolidement,

je les trouvai hors de la plaie, qui étoit presque fermée lors de la levée du premier appareil, c'est à-dire, le troisième jour de l'opération. Ainsi la suppuration générale, sur laquelle je comptois de la part de la tunique albuginée, n'eut pas lieu par mon procédé : je trouvai au contraire un nouvel épanchement, peu considérable, à la vérité, d'une liqueur très-claire, qui étoit placée vers la partie postérieure & supérieure du testicule. Pour faire naître la suppuration, je dilatai la plaie avec mes doigts, & j'introduisis une petite tente dans l'endroit du nouveau sac : les effets de ce nouveau moyen furent très-lents & assez douloureux. L'ulcère ne fut en bonne suppuration que le vingtième jour. Je fus obligé d'aggrandir, avec mon bistouri, la plaie, trop étroite pour le passage du pus. La cure ne fut acomplie que le quarantième jour.

L'Hydrocèle étant récente, & d'un petit volume, j'aurois dû prévoir que le scrotum, n'ayant pas éprouvé une distension dans ses fibres musculaires, deviendroit plus susceptible de contraction ; j'aurois alors placé la char-

pie Angloiſe, qui m'a ſervi pluſieurs fois avec ſuccès depuis ce temps, ou bien des bourdonnets beaucoup plus minces que ceux dont je me ſers dans l'Hydrocèle ancienne & volumineuſe. De petits corps auroient reſté nichés avec plus d'aiſance dans le fonds de la plaie, & leur effet n'en auroit pas été moins ſûr.

Obſervation.

M. D**, Receveur des Domaines, a été guéri par ma méthode, d'une Hydrocèle ancienne. Je l'ai opéré en préſence de M. Magnan, Médecin ordinaire du Roi, & M. Bouſquet de Draguignan, Maître en Chrirurgie de Paris.

La fièvre de ſuppuration a duré à-peu près douze heures; la guériſon s'eſt accomplie le trente-deuxième jour.

Obſervation.

M. * * *, Marchand Epicier rue de Sève, a eu recours à moi pour ſe faire guérir d'une Hydrocèle aſſez volumineuſe, quoique peu ancienne. Je l'ai opéré en préſence de MM. Var-

nier & Thieri le jeune, Médecins de la Faculté de Paris; M. Dufouare, Chirurgien consultant des Armées du Roi, & Chirurgien-major des Gardes-Françoises, étoit également présent. La cure n'a pas été plus longue à s'accomplir que les autres. Le sujet de l'Observation n'a pas eu un seul instant de fièvre.

Observation.

M. de G**, Commissaire des Guerres, avoit, depuis quatorze ans, une Hydrocèle des plus volumineuses; le testicule, malade depuis un certain temps, gardoit toujours un sentiment douloureux; le cordon spermatique étoit encore sain, & d'après un certain nombre de succès en ce genre, que ma pratique m'a fournis, je fis espérer à M de G** sa cure radicale. Aussi prit-il promptement le parti de se faire opérer, après avoir fait les remèdes préparatoires.

Je trouvai le testicule plus gros de la moitié, que l'etat de nature: il avoit, à sa face externe, une ulcération superficielle, de cou-

leur plombée, & large comme une pièce de six sols. Mais, la sensibilité que produisit l'air sur cet organe, au moment de l'opération, me fit bien augurer pour les suites.

En effet, la tunique albuginée a suppuré dans le temps marqué, comme le reste de la plaie, & j'ai eu le plaisir de voir cette maladie guérir comme une Hydrocèle simple. M. Beauchênes, Docteur en Médecine, & M. Cluzel, premier Apothicaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, ont assisté à cette opération, que j'ai faite Hôtel de Berlin, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Observation.

M. le Vicomte de B**, Lieutenant-général des Armées du Roi, âgé d'environ soixante ans, bien constitué d'ailleurs & d'un tempérament sanguin en apparence, s'apperçut, en 1783, d'une augmentation de volume au testicule gauche. M. de B** consulta plusieurs personnes de l'Art; il fit pendant fort long temps, & sans le moindre succès, tous les remèdes conseillés; ce qui

n'empêcha pas l'augmentation considérable de la tumeur. Ce fut le 28 Mars dernier que je vis la maladie, & je ne tardai pas à m'appercevoir que c'étoit une Hydrocèle. Je n'étois pas néanmoins certain quelle ne fut pas compliquée, car des Médecins & Chirurgiens très-habiles, n'avoient pas osé décider sur le vrai caractère de cette maladie, qu'ils avoient soupçonnée être un Hydro-Sarcocèle : d'un autre côté, la tumeur étoit assez étendue, & quelquefois douloureuse. Il paroissoit très-urgent de proceder à sa cure, aussi l'opération fut-elle décidée pour la semaine suivante.

Le surlendemain, le volume d'eau contenue dans la tunique vaginale, fit déchirer cette tunique à sa partie moyenne & antérieure, sans autre cause externe que celle d'avoir croisé les cuisses, comme on le fait assez communément. Bientot après cet accident, l'infiltration de l'humeur aqueuse eut lieu dans tout le tissu cellulaire. Cette humeur se trouva mêlée avec du sang, & le sang fit naître aussi-tot une échimose assez colorée sur tout le scrotum. La tumeur perdit sensi-

blement

blement de ſon volume en deux jours, & la partie étoit toujours incommode & un peu douloureuſe. Je fus averti de me trouver en conſultation chez M. de B** avec M. Rebillet, membre de la Faculté de Médecine de Paris, ſon Médecin, & nous réſolumes d'appliquer ſur la partie des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée & coupée d'eau commune. L'échimoſe & l'infiltration cédèrent en partie à l'application de ce moyen, mais la tumeur toujours un peu incommode par ſon poids, renfermoit encore beaucoup de fluide; le tiſſu cellulaire du cordon étoit d'ailleurs toujours infiltré, ce qui empêchoit de bien juger l'état du cordon lui-même, qui paroiſſoit néanmoins un peu plus libre. Enfin, l'opération, convenue auparavant, eut lieu le 7 Avril. Je n'eus pas beſoin d'ouvrir la tunique vaginale pour donner iſſue au fluide contenu, qui s'échappa dans l'inſtant auquel j'eus fait la diviſion de la peau, en la pinçant, comme je l'ai dit, avec mon aide. C'étoit pour la première fois que je voyois ce cas de pratique : il me ſurprit

moins, à cauſe de l'accident ſurvenu, à ma connoiſſance, trois jours avant. Je pus trouver aiſément, avec ma ſonde cannelée, la crevaſſe de la tunique vaginale, que je fendis comme à mon ordinaire, avec plus de lenteur néanmoins, parce qu'elle étoit ridée de pluſieurs plis placés les uns ſur les autres; elle avoit une tache noire dans un point, & M. Rebillet a obſervé, comme moi, qu'elle étoit malade & formée de pluſieurs duplicatures très-diſtinctes. J'en retranchai les deux tiers, ou à-peu-près. Le teſticule étoit fort ſain, comme le cordon; le fluide contenu étoit épais & ſanguinolent, & ſembloit annoncer une prochaine dégénération, qui auroit pu occaſionner les accidens les plus graves. L'appareil fut placé avec la plus grande précaution; la ſuppuration s'établit ſans la moindre apparence de fièvre, & la cure fut achevée vers le quarantième jour de l'opération.

Obſervation.

Quelques mois auparavant, j'avois guéri de la même maladie M. le Comte de M**,

Capitaine de Cavalerie, au Régiment des Cuiraſſiers : la tumeur étoit aſſez incommode pour l'empêcher de faire aucune des manœuvres de ſon Régiment. Le ſac étoit exceſſivement tendu, & l'on ne pouvoit diſtinguer une fluctuation décidée ; & cette eſpèce d'Hydrocèle, qu'on rencontre rarement, eſt celle qui a trompé M. Petit & pluſieurs autres Praticiens, & j'aurois pu moi-même croire que c'étoit un Sarcocèle ou un skirre, ſi je n'avois ſuivi ſes progrès depuis deux ans, époque à laquelle j'avois prevenu le malade qu'il alloit avoir une Hydrocèle : M. le Comte de M** fut opéré en préſence de M. Portal, Docteur en Médecine, de M. de la Porte, Maître en Chirurgie de Paris, & de M. Teſta, Chirurgien de Rome. Je trouvai la tunique vaginale en aſſez bon état ; le teſticule étoit plus gros de la moitie que ſon volume ordinaire, & ſa ſubſtance albuginée étoit en quelque manière reluiſante & couverte d'une roſée ſenſible. La charpie Angloiſe que j'appliquai fort ſoigneuſement dans tout le fond de la plaie, produiſit une ſuppuration modérée, &

cette maladie, qui ſembloit devoir être orageuſe, fut terminée ſans apparence de fièvre avant le quarantième jour. La tuméfaction du teſticule, pendant les premiers jours du traitement, ſe continua au cordon ſpermatique juſqu'à l'anneau, & peut-être au-delà : le tout formoit alors une tumeur ovale, dure & rénitente, avec inflammation ſenſible, qui annonçoit la néceſſité de retirer les corps étrangers contenus dans la plaie. J'ai vu naître mainte & maintefois ce ſigne précurſeur d'une abondante ſuppuration dans les adultes d'un tempérament vigoureux, qui auroit pu donner des inquiétudes à un jeune Praticien. Mais je dois prévenir que l'application des cataplaſmes émolliens ſur la partie, diminue ſon volume, ſa rougeur, & le ſentiment douloureux qui l'accompagne. La ſuppuration qui s'établit à cette époque, eſt toujours annoncée par cette eſpèce de changement, plus ou moins marqué relativement à la ſenſibilité des fibres nerveuſes & à la diſpoſition inflammatoire de la perſonne. Je puis dire, avec la plus exacte vérité, que

cet état dont je rends compte, ne m'a jamais dicté la nécessité d'une saignée pour en abréger le cours. ; car la diète sévère, jointe aux topiques prescrits déja, n'ont jamais manqué de produire d'heureux effets dans peu de jours.

Les Chirurgiens Anglois ne manquent jamais d'administrer l'opium à forte dose, après les grandes opérations qui doivent produire à coup sûr de l'inflammation & ensuite une suppuration abondante. Je ne saurois blâmer cette pratique, car je l'ai vue adoptée à Londres par les Chirurgiens les plus célèbres de cette métropole ; & je ne dirai pas que ce remède doive éteindre ou affoiblir, comme on l'a prétendu, la faculté des crises, en diminuant l'action des solides sur les fluides, & *vice versâ*. L'air des Isles Britanniques, la manière dont on y vit, & l'abus qu'on y fait des liqueurs spiritueuses, en disposant les individus à une inflammation prochaine, doivent rendre redoutables les opérations qui pourroient l'accélérer : & ces individus réclament d'autant l'usage des calmans & même

des narcotiques. On ſait que l'opium eſt peut-être le ſeul remède qui puiſſe combattre & vaincre quelquefois le *tétanos*, fléau terrible & deſtructeur des malheureux habitans de nos Iſles, de ceux de l'Inde, & des contrées dont la température eſt à-peu-près ſemblable.

Les bons effets qu'on en retire dans ces différens lieux, peuvent-ils nous engager à l'employer en France, après le Bubonocèle, le Sarcocèle, l'Hydrocèle ou autres opérations également graves, pratiquées ſur des ſujets pour leſquels on auroit à craindre les ſuites fâcheuſes des grandes inflammations?

Nous voyons tous les jours dans nos meilleurs Hopitaux, que les opérations majeures, telles que l'amputation des grandes extrémités, le trépan, le cancer au ſein, ſont ordinairement ſuivies d'une mort prochaine : auſſi d'après des faits ſemblables, que j'ai vu ſe renouveller très-ſouvent, je n'héſiterai point à preſcrire ce remède, qui, commencé à petite doſe, ſera vraiſemblablement d'une grande reſſource dans une infinité de circonſtances fâcheuſes; & j'engage mes con-

frères à l'employer, parce que pendant mon séjour en Angleterre l'année dernière (1784), j'ai vu dans plusieurs Hopitaux nombre de maladies rebelles, qui ont semblé changer rapidement de nature, & devenir bénignes par l'usage de ce médicament, que l'on pourroit combiner avec le quinquina d'une manière efficace.

Je n'entrerai point dans le détail relatif à ces maladies, parce qu'il seroit une trop longue digression pour le sujet auquel je me dois tout entier dans cet Ouvrage.

Je crois même devoir terminer ici le Recueil de mes Observations sur l'Hydrocèle, car plusieurs maladies de cette nature, dont je pourrois donner l'histoire, ne renferment aucun fait de pratique plus intéressant que ceux dont j'ai parlé déja : voilà d'ailleurs assez de cures constatées, pour accréditer la nouvelle méthode que je propose.

M. Douglas n'avoit traité que six malades attaqués d'Hydrocèle, lorsqu'il publia l'excision totale de la tunique vaginale du testicule, qui depuis a porté le nom de l'Auteur An-

glois. On a vu que cette méthode a trompé M. Louis, qui fut obligé de recourir au séton, pour guérir radicalement son malade. Elle a également trompé mon attente dans l'Hydrocèle du nommé Ga, Caporal au Régiment Royal-Roussillon, Infanterie, dont j'ai cité l'Observation pag. 37 & suivantes. Cette cure manquée, me donna le desir de trouver pour la suite un procédé qu'on pût appeller certain, & je crois pouvoir me flatter d'avoir rempli mon objet à cet égard, puisqu'on vient de voir que j'ai rendu témoins de mes succès un très-grand nombre de Médecins & Chirurgiens éclairés, tous à portée de se convaincre que les malades dont ils ont vu les opérations, se trouvent parfaitement guéris.

Quelques personnes n'ont pas craint de dire que mon procédé opératoire étoit connu par Celse, Paul d'Egine, & plusieurs autres Auteurs très-anciens : c'est une calomnie, dont on peut se convaincre en comparant ce procédé avec ceux de ces Maitres de l'Art, dont on a vu le texte & les traduc-

tions dans l'hiſtoire des différens moyens employés pour le traitement de l'Hydrocèle.

On a dit enſuite que M. Douglas avoit pratiqué la même opération. On ſera bientôt convaincu du contraire, ſi l'on veut faire l'analyſe des deux méthodes, qui ne ſe reſſemblent en rien. M. Douglas faiſoit l'exciſion entière de la tunique vaginale, je n'en exciſe que ſa partie inférieure : il enlevoit, avant cette opération, un lambeau ovale des tégumens du ſcrotum, & diſſéquoit le dartos & le tiſſu cellulaire qui recouvre la tunique vaginale ; je conſerve avec ſoin ce lambeau & j'évite à mon malade la longue douleur de la diſſection. Je place enſuite un appareil particulier, qui produit une irritation à la tunique albuginée, laquelle eſt ſuivie d'une ſuppuration modérée dans les parois de la plaie. M. Douglas n'eſt entré dans aucun detail relatif à ces objets. Ainſi mon opération ne reſſemble en aucune manière à celle de M. Douglas.

Je crois avoir démontré clairement que la

tunique albuginée eſt la ſource principale de l'Hydrocèle.

Cette vérité nouvelle m'a conduit au procédé dont je viens d'expoſer les ſuites heureuſes, & ce procédé ne peut appartenir qu'à moi.

Si néanmoins quelques perſonnes éclairées, dont je dois ambitionner le ſuffrage, ne trouvoient pas aſſez ſolides les preuves que j'ai données pour établir ma théorie, je leur parlerois encore des hydatides qu'on trouve à la ſurface externe de la tunique albuginée, & qui ſuffiroient, ce me ſemble, pour prouver que les pores ou vaiſſeaux exhalans de cette partie du teſticule ont fourni, avec l'humeur des hydatides, celle qui ſe trouvoit dans le ſac de l'Hydrocèle.

L'humeur des hydatides, qu'on trouve quelquefois ſur le bord interne des paupières, & ſur-tout de la paupière inférieure, vient des glandes de cette partie; & les parois ſphériques de ces hydatides ſe forment de l'épiderme ſucceſſivement diſtendu par la préſence du fluide. Les petites cloches ou ampoules

qui arrivent par la meurtrissure des vaisseaux lymphatiques, par l'effet des vésicatoires ou de l'eau bouillante, & qu'on voit se remplir rapidement de sérosité, par l'engorgement de la partie cautérisée & par la destruction des tubes lymphatiques, sont l'effet d'un mechanisme semblable, & confirment encore la solidité de la nouvelle théorie. Je pourrois également parler des phlictènes, des érésipèles, & de celles qu'on trouve sur les parties gangrénées.

On sait que la matière de la transpiration arrive à l'extérieur de nos corps par les vaisseaux exhalans ou excréteurs de la peau, & par les pores exhalans de l'épiderme, & ces pores sont disposés de manière à former la contiguité des vaisseaux. Mais lorsque, par une cause connue ou inconnue, l'épiderme se sépare de la peau, pour former une petite cloche ou ampoule, la matière qui s'échappoit en vapeurs dans la transpiration modérée, se trouve retenue & condensée sous la forme d'une liqueur lympide, laquelle ne pouvant plus rencontrer l'embouchure dé-

ſigurée des pores, ci-devant en exercice, de l'épiderme, ne ſort de ſa priſon, plus ou moins étendue, que par la rupture des parois de cette priſon, ou par une opération ſemblable à celle qui a lieu dans les ecchimoſes un peu conſidérables, à la faveur des vaiſſeaux ou pores inhalans. Si l'épiderme étoit aſſez ſolide pour réſiſter à la gêne qu'il éprouve de la part de la liqueur épanchée, on pourroit, je crois, le comparer, à certains égards, à la tunique vaginale du teſticule. En effet, cette tunique a des pores exhalans ou excréteurs, leſquels, dans l'état de ſanté, correſpondent avec le tiſſu cellulaire de ſes parties environnantes. Ces pores ſervent à reporter, dans la maſſe commune des fluides, une partie de l'humeur ſéreuſe dont Galien fait mention : ils tranſmettent également à la peau extérieure une partie de cette même humeur, qui, ſe renouvellant ſans ceſſe, forme la matière de la ſueur. Mais ſi, par une cauſe quelconque, leur action s'affoiblit, ou bien, ſi la quantité du fluide, ſéparé par leteſticule, devient plus conſidérable,

ce fluide s'amasse alors entre la face concave de la tunique vaginale & la substance albuginée : son premier effet est de distendre cette tunique, qui, distendue à un certain degré, au lieu de conserver ses pores dans leur état de nature, n'a plus que des réseaux informes, lesquels n'admettent qu'avec peine le passage d'un nouveau fluide : & ce fluide alors n'arrive qu'avec beaucoup de lenteur à sa destination. C'est ainsi qu'on pourroit expliquer, peut-être, comment cette tunique devient dure & sèche à certains égards. C'est ainsi que la vessie, distendue ou irritée, refuse quelquefois, de la part des uretères, l'urine séparée par les reins

Cette physiologie semble confirmer la solidité de mon opinion, relativement à la principale source de l'Hydrocèle; mais je puis dire aussi que je n'ai jamais rencontré des hydatides sur la tunique vaginale, au lieu que j'en ai vu deux fois sur la tunique albuginée, dans les deux sujets opérés de l'Hydrocèle en presence de MM. Charpentier,

Delormes, Blegni, Goman, Imbert, & Gaujeart.

M. Nanoni a également vu des hydatides avoir leur ſiége ſur la tunique albuginée; & M. Arnauld a vu cette partie du teſticule renfermer une certaine quantité d'eau, quoiqu'il y eût en même temps Hydrocèle ſous la tunique vaginale. Cela vient ſans doute de ce que l'eau, ſéparée par les vaiſſeaux lymphatiques du teſticule, avec trop d'abondance & trop de vîteſſe, ne peut pas toujours s'échapper dans les mêmes proportions par les pores exhalans de la ſubſtance albuginée qui doit alors ſe diſtendre plus ou moins, pour former à ſon tour cette eſpèce d'Hydrocèle que Celſe & d'autres Auteurs diſent avoir vue.

La ſtructure particulière de la tunique vaginale ſeroit elle-même encore une nouvelle preuve de mon aſſertion, en ce que, étant formée de pluſieurs feuillets très ſenſibles aux yeux, & ſur-tout dans les ſujets attaqués d'Hydrocèle, on n'a pas encore vu cette maladie avoir ſon ſiége dans l'intervalle de ces

feuillets, qui femblent difpofés de manière à pouvoir admettre un épanchement plus volumineux que celui qui a lieu dans l'Hydrocèle ordinaire; car ces feuillets font plus étendus que la face interne de la tunique: & fi quelque fluide pouvoit une fois s'épancher entr'eux, le tiffu cellulaire qui les unit pourroit céder avec aifance. J'ai fait obferver ces différens feuillets à plufieurs perfonnes de l'Art, & en dernier lieu à deux Médecins très connus, MM. Rebillet & Portal; & je conferve dans mon cabinet un tefticule, malade à la vérité, mais duquel la tunique vaginale eft compofée de neuf à dix enveloppes ou membranes, qu'on peut voir au premier coup-d'œil : tandis que la tunique albuginée n'eft à ce même tefticule, comme à tous les autres, que le parenchime extérieur de cet organe, poli par la nature, comme on voit les corps les plus durs fe polir entre les mains d'un habile ouvrier.

L'Hydrocèle par infiltration n'attaque jamais non plus la tunique vaginale, & fe borne au tiffu cellulaire du ferotum, qui fe

trouve au-dessus de cette tunique, & qui suppose qu'elle est destinée à servir d'enveloppe au testicule, & à donner passage à la sérosité qui lubrifie cet organe dans l'état de santé.

Ainsi donc, vouloir assurer que la tunique vaginale est l'organe qui filtre & qui contient l'humeur de l'Hydrocèle, est une opinion dont je crois avoir démontré la fausseté.

Ruisch l'a mise au jour, MM. Sharp & Sabatier l'ont accreditée : c'est d'après cette opinion que M. Bertrandi, & plusieurs Praticiens non moins distingués, donnent le précepte d'emporter entièrement cette tunique, si l'on veut guérir l'Hydrocèle. Se conformer à ce précepte, ne contribueroit pas toujours à la cure d'une maladie dont la source principale est la tunique ou substance albuginée, si surtout, comme on l'a vu arriver, cette substance ne suppuroit évidemment dans toutes ses surfaces : & cette dernière crise, qu'on peut voir s'accomplir sans faire l'excision entière de la tunique vaginale, sera fort aisée en suivant les procédés

cédés indiqués dans le Manuel de l'Opération, pag. 227 & ſuivantes. Ces procédés ne donneront jamais lieu à des accidens qu'on reproche avec raiſon aux différens moyens propoſés par Douglas & par pluſieurs autres Praticiens.

Quelques perſonnes diront peut-être que l'exciſion partielle de la tunique vaginale, dont j'ai établi la néceſſité, devient inutile d'après les nouvelles Obſervations ſur la ſource de l'Hydrocèle. Mais je réponds d'avance aux propoſitions qui pourroient m'être faites ſur ce point, en diſant : 1°. Que la ſuppuration, que j'ai dit être de néceſſité indiſpenſable ſur toute la ſurface de la ſubſtance albuginée du teſticule, ne doit pas moins avoir lieu dans toute la ſurface concave de la tunique vaginale : 2°. Que cette même ſuppuration s'etablit avec de grandes difficultés dans les parties membraneuſes, ſi ces parties ne ſont coupées dans pluſieurs endroits ou du moins ſcarifiées : 3°. Que la manière dont je retranche les deux lambeaux de la tunique vaginale peut faciliter la ſuppuration

ou la destruction entière de cette tunique : 4°. Enfin, qu'ayant regardé la substance albuginée, comme source principale de l'Hydrocèle dans tous les cas, je n'ai jamais prétendu que la tunique vaginale ne pût aussi contribuer de son côté à la formation de cette maladie.

Fin du Traité de l'Hydrocèle.



AUX ÉLÈVES EN CHIRURGIE.

Cet Ouvrage, qu'on vient de lire ſur l'Hydrocèle, m'a impoſé la néceſſité d'entrer dans quelques détails relativement à pluſieurs autres maladies qui ont été priſes les unes pour les autres, le ſiége étant à peu-près le même, & je deſire que mes remarques ſur les caractères de ces maladies, puiſſent être de quelqu'utilité. Mais quoique j'aie fait mon poſſible pour indiquer leurs ſignes les plus diſtinctifs, je n'ai pas la vanité de croire que je communique ainſi le moyen d'infaillibilité à mes lecteurs. Je ſuis bien éloigné de cette prétention, & les mépriſes connues des plus grands hommes, dans des cas à-peu-près ſemblables, feront voir de reſte combien l'on doit être en garde ſur l'obſervation, afin de commettre, le moins poſſible, des erreurs qui nuiſent toujours aux malades.

La ſcience qui dévoile à nos yeux la véri-

table nature des maux qui affligent l'humanité, fait donc une partie essentielle de la Médecine; & l'homme, destiné à combattre ces maux, peut être justement comparé au Général qui, faisant l'attaque d'une place, doit connoître les piéges, les ressources de cette place, & la manière dont elle peut être défendue, s'il veut parvenir à s'en emparer; mais si ce Général, pour se couvrir de gloire, a besoin de ruses de guerre, & d'employer des espions qui puissent l'instruire, le citoyen qui se dévoue à l'art de guérir, ne doit pas moins épier la source du mal, ses complications, sa marche, son ancienneté, ses progrès, ainsi que l'état physique & moral de son malade.

Telle est, en effet, la ressemblance qu'on peut établir entre le Général d'armée, & le Médecin; ressemblance néanmoins qui diffère en ce que l'art du premier est de combattre & de vaincre, en portant l'horreur & la désolation dans les pays vaincus, comme chez le peuple vainqueur; tandis que le second s'occupe à conserver les malheureux

qui, échappés au carnage, vont être destinés au soutien de l'état. Oh vous, Messieurs, qui voulez suivre les traces de nos grands Maîtres, soyez bien pénétrés de l'utilité de l'Art que vous avez choisi! Pensez que vous serez chargés peut-être de prolonger les jours du premier Monarque du monde, qui, comme les Licurgue, les Trajan, les Henri, fait la consolation & l'espoir de ses peuples! pensez aussi qu'il est des Princes du même Sang, & d'autres individus précieux qui vont être confiés à vos soins! Que cette idée vous soit toujours présente, si vous desirez arriver au faite de votre état! Je vous répéterai encore, (1) que les Dieux, les Héros, les plus grands Princes, se sont occupés des différentes parties de la Médecine, & que, vous en occupant vous-même avec zèle, vous mériterez la considération, la bienveillance & les hommages de votre nation entière. Mais avant de vous livrer à l'étude de cet

(1) Voyez, dans l'Introduction, la Lettre de *Marsilius Ficinius ad Thomam Valerium.*

Art, connoiſſez bien vos facultés morales & phyſiques. Il faut que vous ſoyez vertueux, prudens, ingénieux, complaiſans, adroits, & même robuſtes; il faut que vos organes ſoient parfaits pour la pratique des opérations chirurgicales; car cette condition eſt également indiſpenſable pour guérir, en employant à-propos dans les maladies les médicamens, le fer ou le feu, qu'elles réclameront.

Oui, Meſſieurs, telles ſont nos reſſources dont l'énoncé ſeul eſt capable d'effrayer; mais calmez-vous, en apprenant que ces moyens extrêmes ſont indiqués pour attaquer des maux extrêmes, que vous pourrez ſouvent anéantir, ſi vous employez ces mêmes moyens comme on a droit de l'attendre de vous. Croyez ſur-tout, que le talent médiocre eſt plus dangereux qu'il n'eſt utile, & que vous avez pris, envers la ſociété, l'engagement ſolemnel de travailler ſans ceſſe à multiplier vos connoiſſances, en les perfectionnant.

C'eſt ainſi que, dans la carrière des Scien-

ces, on peut parcourir, ſans s'égarer, les routes connues, avec l'eſpoir d'en ouvrir de nouvelles. C'eſt ainſi qu'on peut féconder les germes répandus ſouvent au haſard, par ceux qui nous ont précédés, & cette idée, appliquée à l'Art de guérir, offre un objet conſolant à l'humanité.

Il eſt des maladies, juſqu'à préſent mortelles pour les individus de tous les âges, de tous les tempéramens, & ces fléaux ſe perpétuent, parce que le génie n'a point encore fourni les moyens de les détruire. Il en eſt d'autres, moins déſeſpérées, qui exigent des opérations auſſi délicates qu'elles ſont douloureuſes, & ces opérations doivent avoir lieu lorſqu'il eſt évident que des moyens plus doux ne pourroient accomplir l'œuvre principale : mais ſi, pendant votre opération, vous entendez quelquefois les cris douloureux du malade, qu'ils vous rappellent ſeulement la néceſſité de le guérir d'une manière prompte & ſûre : *age quod agis*.

J'ai vu trop ſouvent des Chirurgiens, qui, quoique doués de connoiſſances rares,

n'avoient pas le ſang froid qu'exige le manuel d'une opération tant ſoit peu délicate; la plus légère plainte de la part du malade les fait pâlir & trembler. Ceux-là doivent ſe borner à l'exercice de la Médecine interne. D'autres, au contraire, étant au moment d'opérer, veulent avoir l'air ſatisfait, & ſe plaiſent à étaler aux yeux des aſſiſtans & du malade même, l'élégance des inſtrumens qui doivent ſervir pour l'opération.

Cette conduite eſt bizarre ſans doute, car on ne doit jamais s'égayer du malheur d'autrui, ſous prétexte de manifeſter ainſi le goût qu'on peut avoir pour ſa profeſſion.

Le vrai Médecin eſt celui qui ſe montre par-tout l'ami tendre de ſon malade & ſon conſolateur ; c'eſt celui qui n'oublie rien pour rendre la ſanté au fils chéri d'un père ſenſible, à l'épouſe vertueuſe d'un bon mari, au père & à la mère de famille, dont l'exiſtence eſt ſi précieuſe pour leurs enfans : & pareil rôle ne ſera bien rempli que par un homme modeſte, doux, honnête, inſtruit, & pénétré de l'étendue de ſes devoirs.

D'autres Chirurgiens, contens d'avoir un aide adroit & intelligent, croiroient bleſſer leur amour-propre, en menant avec eux un confrère éclairé, lorſqu'ils ont une opération majeure à faire. Je ne ſaurois trop m'élever contre un pareil ridicule, qui peut devenir nuiſible à beaucoup d'égards.

Avoir un pareil adjoint, c'eſt doubler ſes propres lumières, c'eſt donner à ſon malade & l'aſſurance du beſoin qu'il a d'être opéré, & celle de la diſpoſition où l'on eſt de bien pratiquer l'opération néceſſaire, en ne laiſſant échapper aucunes idées déſavantageuſes que les circonſtances pourroient ſuggérer avant, pendant, & après cette opération; *plus vident oculi quàm oculus.* Cet adjoint peut également ſervir à nous ſuppléer dans certains cas, où la continuité d'un pénible travail de corps& d'eſprit ſeroit au-deſſus de nos forces. Il eſt néanmoins des opérations qui doivent être faites ſans témoin : celles-ci ſont, en général peu dangereuſes, & l'on parvient d'ordinaire à les accomplir ſeul.

Hors ces cas, nous devons nous rappeller ſans ceſſe, que l'être qui nous occupe mérite les égards les plus ſuivis, & des conſidérations ſans nombre, par la fragilité de ſon exiſtence, & le prix dont elle peut être; mais s'il eſt vrai que l'homme qui guérit conſacre ſes plus beaux jours à l'humanité ſouffrante, il n'eſt pas moins vrai que l'eſtime & la reconnoiſſance qu'il eſt ſûr d'obtenir de ſes compatriotes, ſont les ſeules faveurs dignes de le flatter, & capables de le dédommager de tous ſes ſacrifices : & cette idée ſeule eſt bien faite pour inſpirer aux jeunes Chirurgiens le deſir d'imiter les meilleurs modèles.





DE L'HEMATOCÈLE.

PARMI les maladies qui ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, on peut dire que l'Hématocèle mérite d'avoir la première place : l'on a vu quelquefois le sang & l'eau contribuer ensemble à former une tumeur que l'on connoît sous le nom d'Hydro-Hématocèle, & cette tumeur doit être soumise au traitement indiqué pour l'Hydrocèle. L'Hématocèle peut avoir son siége dans les différentes parties du scrotum. Plusieurs causes peuvent donner lieu à cette espèce de hernie ; & c'est à la nature de ces causes qu'on doit avoir égard, lorsqu'il s'agit de la guérir. Le siége ordinaire du fluide, qui forme l'Hématocèle, est le même que celui de l'Hydrocèle par épanchement.

Ainsi l'on pourroit d'autant plus facilement confondre ces deux maladies, si l'on n'étoit instruit de la manière dont la première s'est formée. L'Hématocèle suppose toujours une solution de continuité dans les vaisseaux sanguins, soit par cause interne, soit par cause

externe : & dans tous les cas, elle ſe formera plus rapidement que l'Hydrocèle, qui a beſoin de pluſieurs mois pour arriver au volume que l'Hématocèle peut avoir acquis après deux ou trois jours. Lorſque l'Hématocèle arrive ſpontanément, ſa cauſe déterminante eſt la même que celle de l'anévriſme par inondation, ou du ſaignement du nez. Une maladie première, telle que le Varicocèle ou le Cirſocèle, peut donner lieu à l'Hématocèle. Ses cauſes externes, ſont les inciſions, les piquûres, les déchiremens, les coups, & tout autre accident qui peut faciliter la ſolution de continuité dans les vaiſſeaux qui compoſent la partie affectée. Si l'Hématocèle a ſon ſiége ſous la tunique vaginale, ſa forme & la fluctuation qu'on y ſentira, ſeront les mêmes que dans l'Hydrocèle ; & le tact ne pourra ſervir à faire diſtinguer la vraie nature du fluide contenu. L'examen de la tumeur, vue devant une lumière, pourra donner plus d'éclairciſſemens ; mais cette manière de la juger n'eſt pas auſſi indicative qu'on pourroit le croire, car, dans les deux maladies, la

tunique vaginale & les tégumens, plus ou moins épais, s'opposeront souvent à ce que les rayons de lumière puissent être apperçus à travers la tumeur. Le trocart, qu'on a conseillé de porter dans le sac, pour savoir plus positivement ce qu'il renferme, avant de rien entreprendre, sera souvent encore un moyen insuffisant; car cet instrument peut rencontrer des cellules ou des caillots qui, placés sur sa canule, empêcheront l'ecoulement du fluide, quelqu'attention qu'on puisse avoir pour la déboucher avec un stilet ou des injections.

Parmi les causes de l'Hématocèle, on peut regarder la ponction comme la plus commune, & je puis dire avec M. J. L. Petit, avoir vu aussi moi-même un cas de cette nature. Le malade avoit éprouvé que le jour même de la ponction, sa tumeur étoit redevenue grosse à-peu-près comme auparavant; il s'apperçut aussi d'une ecchimose sur tout le scrotum, & ces circonstances le décidèrent a se faire guérir d'une Hydro-Hématocèle, si bien reconnue, que je trouvai, avec

une liqueur aſſez fluide & d'un rouge de lie-de-vin, pluſieurs caillots putréfiés dans le bas-fond de la tumeur.

Le malade dont M. Petit fait mention fut plus heureux, le ſang épanché par un vaiſſeau qu'avoit ouvert le trocart, s'endurcit, & les ſentimens des Gens de l'Art furent partagés ſur la nature de la maladie; pluſieurs propoſoient d'ouvrir la tumeur par une large inciſion; mais M. Petit, croyant devoir ſe refuſer à cette opération, eut le plaiſir de voir que l'uſage des fomentations réſolutives diſſipa la tumeur formée par le ſang, dont la préſence avoit opéré une révolution aſſez heureuſe dans le ſac, pour que l'Hydrocèle fût auſſi guérie.

M. Milici, Chirurgien d'un mérite très-connu à Marſeille, a traité l'année dernière une Hématocèle d'un ſi grand volume, que la tuméfaction s'étendoit au-delà des muſcles du bas-ventre. Pour s'aſſurer de la nature du fluide contenu, M. Milici plongea d'abord un trocart dans le centre de la tumeur. Il en vit ſortir une matière épaiſſe, corrompue, &

de la couleur du chocolat. Il vit alors la néceſſité d'une large ouverture.

L'humeur étoit renfermée dans une poche particulière, dont la convexité de la tunique vaginale faiſoit la partie poſtérieure. La ſuppuration de l'ulcère devint ſi abondante, les quinze premiers jours, que l'on crut pouvoir évaluer le poids de la matière à douze livres. La tunique vaginale, détruite en partie dans le dernier temps de la ſuppuration, laiſſa voir le teſticule en bon état, & la cure de la maladie fut complète au bout d'environ quarante jours. Cette tumeur ſanguine étoit la ſuite d'un coup donné à la partie en montant à cheval treize ans auparavant.

J'ai rencontré dans ma pratique une autre Hématocèle dont le volume n'étoit pas plus gros que celui d'une noix, ſon ſiége ſembloit être entre le dartos & la tunique vaginale. Il avoit été occaſionné par un coup de fleuret caſſé. Le ſang épanché ſortit avec aſſez d'aiſance, ſept à huit jours après cet accident, qui avoit produit une plaie à laquelle il ſurvint une ſuppuration peu abondante.

Je n'ai jamais vu d'Hématocèle par cauſe interne, qu'on pourroit appeller Hématocèle ſpontanée, je n'ai même trouvé dans les Auteurs aucune Obſervation ſur ce point. Cependant leur ſilence, loin de me faire croire que cette maladie n'exiſte pas, me feroit plutôt craindre qu'ils n'aient point été attentifs à diſtinguer les différentes cauſes qui concourent à la formation de différentes maladies ſur leſquelles nous n'avons encore que des notions peu étendues. La pléthore de la partie & la foibleſſe des tubes qui la compoſent, peuvent, je crois produire cette eſpèce d'Hématocèle, heureuſement peu commune; car elle pourroit être grave, par la reſſemblance qu'elle auroit avec l'anévriſme, attendu la difficulté de faire ſur la partie un point de compreſſion efficace, ou même la ligature d'un vaiſſeau dont on ſeroit ſouvent embarraſſé de rencontrer la direction, circonſtances qui pourroient entraîner la néceſſité de la caſtration, par la néceſſité d'employer la ligature de l'artère ſpermatique, ſi toutefois l'on ſoupçonnoit que l'hémorragie

ſût

fût occaſionnée par un des vaiſſeaux ſpermatiques. Ainſi donc, une tumeur ſemblable exige qu'on ne ſe hâte point de faire des inciſions qui deviendroient dangereuſes dans les premiers temps; & s'il eſt permis d'en entreprendre la cure, ce ne doit être qu'avec une prudence extrême, & lorſqu'on ſaura, par la nature du fluide contenu, que le vaiſſeau primitivement ouvert, n'eſt plus dans le cas d'occaſionner de pareils accidens.

On a vu par les Obſervations ſur l'Hématocele, par cauſe externe, que cette tumeur n'étoit point dangereuſe, à certains égards, puiſque le malade de M. Milici en a porté une aſſez conſidérable pendant treize ans, dont la cure s'eſt enſuite accomplie; il eſt vrai que l'Obſervation de cet habile Chirurgien, préſente un évènement rare & qui ne doit point ſervir de règle; car, dans des cas ſemblables, il ne ſeroit point étonnant que le fluide corrompu, ayant contracté un caractère corroſif, pût franchir, en les rongeant, les digues qui lui ſont marquées,

pour aller infecter d'autres parties, plus susceptibles encore de porter le trouble dans l'économie animale.

Du Varicocèle, du Cirsocèle, & de l'Epiplocèle.

On entend par *Varicocèle*, un gonflement variqueux dans les veines qui surmontent le testicule, dans celles qui concourent à former l'épididyme, & même celles qui font partie du cordon spermatique. Ces veines présentent au tact de petits corps inégaux, en forme de vers, de grappes ou de ganglions, plus ou moins douloureux. Le *Varicocèle* se propage souvent au-dessus de l'anneau, & peut également intéresser le corps propre du testicule. Il est plus commun chez les personnes fortes & sanguines, que chez les personnes de complexion délicate. Le célibat est aussi une des causes prochaines du *Varicocèle*, à cause de l'engorgement continué des vaisseaux destinés à la sécrétion de l'humeur séminale. Les veines spermatiques sont d'ailleurs plus sujettes à s'engorger que les autres veines, parce qu'elles n'ont pas de valvu-

les qui puiſſent faciliter le retour du ſang. Quelques Auteurs ont appellé *Cirſocèle* la dilatation variqueuſe du cordon ſpermatique ; mais le nom de *Varicocèle* eſt en général conſacré pour l'engorgement de toutes ces parties, qui ſont rarement affectées ſéparement. Le Varicocèle eſt une maladie aſſez connue ; mais parmi ceux qui en ſont attaqués, il n'en eſt qu'un petit nombre qui en ſoit incommodé ; auſſi les Gens de l'Art ne ſont guères conſultés dans le premier temps de la maladie, qui peut intéreſſer, avec le temps, le corps du teſticule, & entraîner la néceſſité de la caſtration, pour conſerver la vie du malade.

Sennert ne craint pas de dire, avec pluſieurs autres Auteurs, que le Varicocèle, arrivé à un certain degré, peut rarement exiſter ſans que le teſticule ſoit malade, & cette complication lui paroît être du plus grand danger. *Nam ſine teſtis læſione vix fieri poteſt... Verùm hæc cura quædam incommoda & pericula conjuncta habet.* *SENNERTIUS*, de Herniâ, Cap. VII.

Cependant le *Varicocèle* n'eſt pas toujours dangereux, ſi l'homme qui en eſt attaqué veut employer les moyens de s'oppoſer à ſes progrès ; mais s'il a négligé de réclamer dans les premiers temps l'uſage de ces moyens, la partie affectée porte avec elle un ſentiment de peſanteur, de mal-aiſe & d'inquiétude, qui, devenant ennuyeux & pénible, ne tarde pas à porter dans le moral un caractère triſte & mélancolique.

On a vu quelquefois le Varicocèle être produit par un engorgement skirreux dans quelques-unes des glandes du bas-ventre ; & cette cauſe, qu'on ne peut pas toujours deviner, parce qu'elle eſt ſouvent cachée à nos organes, prouve, ainſi que beaucoup de maladies à-peu-près ſemblables, combien nous devons nous occuper de la connoiſſance intérieure de l'homme, puiſque dans pareil cas les opérations qu'on pourroit faire, aggraveroient à coup ſûr la maladie principale.

Les humeurs peccantes ſont auſſi une cauſe eſſentielle du Varicocèle : le ſiége de cette maladie eſt parſemé de petites glandes, leſ-

quelles venant à s'engorger à cauſe de l'épaiſſiſſement occaſionné par le vice humoral, ne manquent pas de produire des étranglemens que le ſang veineux ne peut pas toujours vaincre. Il eſt alors très-important d'appliquer les remèdes intérieurs & les topiques appropriés à la nature de l'humeur reconnue ou ſoupçonnée. Je ſuis ſouvent parvenu, de cette manière, à guérir des engorgemens douloureux au cordon, à l'épididyme & au teſticule.

Les anti-vénériens ſont des remèdes juſtement vantés, mais il faut obſerver néanmoins qu'ils n'ont pas toujours la propriété de guérir ces maladies, lorſqu'elles ne ſont pas le produit d'un vice vérolique. Les anti-ſcorbutiques, les anti-ſcrophuleux, les eaux minérales fondantes, le régime auſtère, & les topiques momentanés, tels que les douches & les lotions réſolutives, ſont les moyens qu'on peut employer avec le plus de ſuccès. La ſaignée eſt ſouvent néceſſaire pour diminuer la pléthore générale. On peut également, à l'exemple de M. Heiſter, pratiquer l'ouverture des vaiſſeaux variqueux après avoir mis à découvert

la production du péritoine qui les enveloppe. M. J. L. Petit nous apprend qu'il a plusieurs fois guéri des varices au cordon spermatique, en emportant, par une adroite dissection, les vaisseaux variqueux de cette partie.

Le Varicocèle doit encore sa cause à une trop grande fatigue à pied & à cheval, à des sueurs considérables, qui, en même-temps qu'elles occasionnent un relâchement aux organes extérieurs de la génération, raréfient le sang & la lymphe; & ces liqueurs occupant alors un plus grand espace, sont d'autant plus disposées à forcer les tubes de la partie, qu'ils sont eux-mêmes en état de relâchement. Cette espèce de Varicocèle résiste peu aux premiers remèdes; c'est peut-être un Varicocèle produit par de semblables causes, que Fallope nous dit avoir guéri dans l'espace de deux mois, avec un bandage suspensoir, trempé plusieurs fois par jour dans l'eau distillée de noix de cyprès. A l'exemple de cet Auteur, j'ai souvent conseillé le même remède, qui, sans avoir opéré une cure complète, a néanmoins produit un chan-

gement très-avantageux. J'ai fait uſage, avec le même ſuccès, de l'eau de chaux ſeconde, appliquée très-froide ſur la partie, & ce topique m'a également réuſſi en bains & en douches, mêlé avec la décoction de quinquina, dans laquelle j'ai fait diſſoudre deux gros de ſel ammoniac ſur chaque pinte.

Obſervation.

J'AI vu en dernier lieu un Varicocèle aſſez volumineux, dont la reſſemblance avec l'Epiplocèle avoit trompé déjà deux ou trois perſonnes de l'Art. M. de Louſtonau, premier Chirurgien du Roi, en ſurvivance, a vu ce même malade, qui, nous ayant conſultés ſéparément, nous a trouvés d'accord ſur la nature du mal & ſur les moyens de traitement. Ce Varicocèle eſt un des plus rebelles que j'aie vu juſqu'ici; car il a réſiſté juſqu'à préſent à tous les remèdes auxquels on a eu recours. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas douloureux, pourvu que le malade porte un ſuſpenſoir bien fait, & qu'il ſe prive des

exercices ſatigans, tels que ceux du cheval, de la chaſſe, de la paume, &c.

La reſſemblance qui règne entre le Varicocèle & l'Epiplocèle, dans certains cas, eſt aſſez marquée pour que l'on ait beſoin de bien réfléchir avant de prononcer ſur le vrai caractère du mal : en effet, le Varicocèle qui fait le ſujet de cette Obſervation, n'a pas une continuité palpable avec le teſticule, ſur lequel il ſemble vouloir former une eſpèce de couronnement : il eſt même prolongé juſques à l'anneau, il eſt auſſi placé du coté gauche, côté plus particulièrement ſujet à la hernie de l'epiploon, à cauſe de la longueur de cette enveloppe qui eſt plus conſidérable de ce même coté. Il faut donc toujours ſe rappeller les connexions de cette enveloppe membrano-graiſſeuſe, qui, ayant inférieurement une forme demi-circulaire & un peu allongée ſur le còté gauche, ne peut former de hernie inguinale que par ſa partie inférieure, laquelle doit être plus volumineuſe, à meſure qu'elle s'engage davantage dans l'anneau avec le ſac herniai-

re Ainsi, dans l'Epiplocèle, l'anneau ne sera jamais libre ; & la tumeur qu'il présentera sera plus allongée que le Varicocèle : on pourra d'ailleurs appercevoir au tact que cette dernière tumeur est liée au testicule & à l'épididyme, dont il change la conformation ordinaire dans tous les cas, au lieu que le testicule sera distinct de l'Epiplocèle, & sur-tout dans les premiers temps ; car dans l'Epiplocèle ancienne, avec adhérence à l'anneau, il ne seroit pas impossible qu'on trouvat d'autres adhérences du sac avec les parties voisines ; & d'un autre côté le retour du sang par les veines spermatiques, gêné par la compression de l'Epiplocèle, pourroit en même-temps donner lieu au Varicocèle. La méprise en pareil cas sur le caractère de la maladie, deviendroit nuisible, en ce que les efforts qu'on feroit pour réduire un Varicocèle, pourroient compliquer cette maladie.

Il existe encore un caractère qui pourra faire distinguer l'Epiplocèle dans plusieurs circonstances : c'est qu'il est souvent accom-

pagné de tiraillemens dans la région du foie, & dans celle de l'estomac : d'ailleurs pour peu que l'épiploon soit pincé, ou que la tumeur soit avancée dans le scrotum, le vomissement & le hoquet arrivent, & ces symptômes continuent avec des tiraillemens douloureux dans tout l'abdomen, jusqu'à ce que l'épiploon ait repris sa place naturelle. C'est alors sur-tout qu'on doit prescrire au malade une position horizontale du corps, il doit avoir en même-temps les genoux soutenus élevés avec un coussin, & cette position sera conservée jusqu'à ce que la partie qu'on aura fomentée avec les spiritueux, soit en état de soutenir un bandage inguinal fait par le meilleur Maître. Car l'épiploon, une fois déplacé, n'est pas aisé à maintenir à sa place; il a une tendance continuelle à se glisser dans l'anneau, pour y former des adhérences, malgré l'attention la plus suivie des Gens de l'Art & du malade, qui voudroient s'y opposer. On a quelquefois desiré ces adhérences, pour empêcher une plus grande chute de cette enveloppe, vu que la

douleur & les accidens de l'Epiplocèle augmentent à meſure que l'épiploon s'éloigne des différentes parties avec leſquelles nous lui connoiſſons des attaches bien marquées, telles que l'eſtomac, l'inteſtin colon, la véſicule du fiel, le pancréas, la rate, &c.

Si le ſujet attaqué d'Epiplocèle eſt encore jeune, il ne ſera point impoſſible de voir diminuer les tiraillemens cauſés par le raccourciſſement de l'épiploon; car dans la jeuneſſe nos parties ſont ſouples, flexibles, & l'habitude d'extenſion qu'elles contractent, les fait s'allonger réellement; & c'eſt la raiſon pour laquelle nous voyons ſouvent des individus être exempts de douleurs, quoique dans une opération de hernie, dans laquelle l'épiploon a été intéreſſé, cette partie ait éprouvé une exciſion partielle qui en a diminué le volume.

Mais ſi l'application du bandage inguinal eſt abſolument néceſſaire pour maintenir en leur place naturelle, les parties qui auroient de la tendance à s'échapper par l'anneau, ce même moyen ſeroit très-nuiſible dans le

Varicocèle ou le Cirſocèle, qu'il eſt important de ſavoir diſtinguer ; car le bandage ne manqueroit pas de former une digue nouvelle au retour du ſang veineux, par la compreſſion qu'il exerceroit ſur le cordon, à la ſortie du bas-ventre ; & cette compreſſion augmenteroit d'autant l'engorgement variqueux du ſcrotum.

Nous liſons dans M. Pott, pag. 179, tom. II, que l'application inconſidérée d'un bandage ſur un véritable Cirſocèle, fut ſuivie d'un gonflement prodigieux vers le cordon ſpermatique. Mais un accident plus remarquable encore, eſt celui de la diminution ſi conſidérable dans le teſticule, que cet organe ſe trouva réduit preſqu'à rien.

M. Pott a la charité d'omettre le nom de la perſonne qui commit cette erreur, ſans doute par la reſſemblance de l'Epiplocèle avec le Varicocèle ou Cirſocèle, maladies qu'on doit traiter avec les moyens indiqués déja. Mais une précaution indiſpenſable, eſt celle de ne jamais quitter un ſuſpenſoir qui puiſſe bien ſoutenir le teſticule près de l'an-

neau : & si, malgré tous ces moyens, le testicule, l'épididyme, & même le cordon étoient menacés d'une maladie cancéreuse, il faudroit avoir promptement recours à l'amputation de la partie, qui deviendroit l'unique ressource pour le malade.

Du Sarcocèle & du Skirre au Testicule.

Le Sarcocèle & le Skirre sont deux maladies moins communes que l'Hydrocèle ; elles sont aussi beaucoup plus graves. Il y a si peu de différence entre le Sarcocèle & le Skirre, qu'on les prend souvent l'un pour l'autre, & les Auteurs se sont peu occupés du soin d'établir les signes qui en marquent le caractère respectif.

Pour qu'on puisse désormais distinguer ces maladies, j'ai cru devoir distinguer deux espèces de Sarcocèle & deux espèces de Skirre. J'appellerai Sarcocèle de la première espèce, celui que les Anciens ont regardé comme provenant d'une excroissance charnue autour des testicules, *caro adnata circa testes*. Le Sarcocèle de la deuxième espèce sera celui

qui, occasionné par différentes causes, offre une tumeur sensible, sans être douloureuse, & moins dure que le Skirre, auquel il ressemble par les formes extérieures. Quant au Skirre, j'appellerai aussi Skirre de la première espèce, un testicule dur & rénitent, qui, n'étant pas d'un volume beaucoup plus gros que le testicule sain, conserve un caractère tranquille, & ne prive le malade d'aucun de ses exercices, pourvu qu'il porte un suspensoir bien fait. Le Skirre de la seconde espèce, sera ce Skirre qui, venant à la suite d'un Sarcocèle, ou d'une autre cause, aura acquis un volume plus ou moins considérable, joint à un degré de sensibilité qui fait craindre les douleurs vives & lancinantes, en un mot le carcinome ou le cancer.

Du Sarcocèle de la première espèce.

Cette maladie est, comme on l'a vu, le produit d'une altération à la substance albuginée du testicule, à laquelle il survient une végétation semblable à celle qu'on voit venir aux arbres dont on attaque l'écorce ; & cette

altération peut être occaſionnée par toutes les cauſes capables d'affliger les parties où ſiége le mal. *Ut enim in arboribus, ſi cortex externus vulneretur vel contundatur, ex affluente alimento nodi fieri ſolent : ita etiam, ſi membranæ vaſorum rumpantur, vel contundantur, ut quidem ſanguis non copioſiùs effluat, ſed alimentum affluens ſensìm extillet ex eo, talis caro à naturâ, quæ nunquam otioſa eſt, produci ſolet : ubi tamen ipſa natura ſæpè ſimul datâ viâ, cum bono alimento vitioſos aliquos humores extrudit, eoſque in talem luxuriantem carnem convertit. Aliquando etiam materia hæc planè induratur & in Skirrum convertitur.* SENNERT. Oper. Lib. III, Pars IX, Sect. I, Cap. VI.

Cette excroiſſance arrive auſſi ſur le teſticule, ſur l'épididyme, & ſur le cordon ſpermatique, parce que ces parties ont des cauſes communes de maladie, leur organiſation & leurs enveloppes étant à-peu-près les mêmes. Pluſieurs Auteurs, comme on pourra le voir, ont traité avec ſuccès la maladie dont il s'agit, ſoit qu'elle ait exiſté ſeule, ſoit qu'ayant été le produit d'une Hydrocèle, elle ait alors

existé sous le nom d'Hydro-Sarcocèle. On a vu déja dans mon Traité de l'Hydrocèle, que j'ai guéri avec aisance cette Hydro-Sarcocèle commençante, dans plusieurs circonstances. Quant au Sarcocèle sans complication, je ne l'ai pas encore vu dans ma pratique, & j'en indiquerai le traitement proposé par des Auteurs respectables, après avoir classé chacune de ces maladies.

Du Sarcocèle de la seconde espèce.

CETTE tumeur, plus ou moins volumineuse, est occasionnée par cause externe ou par cause interne, & semble être formée par un accroissement plus ou moins considérable dans la propre substance du testicule; elle attaque quelquefois aussi le cordon & même l'épididyme; sa consistance n'offre point une rénitence semblable à celle du Skirre, & quoiqu'on ne puisse pas dire que ce Sarcocèle soit douloureux, il porte avec lui une sensibilité qui tient le malade dans un état de gêne & d'inquiétude, & lui fait vivement desirer sa guérison.

Du

Du Skirre de la première espèce.

Le testicule est sujet à devenir skirreux, sans que pour cela son volume s'augmente beaucoup; c'est ou par une cause externe, ou d'après une mauvaise disposition des sucs, que s'endurcit cette substance organique, dont la sensibilité semble s'éteindre dès l'instant qu'elle a changé sa consistance ordinaire.

Le Skirre de la première espèce est beaucoup moins dangereux que celui de la seconde; il est quelquefois l'effet d'une gonorrhée supprimée; & quand il ne cède point aux premiers remèdes, que j'indiquerai, on peut croire avec raison que ces mêmes remèdes continués seroient dangereux, en ce qu'ils pourroient irriter la partie affectée.

Ce Skirre n'est pas, à certains égards, une maladie grave, & pourvu qu'on ait attention de porter un suspensoir, il n'occasionnera jamais de douleur : il est néanmoins très-prudent d'être attentif à en observer la marche pour savoir s'il ne change point de nature, & si sur-tout le cordon spermatique

ſe conſerve dans ſon état naturel : car dans le cas contraire, il faudroit recourir promptement à l'amputation de la tumeur.

Du Skirre de la deuxième eſpèce.

Ce dernier Skirre, parvenu à un certain période, doit faire trembler le Chirurgien en même-temps que le malade ; il ſuppoſe preſque toujours que les humeurs ſont viciées, & dans ce cas, l'amputation de la tumeur eſt l'unique reſſource, encore faut-il faire cette opération avant que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques ſoit malade lui-même, car il arrive ſouvent que l'humeur qui forme l'engorgement, s'échappe juſques dans la région des reins, & ſuivant ainſi les vaiſſeaux ſpermatiques juſqu'à leur origine, le vice gagne même du côté des véſicules ſéminaires, en ſuivant le canal déférent.

Il eſt poſſible néanmoins que ce Skirre vienne de cauſe externe, & alors le pronoſtic ſeroit un peu moins fâcheux, ſi ſur-tout on pratiquoit de bonne heure l'opération qu'il exige, & avant de tenter des remèdes preſque toujours

nuiſibles, ſoit qu'ils débilitent la perſonne qui les prend, ſoit que la perſonne perde ainſi un temps précieux pour l'opération.

L'on a vu déja que le Skirre dont il s'agit peut être la ſuite du Sarcocèle de la ſeconde eſpèce; mais il eſt en même temps lui-même le commencement du carcinome, ſi on donne à l'humeur le temps de changer de nature.

Les mêmes cauſes produiſent les quatre maladies dont il vient d'être fait mention, & deſquelles dérivent enſuite l'Hydro-Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome, & même le Cancer.

Parmi ces cauſes il en eſt d'externes, telles ſont les coups, les ſecouſſes, les froiſſemens des teſticules, l'application d'un bandage à hernie inguinale, l'exceſſive continence, & l'excès contraire.

Les cauſes internes ſont une gonorrhée ſupprimée, & tous les vices qui, en épaiſſiſſant la partie lymphatique de nos humeurs, la rendent d'autant plus capable de produire des engorgemens ſur les parties glanduleuſes. Ces différentes cauſes peuvent quel-

quefois céder aux remèdes qu'on fait dans le principe de la maladie; mais ces remèdes ne sauroient être administrés avec trop d'attention & de sagesse, sur une partie membrano-nerveuse, & dont la maladie se propage aisément dans une région que nos secours ne sauroient atteindre. Il est également essentiel que ces remèdes ne soient point trop actifs, car ils aggraveroient à-coup-sûr le mal.

Les saignées, les boissons délayantes, la diète végétale, les bains, les douches, les diaphorétiques, les apéritifs, les mercuriels, les fondans, les purgatifs, combinés avec les eaux de Barèges, de Plombières, & celles de Vichi, sont les remèdes internes les plus vantés.

On recommande aussi l'usage des topiques, mais je ne crains pas de dire que plusieurs de ces remèdes sont en général plus nuisibles qu'ils ne sont utiles, en ce qu'ils attirent à la partie une plus grande quantité de sucs lymphatiques, par la chaleur & le poids qu'ils y occasionnent, & ces sucs, en arrivant à des endroits obstrués déja ne manquent point d'augmenter l'obstruction première, parce

que la chaleur naturelle, & des topiques eux-mêmes facilite de reste l'évaporation de la partie liquide ou aqueuse des humeurs qui forment l'engorgement.

Cette théorie, qui n'est point hasardée, démontre assez que la résolution de ces sortes de tumeurs n'aura lieu qu'en changeant l'état de la lymphe épaissie, par de nouveaux sucs fluides, lesquels rendront plus méables ceux qui sont incarcérés ; & cette opération peut se faire à la faveur des remèdes internes, comme par la voie des pores inhalans de la peau, en introduisant un liquide qui ait une qualité dissolvante, & ce liquide pourra s'introduire au moyen des différentes douches & bains domestiques ou de fauteuil.

Observation première.

Un Religieux, attaqué d'une hernie inguinale épiplocèle, pour laquelle il portoit un bandage à pelotte, avoit depuis cinq à six mois un Sarcocèle du même côté, gros comme un œuf de poule ordinaire, avec un sentiment douloureux, pour peu qu'on voulût

toucher la partie. Je diſtinguai, à travers les tégumens, une rougeur remarquable, & au lieu de la rénitence du Skirre, je trouvai une eſpèce de ſoupleſſe qui me donna quelqu'eſpoir de réſolution. Le cordon ſpermatique avoit acquis un volume proportionné à celui du teſticule, & ſa conſiſtance étoit relative à l'état de cette glande.

Le malade, d'un tempérament ſanguin, fut ſaigné deux fois à quatre heures d'intervalle, il ſe réſigna volontiers à garder le lit & une diète aſſez ſévère ; il uſa tous les trois jours de pilules ſavonneuſes & purgatives, il prit exactement tous les jours deux pintes d'eau de Vichi, qui lui procuroient une ou deux évacuations tous les jours; il fit uſage de bains de fauteuil pluſieurs fois la ſemaine, & la partie malade fut ſoumiſe à la douche faite avec la leſſive de cendre de ſarment, deux fois par jour, pendant une demi-heure chaque fois. Le bandage fut enlevé, parce que le malade, gardant le lit, & ne faiſant aucun mouvement pénible, pouvoit ſe diſpenſer d'en faire uſage;

je m'étois d'ailleurs apperçu que la pression de la pelotte de ce bandage sur le cordon spermatique pouvoit être une des causes du Skirre, qui fut guéri avant deux mois de traitement. Depuis ce temps, le Religieux est parvenu à fixer, d'une manière solide son Epiplocèle, au moyen d'une large ceinture de toile de coton, à deux boucles, au-dessous de laquelle il place, à l'endroit de l'anneau, une peau bien douce de chamois pliée en plusieurs doubles, & enveloppée d'un linge blanc à demi usé.

Cette espèce de Sarcocèle n'est pas le seul que j'aie vu se dissiper d'une manière heureuse; mais il est bon d'observer qu'étant occasionné, selon toute apparence, par la pression du bandage, qui s'opposoit au retour des liqueurs, il n'étoit point assez ancien pour que l'humeur retenue eût acquis ce degré de stagnation, qui établit à la longue le caractère du Skirre ou d'induration décidée. Car c'est toujours l'induration de la tumeur qui caractérise le Skirre, & cette tumeur devient ensuite carcinomateuse, si l'humeur qu'elle contient

change de nature par une cauſe qu'il eſt impoſſible de prévoir. Auſſi le danger qui accompagne le Skirre, & même le Sarcocèle, eſt toujours relatif, 1°. à la cauſe de la maladie, 2°. au volume qu'elle a acquis, 3°. à l'état du cordon ſpermatique, 4°. à l'indolence ou à la douleur de toutes ces parties, 5° enfin, au tempérament du malade; mais toujours eſt-il vrai de dire que ces deux maladies ſont d'autant plus graves qu'elles s'accroiſſent tous les jours, malgré l'application la plus ſage des moyens indiqués, & ſouvent ſans occaſionner de la douleur, pourvu qu'on place ſur la partie un ſuſpenſoir bien fait. Auſſi ceux qui en ſont attaqués ſont preſque toujours la dupe de cette Chirurgie expectante, qu'ils ſemblent réclamer, perſuadés que la douleur occaſionnée par une maladie, peut ſervir de meſure au danger qui l'accompagne.

Ici l'erreur eſt trop cruelle, & nous devons, à tous égards, chercher à la détruire. *Latet anguis in herbâ.* Il faut preſque toujours extirper ces tumeurs, après qu'on les a vu réſiſter aux premiers moyens de réſolution, ſi ſur-

tout elles ont un caractère d'ancienneté : c'est l'unique parti qui reste à prendre ; autrement le mal se propage tout le long du cordon spermatique, l'humeur dégénère, la tumeur devient carcinomateuse, & la mort la plus douloureuse s'approche à grands pas.

Deuxième Observation.

Un homme très-connu à Paris, & d'un tempérament assez fort, eut le testicule gauche tuméfié, à la suite d'une maladie vénérienne. On employa les moyens d'usage pour fondre la tumeur, qui grossit au contraire, & devint douloureuse par intervalle. Ensuite on administra les frictions & les fumigations mercurielles locales, conjointement au sublimé corrosif, pris intérieurement à petite dose. Tous ces remèdes devinrent infructueux, & plusieurs personnes de l'Art jugèrent que le malade feroit bien d'aller à Barèges y prendre les bains & douches sur la partie : ce qui fut fait sans le moindre succès pendant trois mois.

Le voyage de Plombières, la saison d'après, ne fut pas plus heureux, & l'amputation de la tumeur fut proposée comme l'uni-

que eſpoir de guériſon; le malade la refuſa. Le cordon ſpermatique, qui juſqu'alors avoit paru ſe conſerver en bon état, s'engorgea ſenſiblement; quelques jours après, il prit le caractère carcinomateux comme le teſticule; de vives douleurs ſe faiſoient ſentir quelquefois dans les entrailles & dans les reins. Il ſurvint enſuite des inſomnies fréquentes; le ventre fut ſerré, les matières de déjection de mauvaiſe eſpèce. La tumeur préſenta des inégalités, l'engorgement du cordon devint très-conſidérable; tout ſon trajet fut marqué par des tumeurs en forme de chapelet, juſques dans l'hypocondre du côté malade. Les douleurs devinrent lancinantes & des plus cruelles, malgré l'uſage de l'opium; elles diminuoient néanmoins pendant des heures entières. Les repas, quoique très-petits, procuroient des tiraillemens & des coliques d'eſtomac que le malade rendoit plus ſupportables, en reſtant couché ſur le ventre. L'appétit diſparut ſur la fin, le pouls devint dur & petit, l'uſage du lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, les lavemens doux, & l'opium à très-forte doſe,

ſembloient diminuer les maux du malheureux ſujet de cette Obſervation qui périt ſans agonie, & à la fleur de ſon âge, à Paris en Janvier 1783.

Troiſième Obſervation.

L'OBSERVATION quarante-unième de M. Pott pourroit ſervir de pendant à celle-ci.

» Son malade, âgé de vingt-quatre ans, eut » un teſticule skirreux & ſans douleur, à la » ſuite d'une gonorrhée ſupprimée. Ce Chi- » rurgien éclairé conſeilla l'extirpation de la » tumeur, tandis qu'elle étoit encore dans un » état d'indolence & de tranquillité, au lieu » d'attendre un temps d'altération qui pour- » roit rendre cette opération infructueuſe. Il » ſe paſſa quatre mois avant que le malade » revit M. Pott, qu'il trouva dans le même » ſentiment. Au bout de deux autres mois, le » volume devenant toujours plus conſidérable, » on vit que la cavité de la tunique vaginale » contenoit ſenſiblement un fluide. Deux au- » tres Chirurgiens conſultés, dirent au malade » qu'on pourroit le ſoulager par la ponction.

» M. Pott pensoit bien différemment : il assura » qu'une ouverture faite à l'enveloppe d'un » testicule ainsi affecté, pourroit faire naître » des accidens très-dangereux, & qu'il falloit » préférer l'amputation de la tumeur à tout au- » tre moyen. M. Pott vit avec regret l'obsti- » nation du malade, qui lui reprochoit de » tenir trop à son opinion. Cet Observateur » avoit vu tant de cas de cette nature, qu'il » étoit sûr de son pronostic. On fit néanmoins » la ponction, par laquelle on n'évacua que » très-peu de sérosité sanguinolente. Les suites » de cette opération conduisirent le malade » au tombeau, après avoir souffert pendant » plusieurs mois des douleurs cruelles «.

Il paroît naturel de croire que l'amputation faite à bonne heure, dans ces deux circonstances, auroit été d'un grand secours. C'est à nous, Gens de l'Art, à porter, s'il se peut, dans l'esprit de nos malades, une conviction parfaite sur la nécessité des opérations qui doivent les guérir. Et si notre voix n'est point assez éloquente, nous devons emprunter celle qui a le plus d'attrait pour eux, car l'amitié,

la tendresse ou l'amour ont toujours plus de droit que la raison, si sur-tout cette raison s'obstine à vouloir user d'un droit qui, dans certains cas, peut avoir l'air de la tyrannie.

Le testicule doit être considéré comme les branches d'un arbre, dont le cordon spermatique représente le tronc : ces branches malades à un certain degré, peuvent aisément infecter le tronc, & rien n'est plus difficile que de borner d'une manière sûre les progrès du mal.

Ainsi ceux qui sont attaqués du Sarcocèle ou du Skirre, sont dans l'affreuse perspective d'une mort certaine & cruelle, s'ils refusent les secours qui leur sont offerts; où s'ils réclament ces mêmes secours, lorsque la maladie est arrivée à son plus haut degré. Au lieu que l'opération faite de bonne heure, est ordinairement suivie d'une guérison radicale; je dis ordinairement, attendu que la source du mal peut tenir aux humeurs viciées, & qu'alors on peut avoir quelquefois le chagrin de voir inutiles les moyens qu'on a mis en usage.

Mais si la tumeur vient au contraire de

cauſe externe, on peut la regarder comme maladie locale à un certain point, & l'on peut eſpérer d'en accomplir la cure, pourvu toutefois que l'extirpation en ſoit faite immédiatement après avoir tenté ſans ſuccès les moyens de la diſſiper. Car il ſeroit très-poſſible que la matière de l'engorgement acquît un mauvais caractère, ſi l'on vouloit renvoyer trop loin le temps de cette opération.

Quatrième Obſervation.

Un Négociant, faiſant route à cheval, pour ſe rendre à Lille en Flandre, ſe pinça le teſticule aſſez vivement, pour que cette partie enflât tout de ſuite; le volume de la tumeur s'accrut auſſi pendant pluſieurs jours d'une manière remarquable, & le voyageur fut obligé de s'arrêter au premier Village, où il réclama des ſecours qui lui furent adminiſtrés d'une manière aſſez heureuſe pour qu'il fût en état de reprendre ſa route, & ſe rendre à ſa deſtination cinq à ſix jours après.

Mais ſoit que la partie malade ne fût pas encore aſſez forte pour ſupporter une nou-

velle fatigue, ſoit que la meurtriſſure eût produit un effet ſecondaire, la maladie réclama de nouveaux ſecours qui furent continués pendant environ ſix ſemaines, ſans aucune eſpèce de ſuccès. Le malade croyant que ſes humeurs pouvoient être viciées, fut le premier à demander un traitement anti-vénérien, & les Gens de l'Art décidèrent ſans peine qu'il pourroit tirer avantage de ce traitement, parce qu'ayant eu, environ dix-huit mois avant, une gonorrhée qui s'étoit portée ſur le teſticule affligé, l'on pouvoit en effet ſoupçonner un reſte de vice vénérien. En conſéquence, le mercure fut adminiſtré en friction & en topique; ce remède fut aidé par les boiſſons diaphorétiques & pluſieurs autres remèdes, qui loin de guérir ne faiſoient qu'aigrir le caractère du mal.

Ce fut à cette dernière époque qu'on m'appella, environ quatre mois après l'accident; le malade inquiet m'ayant raconté tout ce qui s'étoit paſſé depuis lors, je vis que ſa maladie étoit grave, & qu'elle réclamoit de prompts ſecours; le teſticule skirreux, dans ſa partie

poſtérieure & ſupérieure, conſervoit un peu de molleſſe dans ſon bord antérieur, & la tumeur renfermoit un peu de fluide dans la partie antérieure.

L'épididyme, quoique durci, étoit douloureux au tact, ainſi que la partie inférieure du cordon; on trouvoit auſſi ſur cette dernière partie un engorgement ſenſible dans ſa partie inférieure, mais toute ſa partie ſupérieure étoit ſaine, & ſi elle offroit un léger engorgement, il falloit, pour s'en appercevoir, la comparer avec la partie ſupérieure du cordon de l'autre côté.

M. Chauvaux, Chirurgien major du Régiment Royal-deux-Ponts, mon confrère, fut également conſulté ſur cette maladie, & après avoir réuni nos avis, nous crumes très-urgent de faire l'amputation de la tumeur avec les précautions d'uſage. Cette opération fut pratiquée avec ſuccès deux jours après; la tunique vaginale, adhérente à preſque toute la tumeur, contenoit dans ſa partie antérieure environ trois cuillerées d'un fluide rougeatre; la tumeur étoit du volume d'un œuf d'Inde,

on

on ne distinguoit presque pas l'épididyme, qui en faisoit partie; & l'ayant fendue après l'operation avec un bistouri, j'apperçus qu'elle offroit une résistance semblable à celle des bords d'un ulcère calleux, qu'on veut enlever. Le sujet de cette Observation est venu me voir à Paris, jouissant d'un santé parfaite plusieurs années après son traitement.

Cinquième Observation.

Un Capitaine d'Infanterie, au Régiment de ***, d'un tempérament bilieux, ayant eu plusieurs gonorrhées, dont deux s'étoient fixées sur le testicule gauche, fut obligé de faire une route d'environ quatre-vingt lieues à cheval, pour aller camper à Paramé, près Saint-Malo en Bretagne, avant d'etre guéri de sa dernière maladie. La fatigue de cette route l'incommoda, ainsi que les travaux du camp, qu'il voulut accomplir avec obstination, quoiqu'il eût une tumeur dure & un peu douloureuse, grosse comme une petite noix, qui embrassoit l'épididyme, la partie inférieure du cordon, & la partie su-

périeure du teſticule. Cet Officier, plus malade la veille de la ſéparation des troupes, fut obligé de s'arrêter à Saint-Malo, où je fus chargé de le traiter, parce qu'ayant rempli les fonctions de Chirurgien-major de l'Armée de Bretagne, le Régiment auquel j'étois attaché en même temps reſta en garniſon à Saint-Malo.

Quoique cette maladie ne privât pas le malade de ſe tranſporter d'un lieu à un autre, quoiqu'elle ne fût pas incommode à certains égards, & que ſa cauſe fût à-peu-près connue, je n'étois pas perſuadé qu'on pût la guérir aiſément avec le ſecours des remèdes anti-vénériens qui parurent indiqués: auſſi fus-je bien aiſe de convenir avec le Chirurgien du Régiment, qui avoit vu la maladie, ſur la manière dont il falloit appliquer les remèdes. Mais trois mois d'un traitement le plus doux, le plus prudent & le plus ſuivi, ne firent aucune eſpèce d'effet ſur la petite tumeur. L'Officier, natif des environs de Pau, & très en état de ſupporter la voiture, ſe détermina volontiers à partir

un mois après, pour aller dans sa patrie, & de-là aux eaux de Barèges, que je lui avois conseillé de prendre en boisson, bains & douches.

L'usage de ces eaux, continué pendant environ trois mois, dissipa plus des deux tiers de la maladie, & le sujet de l'Observation revint très-satisfait de son voyage.

Ces deux Observations prouvent bien que les préparations mercurielles, quoiqu'administrées avec prudence, ne guérissent pas toujours les engorgemens glanduleux, qu'on peut attribuer à un vice vénérien; & la dernière confirme avec avantage l'efficacité des eaux thermales dans le cas de cette nature, lorsqu'on a fait précéder l'usage de ces eaux par un traitement qui garantit, à un certain point, la bonne disposition des humeurs.

Sixième Observation d'un Hydro-Skirre à la suite d'un Skirre.

Je fus appellé pour voir M. de *** à Paris, le 20 Décembre 1783, pour un skirre au

testicule droit. Cette maladie étoit la suite d'un coup donné à cette partie quatre mois avant. M. Dufouare, Chirurgien très-habile, avoit fait avec M. Morlot, tout ce que l'Art peut indiquer dans ce cas, & nous fumes rassemblés tous les trois pour délibérer sur ce qui pouvoit encore rester à faire.

La tumeur étoit alors dans un état d'indolence, elle étoit volumineuse, & les topiques de toute espèce ayant été employés, nous décidâmes que le malade feroit usage des boissons délayantes, & que, cessant tous les topiques, il les suppléeroit par des douches sur la partie plusieurs fois dans la journée. Il fut également arrêté que M. * * * porteroit un suspensoir garni d'une peau de lièvre bien préparée, & qu'il feroit un peu d'exercice à pied, soutenu du bras de son domestique. Tout ce qui fut convenu fut fait avec exactitude; mais rien ne put s'opposer à ce que le mal ne fît un progrès très sensible. Un mois à peine écoulé depuis ma première visite, je pus m'appercevoir qu'il se faisoit un petit épanchement de serosité tout autour

du teſticule. Bientôt après, l'Hydro-Skirre fut confirmé; & ne voyant point de diminution dans la tumeur skirreuſe, quoique la maſſe d'eau augmentât de volume, je crus devoir témoigner, dans une conſultation, tout le deſir que j'avois de voir l'extirpation de la tumeur, que je croyois être le ſeul moyen de ſalut pour le malade.

M. Antoine Petit, Docteur en Médecine, & ſi bien connu par ſes connoiſſances en Anatomie & en Chirurgie, avoit vu le malade, qui l'avoit conſulté chez lui & ſans témoin. L'opinion de M. Petit étoit ſemblable à la mienne. Mais un cinquième Chirurgien ne craignit pas d'avancer, dans une conſultation ultérieure, que la ponction, pratiquée de temps en temps, ſeroit favorable au malade, & le diſpenſeroit de la caſtration, qu'on pourroit toujours pratiquer dans un autre temps.

Cette opinion prévalut, & comme très-conſolante, & comme venant d'un Chirurgien très-verſé dans la pratique de ſon Art, & j'eus le déplaiſir d'entendre dire par M. le

Duc de M**, M. le Comte du R**, M. d'A** & autres amis du malade, que j'aimois beaucoup à pratiquer les opérations de Chirurgie. Une plaiſanterie ſemblable doit toujours chagriner l'honnête Chirurgien qui s'eſt, avec plaiſir, impoſé la loi d'employer les moyens les plus doux pour guérir ſes malades. Mais j'avois pour objet de conſolation le ſentiment de M. Petit, comme les préceptes de Pott, Fabrice de Hilden, & Sennert. Ces Auteurs, juſtement célèbres, diſent très expreſſément qu'il faut ſe hâter d'amputer la partie malade, ſi l'on veut éviter qu'elle ne devienne cancéreuſe (1).

Il eſt vrai que M. Heiſter conſeille d'évacuer, par la ponction, l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, dont le poids ſeroit incommode.

---

(1) » Si cum herniâ aquoſâ caro aliqua circà teſticulum concrevit, cautè curatio inſtituenda, cum facilè malum in cancrum abire ſolet. SENNERT.

» Quotieſcumque verò Chirurgus unà cum aquâ circùm circà teſticulum concretum ſubeſſe cognoverit, præſtat ſcrotum inci» dere, teſticulum & quidquid circà ipſum ſeparare atque exſcin» dere, dummodò id radicitùs fieri poſſit. FABRIC. HILD. *Cent. IV.*

M. Heiſter a-t-il pratiqué cette opération? J'ai de la peine à le croire, attendu qu'il n'entre dans aucun détail à ce ſujet.

Ainſi malgré le conſeil de M. Heiſter, & malgré l'opinion du Chirurgien qui a cru devoir, dans cette occaſion, propoſer l'évacuation des eaux, je continuai à ſoutenir que l'amputation de la tumeur, pratiquée très-inſtamment, étoit le ſeul moyen de guériſon : je ne craignis même pas d'avancer que l'air qui s'introduiroit par la canule du trocart, vers la fin de l'évacuation de l'eau, pourroit faire ſur le Skirre des impreſſions très-fâcheuſes (1). Mais le ſujet de l'Obſervation, qui devoit ignorer mon pronoſtic, fut ſéduit par l'eſpoir du ſuccès de l'opération pro-

(1) Le tube d'argent dont on ſe ſert pour évacuer l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, eſt rempli complètement, lorſque la tumeur eſt aſſez volumineuſe pour que l'extrémité de ce même tube ſoit environnée de fluide; mais lorſque le volume de ce fluide diminue, le tube n'étant plus rempli, reçoit néceſſairement l'air atmoſphérique, ſans modification, & cet air doit être regardé, à tous égards, comme un corps étranger dont l'impreſſion peut être plus ou moins défavorable à l'organe affecté.

poſée, & ſe décida volontiers à la ſouffrir, par préférence à toute autre. On lui évacua, pour la première fois, environ douze onces d'eau ſans le ſoulager, puiſque le ſac ſe remplit d'un nouveau fluide le ſurlendemain. Il ſurvint auſſi de l'inflammation & de la douleur à la partie, qui obligèrent d'avoir recours aux émolliens, à la diète & au repos : M. ** eut en même-temps une ſincope, & cet accident ſembloit annoncer un plus grand déſordre à la tumeur qui parut revenir dans l'état où elle étoit avant la ponction.

Depuis ce temps, on a pratiqué deux fois la même opération, ſans en retirer le moindre avantage : on pourroit même préſumer qu'elle a accéléré les progrès du mal, & j'ai déduit les raiſons que j'ai cru devoir oppoſer à ce traitement, que je deſire voir tomber dans l'oubli ; car chacun eſt libre d'avoir ſon opinion, & rien n'eſt plus louable que de chercher à l'établir, ſi elle peut être de quelqu'avantage..

La cauſe de la tumeur de M. de ** étoit externe, comme on l'a vu ; il joignoit au

tempérament le plus heureux la force de l'âge avec un ſang très-pur, & tout annonçoit le plus grand ſuccès pour l'amputation que je ſoutenois être d'une néceſſité prompte & abſolue. D'un autre côté, l'on ne pouvoit ſe diſſimuler que la maladie ne fît des progrès qu'on ne pourroit empêcher par les eaux de Vichi, leſquelles conſeillées à M. de ** quelques mois après, furent un ſujet de voyage & de diſſipation, plutôt qu'un remède : auſſi, laſſé de ces eaux, continuées pendant plus de deux mois, M. de ** m'écrivit qu'il étoit en route pour ſe rendre à Paris, & s'y conformer à tout ce que je voudrois exiger de lui. Je le vis en effet à ſon arrivée, qu'il me fit ſavoir ; & quoique la maladie fût plus grave, je crus poſſible encore d'en obtenir la guériſon, par l'opération propoſée. Cependant, malgré la confiance décidée que M. de ** me témoigna, je crus devoir exiger de lui qu'il conſultât en même-temps l'homme de l'Art qu'il deſireroit le plus. M. Portal fut celui qu'il choiſit, & ce médecin, qui fut du même avis que moi, me propoſa d'écrire le

résultat de cette opération. Elle devoit conséquemment avoir lieu le mardi d'ensuite ; mais, dans une seconde Consultation, demandée par quelques personnes de la famille, il fut décidé que la maladie n'étoit plus susceptible de guérison par aucun moyen : M. Portal, qui m'avoit confirmé dans mon opinion, se crut obligé d'avouer le lendemain qu'il s'étoit trompé, & je craignis moi-même alors que le cordon ne fût trop malade, pour que l'opération fût suivie d'heureux succès. Malgré cette crainte, je n'aurois pas moins insisté sur la nécessité d'opérer, d'autant mieux, que c'étoit-là l'unique ressource pour guérir, & que la tentative d'un moyen douteux est toujours préférable à une mort certaine, si sur-tout cette mort doit être plus cruelle qu'une opération de deux ou trois minutes.

La cuisse du côté malade étoit déja légèrement gonflée, le malade y sentoit quelquefois de petits élancemens, & j'avoue que ces accidens nouveaux méritoient quelques considérations; ce gonflement & ces douleurs

ſe faiſoient appercevoir quelquefois à la cuiſſe de l'autre côté : deux mois après, les extrémités inférieures devinrent œdémaciées, ainſi que le bas-ventre; on fut obligé de faire aux jambes de profondes ſcarifications; il s'en écoula une grande quantité d'humeurs, & la gangrène vint à la fin terminer les jours de M. de **, le premier d'Avril 1785.

Si les deux Obſervations précédentes ne prouvent pas aſſez ſolidement qu'il eſt dangereux de pratiquer la ponction dans l'Hydro-Sarcocèle, on ſera convaincu, je crois, de cette vérité par la ſuivante.

Septième Obſervation.

Le nommé Couët, un des Quinze-Vingts de Paris, Fauxbourg Saint-Antoine, homme très-fort, âgé de 53 ans, avoit un Hydro-Sarcocèle, qui lui fit réclamer les ſecours de la Chirurgie. Feu M. Ferrand, lui fit la ponction vers la fin de Mars 1783. L'humeur, à laquelle le trocart ouvrit une iſſue, fut ſanguinolente & en très-petite quantité. Le jour même de cette opération, le malade

ſentit ſur le ſoir des douleurs aſſez fortes; la tumeur devint plus volumineuſe, les douleurs augmentoient auſſi d'une manière inquiétante, & malgré les moyens les mieux adminiſtrés, la gangrène arriva le ſixième jour de la ponction : la ſuite de ces accidens redoutables cauſa la mort du ſujet de cette Obſervation, le 2 Avril ſuivant.

Huitième Obſervation.

Un Jéſuite Milanois s'en fut à Florence avec une tumeur dans le ſcrotum, de la groſſeur d'un petit melon. Elle avoit une ſoupleſſe ſemblable à celles des tumeurs ſarco-mucilagineuſes, ce qui fit croire à quelques perſonnes de l'Art, que la tumeur étoit occaſionnée par l'amas d'une eau bourbeuſe. M. Nanoni père, n'étoit point de cet avis; cependant, pluſieurs Chirurgiens célèbres, ayant examiné avec beaucoup d'attention la maladie, jugèrent que c'étoit une Hydrocèle, & il fut alors décidé que l'on perceroit la tumeur avec un trocart, ce qui fut exécuté ſans qu'on pût tirer une goutte d'eau.

Cette opération donna lieu à un gonflement plus considérable, il survint de plus inflammation & douleur dans toute la partie, & ces accidens furent bientôt suivis de la gangrène. La tumeur, formée par l'épaississement du tissu cellulaire, des enveloppes du testicule & du cordon, ne forma plus qu'une escharre Lorsque les parties furent détachées, le testicule altéré se trouva dépouillé entièrement : & pendant qu'on se flattoit d'obtenir une guérison prochaine, le malade fut attaqué d'une de ces coliques ordinaires aux personnes foibles & délicates, & l'inflammation des intestins fut si vive, que tous les remèdes furent sans effet.

Les suites fâcheuses de cette opération doivent être considérées comme une preuve nouvelle de la difficulté qu'on trouve à bien juger une maladie de cette nature par le tact seul. Il faut donc éviter désormais avec soin l'usage d'un instrument, tel que le trocart, qui, dans des cas à-peu-près semblables, ne pouvant nous éclairer sur la véritable nature du mal, pourroit plutot le rendre

plus grave : & nous devons lui préférer à tous égards le biſtouri, qui, mettant les parties malades à découvert, indique au Chirurgien clairvoyant la route qu'il doit ſuivre, d'autant mieux que l'inciſion néceſſaire pour ouvrir la tumeur, ne ſauroit nuire dans aucune des maladies qu'on auroit à ſoupçonner, puiſqu'elle ſeroit au contraire un acheminement à la guériſon.

L'Hydrocèle, comme je l'ai dit déja avec pluſieurs Praticiens, produit ſouvent le Skirre ou le Sarcocèle (1). J'ai regardé la préſence de l'humeur aqueuſe comme la cauſe de cette complication. En effet, l'acrimonie qu'elle peut acquérir dans certains ſujets, doit produire un changement ſur des parties delicates, comme la ſubſtance albuginée, l'épididyme & le cordon : & ce changement peut être regardé comme la ſource de pluſieurs maladies, qui étant négligées, ſont ordinairement funeſtes.

---

(1) M. Pott ne croit point que l'Hydrocèle puiſſe produire le Skirre ou le Sarcocèle; mais notre expérience, s'accordant ſur ce point avec celle de pluſieurs Maîtres de l'Art, nous oblige à établir cette cauſe de complication.

Cette vérité nous rappelle la néceſſité de proceder de bonne heure à la cure radicale de l'Hydrocèle.

Mais ſi c'eſt le Sarcocèle ou le Skirre qui donnent lieu à l'Hydro-Sarcocèle ou à l'Hydro-Skirre, le fluide qui diſtille de pareilles tumeurs, doit rappeller au Chirurgien l'abſolue néceſſité de recourir promptement à leur extirpation, que certaines circonſtances auroient pu renvoyer plus tard; car, ce fluide n'étant autre choſe que la partie la plus atténuée de la lymphe, qui conſtitue la maladie contagieuſe, il ſemble s'échapper par les pores ou vaiſſeaux exhalans, pour produire des accidens plus à craindre, & contre leſquels on doit être en garde.

Mais de quelque manière qu'on veuille expliquer la formation de ces diverſes maladies, la manière de les traiter ſera toujours à-peu-près la même. Il s'agit de les guérir lorſque leur exiſtence eſt démontrée, & rien ne doit empêcher d'en tenter la cure, quand le mal n'a point de racines profondes &

inaccessibles ; & pour y parvenir efficacement, il n'est que deux moyens, dont l'un est l'amputation pour le Skirre, le Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome & le Cancer, si ces deux dernières maladies se bornoient au testicule : l'autre, est la suppuration pour l'Hydro-Sarcocèle, moyen que certains Auteurs respectables & savans disent avoir vu produire des cures : encore faut-il que l'Hydro-Sarcocèle soit produit par cause exterterne, & que l'excroissance charnue autour du testicule, de l'épididyme, ou des vaisseaux spermatiques soit peu considérable : il faut aussi qu'on ne trouve aucune espèce d'altération à la substance du testicule, qui doit conserver une consistance molle, flexible, & point sujette à ces douleurs vives & lancinantes qui caractériseroient la disposition au Carcinome ou au Cancer. C'est à ces conditions, que je voudrois essayer de guérir l'Hydro-Sarcocèle par la suppuration, selon la méthode de Fabrice d'Aquapendente : je parlerai plus loin d'un autre traitement, relatif à cette dernière maladie.

Je

Je dois à M. Pott ces réflexions dernières : cet Auteur ne craint pas d'avancer que la tumeur dont Fabrice d'Aquapendente a entrepris le traitement ſans recourir à l'amputation, au lieu d'être un Hydro-Sarcocèle, n'étoit autre choſe qu'une Hydrocèle, dont le volume étoit plus conſidérable que dans l'état de ſanté parfaite. Il eſt pourtant bien vrai que Fabrice d'Aquapendente s'eſt parfaitement expliqué ſur le caractère de la maladie, & ſur la manière d'en accomplir la cure, comme on va le voir par ſon texte même.

Si carnoſa ſimul & aquoſa ſit hernia, ego talem adhibeo curam: ſeco cutem, & inciſionem facio exiguam, & in loco potiùs altiore quàm in fundo; inde, turundâ impoſitâ cum digeſtivo, & pus movente medicamento, diutiùs procedo, neque unquam totum pus extraho, ſed perpetuo bonam ejus partem intùs relinquo, quod ſenſim carnem corrodit, & ita ſanat, FABR. AB AQUAPENDENTE.

Il ſeroit à deſirer que l'Auteur latin nous eût donné encore quelques détails ſur les

Hydro-Sarcocèles qu'il a guéris, ce qui eût ajouté à la confiance qu'on doit avoir, jusqu'à un certain point, à ce procédé.

Au reste, la réputation que Fabrice d'Aquapendente a méritée, nous empêche de croire qu'il ait voulu nous tromper; mais n'auroit-il pas été trompé lui-même dans le diagnostic des maladies dont il nous parle? Je serois tenté de le croire, ayant trouvé, dans mes opérations d'Hydrocèle, des testicules d'un volume considérable; volume qui, dépendant de l'extension des vaisseaux de l'organe mis à découvert par mon procédé opératoire, a pu être pris par Fabrice d'Aquapendente pour une végétation dans ses surfaces, qu'il ne voyoit pas comme moi, puisqu'il faisoit une petite incision dans la partie supérieure de la tumeur, à la faveur de laquelle il préparoit la suppuration nécessaire.

Ainsi, dans une maladie au testicule ou au cordon, & de l'espèce de celle dont nous parlons à présent, loin d'adopter le procédé qui nous a été transmis par Fabrice

d'Aquapendente, je crois bien plus ſage de donner un conſeil contraire, celui de recourir promptement aux moyens de ſéparer du corps une partie viciée, puiſqu'il arrive tous les jours qu'une humeur ſe déplace d'autant plus aiſément, que toutes les voies lui ſont ouvertes, ſi ſur-tout elle change de nature.

Et s'il ſe trouve des circonſtances qui indiquent au Chirurgien la néceſſité d'attendre tranquillement les indications qui lui ſeront offertes par la nature, il eſt ici néceſſaire d'employer une Chirurgie agiſſante ; car un teſticule, attaqué de Sarcocèle, de Skirre, en un mot, d'engorgement qui puiſſe faire ſoupçonner une maladie ſemblable, ſuppoſe, chez pluſieurs individus, une ſorte de principe dans les liqueurs, qui, ayant ralenti leur mouvement dans la glande engorgée, a déterminé la ſtaſe de ces mêmes liqueurs, enſuite la ſtupeur & l'engourdiſſement dans les ſolides. Auſſi, loin de vouloir ſuſciter le développement d'un ennemi qui ſemble s'être retranché, pour exercer avec d'autant plus de fureur les ravages qu'il peut produire,

il faut l'anéantir, s'il est possible, en séparant du corps la glande dont il s'est emparé; & ce précepte nous conduit à défendre les tentatives qu'on fait d'ordinaire pour résoudre les tumeurs de même nature.

C'est ainsi que, pendant le temps critique des femmes, la réaction du sang, de la matrice aux seins, distend quelquefois les vaisseaux des glandes mammaires. Ces vaisseaux reçoivent alors une sorte de commotion qui les rend lents & paresseux dans leur exercice. Ils ne sont plus à même de rapporter dans le torrent de la circulation tout le fluide qu'ils reçoivent, & bientôt la partie affectée se trouve tuméfiée par les étranglemens qu'elle éprouve de toute part; la stupeur, la paralysie même d'une partie des tubes, la stagnation de presque tous les fluides qu'ils contiennent, leur perversion & l'ulcération de la partie affectée, sont les suites funestes du premier engorgement qui arrive aux glandes mammaires; & tout ce désordre, dont on fait naître souvent hors de propos ce vice, soi-disant cancereux,

mais toujours destructeur, on auroit pu l'éviter, sans doute, en amputant de bonne heure la partie engorgée.

Nous lisons dans Fabrice de Hilden, Centurie quatrième, qu'avec le secours d'un caustique, dont cet Auteur ne dit point la nature, il guérit un de ses malades, attaqué d'Hydro-Sarcocèle; & cette guérison lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il avoit vu mourir deux hommes attaqués de la même maladie, à cette différence près, néanmoins, que l'homme guéri avoit une excroissance charnue aux environs des vaisseaux spermatiques. *Præter aquam, etiam carneam substantiam quamdam & induratam materiam circùm circà vasa spermatica inveni :* au lieu que les deux autres victimes de la maladie avoient non-seulement le cordon altéré, mais encore le testicule. *Carnosa quoque substantia testiculo & vasis spermaticis adnata, sed seroso humore veluti submersa & tecta fuit, quæ & paulò post in cancrum malignum degeneravit : ubi medicamentum, ferrum simul & ignem frustra adhibuit Griffonius.*

Cette dernière Obſervation, qui nous a été tranſmiſe par Hilden, appartient à Griſſonius ſon Maître; mais l'Ecrivain dit avoir vu à Lauſanne un cas à-peu-près ſemblable, ſa réputation lui ayant ſouvent impoſé la néceſſité d'aller dans cette Ville.

Ante annos circiter tres, Lauſannæ idem ferè mihi in quadragenario accidit, ſed ambo iſti viri, quod non omittendum, pravis humoribus referti erant. FABRIC. HILD. Cent. IV.

Si Fabrice de Hilden vivoit dans notre ſiècle, il ne ſeroit point étonné, ſans doute, qu'un Hydro-Sarcocèle, traité à la manière de Griſſonius, eût été ſuivi d'une mort cruelle; car cette Chirurgie ſe reſſent encore de ces temps barbares, où la plupart de nos connoiſſances étoient évidemment retardées: & l'on peut dire, avec vérité, que le ſeul eſpoir dans ces deux cas, étoit dans l'amputation de la tumeur, avant même de faire le moindre eſſai des autres moyens de guérir. Il eſt bon d'obſerver que c'eſt ici cet Hydro-Sarcocèle que produit le Sarcocèle, *ſed ſeroſo humore veluti ſubmerſa & tecta fuit, &c.* & j'oſe croire qu'une

humeur aqueuſe, laquelle doit ſa ſource à une maladie déja mortelle, doit être conſidérée, avec raiſon, comme la partie la plus ſubtile d'un poiſon qu'on retireroit d'une plante auparavant humectée d'une liqueur propre à rendre ce poiſon plus méable, & conſéquemment plus dangereux. Ainſi donc, ce vice des humeurs contre lequel je me ſuis élevé déja dans mon Traité ſur l'Hydrocèle, ce vice, dis-je, que le plus grand nombre d'Auteurs croit voir précéder & cauſer les maladies, doit pour l'ordinaire, ſon exiſtence à la maladie elle-même, lorſqu'elle a dégénéré : maladie qu'on auroit guérie, ſi cette dangereuſe timidité, qu'enfante l'ignorance, n'en avoit fait un monſtre invincible.

Il eſt néanmoins des bornes dans toutes les choſes, & ces bornes, on ne doit jamais les franchir, lorſqu'elles ſont poſées par des hommes éclairés, dont l'expérience conſommée ne ſauroit induire à erreur.

M. Pott doit être regardé comme un des Maîtres modernes auquel la Chirurgie doit de la reconnoiſſance ; & l'on voit, avec

ſatisfaction qu'il a donné des ſoins les plus aſſidus à la partie dont je traite. La réputation dont il jouit toujours, lui a procuré, plus qu'à bien d'autres Chirurgiens les occaſions fréquentes d'obſerver ; auſſi eſt-ce d'après lui-même qu'il donne ſes préceptes.

» Il faut avoir égard, dit-il, à la conſtitution générale du malade, aux maladies » de quelques-uns des viſcères, & ſur-tout à » l'état du teſticule & du cordon ſpermatique.

» Le teint pâle & blême chez ceux qui » avoient coutume de l'avoir bon, l'air dé» fait, la perte d'appétit & l'amaigriſſement, » ſans fièvre aigüe ; une fièvre étique, des » douleurs fréquentes dans le dos & les in» teſtins, ſont, chez les perſonnes qui ont un » teſticule skirreux, des circonſtances qui font » ſoupçonner que la même eſpèce de virus » qui a ſenſiblement ravagé le teſticule, peut » encore avoir exercé ſa maligne influence » ſur quelques-uns des viſcères : or, dans ce » cas, il ne faut pas ſe flatter que la ſimple » extirpation du teſticule ſoit ſuivie de ſuccès.

» Ceux dont le tempérament étoit déjà épuisé » par la débauche & l'intempérance, avant » d'être attaqués de cette maladie, ou qui » ont le foie dur & les membres œdéma- » teux, ne sont plus des sujets qu'on puisse » guérir ; en un mot, toutes les fois qu'il y » a des apparences ou des symptômes mani- » festes d'un état vraiment morbifique dans » les principaux viscères, le succès de l'opé- » ration devient fort douteux ».

Ces détails, relativement aux causes internes & générales qui doivent interdire l'amputation du Sarcocèle & du Skirre du testicule, décèlent, comme nous l'avons observé déja, le vrai Praticien : mais M. Pott a parlé aussi de l'état du testicule, & sur-tout de celui des vaisseaux spermatiques ; car ce sont ceux qui doivent nous conduire si les complications internes dont nous venons de parler ne peuvent compter pour rien ; & l'opération sera pratiquée avec succès, si ces vaisseaux se trouvent en bon état ; » mais s'il y a » dans ces vaisseaux une disposition réellement » morbifique, s'ils sont durs, fermes, gon-

» flés ou tuméfiès, si la membrane qui les » unit, a perdu sa douceur naturelle & sa » contexture cellulaire, si elle a contracté un » tel état & de telles adhérences, qu'elle ait » non-seulement acquis un volume beaucoup » plus considérable que son volume naturel, » mais encore qu'elle soit devenue inégale, » noueuse, & douloureuse au toucher; & si » cet état s'est emparé de toute la partie du » cordon qui est entre l'anneau & le testicule, » dans ces cas, un homme prudent, judicieux, » & doué de quelque sentiment d'humanité, » ne tentera jamais une opération qui devien- » droit mortelle «.

Neuvième Observation.

Le nommé Lacroix, Buvetier au Grand-Conseil, âgé de soixante-deux ans, me fut recommandé par M. de **, Président de cette même Compagnie. Il portoit, depuis deux ans un Hydro-Sarcocèle; mais quoique le cordon spermatique parût être peu malade, je ne crus pas devoir entreprendre la guérison de cette maladie. Cet homme étoit mai-

gre, il avoit le teint blême, il manquoit d'appétit; il étoit quelquefois ſujet à des douleurs au dos & aux lombes, ſymptômes qui indiquoient le vice cancéreux, à un degré que je jugeai n'être pas poſſible d'anéantir.

Ce malheureux, aſſez fort pour ſe tranſporter chez moi de temps en temps, venoit y réclamer les ſecours de notre Art, mais je le conſolois en lui faiſant entrevoir un temps plus favorable pour l'opération, me bornant à lui conſeiller l'uſage de remèdes doux, balſamiques, & quelquefois de l'opium, pour diminuer ſes douleurs. Sa mort, arrivée ſans agonie le 20 Juin dernier (1785) vient de juſtifier mon jugement ſur ſon état. L'examen du cadavre m'a fait voir un engorgement skirreux dans les glandes du bas-ventre; il étoit même ſurvenu, ſix ſemaines avant la mort, un paquet de glandes skirreuſes dans cet eſpace angulaire qu'on remarque entre la clavicule & la trachée-artère. Je conſerve les deux teſticules dans mon cabinet. L'un avoit une Hydrocèle peu volumineuſe, &

l'autre étoit attaqué d'Hydro-Sarcocèle, dont il n'avoit pu connoître la cauſe.

Cette Obſervation, qui vient à l'appui des préceptes de M. Pott, relativement aux ſymptômes qui doivent rendre impraticable l'opération de la caſtration, n'eſt pas la ſeule que je pourois donner en ce genre; j'ai vu malheureuſement, pluſieurs fois dans ma vie, des circonſtances de cette nature, & j'ai toujours obſervé que, par une eſpèce d'aveuglement, qui tient de la fatalité peut-être, ceux qui ſont attaqués de maladies incurables, ſont toujours ceux qui ſeroient le plus diſpoſés à ſe faire opérer; tandis que d'autres refuſent très-ſouvent les opérations qui ſeroient en effet les ſeuls moyens de les conſerver à la vie.

Dixième Obſervation.

Le nommé Dupré, Soldat au Régiment Royal-Rouſſillon, fut attaqué d'un Skirre de la première eſpèce au teſticule gauche, avec un léger gonflement variqueux au cordon.

Je lui proposai de le délivrer d'un ennemi très-dangereux; il ne voulut point accepter la proposition, & son congé expiré, il se retira quelques mois après avec cette maladie qui faisoit des progrès assez sensibles, relativement au volume du testicule. Le sujet de cette Observation refusa de se faire opérer, parce que je ne pus lui donner la certitude de sa guérison ; d'ailleurs son incommodité ne l'empêchoit point de vaquer à tous ses exercices.

M. Pott, après avoir exposé clairement les cas dans lesquels l'amputation du Sarcocèle ou du Skirre seroit pratiquée sans espoir, nous a donné deux Observations très-détaillées, qui pourront servir de règle relativement à certaines maladies de cette espèce, qui peuvent être guéries par les secours de notre Art, quoiqu'elles semblent désespérées, & j'ai pensé qu'on me saura bon gré d'avoir fait usage de la doctrine qu'on y trouve. Le premier des deux malades, dont M. Pott nous a transmis l'histoire intéressante, avoit un testicule véritablement skir-

reux, d'un caractère indolent & tranquille, mais la maladie changea de nature, la tumeur devint inégale; elle augmenta de volume, le cordon ſe tuméfia, devint variqueux juſques auprès de l'anneau : il ſurvint auſſi des douleurs de ventre; le malade avoit d'ailleurs d'autres cauſes de maladie interne. Malgré toutes ces circonſtrances défavorables, l'opération qui ſut faite inſtamment fut très-heureuſe, & M. Pott, qui a vu ce même homme, quatre ou cinq ans après, nous aſſure qu'il a toujours joui d'une ſanté parfaite.

Le ſujet de la ſeconde Obſervation, attaqué d'un Skirre ſimple, fut traité inutilement avec le mercure; ce remède rendit la tumeur inégale, douloureuſe, avec enflure aux vaiſſeaux ſpermatiques. Le malade, âgé de trente-trois ans, étoit d'un tempérament fort & vigoureux. Il avoit conſulté pluſieurs fois des Gens de l'Art réunis, qui, regardant l'opération, comme très-dangereuſe, n'avoient pas trop oſé la pratiquer. Les Médecins avoient également vu cette maladie,

pour laquelle ils avoient conſeillé les préparations de cigüe, qui ne changèrent point le dangereux état des choſes ; mais le bon-ſens & le courage déterminèrent le malade à ſe faire opérer, au lieu de périr miſérablement, & M. Pott ſe chargea de cette entrepriſe épineuſe, après avoir prévenu les parens de tout ce qui pourroit arriver.

Le cordon avoit le double de ſon volume & ſes veines étoient fort tortueuſes. Cette cure pouvoit dater d'environ cinq ans, lorſque M. Pott en donna l'hiſtoire; il eſt vrai que le ſuccès fut au-deſſus de ſes eſpérances. Auſſi, cet habile Chirurgien recommande très expreſſément d'opérer, même dans les cas les plus douteux, ſans avoir égard à la douleur fréquente de la partie, non plus qu'à l'augmentation de ſon volume, qu'il déclare n'être pas toujours des marques d'un vice malin. Il ne veut pas qu'on porte trop loin des craintes qui feroient négliger les ſecours de notre Art.

En effet, rien n'offre un ſpectacle plus affreux qu'un homme abandonné aux tour-

mens d'une maladie qu'il ſait devoir être en même temps la cauſe d'une mort cruelle & prochaine.

Le Sarcocèle, le Skirre & l'Hydrocèle ſe préſentent ſouvent ſous le même aſpect, ſi ſur-tout le ſac renferme beaucoup de fluide.

J'ai vu des Hydrocèles dont le kiſte étoit ſi tendu, qu'il ſembloit renfermer le corps le plus dur. Il eſt vrai que dans cette tumeur le cordon, qu'il eſt ſouvent impoſſible de ſentir ſous les doigts, eſt toujours en bon état, quoiqu'il ſoit confondu depuis long-temps avec le teſticule, dans une grande quantité de fluide.

M. Pott, pour nous faire voir qu'on peut prendre quelquefois le change dans pareille circonſtance, a eu la généroſité d'avouer qu'il a fait l'amputation d'un teſticule ſain, qu'il crut être skirreux, tandis que la maladie n'étoit qu'une Hydrocèle ſous la tunique vaginale. M. J. L. Petit s'eſt également accuſé d'une faute ſemblable. Nous avons malheureuſement pluſieurs Obſervations de cette nature, mais les Chirurgiens qui ont commis

la

la même faute, n'ont pas eu la même bonne-foi que MM. Pott & Petit; & s'ils sont tombés dans la même erreur, ce n'est que par leurs contemporains que nous le savons (1).

---

(1) On a quelquefois de la peine à distinguer les maladies qui attaquent les parties contenues dans les bourses, (dit M. Petit) on les prend souvent les unes pour les autres, comme il m'est arrivé de prendre une Hydrocèle pour une tumeur skirreuse du testicule; ce fut en partie pour n'avoir pas été assez instruit du commencement de la maladie, & en partie aussi, parce que les deux signes distinctifs de l'Hydrocele, savoir la transparence & la fluctuation, ne s'y rencontroient pas.

On sait que, pour observer s'il y a transparence, on se met dans un lieu obscur; on prend la tumeur dans la main gauche, on appuie la droite sur son sommet, & on porte la vue sur un de ses côtés, pendant qu'on fait tenir une bougie allumée au côté opposé. On sait aussi que pour connoître s'il y a fluctuation, on touche la tumeur avec les deux mains, l'une placée à l'opposé de l'autre, & alors on comprime alternativement, non avec toute la main, mais seulement avec les deux pouces, de maniere que celui qui cesse de comprimer reste sur la tumeur, pour recevoir le flot des eaux que renvoie l'autre pouce; ainsi alternativement les eaux sont poussées par l'un des pouces, pendant que l'autre reçoit le flot qui lui est renvoyé.

Combien de jeunes Chirurgiens se croiront habiles, lorsqu'ils sauront que la fluctuation & la transparence annoncent l'Hydrocele; mais aussi combien de fois seront-ils trompés, lorsque, n'appercevant ni transparence, ni fluctuation, ils assureront qu'il n'y a point d'Hydrocele! Il faut donc leur faire observer qu'il

J'ai vu des Hydro-Sarcocèles, qui, quoique d'une dureté assez considerable, paroiss-

---

y a des cas où l'Hydrocèle n'a ni l'un ni l'autre de ces deux signes.

1°. Il n'y a point de fluctuation sensible, lorsque l'eau est si à l'étroit dans son kiste, que le flot ne peut passer d'un côté à l'autre assez distinctement pour être apperçu, parce que pour que ce flot frappe le doigt, il faut qu'il vienne de loin; or, dans l'Hydrocèle qui n'a point un grand volume, le kiste est fort tendu, & le flot ne vient pas d'assez loin pour se faire appercevoir.

2°. Lorsqu'il y a gonflement du testicule, la fluctuation est encore très-difficile à connoître; il faut redoubler d'attention pour l'appercevoir.

3°. Lorsqu'il y a en même-temps inflammation au scrotum, ou quand il y a Hydrocèle par infiltration, on ne distingue pas le flot de l'Hydrocèle par épanchement.

4°. Lorsqu'il y a hernie intestinale ou épiploique, la fluctuation est très-obscure.

5°. Enfin, la transparence ne peut se trouver, non-seulement dans plusieurs des cas que je viens de rapporter, mais encore lorsque le fluide renfermé est sanieux, & que le kiste est épais; ce qui arrive lorsque l'Hydrocele a été précédée d'une inflammation considérable, comme dans ce qu'on appelle chaude-pisse tombée dans les bourses. Toutes ces Observations montrent combien il est prudent à un Chirurgien de ne prononcer sur le caractère d'une maladie, qu'après avoir bien réfléchi sur toutes les circonstances qui ont précédé. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit qu'il peut y avoir transparence sans fluctuation, & fluctuation sans transparence.

J'ai vu percer une tumeur, à laquelle on croyoit sentir la

ſoient moins durs que certaines Hydrocèles. Il eſt vrai que dans l'Hydro-Sarcocèle le

---

fluctuation, & qui ne rendit aucun fluide ; c'étoit une Hydrocele par infiltration ; celui qui fit cette ponction n'étoit pas Chirurgien ; il avoit vu percer une Hydrocele, il crut en pouvoir faire autant avec un trocart qu'il emprunta ; mais il ne ſavoit pas que cette opération ne convenoit point dans l'eſpèce d'Hydrocèle qu'il alloit percer ; il ne tira que quelques gouttes de ſang & d'eau ; ce qui l'étonna fort. Il crut n'avoir pas pénétré aſſez profondément ; il repaſſa le trocart dans la canule & le pouſſa plus avant, mais il ne réuſſit pas mieux, & cette ſeconde témérité penſa coûter la vie au malade.

Cette Obſervation fait voir combien il eſt important de diſtinguer la fluctuation d'une Hydrocèle par infiltration d'avec celle d'une Hydrocèle par épanchement ; car le fluide infiltré dans les cellules graiſſeuſes, ou dans tout autre tiſſu cellulaire, a bien une eſpece de fluctuation que l'on ſent au toucher ; mais la fluctuation d'un fluide renfermé dans une poche ou un kiſte, produit une ſenſation bien différente : il y a cependant des cas où on peut s'y tromper ; & dans ces cas, il ne ſuffit pas d'avoir l'organe du toucher délicat, il faut s'y être accoutumé de bonne heure, & en avoir vus beaucoup ; je dirai meme qu'il faut y avoir été trompé une fois au moins, pour ſavoir éviter le piége.

Dans ces cas difficiles, pourvu qu'on ne bleſſe pas le malade, l'erreur n'eſt pas grande ; mais lorſqu'on prend un Sarcocèle ſuppurant ou pourri, pour une Hydrocèle par épanchement, & qu'on y porte le trocart, il peut y avoir plus de danger. *Œuvres de M. J. L. Petit, Tom. 2.*

cordon ſpermatique reſte rarement dans ſon état naturel. Il eſt d'ordinaire plus ou moins noueux, plus ou moins gros, plus ou moins dur, & la différence qu'on y remarque établit les différens états de la maladie.

Le Sarcocèle diffère pour l'ordinaire des autres tumeurs; ſa forme, plus irrégulière, n'a pas l'induration du Skirre.

Quant au Skirre, ſon caractère eſt plus décidé; la tunique vaginale, au lieu d'être liſſe, polie, & fort tendue, ſe trouve ſouvent parſemée de vaiſſeaux variqueux, inégaux, & durs, qui ſe propagent ſur le cordon juſqu'à l'anneau, & ſouvent plus loin. Le Skirre ſe borne quelquefois au cordon ſpermatique ou à l'épididyme; mais il eſt dans tous les cas très-fâcheux.

Il eſt aiſé de conclure de ces différentes Obſervations, qu'on ne peut guères prononcer ſur le caractère de la maladie, qu'après l'avoir vue, en ouvrant la tunique vaginale qui la maſque: l'on ſaura ſeulement alors la conduite qu'on doit tenir, d'autant mieux que l'opération une fois décidée in-

diſpenſable, la diviſion de cette même tunique eſt très-néceſſaire, ſoit qu'on puiſſe eſpérer de conſerver le teſticule, ſoit que l'extirpation de cet organe devienne l'unique eſpoir de ſauver le malade.

M. * * * avoit une tumeur au teſticule gauche, qui reſſembloit exactement à une Hydrocèle. Lorſqu'il me fit appeller avec MM. Ferrand & Braſdor, Membres de l'Académie de Chirurgie, pour conſulter enſemble ſur les moyens de le guérir, nous fumes embarraſſés pour juger quel étoit le vrai caractère de la maladie, qui nous parut être néanmoins une Hydrocèle compliquée d'une affection au teſticule. Le réſultat de notre Conſultation fut :

1°. Que le malade changeroit ſon régime, un peu trop auſtère.

2°. Qu'il ſortiroit pour ſe diſſiper, & réparer les forces & l'embonpoint qu'il avoit perdus.

3°. Qu'on appliqueroit les fondans ſur la tumeur.

4°. Enfin, que nous le reverrions, pour

décider ce qu'on pourroit faire dans la ſuite.

L'air extérieur que le malade prit, l'exercice qu'il fit, & la liberté qu'il eut de manger les alimens que ſon eſtomac deſiroit, tout cela produiſit un changement heureux ſur le fond de ſa ſanté.

Mais la tumeur n'en fut pas moins incommode, elle groſſiſſoit d'une manière ſenſible, & je fus encore appellé vers la fin de Décembre.

Le cordon ſpermatique, qui, un mois avant, paroiſſoit être en bon état, avoit changé de nature. Il étoit alors plus gros & un peu variqueux; la tumeur étoit d'une dureté remarquable, & je crus preſſant de faire une opération, qui pouvoit, à mon avis, avoir quelque ſuccès.

En conſéquence, après quelques jours de préparation, je fis une inciſion longitudinale ſur la partie des tégumens qui recouvroit la tumeur, le 6 Janvier 1783. J'ouvris enſuite la tunique vaginale, & j'évacuai environ un demi-verre de ſanie très-fétide;

le testicule skirreux étoit plus gros qu'une très-grosse poire ; MM. Robert & Varnier, Médecins de la Faculté de Paris, ainsi que MM. Marlot, Brasdor, Abadie, Chirurgiens, étoient présens à l'opération.

Ayant préalablement isolé ce corps des tégumens du scrotum, je plaçai une première ligature sous le cordon spermatique, & sans la nouer, le plus près possible de l'anneau ; j'en mis une autre un peu plus bas, que je serrai modérément, dans la crainte de couper le cordon, qui étoit légèrement endurci, & plus gros que dans l'état de santé. Je ne fis pas l'excision de la tumeur tout de suite ; mais, à l'imitation de Franco, je la fis le lendemain ; & la seconde ligature, qui serroit modérément l'artère spermatique, laissa échapper un sang vicié peut-être par le séjour qu'il avoit fait près d'une partie malade. Ce sang se trouvoit arrêté dans le corps propre du testicule, & n'en pouvoit sortir, à cause de la ligature sur le plexus pampiniforme, qui s'opposoit à son retour.

Cette remarque n'étoit point difficile à fai-

re : la tumeur, que j'ai dit être comme une grosse poire, s'étoit accrue à-peu-près d'un tiers, lorsque je la séparai du cordon. Outre son augmentation de volume, il s'échappa encore une assez grande quantité de sérosité rougeâtre, par une petite incision que j'avois faite au corps de la tumeur, en ouvrant la tunique vaginale, que je croyois avoir plus de capacité.

Le malade eut une colique fort incommode pendant les quatre premiers jours ; la suppuration, qui vint alors, fit cesser toute espèce de douleur.

Le cordon, qui étoit malade, laissa échapper quelques gouttes de sang, lors de l'amputation de la tumeur. La suppuration fut bien établie le huitième jour, depuis l'anneau jusqu'au fond du scrotum. Cette poche, accoutumée à renfermer un corps très-volumineux, suppura pendant vingt jours. Il survint même à sa partie inférieure un petit abcès sur la fin de la maladie.

Le bout du cordon spermatique se présentoit en forme d'un petit champignon ; son

volume ne diminuoit point, quoique la ſuppuration fût abondante : envain les tégumens cherchoient à le comprimer vers ſa baſe, & ſembloient vouloir le faire tomber en ſe rapprochant; je fus obligé de le couper le vingt-cinquième jour : il étoit aſſez dur, & l'artère ſpermatique fournit quelques gouttes de ſang, qui fut arrèté par une compreſſion légère de quelques minutes. Le 6 Février le malade, preſque guéri de ſa plaie, fut attaqué d'une colique des plus douloureuſes. Il eut des ſelles de mauvaiſe nature, & le ventre devint flatueux. La douleur ſe faiſoit ſentir plus particulièrement dans l'endroit de l'opération. Le 8 Février il vomit les bouillons qu'il prit : les ſelles étoient toujours mauvaiſes. Le ventre, très-douloureux, rendoit, lorſqu'on le touchoit, un bruit ſemblable à celui du tiſſu cellulaire ſoufflé & comprimé; il n'eut jamais un caractère d'inflammation marquée : il étoit au contraire plus froid que chaud, & plus plat qu'élevé. Il faiſoit alors très froid, les pulſations du pouls n'annonçoient pas aſſez de chaleur. Je fis appliquer

des ſerviettes chaudes ſur tout le ventre, je fis boire au malade quelques cuillerées de vin d'Alicante, il uſa auſſi d'une décoction légère de camomille. Ce régime continué, parut opérer un mieux ſenſible; l'eſtomac put digérer, le 12 Février, de petites ſoupes; les digeſtions devinrent ſucceſſivement meilleures, & le ſujet de l'Obſervation, quoique très-maigre encore, fut en état de vaquer à ſon état de Secrétaire, vers la fin du mois de Mars, c'eſt-à-dire, deux mois & demi après ſon opération.

Le ſcrotum, devenu inutile du côté de la partie amputée, s'étoit confondu avec la partie du côté ſain, & l'autre teſticule, placé ſur la cloiſon des bourſes, ſembloit s'être approprié cette enveloppe, pour fortifier la ſienne propre.

M. *** n'a pas joui long-temps de cette ſanté apparente; il eſt mort le dixième mois d'après ſon opération. Trois mois avant ſa mort, il fut pris de violentes coliques néphrétiques, il lui ſurvint dans le même temps une dureté très-remarquable dans toute la

région de la rate : maigre par tempérament, ſon état de maigreur étoit venu à ſon dernier période : ſon eſtomac ne faiſoit plus de fonctions ; ſes gencives & ſes dents étoient rongées d'une humeur, peut être ſcorbutique, qui avoit pu donner lieu à l'Hydro-Skirre, d'autant plus qu'on ne pouvoit ſoupçonner de cauſe externe.

En vain MM. Petit de Soiſſons, Michel, & Varnier, Médecins, avoient preſcrit différens remèdes, le mal étoit ſans reſſource. La dureté du cordon ſpermatique, vers les approches de la cicatrice, m'avoit effrayé dans le temps; elle prouvoit, en effet, que ce mal, ne ſe bornant pas au teſticule, étoit incurable par ſa nature. L'ouverture du cadavre auroit donné des élairciſſemens encore, mais la famille ne parut pas deſirer qu'elle fût faite.

L'Hydro-Skirre étoit ſans doute une ſuite de la dépravation des humeurs, ce qui rendoit l'opération douteuſe pour le ſuccès, & j'aurois peu incliné à la faire, ſi le malade, pénétré de craintes pour les ſuites de ſa ma-

ladie, & privé d'ailleurs de l'exercice de ſon état, ne l'eût ſollicitée. Je crois néanmoins qu'au lieu d'accélérer la mort, cette opération a pu l'éloigner de pluſieurs mois, & ma croyance eſt fondée ſur les progrès rapides de la maladie, un mois avant la tentative de la cure.

Nous liſons dans Pierre Dionis, que cet habile Chirurgien, du règne de Louis XIV, a guéri pluſieurs Sarcocèles ſans le ſecours de l'amputation du teſticule, qu'il regardoit avec raiſon comme une partie précieuſe. Les moyens dont il nous dit avoir fait uſage, ſont de deux ſortes. Il employoit, en premier lieu, un emplâtre fait avec parties égales des emplâtres divin, diabotanum, & de Vigo, diſſous dans de l'huile de lys. Ce topique, continué pendant pluſieurs ſemaines, a produit des ſuccès dans le principe du mal, & Dionis s'en eſt également bien trouvé dans le cas de dureté au teſticule, à la ſuite de gonorrhées.

Le ſecond moyen conſiſte à ouvrir le ſcrotum avec la pierre à cautère, pour mettre

à découvert la tumeur, qu'il faut détruire avec les médicamens corrosifs. » On appli-» quera, dit cet Auteur, une traînée de cau-» tères au scrotum le long de la tumeur, on » procurera la chute des escarres; ensuite » ayant découvert la chair attachée au testi-» cule, on tâchera de consumer petit à-petit » par les remèdes que l'Art enseigne, usant » ou de poudres, ou d'onguens corrosifs, » & faisant tous les jours tomber une nouvelle » escarre, afin de manger la tumeur, & d'en » dégager le testicule, qui, par ce moyen, » pourra être conservé. J'ai vu, continue » Dionis, des personnes guéries par cette » pratique; mais cette chair étoit presqu'in-» sensible, & en la consumant, les remè-» des faisoient très-peu de douleur au malade. » J'en ai rencontré aussi dont la chair, étant » plus solide & plus vive, causoit une si » grande douleur au patient, qu'on ne pou-» voit employer aucun remède corrosif, & » alors il en falloit venir à l'amputation «.

Ce traitement, employé avec succès par Dionis, prouveroit qu'il existoit de son temps

beaucoup de ces Sarcocèles, quon peut appeller justement, *hernie charnue*, d'après l'etymologie du mot, composé de *Kele* & *Sarx*, maladie que j'ai dit avoir été nommée par les Auteurs latins, *caro adnata circa testes*. Mais il est une autre tumeur que Dionis confond avec celles qu'il a guéries, tumeur que j'ai dit être un Sarcocèle de la seconde espèce, & qu'il seroit dangereux d'attaquer par les caustiques.

Cette dernière maladie suppose le gonflement & l'obstruction du tissu vasculaire de l'epididyme & du testicule, ensorte que l'ordre, ci-devant établi pour la sécretion de cette glande, n'existant plus alors, les liqueurs s'y trouvent confondues, & la rendent susceptible d'un développement considérable.

Quoique ce Sarcocèle ressemble, à certains égards, au Skirre de la seconde espèce, on peut néanmoins trouver dans ces deux tumeurs une différence; car le Skirre est plus dur, & il n'acquiert pas un volume très-étendu, sans devenir carcinomateux, tandis que

le Sarcocèle peut former avec le temps une tumeur énorme (1) & tout-à-fait distincte de la tumeur guérie par Dionis, tumeur que cet Auteur compare à un champignon qui croît sur les arbres.

Après avoir fait quelques réflexions sur la nature du traitement recommandé par Dionis, on ne peut s'empêcher de craindre, qu'en ouvrant les tégumens par l'application de la pierre à cautère, on ne cause l'inflammation prochaine d'une partie malade, qu'on doit respecter. Ce moyen pourroit d'ailleurs faire naître des adhérences qu'il faudroit détruire avant d'appliquer les corrosifs sur le Sarcocèle, & toutes ces opérations seroient trop douloureuses pour la Chirurgie moderne.

Voilà, peut-être, la raison pour laquelle

(1) On lit dans le Traité des Opérations de Dionis, la copie d'une Lettre qui lui fut écrite par le P. Mazeret, Jésuite établi à Pondichéry, dans laquelle on voit l'histoire d'un Sarcocèle dont on évaluoit le poids à soixante livres : cette tumeur n'empêchoit point le pauvre Malabon, qui en étoit affligé, de se traîner d'un lieu à un autre, pour y mendier sa subsistance. On trouve beaucoup de ces sortes de phénomenes, qu'on ne peut pas toujours révoquer en doute, attendu qu'ils sont quelquefois appuyés de preuves suffisantes.

Thévenin & plusieurs autres Praticiens non moins éclairés, ont recommandé l'amputation du Sarcocèle, comme l'unique moyen de guérison.

Ce dernier précepte, je l'adopterois volontiers, par préférence à la méthode proposée par Dionis, si M. Petit n'avoit découvert un moyen plus certain & plus doux pour guérir les maladies de cette nature. Ce Praticien célèbre n'a pas craint de séparer, par la dissection, des fongosités placées sur le testicule, sur l'épididyme & sur le cordon même; il en a guéri plusieurs que des Chirurgiens de son temps avoient jugé être incurables. Une de ces tumeurs étoit placée sur le testicule; son volume pouvoit être comparé à celui du poing d'un adulte, & M. Petit croit qu'elle étoit formée par une lymphe gélatineuse : il respecta, dans la dissection de cette dernière tumeur, la tunique vaginale, le testicule, le corps pampiniforme & les artères principales. Voyez le Tom. 11 de M. J. L. Petit, pag. 509 & suivantes.

Cette pratique heureuse, dont tous les

Chirurgiens

Chirurgiens doivent connoître l'utilité, fait partie de ces operations qui donnent à notre Art un nouvel eclat, elle prouve que l'homme reellement occupé des progrès de cet Art, comme M. Petit, peut être sûr de se transmettre à la postérité la plus reculée, par des titres glorieux & sacrés.

Manuel de l'amputation d'un Testicule malade.

Quoique l'amputation d'un testicule qu'on ne peut conserver semble être une des opérations les plus aisées de la Chirurgie, elle exige néanmoins de la sagacité dans le Chirurgien; & j'ai cru qu'on pourroit me savoir bon gré d'indiquer la manière d'y procéder convenablement.

Le malade sera placé sur un lit élevé, qui ne soit point large; ensuite, avec le secours d'un aide, le Chirurgien formera un pli transversal a la peau, pincée des deux cotés; il fera une incision depuis l'anneau du muscle oblique, jusqu'a la partie la plus basse de la tumeur : il séparera cette tumeur des tégumens, par une dissection bien faite : il fera

une première ligature à l'endroit le plus convenable du cordon, c'est-à-dire, au-dessus de la maladie, autant qu'il sera possible; & si le bon état des vaisseaux spermatiques permet qu'on en laisse une partie assez étendue hors de l'anneau, il placera une seconde ligature plus haut & par-dessous le cordon, laquelle ne sera point nouée, & ne servira qu'à défaut de la première, qu'il serrera assez pour que les artères spermatiques ne viennent point inquiéter le malade & le Chirurgien par une hémorragie.

Des Praticiens modernes ont prétendu que la ligature du cordon devenoit inutile, par la facilité qu'on a de pincer les artères spermatiques, qu'ils ont conseillé de renverser sur l'anneau, enveloppées d'une petite compresse, & comprimées ensuite pendant quelques instans. Ils ont même avancé que cette ligature pouvoit produire des inflammations. D'autres ont dit qu'il falloit seulement lier les artères, en les séparant du reste du cordon.

Je ne blâme ni n'approuve ces différens

procédés. Je dirai ſeulement que je n'ai vu réſulter aucun inconvénient de la manière d'opérer que je crois préférable, en ce qu'elle eſt plus courte, & qu'elle n'expoſe point à des hemorragies, dont je pourrois citer un exemple funeſte ſur un malade opéré par un Chirurgien qui avoit cru la ligature inutile.

S'il ſurvenoit, pendant la diſſection de la tumeur, une hémorragie par l'artère de la cloiſon, l'aide Chirurgien placeroit ſon doigt deſſus juſqu'à la fin de l'opération : enſuite il faudroit remplir la cavité du ſcrotum avec de la charpie rapée, & ſaupoudrée de colophane. On pourroit même ſe ſervir, au beſoin, d'une liqueur ſtiptique, ou de la ligature de l'artère, au défaut des premiers moyens.

Quant à ce qui concerne les tégumens, il faut les conſerver avec ſoin en entier, à moins que la tumeur ne ſoit cancéreuſe ; dans tout autre cas, ces parties, quoiqu'auparavant très-diſtendues, ne tardent pas à ſe réduire. Il s'agit ſeulement de s'oppoſer à ce qu'elles forment une poche qui retienne

la matière de la ſuppuration, ce qui pourroit occaſionner, à la longue, quelqu'abcès dans cette partie.

Si le volume & la conſiſtance du cordon ſpermatique faiſoient ſoupçonner quelque hernie, il faudroit ſe conduire de manière à faire rentrer dans l'abdomen la partie échappée par l'anneau, & cette dernière opération, dont on doit connoître toute la délicateſſe & les ſuites, ſeroit pratiquée avec toutes les précautions d'uſage.

Du Spermatocèle.

Le célèbre Aſtruc, & d'autres Auteurs, ont parlé du Spermatocèle comme d'une maladie dépendante d'une gonorrhée ſupprimée, ou bien d'un épaiſſiſſement de la ſemence, d'après un vice vénérien. Il eſt pourtant vrai que cette eſpèce de hernie attaque auſſi des hommes qui n'ont jamais été dans le cas de contracter ces maladies.

Tout ce qui peut troubler les fonctions du teſticule, du canal déférent, & de toutes les parties deſtinées à la ſecretion de l'hu-

meur ſéminale, peut donner lieu au Spermatocèle, ſi ſur-tout les véſicules ſéminales ſe trouvent dans un état de plénitude exceſſive. Car les vaiſſeaux abſorbans, reſſource ordinaire d'un grand nombre d'individus livrés au célibat le plus décidé, ne peuvent pas toujours maintenir l'équilibre dans nos humeurs.

L'Obſervation ſuivante fournit une preuve de ce que je viens d'avancer, & je la rends publique pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens, comme pour la défenſe des individus dont les mœurs pures ſont néanmoins ſoupçonnées d'après le jugement d'Aſtruc.

Obſervation.

M. de **, Ex-Jéſuite, retiré à Château-Renard en Provence, homme d'une vertu exemplaire, âgé d'environ ſoixante-deux ans, eut en 1767 le teſticule droit tuméfié avec douleur & fièvre. Sur ce que j'appris de lui, & d'après un examen ſcrupuleux des parties malades, je crus que l'humeur ſpermatique étoit la cauſe immédiate de ſa maladie, ſoit

qu'elle fût en trop grande abondance dans les vaiſſeaux qui lui ſont propres, ſoit qu'elle eût une qualité viſqueuſe.

J'employai donc avec célérité la ſaignée & les cataplaſmes; la tumeur groſſit toujours malgré ces moyens, elle devint auſſi plus douloureuſe, ſur-tout vers l'epididyme. Le quatrième jour, la douleur gagnoit tout le long du canal déférent, & ſembloit ſe borner à l'endroit où ce canal quitte le cordon ſpermatique, pour aller s'unir aux véſicules ſéminales.

Le malade, fort inquiet, me parut deſirer l'avis d'un ſecond Chirurgien (M. Cambaud, Chirurgien-major de l'Hotel-Dieu d'Avignon) qui penſa comme moi ſur la nature de la maladie; nous fumes également d'accord ſur les moyens du traitement. Il falloit fondre cette tumeur, que nous jugeames être un Spermatocèle, & nous mettions en uſage les remèdes connus, quand, le huitième jour, il ſurvint une rétention d'urine Cet accident nous parut occaſionné par l'engorgement des réſervoirs ſéminaires

& des parties adjacentes. J'évacuai les urines avec la ſonde, que je fus obligé de laiſſer dans la veſſie, à cauſe des envies fréquentes d'uriner, & ſouvent ſans beſoin réel; les urines étoient ſanguinolentes. La fièvre devint très-aigüe, & nous fit craindre la ſuppuration ou la gangrène. La matière qui faiſoit les ravages ſembloit être néanmoins la même que j'ai dit former poſitivement l'engorgement du teſticule, & nous n'avions pas encore déſeſpéré de la réſolution, quand, malgré les ſaignées, les fomentations, les injections & autres moyens indiqués, nous vîmes trois jours après cette fièvre, des matières purulentes mêlées de grumeaux de ſang, qui s'échappoient avec l'urine, & bouchoient très-ſouvent la ſonde.

Nous ne doutâmes plus alors qu'il ne fût arrivé ſuppuration à la veſſie, à la ſuite de quelqu'abcès ouvert dans ſa capacité. *Si ſanguinem aut pus mingat, veſicæ aut renum exulcerationem ſignificat* HIPPOC. *Aph.* 75, *Sect. VI.*

L'humeur qui faiſoit l'engorgement du

testicule disparut bientôt après, mais la suppuration continua si fort, qu'on auroit pu ramasser, toutes les deux heures, une cuillerée de matière purulente dans les urines.

Cette suppuration très-incommode dura pendant un mois, presqu'aussi abondante que les premiers jours, & le malade, très-gras & très fort avant la maladie, devint d'une maigreur extrême. Ensuite les urines parurent laiteuses & moins chargées de pus; elles ne furent de bonne espèce qu'environ six semaines après, lorsque le malade eut repris un peu de force & d'embonpoint.

Qu'on appelle cette tumeur hernie humorale, ou Spermatocèle, cela n'en change point la nature. Elle n'étoit point vénérienne, aussi fut elle guérie sans le secours du mercure. On vient de voir que l'humeur dont elle étoit formée, prit une route favorable, sans nuire aux organes de la génération, qu'elle produisit une suppuration dans la vessie, sans inflammation violente, & que l'ulcération ne fut pas très-étendue, puisque la cure s'accomplit avec assez d'aisance. Ce qui me sur-

prit agréablement, d'après l'Aphoriſme VI, Section VI d'Hippocrate : *Renum & veſicæ vitia in ſenibus ægrè ſanantur.*

Ainſi, les tumeurs qui ſemblent devoir ſe terminer au moyen d'une réſolution efficace, prennent quelquefois au contraire la voie de la ſuppuration, malgré l'application des topiques réſolutifs.

Cette terminaiſon ne doit point interdire l'uſage de pareils remèdes, dont la nature ſemble s'être ſervie à propos ; d'autant mieux que l'inflammation n'étoit point conſidérable, & qu'il n'y avoit rien à craindre en employant ces moyens. L'embarras des vaiſſeaux paroiſſoit d'ailleurs difficile à vaincre, par la nature du fluide qu'ils renfermoient ; il falloit donc que l'action des médicamens accélérât l'excretion de ce fluide, qui, ſe portant ſur un lieu naturellement plus chaud, pût y ſubir une preparation favorable a ſa cure.

Mais comment cette criſe s'eſt-elle faite dans la veſſie plutot que ſur le teſticule ? La raiſon m'en paroît très-cachée. Il arrive une infinité de cas plus ſurprenans encore. Nous ſavons que

les humeurs, quoique fixées sur une partie, peuvent être charriées dans un autre, dont la texture est souvent plus délicate que celle qu'elles quittent, & l'Anatomie ne connoît point de voie particulière par où elles puissent y aboutir, que celle des vaisseaux pleins de liqueurs en circulation.

Ce phénomène est assez fréquent, & l'on voit la nécessité de le prévenir dans une multitude de circonstances.

La maladie présente a fourni des accidens qu'on peut expliquer avec plus de facilité. Il est à croire que la matière dont le testicule se trouvoit engorgé, s'est portée sur les vésicules séminales, sur les prostates, ou sur le muscle sphincter de la vessie; ce qui a produit rétention d'urine, engorgement dans toutes les parties dont l'action est subordonnée aux parties primitivement affectées; ensuite inflammation & suppuration.

Il est fort heureux que l'ulcère ait eu lieu du côté de la face interne de la vessie, puisque la matière de la suppuration a pu se faire un écoulement aisé par cet endroit.

On pourroit croire, avec quelque raiſon, que les topiques employés dans le premier temps de la maladie, ont aidé à diſſiper l'engorgement du teſticule, & que la viteſſe avec laquelle ils ont agi, a rempli les deux indications de la nature : 1°. en extravaſant la matière incarcérée : 2°. en facilitant la collection de cette matière du côté de la veſſie; matière qui, ſe mêlant avec les débris des ſolides qu'elle a détruits, s'eſt enſuite changée en pus.

Tel a été l'effet des réſolutifs, c'eſt néanmoins l'effet que nous attribuons aux ſuppuratifs.

Pour déterger l'ulcère, & le cicatriſer, j'employai les injections d'eau de chaux ſeconde, celles d'eaux de Balaruc, & celles d'eau végéto-minérale. J'injectois alternativement ces liqueurs, à la quantité d'environ douze onces, pluſieurs fois par jour; j'y joignois ſouvent vingt-cinq ou trente gouttes d'eſſence de térébenthine, ce qui fut d'un effet ſalutaire. Le degré de chaleur des injections devoit être celui des urines conte-

nues dans la vessie ; si elles étoient plus chaudes, le malade éprouvoit une vive douleur dans le canal de l'urètre ; si elles étoient plus froides, leur effet étoit plus douloureux encore, & la vessie restoit alors dans l'inaction pendant environ demi-heure, malgré les besoins d'uriner.

J'ai vu seulement une fois cette espèce de paralysie, elle me fit croire que la sonde étoit bouchée ; mais l'urine eut son libre cours, lorsque la température fut rétablie.

Cette impossibilité momentanée d'uriner, prouve que la sonde n'agit pas toujours comme le fait un syphon, & que l'effet de cet instrument précieux est relatif à l'état de la vessie dans certaines circonstances.

Il est bon de ne point omettre que le malade ne pouvoit garder l'injection qu'environ vingt minutes. La première évacuation ne rendoit pas toujours toute la liqueur injectée, sur-tout si c'étoit de l'eau de chaux ; celle-ci amenoit toujours avec elle des matières membraneuses rougeâtres. L'injection d'eau végéto-minérale & celle d'eau de Balaruc

ne produisoit pas un effet si sensible : j'avois soin de faire ces injections abondantes pour rendre plus promptement le ton à la partie malade, & m'opposer à son rétrecissement.

Le régime fut sévère dans le principe de la maladie ; je permettois peu de bouillon, & j'insistois fortement sur les boissons nitrées.

Les trente-six premiers jours de la suppuration, je faisois prendre intérieurement l'eau de chaux seconde, à la quantité d'environ chopine, je relevois les forces du malade avec un peu de crême de ris dans le bouillon léger ; ce régime sobre & nourrissant fut successivement amené, lorsque la cure fut complète.

Induration apparente du testicule ; dissolution de cet organe.

L'INDURATION apparente du testicule, accompagnée ensuite de sa dissolution, présente un phénomène singulier. Dans le premier cas, l'humeur qui forme la tuméfaction au lieu de s'échapper pour produire l'Hydrocèle, ou de former une autre maladie, cette

humeur, dis-je, acquiert vraiſemblablement une acrimonie qui fixe la lymphe, & ſolidifie, juſqu'à un certain point, les vaiſſeaux de cet organe. Cette maladie arrive quelquefois à la ſuite d'une gonorrhée tombée dans les bourſes, & lorſqu'elle ne change point de nature, elle a quelque rapport avec le Skirre.

La diſſolution du teſticule eſt auſſi l'ouvrage de cette même humeur, dont le principe différent agit peu-à-peu ſur la propre ſubſtance ou parenchime de cet organe, le détruit à la longue, en opérant, pour ainſi dire, ſa diſſolution : & le fluide, s'il en réſulte de cette opération fort lente, eſt abſorbé par les veines ſpermatiques, par les vaiſſeaux abſorbans des parties voiſines, & peut-être même par le canal déférent.

Obſervation.

Un Officier de Marine reçut un coup au teſticule gauche, il lui ſurvint gonflement du volume d'un œuf de poule, avec douleur. On employa la ſaignée, les émolliens

résolutifs & autres moyens usités. La douleur cessa vers le quatrième jour, mais le volume fut à-peu-près le même pendant six mois, malgré la continuation des remèdes appropriés. Ce fut alors que le Chirurgien (M. Métayer, Chirurgien-major de l'Hopital de Saint-Malo) crut l'induration décidée, & cessa toute espèce de remède. Mais, à son grand étonnement, la tumeur diminua d'une manière sensible, & comme il croyoit que les choses alloient rentrer dans l'état de nature, il vit le testicule s'appauvrir de jour en jour, & finir par être entièrement dissous.

M. Métayer, homme aussi honnête qu'instruit, duquel je tiens les détails de cette Observation, m'a assuré que le testicule n'étoit pas plus gros qu'un petit poids, ce qui prouve bien que tous ses vaisseaux en sont détruits ou desséchés, & que ce qui en reste n'a d'autre fonction que celle de servir de digue aux artères.

M. Pott rapporte deux ou trois cas de la même espèce, dont un est le sujet d'une Observation intéressante.

Observation.

» Un homme attaqué de douleur de reins, » éprouva de la ſenſibilité aux deux teſticu- » les, qui s'enflèrent légèrement. Quelques » heures après, les vaiſſeaux ſpermatiques » devinrent ſi diſtendus, qu'ils formoient » une tumeur remarquable.

» Les fomentations & les cataplaſmes diſ- » ſipèrent bientôt ces accidens peu ordinaires ; » mais par un phénomène plus ſurprenant » encore, les deux teſticules diſparurent après » un traitement de quinze jours : on ne » trouva plus que l'épididyme, le canal dé- » férent, & les vaiſſeaux ſpermatiques : & » ces différens vaiſſeaux reſtèrent durs & » variqueux «.

Une terminaiſon ſemblable dans ces ſortes de maladies, quoiqu'elle fût toujours accompagnée de la diſſolution de l'organe même, ſeroit dans quantité de circonſtances, une reſſource infiniment heureuſe pour l'humanité : mais on ne connoît point encore un moyen d'opérer pareille criſe.

Il

Il eſt poſſible que de nouvelles obſervations donnent à l'avenir quelque reſſource ſur un point auſſi intéreſſant pour la Chirurgie.

» Si nous étions en poſſeſſion (dit M. Pott) » de quelque remède externe ou interne, » que l'on eût vu quelquefois diſſoudre les » Skirres, il ſeroit toujours à propos d'en » tenter l'effet avant d'en venir à une opéra- » tion; mais la vérité eſt que nous n'avons » pas de pareil remède. M. Pott, *Tom. II*, » *pag.* 213 «.

Pierres trouvées dans les Teſticules & dans les Bourſes.

Paul d'Egine dit avoir vu quelquefois des pierres dans les teſticules. Geſner parle de pluſieurs petits cailloux trouvés dans cette partie ſur un cadavre diſſéqué aux amphi- théâtres de Montpellier. Felix Plater en a rencontrés auſſi; & pluſieurs Auteurs, au rapport de Skenkius, ont parlé de ce phé- nomene.

J'ai trouvé moi-même plusieurs fois des concrétions lymphatiques plus ou moins grosses & dures dans la tunique vaginale des personnes attaquées d'Hydrocèle.

M. Bertrandi a vu également une matière pierreuse adhérente à la tunique vaginale & à la tunique albuginée. *Calculosam materiam hinc & illinc tunicæ albugineæ & vaginali adhærentem observavimus.*

Que ces pierres aient été formées d'après une contusion aux testicules, ou par des causes cachées, cela ne change point les moyens qu'il faudroit employer pour guérir cette maladie, si elle devenoit incommode.

La nature de la pierre, & le siége qu'elle occuperoit, sont des considérations qu'il faudroit avoir pour administrer avec fruit les différens secours.

Sennert veut que cette maladie soit le résultat du mélange d'une lymphe viciée & du sang destiné à fournir l'humeur spermatique.

Generantur autem tales calculi, procul dubio, cùm ſerum impurum, & calculo generando aptum, ſanguini, qui ſeminis materia futurus eſt, permiſcetur, & cum eo ad teſtes defertur, ibique in lapidem coagulatur. SENNERT. de Teſtium intemperie.

Outre les pierres trouvées dans les teſticules, Skenkius parle, d'après Jacques Moccius, d'une pierre trouvée dans le ſcrotum.

Camerarius fait auſſi mention d'une pierre nichée dans ce ſac, où elle étoit entrée pendant une opération de la taille.

Sennert rapporte à cette occaſion une Obſervation auſſi curieuſe qu'intéreſſante.

Obſervation.

UN jeune homme opéré de la pierre, guérit trop vîte de l'inciſion faite aux tégumens, tandis que le col de la veſſie demeura fiſtuleux. La ſanie & les graviers qui ſortoient par cette fiſtule, tomboient dans le ſcrotum. Il ſe forma dans ce ſac cent ſoixante-quinze pierres, ce qui le fit ſi fort enfler, qu'on

prenoit la maladie pour une descente. Le scrotum s'ouvrit de lui-même ; il sortit, par la plaie, vingt-trois de ces pierres. Il survint ensuite une ischurie, qui faisoit craindre pour la vie du malade. La tumeur, très-volumineuse encore, indiqua la nécessité de faire une large incision, de laquelle on tira les cent cinquante pierres restantes, dont deux étoient grosses comme un lupin. L'ulcère fut détergé, & le malade guérit dans l'espace d'un mois.

D'après ce qu'on vient de lire sur plusieurs maladies des parties de la génération de l'homme, on aura vu, sans doute que ces maladies dépendent, en général, de l'organisation particulière de ces parties, & voilà comment chaque sexe peut être affligé différemment ; car les femmes éprouvent aussi des maux cruels & sans nombre. S'occuper de guérir, & même de prévenir, s'il est possible, ces différens maux, est l'objet consolant du Chirurgien.

Je desire que le Public accueille ce premier travail, que j'ai tâché de rendre aussi

intéreſſant qu'il m'a été poſſible ; je lui devrai alors le courage de publier un Traité ſur les maladies particulières aux femmes, car ce ſexe, qui fait le bonheur du nôtre, mérite bien qu'on ſe dévoue à ſa conſervation ; mais je ne pourrai m'occuper de cet objet très-important, qu'après avoir donné le Traité de pluſieurs autres maladies des hommes, dont il m'étoit impoſſible de parler dans un ſeul volume.

FIN.



TABLE

Des Matières contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

ERRATA.

PAGE xxxj, Introduction, lign. 4, *au lieu de* Sarcocèle, *lisez* Skirre.

Pag. 299, lign. 9, *au lieu de* des phlictènes, des érésipèles, *lisez* des phlictènes de l'érésipèle.

Pag. 313, lign. 13, *au lieu de* aucunes idées désavantageuses, *lisez* aucune des idées avantageuses.

Pag. 342, lign. 1, *au lieu de* à travers les tégumens, *lisez* sur les tégumens.

Pag. 362, *au lieu de* opération. Elle, *lisez* consultation. L'opération.

Pag. 407, lign. 9, *au lieu de* positivement, *lisez* primitivement.

Pag. 413, lign. 13, *au lieu de* ce régime, *lisez* le régime.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de pluſieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme, Par M. Imbert Delonnes, premier Chirurgien de M. le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie Françoiſe & Etrangère.* Cet Ouvrage, qui ne contient rien qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion, renferme des principes & une méthode d'opérer l'Hydrocèle, capables d'en faire deſirer la publicité la plus prompte.

A Paris le 3 Mars 1785. PAULET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien-amé le ſieur IMBERT DELONNES, premier Chirurgien de Monſeigneur le Duc de Chartres, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de pluſieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume;

Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à perſonne; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Ceſſion; & alors, par le fait ſeul de la Ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Règlement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis, dans le même état où

l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxième jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre Règne le douzième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre vingt-deux de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 227, *fol.* 336, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil d'Etat du* 16 *Avril* 1785. *A Paris, le sept Juin* 1785.

LE CLERC, Syndic.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue de Sorbonne

CESSION DE PRIVILÉGE.

JE soussigné, Ange-Bernard Imbert Delonnes, premier Chirurgien de Mgr. le Duc de Chartres, cède en toute propriété à M. Pierre J. Duplain, Libraire, un Manuscrit ayant pour titre *Traité de l'Hydrocèle, & de plusieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, suivant les conventions faites entre nous. Paris, ce 8 Mars 1785. *Signé*, IMBERT DELONNES

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 370, Fol. 336, conformément aux anciens Règlemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 7 Juin 1785.

Signé, *LE CLERC, Syndic.*

